43e ANNÉE

TOME XL

FASCICULE CLV (1er et 2e TRIM.)

MARS 1920.
JUIN 1920



Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 8, Rue Thuillier (Place Kléber)

43e ANNÉE

TOME XL

FASCICULE CLV (1er et 2e TRIM.)

MARS 1920.
JUIN 1920



Bulletin Trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 8, Rue Thuillier (Place Kléber)

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XL. — 1920

ORAN

—

Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

—

1920

Société de Géographie et d'Archéologie

DE LA PROVINCE D'ORAN

7, Rue Schneider, ORAN

COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

1920-1921

MM. Abadie (docteur).
Arambourg Camille.
Barbié.
Baschung (Général).
Dangles.
Delaby.
Doumergue.
Dupuy Charles.
Fabre (Abbé).
Fabre Sylvain.
Fabre-Lamaurelle.
Flahault.

MM. Krieger.
Lemoisson.
Noël.
Pellecat.
Pellet.
Pérez.
Pock.
de Saugy.
Tourné.
Tournier.
Vel.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président :	MM. Flahault.
1er Vice-Président :	Général Baschung.
2e Vice-Président :	Pock.
Secrétaire général :	Lemoisson.
Trésorier :	Pellecat.
Bibliothécaire-archiviste :	Tournier.
Secrétaire pour la Section géographique :	Noël.
Secrétaire-adjoint id.	Arambourg.
Secrétaire pour la Section archéologique :	Abbé Fabre.
Secrétaire-adjoint id.	Vel.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. Flahault.
Baschung (Général).
Pock.

MM. Lemoisson.
Noël.
Abbé Fabre.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Barbié.
Dangles.
Fabre Sylvain.

Liste Générale des Membres

de la " Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran "

au 1er Juillet 1920

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Gouverneur général de l'Algérie.
G. Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien ministre des Affaires Étrangères, 15, rue d'Aumale, Paris.
Le général Lyautey, Résident général de France au Maroc.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Préfet du département d'Oran.
Le Général commandant la Division d'Oran.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Sénateur du département d'Oran.
Les Députés du département d'Oran.
Le Président du Conseil général d'Oran.
Le Maire d'Oran.
René Cagnat, membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 96, boulevard Montparnasse, Paris.
Le Général Marchand, explorateur, 20, rue du Commandant Marchand, Paris.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Monbrun Théogène, avocat, 3, rue El Moungar, Oran.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Binger, explorateur.
Caron, id.
Monteil. id.

MM. Nansen, explorateur
Rallier du Baty, explr.
Trivier, id.

MEMBRES CORRESPONDANTS[1]

MM. René BASSET, doyen de la Faculté des Lettres, 77, rue Michelet, Alger.

Augustin BERNARD, professeur à l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

Dr CARTON, membre correspondant de l'Institut, Khéreddine, La Goulette (Tunisie).

Le P. DELATTRE, membre correspondant de l'Institut, Carthage (Tunisie).

DOUTTÉ Ed., professeur à la Faculté des Lettres, Alger.

GENTIL L., professeur-adjoint à l'Université de Paris, Sorbonne, 38 bis, rue Denfert-Rochereau, Paris (Ve).

GSELL St, professeur au Collège de France, 92, rue de La Tour, Paris (XVIe).

MESPLÉ A., professeur à la Faculté des Lettres, président de la Société de Géographie, Alger.

MEMBRES A VIE[1]

ayant racheté leurs cotisations annuelles par un versement unique de 200 fr.

MM. AZAN P., lieutenant-colonel au 69e d'Infanterie, 21, avenue de Suffren, Paris (VIIe).

BONNARD, avocat, 141, rue de Vaugirard, Paris.

GETTEN, directeur général de la Cie française des Chemins de fer de l'Indo-Chine, 14, rue Pelouze, Paris.

GOYT, topographe principal en retraite, 19, cours Saint-André, Grenoble.

JOLEAUD Léonce, maître de conférences à la Sorbonne, Faculté des Sciences, 143, Bd Saint-Michel, Paris (Ve).

MASSENET, ingénieur civil, 6, rue Aubert, Paris (IXe).

NOËL (A. H.), dircteur de l'exploitation de la Société Générale des Alfas, 17, rue des Jardins, Oran.

PALLARY, instituteur à l'école d'Eckmühl, Oran.

PASTORINO, notaire, 12, boulevard du Lycée, Oran.

THORIN, propriétaire, 26, boulevard Bon-Accueil, Alger.

VASSAS Joseph, propriétaire, maire d'Aïn-el-Turck.

---

1 MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître au Secrétaire général les rectifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux indications qui les concernent

MEMBRES TITULAIRES

MM. Abadie, docteur chirurgien, 43, rue de la Vieille Mosquée, **Oran**.

Agostini, directeur de la succursale de la Banque d'Algérie, **Oran**.

Amillac, Albin fils, chirurgien dentiste, rue du Cercle Militaire, **Oran**.

Amoros Thomas, négociant, Gambetta, **Oran**.

Anduze, agent de la Compagnie Transatlantique, **Oran**.

Anfré, capitaine au 4e Régt de Tirailleurs.

Anglade Jean, chef de section aux chemins de fer algériens de l'Etat, rue Molière, quartier Saint-Pierre, **Oran**.

Aracil (abbé), vicaire à la cathédrale du Sacré-Cœur, boulevard Magenta, 18, **Oran**.

Arambourg Camille, ingénieur I. N. A., 15, rue de Mostaganem, **Oran**.

Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger, Alger.

Argoud Paul, vétérinaire de l'abattoir, 1, rue Manégat, **Oran**.

Arnould Alfred, commis des postes, bureau central, **Oran**.

Auzas, professeur au Lycée d'Oran, rue Charles-Gounod, **Oran**.

Ballongue, commis des postes et télégraphes, 2, rue de la Remonte, **Oran**.

Barbié, receveur des contributions diverses, 27, rue d'Arzew, **Oran**.

Barbin, directeur d'école à Lalla-Maghnia.

Barrelier Benjamin, négociant, 5, rue de la Bastille, **Oran**.

Bartibas, pharmacien, boulevard Oudinot, **Oran**.

Baschung, général du Cadre de réserve, 16, boulevard Sébastopol, **Oran**.

Bastos Manuel, manufacturier en tabacs, 24, rue Mirauchaux, **Oran**.

Baudoin, propriétaire, 4, boulevard Charlemagne, **Oran**

Beaupuy, président de la Chambre de Commerce, 60, rue de Mostaganem, **Oran**.

Behr Fr., négociant en vins, boulevard Froment-Coste, **Oran**.

Ben Danou César, vétérinaire à Miliana.

Mme Ben Daoud (Vve), villa Ben Daoud, portes de Mascara, **Oran**.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Ben Daoud ben Daoud, officier interprète, Azilal, près Marrakech (Maroc).

Ben Daoud, capitaine en retraite, avenue Loubet, **Oran.**

Ben Saad, propriétaire, rue Militaire, esplanade camp Saint-Philippe, **Oran.**

Bentayou Xaxier, vice-président de la Chambre de Commerce, boulevard Lescure, **Oran.**

Bernard, commandant le Cercle de Rhamna Sgharna (Marrakech). *

Bernauer Louis, négociant en bois, 61, rue de Mostaganem, **Oran.**

Berque Augustin, administrateur, affaires indigènes, Gouvernement général, Alger.

Bertrand, propriétaire, conseiller général, Belle-Côte par Mostaganem.

Bertrand Georges, médecin major, Ber-Richad (Maroc).

Beugnot, lieutenant-colonel au 6[e] Escadron de Spahis Sénégalais, Saint-Louis, province de Dakar, Afrique Occidentale.

Bibliothèque communale de la Ville de Tlemcen.

Bibliothèque populaire de la Mosquée, Ecole Karguentah, 38, rue d'Arzew, **Oran.**

Bibliothèque du Bureau arabe, Lalla-Maghnia.

Bibliothèque de la New-York public Library, New-York.

Bibliothèque de l'Université de Harvard, Cambridge, Etats-Unis.

Bidaine Paul, administrateur, maire de Kotonou, Dahomey.

Bister, interprète judiciaire, Relizane.

Blanchet Louis, propriétaire, membre de la Chambre de Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville, **Oran.**

Bolelli, inspecteur primaire, 41, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Bonifay, propriétaire, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Bons Gabriel, capitaine d'artillerie en retraite, 9, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Bories, propriétaire à Mostaganem.

Borne, ingénieur principal des travaux publics, résidence de Rabat (Maroc).

Bosc, négociant, 1, rue de Colmar, **Oran.**

Bouchet Georges, négociant en vins, faubourg Delmonte, **Oran.**

Bouty Joseph, pharmacien à Tlemcen.

Brégeat, docteur en médecine, directeur de la Santé, 3, boulevard National, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. BROUSSES Clément, directeur de l'Institution de Sonis, Sidi-Bel-Abbès.

BRUNEL Camille, géomètre principal en retraite, Maison Blanche, près Maison-Carrée.

BRUNIE Pierre, ingénieur E. C. P., 105, rue de Mostaganem, **Oran**.

BRUSTLEIN Henri, ingénieur constructeur, 70, rue d'Arzew, **Oran**.

CAMALLONGA, propriétaire, domaine d'Arbal, Saint-Maur.

CAMARA OFFICIAL DE COMMERCIO, INDUSTRIA Y NAVEGACION DE MELILLA.

CAMBROU Jean, directeur de l'Ecole Saint-Antoine, **Oran**.

CAMPARDOU, chef des travaux pratiques de chimie, à la Faculté de Médecine, 46, Allées Saint-Etienne, Toulouse.

CANAL J., ingénieur civil, 5, rue Amilcar, Tunis.

CARCOPINO Jérôme, maître de conférences à la Sorbonne, Paris.

CARDONNE, secrétaire du Syndicat agricole de Tlemcen.

CARLES Victor, négociant, délégué financier, 1, rue de la Paix, **Oran**.

CARLI, agent général d'assurances, 4, boulevard Charlemagne, **Oran**.

CARTEAUX Octave, officier d'administration en retraite, 22, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran**.

CASTANIÉ Joseph, armateur, rue Canrobert, Miramar-Supérieur, **Oran**.

CHABAUD Paul, receveur des postes et télégraphes, Perrégaux.

CHAMPENOIS L., docteur en médecine, 1, boulevard Lescure, **Oran**.

CHANDELIER Georges, propriétaire, boulevard du 2ᵉ Zouaves, 6, **Oran**.

CHANSON (abbé), curé de Trézel.

CHAREIX Jacques, officier interprète ,section spéciale du recrutement indigène, Alger.

CHATROUSSE Abel, administrateur des affaires indigènes, en retraite, 5, rue d'Orléans, **Oran**.

CHOLET Alfred, ingénieur en chef de l'Ouest-Algérien, 27, rue Alsace-Lorraine, **Oran**.

CHRISTAUD Joseph, directeur d'assurances, 1, rue de la Bastille, **Oran**.

COHEN A., docteur en médecine, 10, boulevard Seguin, **Oran**.

COHEN E., professeur au Lycée, 36, boulevard Seguin, **Oran**.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Coignard Paul, ingénieur E. C. P., 49, rue d'Arzew, **Oran.**

Colombani Jules, médecin en chef de l'hôpital militaire, Rabat (Maroc).

Common, avoué, 40, boulevard Seguin, **Oran.**

Commune de Perrégaux.

Commune de Relizane.

Commune de Saint-Denis-du-Sig.

Commune de Sidi-Bel-Abbès.

Compagnie des Tramways électriques d'Oran.

Consulat d'Espagne, 4, rue Lahitte, **Oran.**

Cour, professeur à la chaire arabe, place Négrier, Constantine.

Courcelle Abel, docteur en médecine, 5, boulevard Seguin, **Oran.**

Courrech, directeur de l'Ecole du faubourg d'Eckmühl, **Oran.**

Cruck Eugène, rédacteur à l' « Echo d'Oran », 18, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Dalbera Albert, propriétaire, 5, place d'Armes, **Oran.**

Dandine Achille, propriétaire, 77, rue d'Arzew, **Oran.**

Dangles, géomètre principal du Service topographique, 6, rue Pascal, **Oran.**

Darmon Moïse de Guénoun, mercier, 3, place d'Armes, **Oran.**

Déchaud, armateur, 10, rue de Suffren, Marseille.

Décrion Constant, propriétaire, Sidi-Bel-Abbès.

Delaby, chef de bureau du Service topographique, 63, rue d'Arzew, **Oran.**

Delage, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Moulins.

Delhomme, capitaine, chef du bureau de renseignements, Agadir.

Déros Julien, négociant, 27, boulevard des Italiens, Paris (IIe).

Derrien Louis, ingénieur chimiste, 1, rue Auber, **Oran.**

Dervieux Henri, agent dépositaire, 3, rue des Arènes, **Oran.**

Descours, propriétaire, délégué financier, 9, boulevard Carnot, Alger.

Desseaux Louis, négociant en bois, boulevard Fulton, **Oran.**

Directeur, Hôtel Continental, **Oran.**

Djian Georges, officier interprète, Taza.

Dobrenn, chirurgien-dentiste, 7, Bd Seguin, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Doumergue, professeur en retraite, 4, rue Manégat, **Oran.**
Dupuy, propriétaire, 3, rue de Lyon, **Oran.**
Dutartre, commandant en retraite, directeur de la villa de convalescence, Eckmühl, **Oran.**

Elghozi Moïse, négociant, 5, boulevard National, **Oran.**
Elliker, ingénieur de la voie à la Compagnie de l'Ouest-Algérien, Sidi-Bel-Abbès.
Emerat, négociant, 8, place d'Orléans, **Oran.**
Engel, ingénieur civil E. C. P., 21, boulevard National, **Oran.**
Estaunié, secrétaire adjoint de la commune mixte de Saint-Lucien.
Etienne Eugène, sénateur, ancien ministre de la guerre, 11 bis, rue Saint-Dominique, Paris.
Evêque (L') du diocèse, **Oran.**

Fabre, chanoine, curé de l'ancienne cathédrale de Saint-Louis, 3, rue de l'Eglise, **Oran.**
Fabre Albert, pharmacien, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**
Fabre Sylvain, receveur des contributions diverses en retraite, 11, rue des Jardins, **Oran.**
Fabre la Maurelle, commis principal à la direction des chemins de fer de l'Etat, 77, rue de Mostaganem, **Oran.**
Fargues Henry, lieutenant, adjoint au colonel commandant le 2e Régiment Etranger de Marche à Fez.
Féraud, ingénieur civil, 4, rue Michelet, Alger.
Flahault, ingénieur E. C. P., 35, rue de Mostaganem, **Oran.**
Fleureau Georges, avocat, agréé au Tribunal de Commerce, 43, rue de Richelieu, Paris (Ier).
Flotte de Roquevaire (R. de), chef du service des cartes au Gouvernement général de l'Algérie, 6, boulevard Laferrière, Alger.
Fould Alfred-Israël, propriétaire, 9, boulevard National, **Oran.**
Foulquier, docteur en médecine, 9, rue de Mostaganem, **Oran.**
Fouque Léon, imprimeur, rue Thuillier, 4, **Oran.**
Fournial, médecin principal de 1re classe, Fez (Maroc).
Fournier, commandant aux affaires indigènes, Touggourt.
Fronty, directeur du Crédit Lyonnais, **Oran.**

Gabriel Charles, courtier en vins, Eckmühl, **Oran.**
Galan (abbé), curé de Saint-Eugène, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Game Louis, juge de paix, Arzew.
Gaquière, capitaine au 41e Rég. d'Infanterie à Rennes.
Mlle Garnier, professeur de sciences, Ecole normale de jeunes filles, Eckmuhl, **Oran.**
MM. Garrouste Charles, contrôleur des contributions diverses, 12, boulevard Fulton, **Oran.**
Gasquet Camille, notaire, 10, boulevard Seguin, **Oran.**
Gaudefroy Demombynes, professeur à l'Ecole coloniale, 9, rue de Bara, Paris.
Gérard F., propriétaire, conseiller général, Palikao.
Gibou Emile, entrepreneur de travaux publics, Saïda.
Giraud Amédée, villa Fanny, 8, avenue de Sidi-Chami, **Oran.**
Giraud Edmond, délégué financier, avoué près la Cour, 2, rue Durmont-Durville, Alger.
Giraud Casimir fils, place de la Bastille, **Oran.**
Glatard, docteur en médecine, chef de service à l'hôpital civil, 30, boulevard Seguin, **Oran.**
Gout Louis, receveur de l'enregistrement en retraite, Sidi-Bel-Abbès.
Grandjean, directeur de l'Ecole Jean-Macé, **Oran.**
Grapinet, chef de bataillon.
Greuzard Charles, 10, rue de la Pépinière, Paris.
Griguer Jules, contrôleur des domaines, Rabat.
Griguer Léon, interprète judiciaire, Le Télagh.
Griguer René, rédacteur à la Résidence générale, secrétaire général du Gouvernement chérifien, Rabat.
Gross Eugène, publiciste, secrétaire de la rédaction de l'« Echo d'Oran », 5, rue du Général Joubert, **Oran.**
Guérido, docteur en médecine, 49, rue d'Arzew, **Oran.**
Guillaume, préparateur au Lycée, 3, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**
Guillon, capitaine en retraite, ferme St-Pierre, Hennaya.
Guillot Maurice, professeur au Lycée, **Oran.**

Hadj Hacène Allal, instituteur en retraite, 11, rue Léoben, **Oran.**
Harburger, avocat, 2, rue de Belleville, **Oran.**
Heiblig, directeur de la Société générale, Mostaganem.
Hélot père, chirurgien dentiste, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**
Henrion Alfred, capitaine d'Inf. Coloniale, 39, rue Saint-Denis, Bondy (Seine).
Henrys, général, aux armées.
Hérelle Amédée, propriétaire, villa Sauzède, 1, rue Bruix, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5

MM. Hirn Denis, commis principal des postes en retraite, 14, rue Thiers, **Oran**.

Houdou Albert, propriétaire, 2, rue Arago, **Oran**.

Huertas Raphaël (chanoine), aumônier des sœurs Trinitaires, 7, rue de Berlin, **Oran**.

Ibrahim-Bey Ben Salem ben Hamida, conseiller municipal, **Oran**.

Isaac Pierre, caissier adjoint du Mont-de-Piété, **Oran**.

Ivara Albert, administrateur, Mascara.

Jarsaillon Edouard, propriétaire, 35, boulevard Séguin, **Oran**.

Jarsaillon Louis, docteur en médecine, 16, rue de la Paix, **Oran**.

Jasseron Ferdinand, docteur en médecine, 9, rue d'Arzew, **Oran**.

Jauffret, avoué, 10, rue Ampère, **Oran**.

Jeannel, docteur, maître de conférence à la Faculté des Sciences, 4, rue Auzenne, Toulouse.

Joliet, chanoine honoraire, aumônier du pensionnat Sainte-Marie-des-champs, 104, rue de Mostaganem, **Oran**.

Jonchet (Sarton du), général adjoint au Gouverneur de Bizerte.

Jouinot-Gambetta, général, Mascara.

Julien André, conseiller général, 79, rue d'Arzew, **Oran**.

Kalfon Pimienta, négociant, 8, rue Saint-Félix, **Oran**.

Karsenty Albert, agent général d'assurances, 7, boulevard Séguin, **Oran**.

Kehl, avocat, rue Alsace-Lorraine, **Oran**.

Keime Emile, secrétaire rédacteur à la Mairie, villa Lorraine, Saint-Eugène, **Oran**.

Kiener, ancien juge, président du Syndicat d'initiative, Eckmühl, **Oran**.

Klein, directeur de l'usine à huile de Delmonte, 4, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran**.

Kœbel, directeur de la Brasserie Algérienne, **Oran**.

Krieger Edouard, contrôleur principal des contributions directes, 6, rue de Toulouse, **Oran**.

Laurent, conseiller général, Perrégaux.

Lauret François, pharmacien, place Karguentah, **Oran**.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Lecamus Pierre, architecte, 27, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**
Leclère, capitaine au 35e Rég^{t} d'Infanterie, Belfort.
Lecocq, avocat, rue Bel-Abbès, Tlemcen.
Ledent, propriétaire au Télagh.
Lemoisson, professeur au Lycée, 7, rue Dutertre, **Oran.**
Lesonneur, docteur en médecine, place Karguentah, **Oran.**
Levain, ingénieur à Lardy (Seine-et-Oise).
Levé, général, 17, rue Cassette, Paris (VIe).
Lévy J. S., négociant, 16, boulevard National, **Oran.**
Lhuillier Maurice, négociant, 4, rue de Mostaganem, **Oran.**
Lisbonne, délégué financier, maire de Sidi-Bel-Abbès.
Loge Maçonnique « l'Union Africaine », 26, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Loubiès G., officier d'administration de 1re classe, Oudjda (Maroc).

Mager Henri, ingénieur en hydrologie souterraine, 11, rue Bosio, Paris (XVIe).
Manquené, professeur de la chaire d'agriculture, Mostaganem.
Maraval, docteur en médecine, 2, rue de Vienne, **Oran.**
Mariani P., élève de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne (Loire).
Mariani Noël, enseigne de vaisseau à l'aviation, Toulon.
Martin Ferdinand, avocat, 1, avenue Loubet, **Oran.**
Martinez-Arnould Antoine, greffier en Chef du Tribunal civil, 1, boulevard de l'Industrie, **Oran.**
Masson, contrôleur des produits communaux, 65, rue d'Arzew, **Oran.**
Mayaudon, notaire honoraire, jardin Welsfort, **Oran.**
Mellet Pierre, agent-voyer d'arrondissement, Frenda.
Merlin, directeur de la Banque d'Etat, Rabat (Maroc).
Metz (de), lieutenant-colonel commandant le 2e Régt de Zouaves, Maroc.
Méziat, négociant en vins, 7, rue de la Paix, **Oran.**
Mical, négociant en vins, Saint-Charles, **Oran.**
Milhe-Poutingon, propriétaire, maire de Rio-Salado, conseiller général, 108, rue de Mostaganem, **Oran.**
Minguet, directeur de la Société générale (agence d'Oran), **Oran.**
Molle, docteur en médecine, rue Edgar-Weber, **Oran.**
Mollet Charles, ingénieur civil, 41, rue du Mont-Valérien, Suresnes (Seine).
Monbrun, avocat, 3, rue El-Moungar, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Mornet Gonzague, négociant en vins, 11, boulevard des Chasseurs, **Oran**.

Moteley Albert, propriétaire, El-Ançor.

Navarre Honoré, négociant, rue de Tlemcen, **Oran**.

Nehlil, Rabat.

Nessler, consul de la République du Pérou, boulevard de l'Industrie, **Oran**.

Nicolaï, capitaine de port en retraite, 12, rue d'Orléans, **Oran**.

Nicolas Jacques, docteur en médecine, Mercier-Lacombe.

Olivier Pierre, propriétaire Aïn-Mouzoudj, Bou-Tlélis.

Orsero François, géomètre du service topographique, 23, rue Brancion, **Oran**.

Pagès Jean, armateur, 53, rue d'Arzew, **Oran**.

Paire, docteur en médecine, 6, rue Ampère, **Oran**.

Pallu de Lessert, avocat, 23, rue de Vaugirard, Paris (VIe).

Pariel, chef du bureau des affaires indigènes, Figuig.

Parienté, docteur en médecine, 5, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran**.

Paoli, instituteur, 3, rue Marion, **Oran**.

Pascalin Charles, président du tribunal de commerce, 30, boulevard Seguin, **Oran**.

Passeron, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, faubourg Saint-Eugène, **Oran**.

Pédousseau, avenue Raynal, Mostaganem.

Pellecat, commandant de gendarmerie en retraite, villa des Rosiers, Saint-Eugène, **Oran**.

Pellet, architecte, 46, boulevard Sébastopol, **Oran**.

Pérez Adolphe, sous-chef de bureau au Service Topographique, 3, rue de Lyon, **Oran**.

Pérez Henri, banquier, place Garbé, maison Ribeton, **Oran**.

Perrot Louis, docteur en médecine, 15, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran**.

Petit Claude, député, Mascara.

Peyras, bureau central de la Compagnie de l'Ouest-Algérien, Sidi-Bel-Abbès.

Pierard Alexandre, administrateur adjoint, Ammi-Moussa.

Pinel Henri, propriétaire, Bou-Tlélis.

Pitollet, notaire, conseiller général, 1, rue de la Paix, **Oran**.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Pock, caissier de la succursale de la « Caisse Nationale d'Epargne », **Oran**.

Pommiés Jules (abbé), curé à Montgolfier.

Pontet, directeur des Contributions directes, rue de la Bastille, **Oran**.

Porthé Raymond, propriétaire, Frenda.

Prades Benjamin, répartiteur des Contributions diverses, Nemours.

Prat Clément, négociant, boulevard Seguin, **Oran**.

Quiévreux Clément, maire, Le Télagh.

Rahal ben Mohammed ben M'Hamed, caïd de Nédroma.

Rainaut, professeur d'histoire, Lycée, **Oran**.

Ramier, conseiller général, rue El-Moungar, **Oran**.

Recoing Maurice, topographe (pétroles), Saint-Aimé.

Renaud A., propriétaire, conseiller général, Sidi-Bel-Abbès.

Réunion des Officiers, **Oran**.

Rognon, secrétaire général de la Préfecture, **Oran**.

Rousset Louis, propriétaire viticulteur, 13, rue de Mostaganem, **Oran**.

Rousset, sous-inspecteur de l'Enregistrement, 1, rue Thierry, **Oran**.

Roux-Freissineng, député, 2, boulevard du 2e Zouaves, **Oran**.

Rouziès Casimir, instituteur, Tizi.

Sabatier, avocat défenseur, conseiller général, Tlemcen.

Sabouret, propriétaire, 21, boulevard National, **Oran**.

Scal, directeur de l'Ouest-Algérien, **Oran**.

Saint-Jean, docteur en médecine, rue Pélissier, **Oran**.

Saintpierre Charles, négociant, rue Lanjuinais, Saint-Charles, **Oran**.

Saugy (de), ingénieur, 2, rue Pasteur, **Oran**.

Saurel Jules, fils, avoué, 1, rue de Belleville, **Oran**.

Sauvage, proviseur du Lycée de garçons, **Oran**.

Schlotterbeck Frédéric, ingénieur, maison Brustlein, **Oran**.

Schœnberg, ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, Mascara.

Scotti, armateur, 3, rue de Lyon, **Oran**.

Secrétan, professeur au Lycée, **Oran**.

Section des affaires indigènes, Etat-major de la Division d'Oran, 4, rue de Vienne, **Oran**.

Ségui François, contrôleur des Contributions diverses, 18, rue Bruat, **Oran**.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Sénac Antonin, négociant en bois, Nouvelle Route du Port, quartier Saint-Pierre, **Oran.**

Sépulcre, avocat, 5, rue de la Bastille, **Oran.**

Service des affaires indigènes d'El-Aricha.

Service Géographique de l'Armée, 140, rue de Grenelle, Paris.

Service des renseignements de l'Etat-major, Taza.

Smadja, négociant, 11 bis, rue Saint-Félix, **Oran.**

Solignac, attaché au service des mines du Maroc, Rabat.

Soufflot André, propriétaire, délégué financier, 11, avenue Loubet, **Oran.**

Soulier, docteur en pharmacie, 44, boulevard Seguin, **Oran.**

Stephanopoli, vice-président du Conseil de préfecture, **Oran.**

Storto, négociant, 33, boulevard Séguin, **Oran.**

Sureau Emile, agent-voyer d'arrondissement, 77, rue d'Arzew, **Oran.**

Territoire Militaire du Sud, au Gouvernement général (Service agricole), 26, boulevard Carnot, Alger.

Tolédano Isaac, négociant, 16, boulevard National, **Oran.**

Tordjman Maklouf, notaire, Perrégaux.

Tournayre, pharmacien, Hammam-bou-Hadjar.

Tourné, receveur principal des Douanes, en retraite, 8, boulevard des Chasseurs, **Oran.**

Tournier, agent de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, place de la République, **Oran.**

Trottmann, représentant de commerce, 7, rue de la Paix, **Oran.**

Valérian Louis, architecte, 6, place de la République, **Oran.**

Valette, Syndic de faillites, 19, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Varnier Abel, administrateur adjoint de commune mixte, Palikao.

Vel, inspecteur départemental de l'Assistance publique, 3, rue Rabelais, **Oran.**

Vergnieaud, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, **Oran.**

Viala Eugène, interprète judiciaire, près le Tribunal civil de Mostaganem.

Voinot Louis, chef d'escadron, 130e artillerie lourde, Allemagne occupée.

Voir renvoi 1, page 5.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

1° SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

France et Algérie :

Paris. — Société de Géographie.
Société de Géographie commerciale.
Alger.
Bordeaux.
Bourges.
Casablanca.
Douai.
Dunkerque.
Le Havre.
Lille.
Lorient.
Lyon.
Marseille.
Montpellier.
Nancy.
Nantes.
Rochefort.
Rouen.
Toulouse.
Tours.

Étranger :

Anvers.
Berne.
Bruxelles.
Bucarest.
Budapest.
Buenos-Ayres.
Copenhague.
Edimbourg.
Genève.
Helsingfors.
Le Caire.
Lisbonne.
Londres.
Madrid.
Manchester.
Mexico.
Munich.
Neufchâtel.
New-York.
Queensland.
Rio de Janeiro.
Washington.

2° SOCIÉTÉS DIVERSES

France et Colonies :

Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Publications du Comité des Travaux historiques et scientifiques (*Bulletin de Géographie historique et descriptive. — Bulletin archéologique. — Bulletin des Sciences économiques et sociales. — Bulletin historique et philologique. — Congrès des Sociétés savantes*). — Société nationale des Antiquaires. — Musée Guimet. — Mission scientifique du Maroc (*Archives Marocaines*). — Comité de l'Afrique Française et du Maroc. — Office colonial. — Office du Gouvernement général de l'Algérie. — Office du Protectorat de la République française au Maroc. — Questions diplomatiques et coloniales. — Réunion d'Etudes algériennes. — Ministère des Colonies (*Revue coloniale*). — Revue des questions maritimes et coloniales. — Société des Études maritimes et coloniales.

Alger. — Faculté des Lettres. — Société Historique algérienne. — Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie. — Bulletin de la station de recherches forestières. — Service météorologique de l'Algérie. — Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord.

Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.

Autun. — Société Éduenne.

Bône. — Académie d'Hippone.

Casablanca — L'Union Algérienne, Société de propagande, 117, boulevard de la Liberté.

Constantine. — Société Archéologique.

Dakar. — Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française : *Service des publications.* — Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A. O. F.

Dax. —Société de Borda.

Gap. — Société d'Études des Hautes-Alpes.

Grenoble. — Travaux du Laboratoire de Géologie.

Lyon. — Faculté des Sciences. — Société d'Anthropologie.

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.

Rabat. — Archives Berbères.

Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.

Saïgon. — Société des Études Indo-Chinoises.

Sousse — Société Archéologique.

Toulouse. — Société Archéologique du Midi de la France.

Tunis. — Institut de Carthage.

Étranger :

Almeria. — Sociedad de Estudios almerienses.

Baltimore. — Publications Johns Hopkins.

Bruxelles. — Société belge d'Études coloniales.

Helsingfors. — Fennia. — Meddelanden. — Julkaïsuja.

Cordoba. (République Argentine). — Academia nacional de Ciencias.

Damas. — Académie arabe.

Firenze (Florence). — Instituto géografico militare.

Lima — Sociedad del Cuerpo de Ingeniores de Minas.

Madrid. — Real Academia de la Historia.

México. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ». — Instituto Geològico : *Bolletin, Annales.*

Naples. — Società Africana d'Italia.

Rome. — Ecole française. — Academia dei Leincei. — Istituto Archeologico Germanico-Romano.

Stockholm. — Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités. — Journal d'Archéologie.

Toronto. — The Canadian Institute.

Turin. — Société piémontaise d'Archéologia e Belle Arti.

Upsala. — Institut Géologique de l'Université.

TAZA ET LES RIATA

PREMIÈRE PARTIE

TAZA

I. — LA VILLE ET LES ENVIRONS

Le site[1].

Dans le nord du Maroc, entre les montagnes tourmentées du Rif et la haute chaîne de l'Atlas traversée par des cols élevés et parfois difficiles, il existe une brèche de faible altitude qui constitue le meilleur passage pour aller du bassin méditerranéen au bassin atlantique ; c'est la trouée de Taza. D'après Gentil, elle représente l'ancien détroit sud-riffain ; celui-ci reliait l'Océan Atlantique à la Mer Méditerranée avant l'ouverture du détroit de Gibraltar. Quelle que soit l'origine de ce défilé, on est bien en présence d'une brèche et non d'un col, puisque la ligne de partage des eaux se trouve en avant du débouché oriental, à la lisière du Fahama où viennent finir les plaines de la moyenne Moulouya. Il y a là, à environ dix kilomètres à l'ouest de Msoun, un seuil insignifiant dont certains points atteignent à peine l'altitude de 700 mètres ; il est jalonné du Nord au Sud par les ondulations légèrement coupées de Rogueïla, Redjem Zaza et Drâa Sidi Sâada. A l'Est, les eaux descendent vers l'oued Msoun, tributaire de la Moulouya ; à l'Ouest, elles se rassemblent dans l'oued Aghbal qui, avec les oueds Bou Cheikh, Bou Ladjeraf et Ouer-

1 Voir les cartes publiées par le Service géographique du Corps d'occupation du Maroc

ghine, forme l'Innaouen, affluent de l'oued Leben, lequel se jette lui-même dans le Sebou. La vallée de l'Innaouen est en général assez dégagée et dépourvue d'obstacles ; elle présente pourtant une particularité curieuse. A Touahar, entre Taza et Koudiat el Byad, le thalweg normal est barré par un mouvement de terrain de plus de 100 mètres de relief que la piste franchit par un col ; quant à la rivière, elle fait un détour au Sud et coule au fond de gorges remarquables, qui entaillent profondément une montagne plus haute que l'obstacle de la vallée.

La trouée de Taza, ou plus exactement le couloir de l'Innaouen, a été de tout temps une voie de communication importante. C'est en effet le lien naturel entre les villes populeuses et commerçantes de l'Algérie du Nord et du Maroc Atlantique, entre les steppes désolées des Hauts plateaux algériens ou de la Moulouya et les riches plaines du Gharb, qui devaient tenter les nomades misérables ; l'histoire montre d'ailleurs que les grandes migrations et les conquérants ont souvent emprunté cette route. Elle a pourtant été délaissée en partie à maintes reprises, en raison de l'insécurité entretenue par les tribus riveraines : Beni Ouaraïne et Riata. Pour se rendre de Fez à Taza, on obliquait alors du côté du Nord, de manière à traverser le territoire montagneux, mais plus hospitalier des Haïaïna et des Tsoul et à déboucher sur Taza par Meknassa Tahtania et l'oued el Hadar. Si l'on continuait vers l'Est, avant d'atteindre la sortie du défilé, il restait à franchir le lieu dit *Megatela*, parce que les assassinats y étaient fréquents ; les Riata s'embusquaient en cet endroit, dans les profondes ravines découpées par les oueds Larbâa et Bou Ladjeraf, afin de détrousser les voyageurs. Malgré l'occupation de Taza par les Français en 1914, occupation qui permit d'ouvrir aux Européens la route de Fez par les Tsoul, la sécurité des isolés circulant en bordure du pays des Riata demeura précaire. En 1917-1918, on dut entreprendre des opérations pour dégager la vallée de l'Innaouen et couvrir les travaux de la voie ferrée et de la route de Taza à Fez ; après l'enlèvement des crêtes principales, on y établit une ligne continue de postes, qui assurent la protection du couloir vers le Sud. Mais c'est encore

une situation de guerre ; la sécurité ne deviendra normale, que le jour où la tribu des Riata aura été entièrement réduite.

Taza occupe, dans le couloir de l'Innaouen, un emplacement particulièrement bien choisi pour le rôle qu'il avait à jouer autrefois. Sa position, au voisinage du débouché oriental, à côté d'un étranglement du défilé et à l'embranchement de la piste de Meknassa Tahtania, leur permettait de commander le passage lorsqu'un pouvoir suffisamment fort en était maître.

La ville est bâtie sur un éperon à la pointe d'un plateau étroit, en saillie sur le flanc sud de la vallée. Cet éperon, compris entre l'oued Anemli et l'oued Taza, est bordé, à l'Est, par des pentes rocheuses et, à l'Ouest, par des falaises difficilement accessibles ; il s'élève à environ cent cinquante mètres au-dessus de l'Innaouen. Sa partie supérieure forme un entablement à peu près plan, d'une quarantaine d'hectares de superficie, et dont l'altitude dépasse 600 mètres[1]. Le plateau auquel se rattache l'éperon s'étend au Sud, sur une distance moyenne d'un kilomètre, jusqu'aux rochers de Rous er Rahi. Au delà, le terrain est raviné et hostile ; les puissantes assises des montagnes des Riata dressent leur masse au-dessus de la vallée. Du côté du Nord, celle-ci est épaulée par le versant méridional des monts des Branes, au relief moindre, et qui ne présentent pas de pentes aussi abruptes. Vers l'Ouest, Taza est partiellement dominé par le Mimouna, distant d'environ un kilomètre ; c'est ce piton qui, avec le Guern Mesrani produit l'étranglement du défilé signalé plus haut.

Quoique situé au voisinage du trente-quatrième degré de latitude nord, Taza jouit d'un climat relativement tempéré. Cette localité, pourtant si proche des steppes du Maroc oriental où les chutes d'eau sont faibles, est beaucoup mieux arrosée ; c'est l'influence de l'Atlantique qui s'y fait surtout sentir et la différence est fort nette. Quand on vient de Msoun

1 De Foucauld donne l'altitude de 620 mètres pour le premier étage d'une des maisons du quartier juif, qui n'est pas le point le plus élevé de la ville. Le camp Girardot, installé sur une assez forte ondulation du fond de la vallée, est à 525 mètres d'altitude, d'après la carte.

et qu'on pénètre dans la trouée de Taza, la végétation change d'aspect, les plantes ne sont plus les mêmes ; il n'est d'ailleurs pas rare de laisser derrière soi un ciel sans nuages, pour rencontrer la pluie après la ligne de partage des eaux. En été il règne souvent des vents d'est, secs et chauds, qui élèvent la température, mais la période durant laquelle on a à en souffrir est courte. Sitôt qu'arrive l'automne, le vent d'ouest domine ; ce vent humide provoque des pluies fréquentes et hâte les premiers froids. Puis, au cours de l'hiver et d'une partie du printemps, le même vent souffle quelquefois avec violence et le froid devient très vif ; c'est alors l'époque des pluies abondantes ou même de la neige. La saison est assez rigoureuse ; le sol détrempé des pistes entraîne en outre des difficultés de communication considérables.

La région de Taza est largement pourvue en eau courante. Sur le versant nord de la montagne des Riatà, où existent des sources importantes, les oueds dévalant les pentes ne tarissent pas ; l'oued Taza a en particulier un fort débit. Au fond de la vallée, l'oued Innaouen, qui recueille toutes les eaux du pays, décrit de nombreux méandres et coule, entre des berges de quelques mètres de hauteur, sur un lit de gravier et de cailloux roulés. La rivière a un régime torrentiel ; à l'étiage elle est à peu près partout guéable, mais au moment de la période des pluies, elle est sujette à des crues violentes, qui la rendent infranchissable. L'eau de la montagne est amenée, par une canalisation, au sommet de l'éperon sur lequel est construit Taza. Cette séguia se trouvait malheureusement sous le contrôle des Riata, qui n'hésitaient pas à la couper, quand tel était leur bon plaisir.

Après la prise de la ville par les Français, elle est restée à sec jusqu'au mois de novembre 1917, époque à laquelle l'occupation de la crête du Bou Guerba nous rendit maîtres des sources.

Autour de Taza, les terres de la vallée sont fertiles. Elles paraissent contenir une assez forte proportion d'argile car, pendant la saison sèche, la surface du sol se fendille et il se forme un véritable réseau de crevasses étroites et profondes. Les terrains incultes, plutôt rares aux abords de la ville, sont couverts de

palmiers nains ; dans les étendues défrichées on sème des céréales. D'ailleurs, les précipitations atmosphériques sont suffisantes pour envisager l'extension des cultures, aussitôt que la sécurité le permettra. Le long des cours d'eau, les indigènes ont établi des irrigations, créé des jardins potagers et planté des vergers qui contribuent à la beauté du site. Au printemps, alors que la vallée se garnit de verdure, la campagne de Taza est particulièrement riante et sa vue produit une très agréable impression.

Les vestiges du passé.

Sous cette rubrique, on comprendra seulement les vestiges antérieurs aux constructions ayant servi de noyau à la ville actuelle, et ceux que leur nature oblige à classer à part ou qu'il n'est pas possible de dater avec une certitude suffisante. Il sera pourtant fait exception pour les remparts, dont certaines parties ont une origine discutable, mais qui, en définitive, doivent fournir des précisions sur les débuts de l'agglomération[1]. Le *bastioun*, quoique faisant corps avec l'enceinte, se rapporte à une époque beaucoup plus récente ; on l'étudiera donc à part, en même temps que les divers monuments de la ville. En résumé, ce chapitre constitue une sorte d'introduction à l'exposé de l'évolution de Taza, depuis sa création jusqu'à nos jours.

Pierres taillées, foyers et faune. — Sur les pentes rocheuses du plateau de Taza, du côté de l'Est, il existe une grotte connue sous le nom de Kifane bel Ghomari. Cette grotte n'a plus sa forme primitive ; elle a subi de nombreuses retouches, par suite des travaux entrepris pour en extraire des terres. A gauche de l'entrée, on voit une représentation du soleil sculptée en saillie sur le rocher. Les fouilles ont mis à jour une salle de stalactites et un boyau garni de colonnettes, qui rendent un son musical quand on

---

1 Le lieutenant CAMPARDOU, assisté dans certains cas du sous-lieutenant ANDRÉ, a entrepris des recherches suivies sur les vestiges anciens de Taza ; il a exposé les résultats de ces recherches dans des notes fort intéressantes qui ont été publiées. Au cours de ce chapitre, j'utilise largement les notes de cet auteur, sans toutefois adopter toutes ses conclusions, dont quelques-unes paraissent contestables et peuvent être discutées.

les touche. La couche superficielle du sol, remaniée autrefois, renfermait des poteries modernes, quelques silex et des débris d'ossements. Dans la couche moyenne, on a découvert des sépultures, avec objets en fer, des poteries mélangées à des silex et à des débris d'ossements. Quant à la couche profonde, elle contenait des pierres foyers, des cendres, des ossements et des silex abondants, mais de rares ossements humains. Des poinçons et des aiguilles en os poli se trouvaient avec les silex taillés. D'après ses constatations, le lieutenant Campardou estime que le remplissage de la grotte paraît s'être effectué au milieu de l'époque paléolithique.

Les silex taillés de la station de Kifane bel Ghomari comprennent des grattoirs, râcloirs, pointes de flèche et coups de poing de facture prénéolithique, moustérienne. Il a été également recueilli, dans la nécropole ancienne de Taza, des silex grossiers de la série berbère et deux haches en pierre polie.

A Kifane bel Ghomari, les foyers, au nombre de six, ont donné des coquilles d'hélix et d'unios. En ce qui concerne les ossements recueillis dans cette grotte, les animaux dont ils proviennent sont les suivants : le chacal, le renard, la hyène, le lion, la panthère, l'ours, le lièvre, le cheval, l'âne, le rhinocéros, le sanglier, le bœuf d'Ibérie, le buffle antique, le mouflon, la chèvre, la gazelle, le bubale, le chameau, etc. Cette faune appartient au pléiostène récent.

Habitations et travaux divers creusés dans le roc. — De nombreuses habitations troglodytes trouent les rochers de l'éperon de Taza, particulièrement au-dessous du quartier juif, jusqu'à la brèche de Bab Djemâa ; elles sont dispersées sur plusieurs étages et leur ensemble a l'apparence d'un village néolithique. Quelques-unes étaient encore occupées en 1914, surtout par des femmes de mœurs légères. Chaque alvéole forme le fond d'une maison, dont la partie extérieure a disparu, mais les dispositifs intérieurs subsistent ; on aperçoit des silos, des niches, des murs de séparation. La station, desservie par d'étroits sentiers, s'étale le long des pentes jusqu'au Saheb El Ma ; elle est très importante et a dû abriter une population assez dense. L'éperon est d'ailleurs couvert de

travaux exécutés dans le roc ; en dehors des maisons, on y remarque des tombeaux, des silos, des fossés. On trouve aussi des excavations plus récentes creusées dans le grès tendre, sous la couche calcaire ; elles ont founi la matière ayant servi à la fabrication des poteries.

Il existe, en outre, un fossé taillé dans le calcaire, le long d'une grande partie de l'enceinte actuelle ; ce fossé paraît beaucoup plus ancien que les plus vieux murs et pourrait être contemporain des travaux reconnus à l'emplacement de l'agglomération troglodyte. Le lieutenant Campardou estime que toutes ces manifestations de l'industrie humaine semblent appartenir à l'époque néolithique, qui aura persisté dans la région jusqu'à l'aube des temps historiques. Partant de là, il juge possible de leur attribuer une origine suffisamment reculée et émet l'hypothèse que Taza, d'abord simple oppidum, sera devenu une importante citadelle, quand les rois berbères furent assez puissants pour tenir tête à Rome.

Il n'est pas certain que l'agglomération en question ait eu à jouer un tel rôle dans l'antiquité. En raison des tendances ataviques des berbères à l'anarchie, il y a lieu de supposer que les états numides ne présentaient pas l'unité que paraissent leur accorder les historiens romains ; les peuplades des régions montagneuses, et c'est le cas de Taza, se maintenaient probablement dans un farouche isolement, comme on le constate encore de nos jours. D'autre part, les procédés néolithiques sont restés très longtemps en usage chez les Berbères ; les Touareg utilisent même actuellement des rouleaux à écraser le grain et des bracelets en pierre polie ; quant aux habitations sous roche, il s'en trouve encore d'analogues à celles des temps antiques dans l'Atlas marocain. S'il est acquis que le village troglodyte de Taza est d'origine berbère, rien ne prouve qu'il a atteint son complet développement à l'époque romaine. La seule chose sûre, c'est qu'il est antérieur au début de l'islamisation du pays, soit à l'an 800 ; il a sans doute conservé sa physionomie et sa population dans les premiers temps de cette période. Les traditions locales attribuent sa construction aux Miknassa.

Les anciennes sépultures. — Les cavités à usage

funéraire forment une vaste nécropole, qui s'étend sur tout le plateau de Taza et à ses abords ; elle semble recouvrir une superficie d'environ 120 hectares. Il est difficile de trouver la moindre surface de rocher inutilisée ; les tombeaux sont creusés sur des gradins d'une hauteur moyenne de trois mètres et de largeur variable, que relient de loin en loin des sentiers taillés dans le roc. Les travaux les mieux conservés sont du côté de l'Est, du Kifane bel Ghomari à Bab Djemâa Tahtid ; vers le quartier juif, on en distingue des traces. Il y a des rochers travaillés jusqu'à l'oued Taza et des tombeaux à plus de 250 mètres au sud des murailles ; on en rencontre même à l'intérieur de la ville, dans les espaces vides de constructions.

Les sépultures étudiées par le lieutenant Campardou comportent un certain nombre de types. Les *tombes plates* et les *tombes plates à dossier*, sans orientation particulière, sont souvent placées perpendiculairement à la ligne de plus grande pente. Leur profondeur varie de 0 m. 20 à 1 m. 50 et les autres dimensions sont adaptées aux circonstances ; le fond est à peu près horizontal. Les tombes à dossier se différencient des autres par un côté plus élevé, généralement à la tête et taillé en forme de conque. La fermeture était la plupart du temps assurée à l'aide d'un lit de pierres au lieu de dalles. Les débris métalliques trouvés dans toutes ces tombes montrent que l'inhumation s'y faisait dans des cercueils en bois. Les tombes à dossier sont parfois groupées de manière à constituer des sortes de *cases sépulcrales*. On remarque également des alvéoles, pour sépultures à inhumation, creusées dans la paroi verticale des gradins ; leur faible profondeur porte à croire qu'on les utilisait pour des cercueils d'enfants. De véritables *chambres sépulcrales*, établies dans des conditions identiques, ont une hauteur de 1 m. 30 à 2 mètres et une base de 4 à 10 mètres carrés, avec une entrée de dimensions plus faibles que celles de la galerie ; elles renferment des tombes plates. On constate de plus dans la nécropole la présence de *puits* et de *silos*, qui paraissent avoir été employés, au moins partiellement, comme sépultures, car des chambres sépulcrales communiquent avec des silos.

Beaucoup de ces tombes ont été violées ; celles qui

sont intactes contiennent un squelette. Les crânes examinés se rapportent à la race berbero-phénicienne. Outre les garnitures des cercueils, le mobilier comprend quelquefois des objets en bronze ou en fer. Les tombes du Kifane bel Ghomari semblent appartenir à la même époque. Quelques grottes naturelles, plus ou moins aménagées, ont en effet servi de *grottes sépulcrales* et le mobilier des tombes qui s'y trouvent est analogue à celui des tombes plates. Il existe d'ailleurs un signe solaire à côté d'une case sépulcrale ; il est en partie gravé, en partie sculpté, au lieu d'être complètement sculpté comme au Kifane bel Ghomari.

La construction des sépultures de la nécropole représente un gros travail, qui est l'œuvre d'un certain nombre de générations successives. Il ne s'ensuit pas nécessairement que la population fixée à cette époque, partie dans les habitations sous roche, partie aux alentours dans des masures légères qui auront disparu, ait eu une densité exceptionnelle. La continuité des différentes parties de la nécropole n'est pas démontrée et ce cimetière a pu être utilisé, pour des motifs religieux ou de sécurité, par les habitants de toute la région avoisinante. Il semble donc qu'il faille s'en tenir à la constatation de l'existence en ce point, à l'avénement de l'Islam, d'une agglomération indigène dont l'importance relative ne saurait être fixée.

Cette agglomération était composée de Berbères, quoique le mode d'inhumation observé dans la nécropole ne soit pas celui usité de façon courante par les peuplades appartenant à cette race. Les Berbères ont en effet subi des influences phéniciennes, juives et même chrétiennes ; les historiens rapportent, notamment, que les Riata partiquaient le judaïsme et le cercueil est encore utilisé dans l'Afrique du Nord, dans des cas particuliers. La nécropole de Taza n'est pas spécialement juive, ainsi que l'a écrit M. Nahum Slouschz, puisque le cercle solaire est d'origine lybo-phénicienne et n'a rien à voir avec le judaïsme. Cet auteur fait dire à un rabbin qui l'a renseigné : « Nous regrettons surtout d'avoir été forcés d'abandonner les tombeaux de nos saints ancêtres. N'est-ce pas dans ces grottes que nous avions l'habitude d'implorer la grâce divine en cas de malheurs publics. »

Or, il résulte d'informations recueillies auprès de vieillards de la colonie juive exilée de Taza, qu'il s'agirait seulement d'une demi-douzaine de grottes minuscules situées au pied ouest de l'escarpement du Mellah, et où seraient enterrés quelques rabbins.

Monnaies et documents divers. — Les seuls documents romains trouvés à Taza consistent en une pièce de monnaie de bronze et une médaille. Cette dernière, recueillie dans une sépulture mise à jour en 1916 au camp Girardot, est à l'effigie de l'empereur Tibère. La pièce de monnaie appartient à l'époque du Bas Empire ; elle porte une tête laurée avec l'exergue : « Constantinus » et provient d'une tombe située près de Bab el Guebour. Ces deux documents n'ont aucune signification au point de vue de l'occupation romaine ou du passage des Romains dans le pays. Dans toute la région comprise entre Taza et la frontière algérienne, on n'a pas, jusqu'ici, découvert le moindre vestige de construction attribuable aux anciens maîtres du monde ; la question reste donc toujours réservée. Le pont franchissant l'oued Taza, à l'ouest de la ville, a été donné par M. de La Martinière comme ayant une origine romaine. Ce pont est en dos d'âne, avec une ouverture en plein cintre établie à l'aide de briques et a des parapets en pisé ; il est du modèle de tous ceux construits aux XVIe et XVIIe siècles par la main d'œuvre marocaine.

Les tombeaux de Taza ont fourni quelques débris d'objets en bronze, en particulier un petit couteau et une garniture d'étui ou de fourreau à décors géométriques. On y a ramassé également des objets de fer complètement oxydés, comprenant un anneau méplat, un ciseau à douille, de petits anneaux et des clous, appliques, plaques d'angles et charnières ayant servi à l'assemblage des cercueils ; des objets de verre ; des grains de collier et fragments de bracelets ; un balsamaire d'une facture comparable à ceux de l'époque romaine ; deux objets en os tourné portant des figures géométriques.

Dans la nécropole, il a été recueilli en outre, de nombreuses monnaies arabes dans les couches superficielles. Un trésor important de pièces d'or au nom du sultan Almohade Abd el Moumen (1130-1163),

trouvé à Rous er Rahi en mai 1914, a malheureusement été dispersé.

Poteries. — L'industrie de la poterie a été très développée à Taza. Le sol de Saheb el Ma, Bab er Rih et Kifane el Ghomari est semé de trous et de galeries, où l'on exploitait le sable calcaire employé comme matière dégraissante. Les fours étaient creusés, pour la plupart, dans les talus des excavations de la partie sud-ouest de la ville. Il existe dans les fours et dans les silos voisins des résidus d'une fabrication importante, qui a probablement duré jusqu'à une époque relativement récente, quoiqu'on en ait perdu le souvenir.

Les recherches du lieutenant Campardou, tant dans les fours et les silos que dans la nécropole, ont mis à jour de nombreux débris et quelques pièces entières. En général, les poteries sont faites d'une pâte bien cuite, de couleur ocre légèrement grisâtre ; le travail est soigné et témoigne d'une certaine habileté de l'ouvrier. Des pièces à facies très archaïque proviennent des couches profondes du sol.

Les modèles sont variés. Il y a des *vases* de toutes les formes, depuis l'amphore jusqu'au bol, en passant par le vase à anses à col évasé. Les uns sont décorés de traits géométriques ou d'empreintes sigillées ; d'autres ont sur les anses des baguettes longitudinales. Les *œnochaës* paraissent être plutôt des burettes à huile que des vases à vin. Les *lampes à huile* sont de deux types. Dans le premier, on a rabattu les bords amincis de la cuvette, de manière à former un bec ; une anse complète la lampe. Le second type, bien plus fréquent, comprend des lampes rondes ayant de la ressemblance avec les lampes romaines ; quelques-unes ont un bouton central, qui leur donne parfois l'aspect de brûle-parfums, lorsqu'il est ajouré et ornementé. Dans la série des *balsamaires*, on a recueilli un exemplaire complet de fiole à parfums, de même facture que les lampes à huile. On trouve aussi des *plats* profonds ou coniques ; quelques-uns sont émaillés à l'intérieur.

Toutes ces poteries ont été produites sur place par les Berbères. Des specimens sont probablement assez anciens, mais la période qui a donné le plus grand nombre de pièces fines doit sans doute correspondre

à l'époque almohade, car c'est à cette époque que l'art des Berbères du Maroc a atteint son apogée. A la fin du règne des Merinides, cet art a commencé à décliner et l'on peut admettre que la décadence s'est étendue à toutes les branches, y compris la poterie.

Les anciens remparts. — La protection de l'éperon de Taza, déjà naturellement fort, est complétée par des remparts, qui enclosent un terrain d'une cinquantaine d'hectares. L'enceinte a une longueur de 2.850 mètres ; elle est double du côté du plateau, où elle est couverte par un fossé creusé dans le rocher. Le tracé de cette enceinte épouse les formes du terrain. Le flanquement est assuré le plus souvent à l'aide de tours barlongues faisant saillie sur les courtines, sauf à la pointe Sud-Ouest où se trouve une tour ronde, dite Bordj El Melouloub et que les Européens appellent tour sarrasine ; on voit pourtant quelques brisures du tracé qui contribuent au flanquement, notamment dans la partie Sud, sur le plateau. Les remparts sont très dégradés et percés de nombreuses brèches. Des défenses accessoires, plus ou moins bien conservées, rènforcent cette organisation. Il y a d'abord une barbacane à Bab er Rih, et une deuxième à Bab Djemâa, qui relie les deux portes de ce nom, celle du haut et celle du bas. On trouve ensuite, en dessous du Mellah, une muraille avancée qui forme redan entre les barbacanes de Bab er Rih et de Bab Djemâa, puis un mur secondaire de même genre reliant la barbacane de Bab Djemâa au Bastioun, placé à l'angle sud-est de l'enceinte. Il reste enfin à mentionner une muraille constituant une avancée du corps de place vers l'Est ; elle est en grande partie ruinée, mais on en retrouve des traces dans la plaine, au milieu des jardins. Tel est l'état actuel des remparts ; construits partie en pierre, partie en pisé, ils ne sont pas homogènes et appartiennent à des époques différentes.

Le rempart en maçonnerie de pierre est le plus ancien ; cela résulte nettement de sa position par rapport aux murs en pisé. Le mode de construction ne permet pas de l'attribuer aux Romains ; cette constatation reste néanmoins normale, étant donné ce que l'on connaît au sujet de l'évolution de la fortification berbère au Maroc. La muraille est en pierres

taillées de moyen appareil, disposées par assises régulières de o m. 30 de hauteur et dans un alignement parfait. Le mortier appliqué sur les joints déborde largement ; il est ornementé à l'aide de dessins tracés à la pointe, qui représentent des sortes de palmes. L'épaisseur du mur est de 1 m. 80 et les fondations paraissent reposer sur le rocher ; dans les parties intactes, la hauteur est d'environ 4 mètres, du côté de la ville, et de 8 à 10 mètres vers l'extérieur, suivant la déclivité des bords du plateau. Les traces de cette enceinte apparaissent en plusieurs points de la périphérie. Entre Bab er Rih et Bordj el Melouloub, elle est presque dans l'état primitif. La tour, qui porte ce dernier nom, a la forme d'un rectangle irrégulier de 1 m. 20 sur o m. 90 à l'intérieur et, vers l'extérieur, elle est semi-circulaire ; la maçonnerie du pied est la même oue celle de la muraille en pierres de moyen appareil, mais la partie supérieure est plus récente. Deux bastions carrés, voisins de Bab er Rih, montrent encore des bases analogues. Les autres vestiges de ce rempart sont : les restes d'une échauguette vers Bab er Rih et deux pans de mur à l'intérieur de la Kasba, à peu de distance du Bastioun. Le minaret de la grande mosquée paraît contemporain du rempart de pierre. Il y a également dans le mur avancé, près de Bab Djemâa Foukia, une tour entièrement construite en moyen appareil, qui pourrait appartenir à la même époque ; une partie de Bab Djemâa Foukia semble se trouver aussi dans ce cas. Le rempart primitif n'a pu disparaître que par un démantèlement systématique ; on ignore ce que sont devenus les matériaux, dont on ne retrouve qu'une faible partie dans les constructions de la ville.

Les murailles en pisé sont du modèle habituel ; leur hauteur est de quatre à cinq mètres et l'épaisseur de plus d'un mètre. Le pisé, ou *tabia*, est fait avec du tuf mélangé à une certaine proportion de chaux ; sa dureté est assez grande, sans pourtant atteindre celle de la pierre comme on le constate quelquefois. Les murs sont généralement de couleur gris foncé, mais il existe aussi des parties de couleur fauve, en particulier au sud-ouest de la ville.

Par un rapprochement entre les données historiques et le mode de construction des remparts, il est

possible de déterminer l'origine de ceux-ci avec une approximation suffisante. Le lieutenant Campardou, qui attribue la muraille de pierre à l'époque romano-berbère, paraît admettre qu'elle a été bâtie antérieurement à l'apparition de l'Islam ; quoique plausible, cette hypothèse semble peu probable. On est bien en présence d'une œuvre incontestablement berbère, cela ressort des caractères généraux et de certains détails d'exécution, mais les documents fournis par les historiens ne permettent pas de lui assigner une date aussi reculée. Avant d'employer le *tabia* d'une manière courante, les Berbères ont élevé parfois des fortifications en pierres de moyen appareil, même quand ils ne disposaient pas sur place de matériaux provenant de ruines romaines ou byzantines. La première enceinte de Taza, adaptée aux formes du terrain, est d'ailleurs établie dans des conditions qui rappellent le tracé berbère primitif. D'autre part, les sortes de palmes, dessinées sur le mortier des joints, se rencontrent fréquemment dans les monuments berbères.

Tous les historiens musulmans s'accordent à dire qu'à l'emplacement de Taza il y eut d'abord un Ribat ; d'après Ibn Kaldoun ce Ribat, sorte de forteresse frontière occupée par les volontaires de la foi, a été fondé par les Miknassa du Nord. De la comparaison de différents passages du texte de cet auteur, on déduit l'époque probable de cette fondation ; elle doit dater du règne d'Idriss Ier (788-803) qui imposa l'islamisme aux Riata et autres tribus berbères de la région de Taza. L'auteur du Kitab el Istibçar prétend que la muraille de pierre du Ribat a été construite en 1172. Il fait évidemment erreur, puisque le Ribat a été créé avant l'arrivée au pouvoir des Almohades ; on admet en outre que la ville, accolée au Ribat, est l'œuvre d'Abd El Moumen, le premier souverain de cette dynastie, or il n'était plus sur le trône en 1172. Ce témoignage montre néanmoins que l'enceinte du Ribat était en pierre et qu'on l'a utilisée, au moins en partie, pour protéger la ville. De ce qui précède, on peut logiquement conclure, que l'enceinte en pierres de moyen appareil est un travail berbère de la fin du VIIIe siècle ou du début du IXe ; il en est probablement de même du minaret de la grande mosquée.

Suivant les auteurs, la création de la ville de Taza par Abd El Moumen date de l'année 1135 ; il la fortifia d'une enceinte de murailles. Le sultan Almohade dut faire réparer et compléter l'ancien rempart, en ajoutant des murs en pisé dont l'usage devenait très répandu. Un siècle plus tard, vers 1249, le mérinide Abou Yahia, s'empara de Taza après quatre mois de siège et fit remettre les fortifications en état. Il est à présumer qu'elles reçurent un grand développement durant la période mérinide, qui fut pour Taza une ère de prospérité. Cette conclusion, tirée de l'histoire, est d'accord avec les traditions locales, qui attribuent les murailles de tabia, tantôt à Abd El Moumen, tantôt aux Beni Merine.

La ville à travers les âges.

Le Ribat de Taza, qui a servi de noyau à la ville du moyen âge, ne devait comprendre, en fait de constructions, que l'enceinte en pierres de moyen appareil et une mosquée, dont le minaret de Djemâa el Kebir serait le seul vestige. Les pieux guerriers, chargés de défendre les frontières de la terre d'Islam, vivaient sans doute dans de pauvres cabanes réparties sans ordre à l'intérieur des murs ; ils avaient comme voisins les habitants du village troglodyte creusé dans les pentes du plateau.

Après la prise de possession par l'Almohade Abd El Moumen, le Ribat devient une ville, qui prend le nom de Ribat-Taza ; l'enceinte est faite avec les parties utilisables de l'ancien rempart et de nouvelles murailles en pisé. On trouve dans le Kitab El Istibçar, une description curieuse de la ville dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Elle est établie au milieu de grandes montagnes d'accès difficile ; les figuiers, la vigne, les arbres fruitiers de toute espèce et le noyer y abondent. Les habitants sont des berbères Riata. C'est « une grande ville, située sur le flanc d'une montagne, et qui domine des plaines traversées par des ruisseaux d'eau douce ; elle est protégée par un rempart considérable de pierres jointes au mortier, et la durée en est assurée ». Ribat-Taza, qui se trouve sur la route menant d'Occident en Orient, est aussi appelé Miknassa de Taza. A un mille plus bas que le Ribat, il y a un grand lac que l'on dit

avoir une communication souterraine avec la mer ; certains jours, l'eau prend une teinte rouge comme du sang et on y voit quelquefois un animal marin. L'auteur donne très sérieusement cette légende.

Malgré les luttes des dynasties qui se disputent la suprématie, la ville se développe au cours des siècles suivants ; il n'est bientôt plus question du Ribat. Le merinide Abou Yahia se rend maître de Taza vers 1249 et commence à embellir cette résidence ; ses successeurs continuent son œuvre. Djemâa el Kebir, la grande mosquée ,à laquelle ont déjà travaillé les Almohades, est agrandie ou restaurée ; on termine les travaux en 1294. En 1297, on entreprend la construction d'un palais, contre le rempart et à proximité de Djemâa el Kebir ; vers 1383, l'abdelouadite de Tlemcen, Abou Hammou, saccage ce palais.

D'après Léon l'Africain, dont le récit se rapporte à la première moitié du XVI[e] siècle, Taza est une cité non moins noble que forte ; elle compte environ 5.000 feux. Les maisons sont pauvrement bâties, sauf « les palais des nobles, temples et collèges qui sont d'assez belle montre et bien édifiés ». Un petit fleuve descendant de l'Atlas traverse la ville « entrant par le temple majeur » ; quand les montagnards sont en lutte avec les citadins, ils en détournent le cours, ce qui gêne beaucoup ces derniers, car l'eau des citernes est moins bonne. « Cette cité est la tierce en civilité, honneur et dignité, et il y a un temple qui surpasse en grandeur celui de Fez, avec trois étuves et hôtelleries et sont disposées comme celles de Fez ». Il y a quelques lettrés, des habitants courageux, très libéraux en comparaison de ceux de Fez ; ils sont riches, car leurs terres rapportent souvent trente pour un. Le quartier juif comprend environ 50 maisons. Autour de la ville, on voit de grandes vallées, avec de belles rivières et de beaux jardins produisant beaucoup de fruits savoureux. Il y a aussi un beau vignoble, donnant des raisins blancs, rouges et noirs, dont les juifs font un excellent vin très estimé. Le gouverneur, qui est généralement le second fils du roi de Fez, habite une grande forteresse. Le séjour de la ville est très agréable, en raison de son climat tempéré ; en hiver, les rues sont malheureusement pleines de boue. Les gens du Tafilalet viennent cha-

que année apporter des dattes, pour se munir de grains que les habitants leur vendent un bon prix.

Marmol qui écrivait à la fin du XVIe siècle, a copié en partie Léon l'Africain. Cet auteur rapporte que Taza est ceint de bonnes murailles garnies de tours et que les écoles et les mosquées sont en pierre de taille. Suivant Marmol, les rues et les places « sont rangées comme dans Fez, et il y a au milieu une mosquée plus grande que l'autre, avec trois collèges... Il y a une juiverie composée de plus de cinq cents maisons, et près d'elle une belle forteresse où est le palais du prince », qui entretient une garnison pour protéger la ville contre les voisins et contre les Turcs.

Au début du XVIIe siècle, la ville dut avoir à souffrir d'un violent tremblement de terre, qui fit de nombreuses victimes à Fez, dans la journée du samedi 11 mai 1624. L'auteur du Nacha al-Mathâni rapporte que peu de maisons de Fez échappèrent à la catastrophe et que le séisme fut également ressenti à Taza.

Taza a été visité en 1666 par le négociant marseillais Roland Fréjus. La ville était alors en décadence, car elle lui parut bien réduite par rapport à ses dimensions premières. Il ne nous apprend rien de particulier au sujet de l'agglomération, mais dit être monté sur les murailles, où l'on pouvait circuler à quatre de front. Il parle aussi d'une place d'environ 200 mètres creusée en terre et toute voutée, qui avait trois ou quatre entrées et servait de retraite aux indigènes. Comme il résulte de sa description que cette place se trouvait à l'intérieur de l'enceinte, il s'agit sans doute des excavations de Saheb el Ma, ou de pauvres gens auraient élu domicile. Ce voyageur observe que l'on prenait de nombreuses aloses dans la rivière coulant au pied de la ville ; les pêcheurs les apportaient au marché sur des ânes. Or les aloses ne remontent pas l'Innaouen ; celles qu'il a vues provenaient certainement de la Moulouya.

Dans le courant du XVIIIe siècle, la partie existante de la localité est maintenue en bon état par les souverains de Fez, qui sont encore assez forts pour empêcher l'anarchie de prendre un développement exagéré dans la région. Vers 1764, le sultan Mouley Mohammed ben Abdallah fait bâtir une medersa ; il

entreprend également la construction ou l'agrandissement d'une mosquée.

Suivant Ali Bey el Abbassi, pseudonyme d'un espagnol du nom de Domingo Badia y Leblich, qui traversa Taza en 1805, la ville était encore florissante à cette époque. Il en fait une description enthousiaste que l'on peut résumer comme suit. Taza est bâti sur un rocher, au pied de montagnes élevées, dans une situation très pittoresque ; c'est la plus jolie ville du Maroc et la seule où l'on ne voit point de ruines. La tour de la mosquée s'élance comme un obélisque audessus des vieilles murailles. Le rocher est escarpé en certains endroits et couvert ailleurs de beaux vergers; des jardins entourent sa base. Des ruisseaux en cascade, un pont à demi ruiné ajoutent à l'intérêt du tableau ; une multitude d'oiseaux font de cette ville un lieu ravissant. Les rues sont belles et les maisons en bon état et peintes. La mosquée principale est grande et bien construite. Il y a un grand nombre de boutiques et des marchés parfaitement approvisionnés. L'air est pur, les vivres sont bons, abondants et pas chers, les habitants paraissent gens d'esprit, en sorte qu'Ali Bey déclare préférer Taza à toutes les autres villes du Maroc, même à Fez et à Merrakech. Graberg de Hemsô confirme d'ailleurs l'importance commerciale de Taza au commencement du XIXe siècle ; il rapporte que cette ville entretenait à l'époque des relations très actives avec Fez et Tlemcen.

La prospérité de Taza se maintient à peu près jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle, mais l'insécurité, qui va en croissant, ne tardera pas à paralyser complètement les affaires. D'après l'Allemand Gerard Rohlfs, qui constate lui aussi l'agrément du site, en 1862, la ville n'a guère plus de 5.000 habitants dont 800 israélites. Les maisons sont dans un état qui témoigne du bien-être des habitants ; le voisinage des montagnards indépendants oblige pourtant ceux-ci à s'enfermer dans les murs, sous la protection d'une garnison permanente de 500 mokhazenis occupant la Kasba. Cette métropole commerciale entre Tlemcen et Fez n'a que des rapports précaires avec l'extérieur ; la contrée est si peu sûre que chaque caravane doit être escortée par un parti de mokhazenis.

Deux décades se sont à peine écoulées, que la ville

se trouve dans un état lamentable. Le grand explorateur français du Maroc, le vicomte de Foucauld, brosse un tableau sombre de la situation en 1883. « Taza paraît avoir 3 à 4.000 habitants, dont 200 juifs fort à l'étroit dans un très petit mellah ». On voit deux ou trois fondoucks spacieux et bien installés, mais vides et tombant en ruines. Les maisons sont moitié en pierres, moitié en briques ; la plupart possèdent des citernes dont l'eau est bonne et fraîche, mais insuffisante pour les besoins et « on va puiser ce qui manque au torrent ». Cette ville est en fait au pouvoir des Riata, bien que le Sultan y entretienne un caïd et une centaine de mokhazenis ; même à l'intérieur des murailles, l'autorité du caïd est nulle. Les Riata traitent Taza en pays conquis, prennent ce qui leur plaît et tuent ceux qui résistent ; ils tiennent un continuel blocus et un *zettat*[1] est nécessaire pour aller remplir les cruches à l'oued Taza. Ces montagnards se réservent le monople du transport de l'eau contre rétribution. On les rencontre circulant en armes dans les rues et molestant les habitants qu'ils terrorisent ; c'est le pillage en règle. On se croirait toute l'année dans une ville conquise, au moment qui suit l'assaut. Les Riata se sont appropriés tous les beaux jardins. Le commerce est nul et les prix sont doubles de ceux de Fez.

Les derniers voyageurs ayant vu Taza avant l'occupation sont Gabriel Delbrel et le marquis de Segonzac, le premier en 1899 et le second en 1901. A ce moment, la déchéance s'est encore accentuée et la ville a perdu beaucoup de son importance. La population compte environ 2.000 âmes, dont un certain nombre de commerçants et quelques juifs. L'enceinte n'est plus très forte et la garde en est confiée à 300 réguliers chérifiens. Il reste peu d'édifices en bon état ; le mellah est à la veille d'être dévasté par les troupes du Makhzen, puis par les hordes du Rogui Bou Hemara. Les Beni bou Guitoun, fraction des Riata, assiègent toujours Taza et poursuivent leurs rapines : il y a partout des ruines dans cette ville morte.

1 Le zettat est un protecteur rétribué, pris dans la tribu qui est maîtresse du pays.

La ville actuelle.

Vue d'ensemble. — Pour le voyageur arrivant de l'Est, Taza apparaît à distance comme une vaste cité, qui s'accroche aux pentes sauvages du massif des Riata et surplombe la vallée. La ligne sombre des remparts, au-dessus desquels pointent les minarets, s'allonge droite et rigide ; elle barre d'un trait le flanc de la montagne. Aux approches de la ville, les détails se précisent ; l'éperon qui la supporte se dessine peu à peu. Des vergers touffus encadrent la base de cet éperon ; leur claire verdure met en valeur les hautes murailles, qui couronnent le sommet des rochers. Ce coin de terre est pittoresque et, lorsque la lumière est favorable, de vigoureuses oppositions accentuent la beauté du décor.

Quand on vient de l'Ouest, Taza ne se présente pas sous le même aspect ; il ne se dévoile d'ailleurs qu'au dernier moment. Après avoir franchi les contreforts du Mimouna, on se trouve brusquement en vue du rempart ; celui-ci borde la partie supérieure d'une véritable falaise, dont les assises émergent de la forêt d'oliviers. Du fond de la vallée, la masse imposante de l'enceinte se découpe violemment sur le ciel ; elle donne l'illusion d'un puissant château-fort féodal, qui aurait comme tour de guet le minaret de la grande mosquée, le seul apparent dans cette direction. L'effet produit n'est pas étonnant, car on aborde la ville par le côté le plus abrupt. Pour y pénétrer par Bab er Rih, il faut suivre un sentier de chèvres[1], qui zigzague à travers d'énormes éboulis, où les cavaliers sont parfois complètement cachés. Le chemin de Bab Djemâa Foukia est moins difficile, quoique assez mauvais lui aussi.

Dès qu'on franchit les portes de Taza, l'enthousiasme tombe aussitôt. Le délabrement des murailles fait une fâcheuse impression ; elles sont couvertes de lézardes et coupées par des brêches, signes manifestes d'un défaut d'entretien prolongé. Mais à l'intérieur c'est encore plus navrant ; la plupart des maisons sont dans un état pitoyable ; il y a des ruines nombreuses,

1 Ce sentier a été amélioré depuis 1914.

des tas de gravats, et le quartier juif est aux trois quarts démoli. En montant sur le bastioun, d'où le regard embrasse toute la ville, on se rend encore mieux compte du degré d'abandon dans lequel elle se trouve ; les minarets projettent leur ombre sur des terrasses lépreuses, qui ne témoignent pas en faveur de la propreté des logis. Les larges espaces vides, visibles en dedans de l'enceinte, montrent que Taza est bien déchu de sa splendeur d'autrefois. Les constructions s'étendent le long de la partie nord-est du rempart et à l'ouest de la Kasba ; la bande de terrain qu'elles occupent a une superficie d'environ 15 hectares. L'esplanade que l'on aperçoit au sud de la ville est couverte de tombeaux ; les habitants l'utilisent encore de nos jours comme cimetière.

Les portes. — Les différentes parties de l'enceinte sont percées de dix portes : deux dans les murs secondaires de l'Est, cinq dans le rempart principal, et trois à la périphérie de l'agglomération.

Les deux portes des murs secondaires sont :

Bab Miâara, au milieu du mur du Nord, vers le pied des pentes.

Bab Djemâa Tahtia, établie dans des conditions analogues, à la pointe d'un saillant du mur du Sud. Elle est en partie ruinée ; l'arc est en forme de fer à cheval.

Sur le rempart principal on rencontre les portes suivantes :

Dans la partie Nord de la face Est, *Bab el Mellah*, qui n'est qu'une simple poterne, donnant un accès direct au quartier juif, sans traverser les quartiers musulmans.

Au centre de la face Est, *Bab Djemâa Foukia*, qui se trouve dans un rentrant. La construction est en pierres taillées disposées en assises régulières alternant avec des assises de briques ; le passage coudé est vouté en plein cintre. Cette partie ancienne peut être contemporaine du rempart du Ribat ; elle a été remaniée par la suite. L'ouverture intérieure est actuellement masquée par un porche à arc en fer à cheval ; l'ouverture extérieure a été aussi légèrement modifiée. Un escalier conduit à la terrasse garnie de machicoulis.

Vers l'extrémité nord de la face Ouest, *Bab er Rih*, la porte du vent. Elle paraît bâtie en moellons et briques, sur un plan à peu près carré ; la voûte est en plein cintre. Sur la plateforme du sommet il y a un parapet muni de créneaux verticaux donnant deux étages de feux.

Dans la partie est de la face Sud, à peu de distance du Bastioun, *Bab el Quebour*, la porte des tombeaux. Le passage est droit ; l'arc de l'ouverture est en fer à cheval.

Au centre de la face Sud, *Bab Titi*. Elle est à entrée coudée ; les ouvertures en plein cintre sont assez basses.

Les trois portes pratiquées à la périphérie de l'agglomération sont :

Bab Zitouna, au milieu de la lisière Ouest ; elle donne accès dans les jardins situés sur le plateau de la ville.

Bab Sidi Mosbah, à la pointe Sud-Ouest ; c'est un simple petit passage vouté, placé sur le chemin qui mène à Bab Titi, au travers des oliviers plantés dans les intervalles compris entre les anciennes murailles.

Bab Chaoui, dans la partie sud de la lisière Est ; c'est également un passage voûté conduisant à la Kasba.

Sauf sur la lisière Ouest, l'agglomération n'est d'ailleurs pas fermée ; plusieurs rues débouchent vers les remparts.

L'intérieur de la ville. — La surface bâtie forme un rectangle allongé de direction Nord-Nord-Ouest—Sud-Sud-Est, avec un étranglement au centre. Les habitants divisent parfois l'agglomération en deux parties : le côté de Djamâa el Kebir et celui du Dar el Makhzen. Cette division ne paraît pas tout à fait exacte ; on peut considérer qu'il existe en réalité trois quartiers musulmans bien distincts et un quartier juif.

Le *quartier de Djamâa el Kebir* est situé à la pointe nord de la ville ; la rue dite Derb Sidi Azouz le limite vers le Sud. C'est dans ce coin que l'on rencontre le plus de ruines et le moins de mouvement. Les rues transversales sont, du Nord au Sud : Zekak Dar Sol-

tane, Ras El Msid et Derb el Hadjoui. Ces deux dernières sont reliées par les rues dites Zekak ben Abdeldjebar et Derb Acherkine. Entre Derb el Hadjoui et Derb Sidi Azouz, il y a en outre les trois rues longitudinales suivantes : Zekak Lekhboud, Zekak el Kettanine et Derb Mouley Abdesselam.

Le *quartier commerçant*, qui se trouve au centre, est compris entre Derb Sidi Azouz et le Fondouk el Kâa ; cette partie de la ville est toujours très animée. Les rues transversales de Derb Zitouna, Zekak Moukhef, Djebab Dia et Attarine el Kebira, qui se trouvent presque toutes sur le même alignement, partagent ce quartier vers le milieu. La rue de Quoubet es Souk, tracée dans le grand axe de l'étranglement, est la seule existante au nord de cette coupure ; c'est la rue la plus fréquentée de la ville. Dans la partie Sud, il y a par contre quatre rues longitudinales qui sont : Zekak el Ouali, Zekak Zaouïa, Zekak Sidi Ali Derrar et Zekak Mimoun.

Le *quartier du Dar el Makhzen*, occupé en partie par les bâtiments de l'État, forme la pointe sud de l'agglomération ; c'est un quartier calme et d'aspect sévère. Les prolongements de Zekak El Ouali, Zekak Zaouïa, Zekak Sidi Ali Derrar et Zekak Mimoun y aboutissent à la rue transversale dite Zekak el Berchine, laquelle relie Bab Chaoui à Bab Sidi Mosbah. Au sud de Zekak el Berchine et à l'est de Djemâa El Makhzen, on trouve les deux petites rues longitudinales dénommées Derb Guenana et Zekak Bab Cheria.

Le quartier juif ou *mellah* est construit sur une bande de terrain excessivement étroite, à la lisière est du quartier de Djemâa el Kebir, le long du rempart. En 1901, c'était le quartier le plus propre et le mieux conservé de la ville. Il comprend une trentaine de maisons, prenant jour sur la vallée, et dans chacune desquelles plusieurs familles vivaient dans une complète promiscuité. Ces maisons ont été en grande partie démolies et sont inhabitables. Le cimetière juif est au pied du mellah, en dehors des murs.

Les rues de Taza, en général assez droites, sont de faible largeur et fort irrégulières ; il y a de nombreuses maisons en saillie. Les immeubles ne possédant pas d'autres ouvertures extérieures que les portes

d'entrée, les voies courent entre des murs nus et sales, qui les rendent monotones. Il faut faire exception pour le quartier des marchés, où les boutiques mettent beaucoup de vie pendant les heures d'ouverture. L'endroit le plus curieux est la partie de Quoubet es Souk et de Zekak Sidi Ali Derrar, qui constitue ce que l'on appelle le *Souk ;* ce dernier est nettement délimité par deux portes établies en travers de la rue, l'une à ouverture en plein cintre au droit du mausolée de Sidi Ali Derrar, l'autre à ouverture pointue au voisinage de Djemâa es Souk. Une rigole placée au milieu de la chaussée sert à l'écoulement des eaux. Dans le *Souk*, Zekak Sidi Ali Derrar s'élargit et porte une couverture légère en branchages, destinée à tamiser la lumière qui tombe sur les étalages des marchands ; du côté ouest de la rue, il y a une galerie à arcades rectangulaires, sous laquelle stationnent les acheteurs. En certains points de la ville, on voit des passages couverts ; ils sont le plus souvent à plafond en bois et dus à la présence de constructions au-dessus des rues, sauf pourtant à Zekak ben Abdeldjebar, près de la grande mosquée. Ce dernier passage est formé par deux arcades en plein cintre supportant une toiture de tuiles à deux pans, qui prennent appui sur les murs voisins. Il en existe un second, dans la même rue, mais d'un modèle différent ; c'est un long couloir en plein cintre passant sous un grand bâtiment, qu'une terrasse prolonge vers le Sud. L'ouverture percée dans l'avancée produite par cette terrasse est en fer à cheval et construite en briques. A l'intérieur de l'agglomération, il n'y a pas d'autre place que celle du Souk Ettouat, où se tient le marché aux grains ; elle est en partie ombragée par un vieil olivier au tronc noueux, d'un effet très décoratif.

La citerne la plus remarquable de Taza est celle connue sous le nom de Bir Djeboub (le puits de la citerne) ; elle se trouve dans le Zekak Sidi Ali Derrar, presque en face de la Medersa et à peu de distance du Dar el Makhzen. Cette grande fosse cimentée, entourée de murs élevés, n'est d'ailleurs pas en réalité une citerne ; c'est un réservoir qu'alimentait autrefois le canal amenant en ville les eaux de la montagne. Ce réservoir n'est couvert qu'à l'un des angles, à côté de l'ouverture pratiquée dans la muraille donnant sur

la rue ; un regard permet le puisage de l'eau comme dans un puits ordinaire.

A l'époque de sa splendeur, la ville paraît avoir été dotée d'un réseau d'égouts. Dans le Zekak Lekloua, on voit encore des traces d'un ancien conduit souterrain, dont la maçonnerie émerge au-dessus du sol de la chaussée ; la voûte, construite en briques, est crevée en maints endroits. Cela peut être un vestige d'égout, aussi bien qu'un canal d'adduction d'eau ; on attribue ce travail au Sultan Mouley Ismaïl (1672-1727).

La *Kasba*, située au sud-est de l'agglomération, entre le quartier du Dar el Makhzen et le *Bastioun*, ne comporte pas de constructions. C'est un réseau de hautes murailles entourant de vastes cours, dans lesquelles devait camper la garnison.

L'occupation de Taza, qui met fin à l'insécurité, favorisera la renaissance de cette ville. Il est à prévoir que les ruines seront en partie réparées et que les juifs réintégreront peu à peu le mellah. Les baraquements installés pour abriter les troupes sont sans doute appelés à disparaître, puisque l'on a établi un camp dans la vallée, à la lisière des jardins ; c'est le camp Girardot. La gare du chemin de fer a été construite plus au Nord, au voisinage de l'Innaouen ; on a d'autre part tracé une ville européenne entre la gare et le camp Girardot. Dans ces conditions, on peut espérer que la ville indigène conservera son caractère et son originalité ; ce sera pour les touristes une étape intéressante sur la route de Tlemcen à Fez.

Les jardins.

A part l'Arsel Cheikh Louazzan, qui se trouve à l'intérieur des remparts, au sud-ouest de l'agglomération, les jardins sont au pied de l'éperon, qu'ils entourent presque complètement. Leur superficie totale est d'une centaine d'hectares.

Ces jardins sont à la fois des jardins et des vergers. La végétation arborescente comprend surtout des oliviers ; il y a aussi des grenadiers, des figuiers, des orangers, des citronniers. On cultive également la vigne, le tabac et le kif. Outre ses fruits, Taza produit une assez grande quantité d'huile et il y a eu de nom-

breux pressoirs dans une des rues de la ville. Les habitants tirent encore des jardins les légumes nécessaires à leur subsistance et ils y sèment des céréales. L'irrigation est assurée par les eaux de l'oued Taza.

Les jardins sont très beaux et fort bien entretenus, depuis que les Riata ne peuvent plus en interdire l'accès à leurs légitimes propriétaires. Cette tribu s'y livrait à de fréquentes déprédations dont il subsiste malheureusement des traces ; du côté de l'est des arbres ont été abattus. En période normale, la végétation est luxuriante, le chant des oiseaux anime ce boccage et l'on comprend l'enthousiasme des anciens voyageurs ; c'est une fraîche oasis, qui fait un agréable contraste avec les champs de céréales de la vallée.

II. — PEUPLEMENT, HABITAT ET COMMERCE

Les Musulmans.

L'origine des Tazis, ou habitants de Taza est mal connue. Le fond de la population est incontestablement berbère, mais très mélangé ; il y a eu aussi quelques apports d'éléments arabes. Les familles les plus anciennes doivent provenir des Miknassa, unis dans une certaine mesure aux Riata voisins. Par la suite, des Tsoul, des Branes, des Haouara, des gens de Rechida sont venus se fixer dans la ville ; on y trouve aussi de nombreux Tlemcéniens ayant fui le joug des Français au moment de la conquête de l'Algérie. Les commerçants de Fez, installés à Taza pour leurs affaires, ne peuvent pas être considérés comme incorporés à la population fixe ; ils gardent en effet des attaches avec leur pays et beaucoup y retournent. Quelques Riata, en très petit nombre d'ailleurs, possèdent des maisons en ville et y résident ; ils n'en continuent pas moins à faire partie des fractions auxquelles ils appartiennent, au même titre que leurs contribules restés dans la montagne.

Il n'existe aucun sous-groupement bien net dans la population de Taza. On désigne souvent sous le nom de *Moualine Djamâa el Kebir* les gens de la partie nord de la ville ; ceux de la partie sud sont appelés *Foukiine*. Cette division, basée uniquement sur le

lieu d'habitat, est sans rapport avec les origines. Parmi les familles formant des groupes d'une certaine importance, on cite les Oulad Serti, Oulad Ben Nani, Oulad Ben Kirane, Oulad Seffar, Oulad Tazi, Oulad El Azreq, Oulad ben Otsmane, ces derniers originaires de Tlemcen.

Les Tazis ont des mœurs analogues à celles des autres citadins du Maroc. Les femmes sortent rarement et sont voilées. La religiosité est assez grande ; quelques individus sont même très dévots. Il convient d'ajouter que les sanctuaires sont nombreux dans la ville et à ses abords ; le culte des saints est développé. Les principales confréries religieuses représentées à Taza sont celles des Taïbia, des Derqaoua et des Tidjania ; on rencontre également des Qadria et des Aïssaoua. La confrérie des Tidjania a une certaine action dans la région ; son moqaddem de Taza est Si Mohammed ben Ahmed el Quebalbdi, qui est originaire des Cheurfa Oulad Sidi Yacoub.

Les Juifs.

Le mellah a été évacué en 1903 et ses habitants se sont retirés, les uns à Melilla, les autres en Algérie. La communauté juive de Taza paraît très ancienne, mais les origines des différentes familles qui la composaient sont fort diverses et généralement incertaines. Ces familles sont les suivantes :

Oulad Bellileti, fixés à Taza depuis une époque reculée ; origine inconnue.

Oulad Sbâouni, origine inconnue.

Oulad Rouas, origine inconnue.

El Kohanime, origine inconnue.

Oulad ben Guigui, origine inconnue.

Oulad Draï, origine inconnue.

Oulad Illouz, origine inconnue.

Oulad Rahbi, origine inconnue.

Oulad Mamane, origine inconnue.

Oulad ben Zaqine, origine inconnue.

Oulad ben Kemmoune, origine inconnue.

Oulad Sportas, anciens et d'origine inconnue, mais probablement espagnole.

Oulad Amsellem, anciens ; leurs ancêtres seraient venus d'Outat.

Oulad ben Hammou, d'origine inconnue.

Oulad Ouhanoun, d'origine inconnue.

Oulad Chekroun, d'origine inconnue.

Oulad ben Soltane, d'origine inconnue.

Oulad Marciano, anciens ; leurs ancêtres seraient venus de Debdou.

Oulad ben Soussane, anciens ; leurs ancêtres sont venus de Debdou.

Oulad ben Naïm, d'origine inconnue.

Importance de la population.

La population musulmane de Taza est d'environ 5.000 âmes ; on compte approximativement 800 feux. Le chiffre de la population semi-flottante paraît d'ailleurs assez élevé ; il n'est pas certain que le nombre des véritables Tazis atteigne 4.000.

A l'époque où le mellah était encore occupé, il ne devait pas s'y trouver beaucoup plus de 500 juifs ; l'exiguïté de ce quartier n'aurait pas permis de loger un nombre très supérieur d'habitants, même en les entassant au-delà des limites possibles.

Les habitations.

Le procédé utilisé pour la construction des murs est variable ; on a fréquemment combiné l'emploi du pisé, des moëllons et de la brique. On rencontre parfois des assises de briques disposées en feuille de fougère. Les anciens bâtiments sont ceux qui contiennent la plus grande quantité de briques ; celles-ci sont irrégulières et ont en moyenne les dimensions suivantes : longueur 24 centimètres, largeur 12 centimètres, épaisseur 3 centimètres. Certains murs sont renforcés par des pièces de bois de thuya ou de cèdre noyées dans la maçonnerie. Les plafonds sont souvent établis sur des chevrons de cèdre équarris et laissés apparents ; dans quelques constructions soignées, les intervalles des chevrons ont reçu une décoration en couleurs qui forme des dessins géométriques.

Le plan de l'habitation est presque toujours conçu

de manière que les pièces prennent jour sur un patio, auquel on accède par un couloir coudé. Ce patio est en général nu, sans pavage ni revêtements de faïences vernissées. Il y a pourtant des exceptions. Dans ce cas le patio est assez grand, carrelé et entouré d'arcades, avec une vasque et un jet d'eau au centre ; les piliers de la galerie peuvent être revêtus jusqu'à hauteur d'homme de carreaux de céramique, mais cela est plutôt rare. La maison consiste habituellement en un simple rez-de-chaussée ; on en voit pourtant quelques-unes qui ont un étage desservi par une sorte de balcon établi sur les arcades du patio. Les portes d'entrée ne sont jamais travaillées ; construites sur un modèle uniforme, elles ne trahissent en rien l'état intérieur de l'habitation.

L'une des plus jolies maisons de Taza, sise au voisinage de la grande mosquée, présente des détails intéressants. Elle comporte un étage avec galerie ; les pièces sont étroites, longues et bien carrelées. L'ouverture des portes est en arc outrepassé brisé ; des faïences vernissées garnissent les montants et, à la partie supérieure, une ornementation soignée complète l'ensemble. Cette ornementation comprend trois petites ouvertures en plein cintre, allongées et accolées qui sont fermées par un grillage en plâtre ; deux motifs en relief, formés d'entrelacs rectilignes, encadrent ces sortes de fenêtres et le tout est entouré par un bandeau, dont la décoration est obtenue à l'aide de caractères arabes. Les portes en bois sont à deux battants supportés par des crapaudines scellées dans le mur ; les crapaudines du haut sont ouvragées. Il est d'ailleurs peu probable qu'il y ait d'autres maisons de ce genre à Taza ; la plupart sont sordides, ou tout au moins fort pauvres. Elles ne possèdent que de misérables chambres exiguës et dépourvues de tout confort ; certaines de ces chambres sont bâties au-dessus du rez-de-chaussée et l'on y monte par un mauvais escalier intérieur.

Les marchés.

Tout le commerce est rassemblé vers le centre de la ville ; il en est de même des ateliers des artisans. Les endroits occupés par les boutiquiers ou réservés

aux transactions sont : la *Kessaria*, le *Souk principal*, le *Souk Ettouat* et le *Souk el Harrach*.

Il existe à Taza deux *fondouks*, servant soit d'entrepôts, soit d'abri pour les voyageurs et les commerçants en déplacement. L'un de ces *fondouks* se trouve dans le pâté de maisons à l'ouest de Djamâa es Souk, l'autre, dit *Fondouk el Kâa*, est à l'est de l'entrée sud du Souk principal.

La Kessaria. — La Kessaria est installée dans un passage donnant sur le Souk, au sud de Djebab Dia ; ce passage est couvert en partie et très proprement tenu. Les principaux commerçants y ont de petites logettes surélevées à environ un mètre au-dessus du sol ; l'ouverture en est fermée par deux demi panneaux bien conditionnés, dont l'un se rabat contre le soubassement, tandis que l'autre se relève vers la partie supérieure de la boutique. Il n'y a pas de comptoir ; le vendeur s'accroupit sur un tapis ou sur une natte, au milieu de ses marchandises. Les étoffes sont rangées sur des étagères et les autres objets, disposés dans un ordre quelconque, sont répartis le long des murs. Dans les boutiques de la Kessaria on trouve surtout des étoffes, des soieries, des sacoches en cuir brodé, des plateaux de cuivre ciselé et tous les articles de luxe.

Le Souk. — Le Souk principal occupe en entier la rue dite Qoubet es Souk ; il est fréquenté par la foule des acheteurs ou des désœuvrés et n'a pas l'aspect guindé de la Kessaria. On y vend des cotonnades, de l'épicerie, de la quincaillerie et les divers objets d'usage courant. La plupart des boutiques sont de plein pied ; un comptoir sépare le vendeur des clients. Elles sont aménagées sans aucune recherche ; on voit pourtant des portes de cèdre en assez bon état. Certaines entrées sont protégées par des auvents garnis de bandes verticales de toile.

La rue transversale, dénommée Attarine el kebira, constitue une sorte d'annexe du Souk ; elle donne asile à quelques misérables boutiques d'épiciers. Dans Zekak el Kettanine, qui prolonge vers le Nord la rue de Qoubet es Souk, on rencontre encore de rares boutiques de petits marchands et des échoppes d'artisans. Ces derniers sont presque tous des menui-

siers ; ils utilisent principalement le bois de cèdre et font des portes, des fenêtres, des coffres de diverses dimensions, depuis la boîte destinée à renfermer le sucre et le thé jusqu'à la malle aux effets.

Le Souk Ettouat. — C'est le marché aux grains ; il se tient à côté d'une galerie délabrée, à arcades en plein cintre construites en briques. Cette galerie est située dans le coin nord-est d'une place voisine de la mosquée de Sidi Azouz ; elle est rarement utilisée par les vendeurs et les sacs de céréales sont, en général, déposés sur la place, où se font les transactions.

Les ateliers des maréchaux et des forgerons bordent la partie ouest de la place, en lisière de l'agglomération. Comme dans beaucoup d'autres villes musulmanes, ces ouvriers sont relégués à l'écart.

Le Souk el Harrach. — Ce Souk est placé dans les terrains vagues s'étendant au nord de la Kasba, au voisinage de l'agglomération ; il ne comporte pas de constructions. On y met en vente les produits des jardins ou des denrées apportées de l'extérieur.

III. — MONUMENTS RELIGIEUX ET CONSTRUCTIONS REMARQUABLES

Mosquées.

Djamâa el Kebir. — La grande mosquée est le monument le plus intéressant de Taza ; elle est située à la lisière nord de la ville. On pénètre dans l'enceinte par deux portes monumentales, mais en très mauvais état, qui donnent sur un couloir longeant la façade du mihrab et pavé de faïences. Ce couloir accède sur la droite à une grande cour plantée d'oliviers sous lesquels se trouvent de vieux tombeaux ; au centre on aperçoit un mausolée complètement délabré. D'après les historiens, plusieurs grands personnages ont été inhumés à côté de la mosquée, notamment le sultan merinide Abou Rebia Slimane, mort en 1310. Ce cimetière est dans un état d'abandon lamentable ; il est envahi par des herbes qui recouvrent les tombeaux.

La partie la plus ancienne de la mosquée se trouve entre le minaret et la rue Sidi Bousedjera ; elle com-

prend une cour et un corps de bâtiment presque entièrement ruinés. Au centre de la cour, il subsiste encore la margelle d'une grande citerne, qui n'est plus en usage depuis longtemps.

Lorsqu'on est dans la cour des tombeaux, on a devant soi la façade principale de la mosquée actuelle ; cette façade s'étend entre le mihrab et le minaret, placé à l'un des angles de la façade opposée à celle du mihrab. La façade principale est couverte par une galerie à arcades en fer à cheval brisé ; les piliers sont carrés et une bande en relief entoure les arcades. Une corniche court tout le long de la partie supérieure de la galerie ; elle est formée d'une moulure simple, surmontée de tuiles qui font une légère saillie. Au-dessus des arcades devant lesquelles s'ouvrent les deux portes pratiquées dans la façade, il y a des frontons de faible relief terminés par une rangée de tuiles. Le pavage en carreaux de faïence de la galerie déborde sur la cour, où il a été fortement dégradé par les intempéries. En avant de l'une des portes on remarque les ruines d'un jet d'eau. Au pied du minaret, le mur perpendiculaire à la galerie est percé d'une porte en plein cintre. Des charpentes en cèdre supportent la toiture, qui est couverte de tuiles.

Le minaret est la seule partie de la mosquée construite en pierre, avec un couronnement de briques. Extérieurement, l'appareil est très régulier ; il l'est moins à l'intérieur, où le crépissage est semblable à celui du rempart antique. Les volées de l'escalier en briques tournent autour d'un massif carré de maçonnerie, qui occupe tout le centre de la tour. A l'extérieur, le minaret est carré et d'un aspect trapu, quoiqu'il ait sensiblement les proportions admises, c'est-à-dire une hauteur égale à quatre fois la largeur. Il ne porte pas d'autre décoration que les légers enfoncements, où sont perçées les petites fenêtres éclairant la cage de l'escalier ; l'ouverture de la fenêtre la plus basse est rectangulaire et celle du haut consiste en un simple créneau. Le parapet placé au sommet du minaret est en encorbellement ; il est terminé par une bande en saillie et des merlons pointus à crans. Le lanterneau bâti sur la plateforme est bas, avec des fenêtres en plein cintre ; la platebande supérieure est couronnée de merlons identiques à ceux du parapet ;

une coupole surmontée de deux boules en cuivre termine le lanterneau.

L'intérieur de la mosquée est divisé en sept nefs séparées par six rangées de piliers massifs à section rectangulaires, qui supportent des arcades en fer à cheval brisé. A l'emplacement du lustre, dans la nef centrale, il y a des arcades transversales, appuyées sur des nervures des piliers. Les deux parties situées en avant et en arrière du lustre présentent des différences ; elles pourraient ne pas être contemporaines. Suivant les traditions locales, ce lustre serait à l'emplacement de l'ancien mihrab. Dans la partie arrière de l'édifice, la décoration est nulle ; il n'en est pas de même vers le mihrab. L'arcade transversale, qui se trouve en avant du lustre, a son ouverture décorée de moulures et de pendentifs ; ses faces sont couvertes d'entrelacs de fleurs sculptés dans le plâtre. Au delà, ce dernier motif est reproduit sur les côtés de la nef centrale, mais les arcs correspondants ne sont pas ouvragés ; des bandes verticales en saillie prolongent les piliers jusqu'au plafond. Une arcade transversale précède immédiatement le mihrab ; l'ouverture est en arc non outrepassé légèrement brisé et la ligne est rompue par de nombreuses moulures d'un très bel effet. Les faces portent encore des entrelacs à fleurs et, vers le haut, une large bande d'entrelacs rectilignes. Entre les deux piliers de cette arcade, il existe une boiserie, à caissons carrés et coloriés, munie d'une porte en fer à cheval avec un fronton en plein cintre ; le sommet de cette boiserie est dentelé. Derrière la boiserie, les murs sont tapissés d'une véritable dentelle de plâtre ; autour de la niche du mihrab, il y a des bandes en relief, qui forment un encadrement. Trois petites fenêtres accolées percent le mur au-dessus du mihrab ; celle du centre est garnie d'un grillage en plâtre ; des rosaces ajourées ferment celles des côtés. Une coupole couvre l'emplacement réservé entre la boiserie et le mihrab ; la riche ornementation du plafond est malheureusement fort détériorée.

Le grand lustre de cuivre est suspendu au moyen d'une forte chaîne, à laquelle vient s'attacher une tige garnie de boules. Il a la forme d'un cone à gradins ; ceux-ci sont au nombre de dix et servent à sup-

porter les godets à huile. La partie inférieure se termine par une large galerie à bords dentelés, que des consoles relient à une bande de métal placée verticalement ; des arcs festonnés sont découpés à jour dans cette dernière. D'après l'auteur du Kartas, le lustre pèserait 32 quintaux, soit environ 1.600 kilogs, car il s'agit sans doute du quintal de 50 kilogs ; les gradins pourraient porter 514 godets. On raconte aussi que le Coran serait gravé sur ce lustre, qui est d'ailleurs recouvert d'une épaisse couche d'oxyde et d'huile. Une inscription rappelle qu'il a été fait en 1294, par ordre du sultan Abou Yacoub.

Le minaret et le corps de bâtiment ruiné doivent avoir constitué la mosquée primitive du Ribat : on admettrait difficilement que des guerriers, ayant mission de garder les frontières de l'Islam, n'aient pas élevé un édifice destiné à la prière. La similitude de construction du minaret et du mur d'enceinte en pierres est frappante. D'autre part, le minaret a beaucoup d'analogie avec ceux construits au Maroc dans les premiers temps de l'islamisation ; il est dépourvu d'ornements et manque d'élégance. L'origine de Djamâa el Kebir remonterait donc aux environs de l'an 800 ; cette mosquée a été ensuite agrandie et transformée, de sorte que le minaret n'a plus eu des proportions en rapport avec l'importance du nouvel édifice. Le sultan Almohade Abd El Moumen, qui bâtit la ville de Taza, en 1135, a vraisemblablement fait travailler à la mosquée ; celle du Ribat devenait insuffisante, en raison du développement de l'agglomération. C'est en effet ce que nous apprend la tradition. Le Kartas précise en outre que la mosquée de Taza a été achevée en 1294, par le sultan Mérinide Abou Yacoub. On a attribué à l'almohade la partie comprise entre le minaret et le lustre, au mérinide celle s étendant du lustre au mirhab ; cette hypothèse ne paraît pas satisfaisante. Si elle était exacte, il faudrait que les ouvriers d'Abd El Moumen n'aient produit qu'une œuvre sans caractère ; du temps de ce souverain, la mosquée eût été froide et nue. Or, l'art décoratif avait atteint son apogée à l'époque des Almohades, qui ont laissé de merveilleux joyaux ; certains détails de la partie voisine du mihrab rappellent d'ailleurs le style de cette époque. Aussi est-

il plus logique de supposer que la mosquée a reçu sa forme définitive sous les Almohades ; les Mérinides y auraient ajouté des modifications de détail et des embellisements, notamment le grand lustre. Une inscription indique que la boiserie, placée en face du mihrab, a été restaurée en 1790.

Djamâa Sidi Azouz. — Cette mosquée se trouve dans le Zekak el Kettanine, en face de la ruelle conduisant au quartier juif ; elle est accolée à la Koubba de Sidi Azouz, sous le vocable duquel elle est placée. On ignore l'origine de cet édifice, qui serait ancien.

Vue de l'extérieur, la mosquée paraît très simple ; une petite porte donne accès dans l'enceinte. Le minaret est construit en briques, sur un plan carré ; il est étroit et peu élevé. Le parapet forme un très léger encorbellement ; des merlons dentelés terminent la partie supérieure. Les faces sont crépies, mais de nombreuses plaques de mortier ont disparu et laissent la brique à nu. La seule décoration consiste en deux petites fenêtres vers le milieu des faces est et sud ; elles sont percées dans des enfoncements de la maçonnerie. La première est à arc outrepassé ; la seconde est rectangulaire et placée sous un dessin d'arc outrepassé lobé. Le lanterneau, couvert en terrasse, est couronné de merlons semblables à ceux du parapet.

Djamâa es Souk. — L'entrée de cette mosquée, serrée au milieu des maisons, donne sur la rue de Qoubet es Souk. Il faut descendre plusieurs marches pour atteindre la cour très encaissée et entourée d'une galerie à arcades ; la salle de prières ne prend jour que sur la cour.

Le minaret, carré et blanchi à la chaux, a une forme très particulière ; il est élancé, mais le haut est plus large que la base ; le raccord entre les deux parties est fait à l'aide d'une moulure à trois redans. Vers le sommet de la partie inférieure, un cordon étroit entoure le minaret. Sur les faces nord et sud, il y a quelques créneaux pour éclairer la cage de l'escalier et, vers le bas de la partie élargie, une petite fenêtre à arc outrepassé percée dans un enfoncement. Le parapet est garni de merlons à crans. Le lanterneau se termine par les mêmes merlons ; il est couvert avec une coupole écrasée portant une tige à trois boules.

On ne sait rien de l'origine de Djamâa es Souk ; cette mosquée paraît néanmoins assez ancienne.

Djamâa Sidi bel Leftouh. — La mosquée est à la lisière ouest de l'agglomération, vers Bab Zitouna ; son origine est inconnue. La couverture est en tuiles supportées par des fermes pointues.

Le minaret est droit, plutôt svelte ; il porte un lanterneau couronné de merlons à crans et surmonté d'une tige à boules. Des merlons analogues existent sur le parapet ; en dessous de ces merlons, il y a une bande d'entrelacs, puis un enfoncement décoré de deux fausses ouvertures lobées, séparées par une demi colonne. Un peu plus bas, on voit encore une fausse ouverture lobée placée dans un double enfoncement.

Djamâa Lalla Aadra. — Cet édifice se trouve dans le pâté de maisons à l'est de Zekak Mimoun. Le minaret est élancé et droit, sans caractère spécial. L'origine du monument est inconnue.

Djamâa Sidi Mohammed bel Guebch. — Cette mosquée est construite dans le Zekak Zaouïa. Elle ne présente rien de remarquable ; son origine est également inconnue.

Djamâa Sidi Mosbah. — C'est une pauvre petite mosquée construite à côté de la porte de même nom, à la pointe sud-ouest de l'agglomération. Le minaret est bas, d'aspect ruiné et dépourvu d'ornements. Cet édifice semble être assez ancien.

Djamâa el Makhzen ou El Andalous. — La mosquée connue sous ces deux noms se trouve à l'est du Dar El Makhzen, dans un coude d'une ruelle étroite et sombre, d'où l'on accède directement à la salle de prières. L'intérieur est très mal éclairé ; de l'entrée, on aperçoit un enchevêtrement de piliers massifs, aux lignes peu accusées dans le demi-jour. La plateforme du minaret est en encorbellement assez prononcé ; cette partie se raccorde par un plan incliné au corps de la tour. Le minaret est crépi à la chaux et dépourvu d'ornements.

On a émis l'hypothèse que cette mosquée pourrait avoir été construite au XV[e] siècle. Certains indigènes attribuent d'autre part sa fondation aux Merinides.

Aucune conclusion n'est possible ; il semble néanmoins que l'édifice doit dater de l'époque où les souverains du Maroc étaient encore maîtres de l'Espagne, puisqu'on lui applique le nom d'El Andalous.

Djamâa Sidi ben Attia. — Cette mosquée est située à la pointe sud-est de la ville. Le minaret a quelque ressemblance avec celui de Djamâa El Andalous. l'origine du minaret n'est pas connue.

Mausolées.

On ne possède pas de renseignements sur la presque totalité des saints dont on voit les tombeaux à Taza ; il y a même des sépultures vénérées qui ne paraissent pas avoir de noms. Ces tombeaux varient du monument au simple haouch. On compte une quinzaine de mausolées dans la ville et dans les jardins.

1° *Marabouts de l'agglomération.* — Les marabouts *Sidi ben Attia, Sidi bel Leftouh, Sidi Mosbah, Sidi Mohammed bel Guebch* et la sainte *Lalla Aadra* seraient inhumés dans les mosquées qui portent respectivement leurs noms.

Sidi Abdallah a son tombeau à proximité de Bab er Rih.

Sidi Mohammed est enterré vers la lisière ouest du quartier de Djamâa el Kebir.

Sidi Ali se trouve au voisinage du précédent.

Sidi Azouz, le patron de la ville, a son mausolée contre la mosquée qui lui est dédiée. Ce mausolée est un petit bâtiment carré, avec un toit a quatre pans recouvert de tuiles vertes ; une boule est scellée au sommet du toit. Il aurait été refait, il y a une trentaine d'années, par Omar Cherardi, alors pacha de Taza.

Sidi Ali Derrar se trouve dans la rue de même nom, du côté ouest, à l'entrée sud du Souk. Le catafalque du saint, recouvert de draperies, est au milieu d'une petite chambre, enclavée dans les constructions. La porte s'ouvre sur la voie publique. Il y a aussi une fenêtre de faibles dimensions, dans laquelle est enchassée une grille assez élégante construite avec des bâtonnets de cèdre arrondis.

2° *Marabouts entre l'agglomération et l'enceinte.* — *Sidi bou Quenadel* se trouve au nord-est de Saheb el Ma, vers l'agglomération. Sidi bou Quenadel signifie : Monseigneur aux lumières ; cette désignation impersonnelle est fréquente et il se pourrait qu'il n'y ait pas de tombe en ce point.

Sidi Ali Djiar est à Saheb el Ma, non loin du précédent.

Sidi Abdallah bou Derbala a son tombeau vers la lisière nord de l'Arsel Cheikh Louazzane.

Sidi Ouadah est inhumé au milieu de l'Arsel Cheikh Louazzane.

Sidi Abdallah bou Mehrez est au Souk el Harrach, à côté de deux autres tombes.

3° *Marabouts de l'extérieur.* — *Sidi Abdallah Drâa el Louz* a son tombeau dans une Koubba proche de la partie sud-ouest du camp Girardot. Cette Kouba est plutôt petite et la coupole est légèrement pointue.

Sidi Larabi Drâa el Louz est voisin du précédent ; il est également inhumé dans une Koubba. Celle-ci, établie sur plan carré, est assez grande et à coupole surbaissée.

Sidi Aïssa se trouve à la lisière des jardins, au pied est de l'éperon rocheux de la ville.

Sidi El Hadj Ali Ibn Bari possède un tombeau curieux dans le cimetière qui est en face de Bab el Quebour. C'est un monument rectangulaire couvert à l'aide d'une toiture de tuiles. La porte, située sur la façade sud, est à arc en fer à cheval brisé, avec une décoration simple en relief non sculpté. Un auvent garni de tuiles est construit au-dessus de l'ouverture. La porte de bois est en fort mauvais état. On voit une petite fenêtre, au grillage de cèdre de laquelle pendent des chiffons ex-voto. Le mausolée est appuyé à un vieux mur et il porte sur une voute en plein cintre de 2 mètres de rayon ; le chemin de Taza à Djaouna passe sous cette voute. L'intérieur est divisé en trois pièces ; la première forme vestibule et contient quelques sépultures ; la deuxième est le sanctuaire du marabout et renferme deux catafalques en barreaux de cèdre tournés ; la troisième paraît être une chambre de repos. Un panneau de cèdre sculpté,

du style très pur de l'époque mérinide, est appliqué contre le mur du sanctuaire et relate la vie d'El Hadj Ali Ibn Bari. Les caractères sont soigneusement enlacés et les intervalles des lignes garnis d'arabesques ; deux colonnettes supportant un entrelac, qui simule l'arc arabe, encadrent le panneau. El Hadj Ali Ibn Bari est né à Taza vers 1261 et mort vers 1330 ; c'était un jurisconsulte, auteur de quelques ouvrages, qui fut chargé de la correspondance du gouvernement à Taza.

Sidi Mohammed bel Hadj est inhumé au sud de Bab Titi, dans une grande Koubba, dont la hauteur par rapport à la base dépasse les dimensions habituelles. Il existe devant la porte une petite enceinte, où croît un arbuste.

Édifices divers.

Dar Soltane. — Le Dar es Soltane ou palais du Sultan, est situé à la lisière nord de l'agglomération, en face de Bab er Rih ; c'est un vieil édifice complètement ruiné. Il comprenait un groupe important de constructions élevées entre deux jardins. Les arcs des ouvertures qui subsistent sont en fer à cheval ; il semble y avoir eu dans ce palais de grandes salles et probablement un étage, car certains pans de murs sont encore très hauts. On trouve aussi des pièces de petites dimensions. Une mosaïque de faïences coloriées, appliqué contre la muraille d'une sorte d'encoignure, marque l'emplacement d'une fontaine. A l'entrée, on voit les restes de grandes portes en bois d'un médiocre travail. La circulation est d'ailleurs difficile au milieu des amas de décombres, ce qui rend malaisée la reconstitution du plan de l'édifice.

Le Dar es Soltane est certainement le palais impérial dont parle Ibn Khaldoun ; la construction en fut entreprise en 1297, sur l'ordre du sultan merinide Abou Yacoub. Ce palais, renversé vers 1383 par l'abdelouadite de Tlemcen Abou Hammou, dut être rebâti ; il n'a sans doute été abandonné définitivement que beaucoup plus tard.

Le pavillon des jardins. — Les ruines de ce pavillon se trouvent à un angle du jardin makhzen, sur le chemin conduisant de la ville au camp Girardot ;

il ne reste que quelques pans de murs en partie couverts de plantes grimpantes. On remarque une ouverture à arc en fer à cheval brisé, encadrée par deux bandeaux verticaux et une corniche fort simple. A côté de cette ouverture, il existe dans le mur un enfoncement en plein cintre. Il y a aussi deux petites fenêtres de forme rectangulaire. L'origine de ce pavillon n'est pas connue.

Le Dar el Makhzen. — L'entrée du Dar el Makhzen est à l'extrémité sud de la rue de Sidi Ali Derrar, sous une galerie où passe le Zekak el Berchine. Cette résidence des amels de Taza fait piètre figure ; elle n'a rien de luxueux et manque même tout à fait de confort. Par un couloir vouté et sombre, qui traverse des cours et des bâtiments à demi-ruinés, d'une saleté repoussante, on arrive dans un jardin assez joli, mais mal entretenu. Ce jardin est planté de rosiers et d'orangers ; un bassin cimenté servait pour l'arrosage, quand les Riata ne détournaient pas les sources alimentant la ville. Quelques chambres et un pavillon en mauvais état sont construits sur les côtés du jardin. La plupart des appartements sont à peine habitables ; les carreaux de céramique y sont rares.

Certaines parties du Dar el Makhzen ne datent probablement pas d'une époque très reculée. En même temps que la suite de l'amel, il abritait souvent du matériel de guerre ; le rogui Bou Hemara, qui l'a occupé plusieurs années, y avait laissé deux canons, deux mitrailleuses hors de service, des caissons sans roues, des caisses à munitions, du harnachement, des bombes sphériques. Au moment de l'occupation de Taza, on a trouvé tout ce matériel, ainsi que la litière et le fauteuil Louis XIV en bois doré de cette éphémère Majesté.

Medersas. — La Medersa Djamâa el Kebir était installée dans des locaux de la rue Derb el Hadjoui, en face de la grande mosquée. On prétend que cette école supérieure aurait été fondée par le sultan Mouley Ismaïl, qui régnait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il se pourrait d'ailleurs que ce soit celle construite vers 1764 par le sultan Mouley Mohammed.

La *Medersa Sidi Ali Derrar*, située près de l'entrée

du Dar el Makhzen, est un assez beau monument. Sur la façade de la rue, il y a une très grande porte, à arc en fer à cheval ; elle est surmontée d'un auvent que soutiennent des consoles en bois sculpté. Au rez-de-chaussée les salles s'ouvrent autour d'un patio. L'une d'elles, de dimensions modestes, est réservée à la prière ; elle comporte un mihrab en plein cintre, dont toute la décoration consiste en deux colonettes de marbre encastrées dans le mur. A l'étage, les cellules des étudiants sont en retrait sur la terrasse de la galerie du patio. Cette medersa est l'œuvre du sultan Mouley Ismaïl.

Le bastioun.

Le bastioun a été placé à l'angle sud-est du rempart, de manière à dominer la vallée, tout en couvrant la partie faible de l'enceinte, c'est-à-dire celle qui s'étend sur le plateau. C'est un énorme massif de maçonnerie, dont la base a la forme d'un carré de 26 mètres de côté. Il entre surtout de la brique dans cette construction, mais il semble qu'on a utilisé aussi le pisé sur les faces ouest et sud ; on y trouve également de la pierre taillée, notamment dans les baies et les créneaux. L'épaisseur des murs est de un à deux mètres ; le parement extérieur est recouvert d'un enduit à la chaux. Sur la face est, l'ouvrage est coupé aux deux tiers de la hauteur par une plateforme d'artillerie, qui est garnie d'embrasures très rapprochées ; la plate-forme supérieure n'était utilisable que par l'infanterie.

On pénètre à l'intérieur par une porte étroite pratiquée dans le côté ouest de l'angle nord ; elle devait être autrefois en plein cintre, comme toutes les ouvertures et les voûtes, mais elle a subi des retouches ; une rainure verticale livrait passage à une herse. Un couloir obscur conduit aux différentes casemates ainsi qu'à la plateforme d'artillerie. Une grande salle à pilier central occupe toute la hauteur du bastioun : elle mesure 8 m. 40 de long sur 6 m. 90 de large et n'est presque pas éclairée. Contre les façades il y a deux ou trois étages de casemates ; à l'est et au sud certaines sont aménagées pour canons et on y voit des embrasures obliques fort bien exécutées.

Un escalier a pu donner autrefois accès à la plateforme supérieure ; il n'existe plus aujourd'hui. Les communications d'une galerie à l'autre sont assez difficiles, par suite du mauvais état de ce fortin. Le bastioun renferme des citernes. Un mur perpendiculaire, avec créneaux en pierre taillée, le reliait à l'enceinte.

Des graffiti sont tracés sur l'enduit de la muraille, à hauteur de la plateforme d'artillerie ; ils représentent des navires de forme ancienne, quelques-uns avec leur mature et leur voilure. Il est hors de doute que ces dessins ont été faits par des Européens.

Le bastioun n'est pas un travail indigène ; le nom seul tendrait à le prouver. Le style rappelle d'ailleurs celui des fortifications élevées en Europe au XVI[e] siècle. On trouve à Fez deux ouvrages analogues, qui ont été bâtis par des esclaves chrétiens, en 1582, sur l'ordre du sultan sâadien Abou El Abbas Ahmed el Mansour. Il est donc permis de conclure que le Bastioun de Taza a dû être entrepris vers la même époque et dans les mêmes conditions.

DEUXIÈME PARTIE

LES RIATA

I. — LE PAYS

Description [1].

Les Riata ont comme voisins : au nord les Tsoul et les Branes, à l'est les Haouara, à l'ouest les Haïaïna et, au sud, les Beni Ouaraïne. Leur pays s'étend, du nord au sud, depuis les hauteurs de la rive droite de l'Innaouen jusqu'aux premières grandes crêtes de l'Atlas ; de l'est à l'ouest, il est compris entre la plaine de Fahama et la kasba des Beni Stitten. C'est une région montagneuse, d'aspect sauvage et de parcours difficile, que la vallée de l'Innaouen traverse complètement dans sa partie nord. Au sud de la rivière, le terrain s'élève par gradins successifs jusqu'à l'altitude de 2.000 mètres ; il est coupé par des falaises et de profonds ravins, qui lui donnent presque une allure chaotique.

La montagne des Riata forme, en quelque sorte, le bastion nord de la haute chaîne occupée par les Beni-Ouaraïne. Ses points culminants sont : le *djebel Tazekka* (1987 mètres), le *djebel Bou Messaoud* (1768 mètres) et le *djebel Tisliouine* (1792 mètres). Devant ces deux derniers sommets, les crêtes de *Mechref* et *Messerour* ont une altitude voisine de 1580 mètres ; au *Toumzit* et sur les *hauteurs des Ahel Chekka* celle-ci n'est plus que d'un millier de mètres. Les contreforts du djebel Tazekka, forment une première ligne de crêtes jalonnée par le *sommet de Mazzer* (1486 mètres), le *djebel Oulad Hammou* (1527 mètres) et les

1 Voir les cartes publiées par le Service géographique du Corps d'occupation du Maroc.

crêtes des Ahel el Oued (1375 mètres) ; on passe ensuite à l'altitude d'environ 1.000 mètres sur la ligne *Metlâa, Berark, crêtes sud de la cluse de l'oued Innaouen*. Cette rivière étant à une côte inférieure à 500 mètres à hauteur de Taza et d'environ 300 mètres à Koudiat el Byad, le relief de la montagne des Riata est donc d'au moins 1.500 mètres ; les pentes les plus abruptes vers le fond de la vallée se trouvent du côté de Taza.

Au nord de l'Innaouen, le territoire des Riata empiète sur les *pentes inférieures des monts des Tsoul* et sur les hauteurs sud de Meknassa Tahtania. La limite passe à une altitude moyenne de 450 mètres dans la région de Koudiat el Byad ; elle est plus élevée entre la cluse de l'Innaouen et Taza. De ce côté, le village d'El Hadda est à 655 mètres, la crête au nord de Bab Merzouka à environ 800 mètres et le sommet de Koudiat ben Filels à 574 mètres. La partie nord du pays des Riata n'est par conséquent pas très accidentée, bien que le terrain y soit assez coupé.

L'*oued Innaouen* coule de l'est à l'ouest. Sur la rive gauche, d'amont et aval, ses principaux affluents sont : l'*oued Taza*, l'*oued El Baarsa*, l'*oued El Akhal*, l'*oued Guergueb*, l'*oued Sidi Reguig*, l'*oued Zireg*, l'*oued Kaouan* et l'*oued Bou Hello*. Comme affluents de droite, d'une certaine importance, on rencontre successivement : l'*oued el Hadar*, qui passe à Meknassa Tahtania, l'*oued Bou Khechba* et l'*oued Amlil*.

Les habitations des Riata sont, en général, réparties par petits groupes le long des pentes de la montagne, aux endroits propices ; elles forment rarement des agglomérations de densité suffisante pour constituer de véritables villages. La plupart des agglomérations, bien rassemblées, se trouvent vers le fond de la vallée de l'Innaouen, comme El Hadda, Touahar, Kasba Beni Mgara, Kasba Beni Mtir.

Le climat est évidemment le même que celui de Taza, mais, sur les sommets, les hivers sont plus rigoureux.

Les ressources.

Dans toute la montagne des Riata, il y a beaucoup d'eau courante et de nombreuses sources. On utilise cette eau pour l'irrigation de jardins et de vergers,

qui s'étagent sur les gradins des pentes inférieures et s'accrochent même aux flancs des hautes vallées. La culture de l'olivier est développée et le pays produit une assez grande quantité d'huile. On cultive les céréales de préférence dans les parties basses, sur les rives de l'Innaouen et sur les collines qui sont au nord de la rivière.

De belles forêts couvrent les parties élevées de la montagne ; les principales essences sont le chêne vert, le thuya, le cèdre. Il y a aussi des chênes lièges, notamment vers l'ouest. Les cèdres n'apparaissent qu'à partir d'une certaine altitude ; on en voit un massif important sur le djebel Tazekka. Les indigènes exploitent les forêts de cèdres ; ils en tirent des bois de menuiserie et de charpente. Quoique ces exploitations aient lieu sans méthode, les boisements ne sont généralement pas détruits ; les Riata n'ont pas l'habitude d'étendre les défrichements en montagne, à moins d'y être contraints par la nécessité. Le palmier nain pousse dans les régions basses ; il en existe en grande quantité dans les collines de la rive droite de l'Innaouen.

Tant que le pays n'aura pas été prospecté sérieusement, il sera impossible d'apprécier sa valeur au point de vue des richesses minières. Il semble y avoir des affleurements de plomb. Ibn Khaldoun rapporte, d'après l'auteur du Baïan, qu'Idriss I[er] aurait découvert une mine d'or dans la montagne de Taza, à la fin du VIII[e] siècle ou au commencent du IX[e].

II. — LES HABITANTS

Les origines.

Les Riata sont berbères ; ils ont la physionomie et les mœurs de cette race. Ce sont des hommes assez grands, plutôt bruns, aux traits accusés et durs, de caractère turbulent et réfractaires à toute autorité ; ils mènent la vie sédentaire, mais, embusqués dans leurs montagnes difficilement accessibles, ils ont été de tout temps d'incorrigibles pillards.

D'après Az Zïani, les Riata appartiendraient aux

Berbères Bota ; ils seraient de la même famille que les Miknassa et les Metalsa. Ibn Khaldoun dit que les Berbères Riata professaient le judaïsme au moment de la conquête musulmane. M. Nahum Slouschz, se basant sur le fait que les généalogistes berbères ne précisent pas les ancêtres des Riata, croit pouvoir en déduire que cette tribu a été formée de réfugiés juifs, qui finirent par se grouper et se rapprocher des Berbères. C'est une thèse très risquée ; des éléments juifs ont pu se mêler aux Riata, mais le fond de la tribu est nettement berbère. Il n'est pas surprenant que celle-ci ait été judaïsée ; les Berbères ont, au cours des siècles, subi de nombreuses influences extérieures et il y a eu aussi des chrétiens parmi eux.

Il est d'ailleurs à peu près certain que les diverses fractions des Riata n'ont pas une origine commune ; malgré que l'on en ait perdu le souvenir, elles doivent provenir de branches différentes de la race berbère. La tradition attribue une origine chrétienne aux Ahel Zeghiou des Ahel Es Sebt (Beni Oujjane) et aux Ahel Zoureq des Oulad Daoud (Beni Mgara) ; ces deux fractions sont dites *Bequia*, c'est-à-dire le reste. Il ne faut pas conclure de là que les Ahel Zeghiou et les Ahel Zoureq descendent des Romains, ou tout au moins d'individus venus d'Europe dans les temps historiques ; cela montre pourtant que la formation de la tribu des Riata pose une question assez complexe.

On a écrit que les Riata reniaient leur origine et, sauf la fraction montagnarde des Ahel Doula, ne parlaient plus la langue berbère ; c'est inexact. Les Riata emploient entre eux le dialecte *chelha*, mais ils connaissent tous l'arabe ; ils sont en réalité bilingues. Cela résulte de ce que cette tribu a un passé fort mouvementé ; elle a lutté contre certaines dynasties, en a soutenu d'autres et les agitateurs ont toujours trouvé auprès d'elle un appui. M. l'officier interprète Trenga rapporte que les Riata se prétendent les « aides par excellence de la dynastie idrisside » dont le fondateur leur aurait dit « Taghit'ou oua lam toughatou — Vous serez des aides pour les autres et vous n'aurez pas besoin d'être secourus ». C'est par cette fable que les Riata expliquent l'origine de leur nom, qui aurait le sens de « secours de la religion » ; dans leur orgueil, ils affirment être une pépinière de sultans.

Fractionnement.

Avant la prise de contact avec les Riata, les fractions connues étaient les suivantes :

Ahel ed Doula, Beni bou Iahmed, Beni bou Guitoun, Beni Oujjane, Ahel el Oued, Ahel Tahar, Metarkat, Mgassa, Beni Mgara.

Or les Riata comprennent en réalité deux groupes principaux : les *Metaghra*, ou Riata de l'Est, et les *Ahel Tahar*, ou Riata de l'Ouest. Le véritable fractionnement de la tribu est celui indiqué dans le tableau ci-après ; les fractions y sont énumérées de l'Est à l'Ouest.

METAGHRA	Beni bou Iahmed. Beni bou Guitoun. Beni Oujjane. Ahel El Oued. Metarkat.
AHEL TAHAR.....	Beni Mgara. Oulad Hadjadj. Ahel Sedes. Oulad Ayache Mgassa. Ahel bou Driss. Beni Mtir.

BENI BOU IAHMED. — Leur territoire est dans la vallée au nord-est du djebel Tisliouine. Ils comprennent quatre sous-fractions : les *Iaabouden*, les *Beni Seklab*, les *Ahel Doula* et les *Beni Mahcen*.

BENI BOU GUITOUN. — Ils sont fixés autour de Taza ; les petites agglomérations de Djaouna et de Bit Roulem leur appartiennent. On compte trois sous-fractions : les *Ahel Timarhalt*, les *Ahel Bechar* et les *Meghraoua*.

BENI OUJJANE. — Leur territoire situé à l'ouest de Taza, forme une bande comprise entre le guern Nesrani et Bab Merzouka. Il y a trois sous-fractions : les *Ahel Chekka*, qui vivent un peu en marge de leurs contribules, les *Ahel Tadjelt* et les *Baarsa*.

Les Ahel Tadjelt se subdivisent en *Benayadat*, *Ahel Sakhra*, *Ahel Allal* et *Beni Meghrine*.

Les Baarsa se subdivisent de leur côté en *Ahel Kannar*, *Ahel es Sebt*, *Leummal* et *Oulad Naceur*.

AHEL EL OUED. — Ils ont leur territoire à cheval sur la cluse de l'Innaouen. Les cinq sous-fractions sont : les *Oulad Zoulat*, les *Oulad Yahia*, les *Beni Ouaraïne*, les *Oulad Ali ben Lahcène* et les *Touahar*.

METARKAT. — Cette fraction est dispersée ; elle possède des terrains séparés dans la plaine et dans la montage. Le principal groupement se trouve dans la vallée de l'oued el Akhal, au pied nord-est du Tazekka. Les Metarkat ont également des propriétés dans l'Est, à Djebla ; le village d'El Hadda, sur la rive droite de l'Innaouen, leur appartient.

Le groupement habitant plus spécialement la montagne est connu sous le nom d'*Ahel Izid*.

L'ensemble de la fraction des Metarkat se divise en dix sous-fractions : les *Ahel Zaouïa*, les *Chrakia*, les *Ahel Tamessif*, les *Oulaïdmane*, les *Oulad Ali*, les *Zâaroua*, les *Oulad bel Hadj*, les *Kedadah*, les *Halouane* et les *Ahel Hadda*.

BENI MGARA. — Ils habitent dans la vallée de l'Innaouen, à l'ouest de Bab Merzouka, et sont en partie groupés à la kasba des Beni Mgara. On compte trois sous-fractions, qui sont : les *Bizane*, les *Oulad Daoud* et les *Kerarsa*.

OULAD HADJADJ. — Ils occupent une bande étroite de terrain, allant des hauteurs nord de l'Innaouen aux pentes du Tazekka. Cette fraction se divise en trois sous-fractions : les *Ahel bou Sandous*, les *Oulad Hammou* et les *Louabra*.

AHEL SEDES. — Le territoire de cette fraction est à cheval sur l'Innaouen, à Koudiat el Byad. Elle comprend cinq sous-fractions, qui sont : les *Oulad Ouchen*, les *Khemandja*, les *Kraret*, les *Oulad Bou Aïneb* et les *Oulad Latrech*.

OULAD AYACHE. — Ils sont fixés sur un territoire étroit et allongé, qui s'étend des pentes du Tazekka aux hauteurs de rive droite de l'Innaouen, à l'ouest des précédents. Il y a quatre sous-fractions : les *Beriniine*, les *Ahel el Kasba*, les *Helaouna* et les *Oulad Abdesselam*.

MGASSA. — Cette fraction occupe un territoire situé entre l'Innaouen et les bas des pentes ouest du Tazekka. Elle comprend deux sous-fractions qui sont : les *Ahel Aghlal* et les *Oulad El Khelouf*.

AHEL BOU DRISS. — Leur territoire se trouve en entier sur les contreforts ouest du Djebel Tazekka ; il n'atteint pas la vallée de l'Innaouen. On compte cinq sous-fractions : les *Hiarna*, les *Oulad ben Zmerrou*, les *Khelfane*, les *Merabtine* et les *Oulad Abdeddaïme*.

BENI MTIR. — Ils occupent le sommet des pentes ouest du Tazekka et les terrains de la vallée de l'Innaouen qui se trouvent entre les territoires des Oulad Ayache et des Mgassa. Cette fraction comprend trois sous-fractions, qui sont : les *Ahel Oudjama*, les *Ahel Ledkhane* et les *Ahel Bou Ghaleb*.

Importance de la population.

On manque d'indications précises à propos du chiffre de la population des Riata. A son passage dans la région, en 1883, le vicomte de Foucauld a estimé que la tribu pouvait mettre en ligne environ 3.000 fusils et 200 chevaux ; cela correspondrait à une population d'environ 15.000 âmes.

Avant l'occupation de Taza, on a admis les chiffres suivants : 4.000 fantassins, cinq à six cents cavaliers, soit de 18.000 à 20.000 âmes. Il est possible que cette estimation soit encore faible, car les Riata constituent une grosse tribu.

D'après les renseignements fournis par les Riata qui sont entrés en relations avec les colonnes opérant dans la vallée de l'Innaouen, le nombre approximatif des combattants de chaque fraction s'établirait comme suit :

Beni Bou Iahmed....	environ	300	combattants
Beni Bou Guitoun....	—	200	—
Beni Oujjane........	—	1.400	—
Ahel el Oued........	—	500	—
Metarkat	—	800	—
Beni Mgara..........	—	350	—
Oulad El Hadjadj....	—	600	—
Ahel Sedes..........	—	1.200	—
Oulad Ayache.......	—	500	—
Mgassa	—	600	—
Ahel Bou Driss......	—	300	—
Beni Mtir...........	—	400	—
Au total....		7.150	combattants

On arriverait ainsi au chiffre d'environ 30.000 âmes, qui ne doit pas être très exagéré. Le territoire des Riata a en effet une superficie de près de 800 kilomètres carrés ; il y aurait donc une quarantaine d'habitants au kilomètre carré et cela semble très admissible pour une population de montagne.

III. — LES MŒURS

La société.

L'organisation sociale des Riata est rudimentaire ; comme la plupart des Berbères, ils pratiquent un individualisme outré. La réunion des familles en douars, clans et tribus n'a qu'une valeur politique restreinte; il n'y a guère de solidarité entre tous ces groupements et, même à l'intérieur des familles, le principe d'autorité fait souvent défaut. Les Riata ne reconnaissent pas de chefs ; dans les assemblées de notables, on discute à perte de vue sans parvenir à s'entendre. Les fractions de l'est tenaient autrefois leurs réunions à Taza ; il est à présumer que les habitants de la ville auraient volontiers renoncé à cet honneur, s'ils avaient pu se dispenser d'accueillir dans leurs murs des hôtes aussi dangereux. Les palabres stériles, où aucune volonté ne s'impose, sont de règle chez les Riata. La forme de cette société se rapproche beaucoup plus de l'anarchie que de la démocratie ; comme l'a fort bien dit le vicomte de Foucauld, le principe est « chacun pour soi avec son fusil ». Le père ne cautionne pas son fils, le frère ne répond pas de son frère ; personne n'est en mesure de garantir l'exécution d'un engagement pris par une collectivité quelconque. Au point de vue français, en période de pacification, cette situation présente des avantages et des inconvénients ; si elle empêche l'union des éléments hostiles, elle rend très difficiles les moindres tractations.

Les Riata sont très belliqueux et ils se font fréquemment la guerre entre eux. Il leur arrive également de se rassembler contre des ennemis communs, mais l'accord n'est jamais complet et, en tous cas, il n'est pas de longue durée. La principale industrie de cette tribu consiste dans la fabrication des balles et de la poudre ; on s'y livre dans de nombreuses mai-

sons. Les Riata ont presque toujours été indépendants, quoique faisant nominalement partie du *Bled el Makhzen*, ou pays soumis ; ils sont renommés pour leurs brigandages.

Le vêtement habituel des Riata est celui des montagnards berbères ; ils ont la tête nue et ceinte d'une corde ou d'une bande de cotonnade tordue. Les notables portent le burnous. Les femmes ne sont pas voilées et circulent librement ; elles manquent de grâce et sont en général fort malpropres. Leur état est plutôt misérable ; elles ont la charge de très nombreux travaux et, dans les coups de main de fraction à fraction ou sur les tribus voisines, on les razzie comme un vulgaire bétail.

L'habitation.

Les maisons éparses dans le fond de la vallée de l'Innaouen ne sont, en principe, que des habitations temporaires occupées pendant la période des labours et à l'époque des moissons. La majeure partie des Riata a un domicile habituel en pleine montagne, dans des repaires difficilement accessibles.

On trouve chez les Riata d'assez nombreuses habitations troglodytes ; certaines ne sont pas utilisées en permanence, d'autres sont même abandonnées. Il en existe notamment une centaine, composées d'un couloir et de deux ou trois chambres, dans la fraction des Metarkat, à Djebla. On en voit aussi à Rouden et Guermoud, en amont de Djebla, ainsi que dans la gada de Sidi Hammou Meftah, vers la partie inférieure de l'oued Ouerghine, et sur la rive droite de l'oued Djaouna, près de Sidi Lahcène. Il est probable qu'on en reconnaîtra beaucoup d'autres, quand on pourra circuler dans toute l'étendue du territoire de la tribu.

Les habitations troglodytes sont désignées dans le pays sous le nom de *Kifane*. Elles comprennent presque toujours un couloir d'environ 1 m. 30 de hauteur, qui donne accès aux chambres creusées obliquement par rapport à cette galerie. Les pièces ont, en moyenne, 2 mètres sur 2 m. 50 ; il y en a parfois de plus longues, qui sont creusées en contre-bas et servent à abriter les animaux. La hauteur du plafond varie de 1 m. 75 à 1 m. 80. Ces demeures sont, sans

nul doute, très insalubres, car l'aération se fait uniquement par le couloir d'entrée.

Quoique peu confortables, les maisons des Riata fournissent néanmoins de meilleurs abris que les *Kifane*. Les maisons isolées de la vallée sont généralement des constructions sommaires. Le type courant d'habitation comporte un nombre variable de chambres, le plus souvent deux ou trois, disposées sur les côtes d'une cour, où elles prennent jour par des portes étroites et basses ; il est rare que l'une des pièces soit placée en étage, au-dessus du rez-de-chaussée. Les murs sont faits de pierres plates, pas très régulièrement empilées ; d'ordinaire, on se contente de crépir le parement intérieur Les maisons établies sur les fortes pentes sont fréquemment encastrées dans le sol, de manière à réduire la maçonnerie ; un des côtés du toit se raccorde alors avec le terrain naturel. Une poutre faîtière, supportée par des pièces de bois verticales, donne appui aux chevrons de la toiture ; des branchages ou des plaques de chêne liège sont étendus sur ces chevrons et recouverts de terre battue. Une veranda, construite de la même manière sur des piliers de bois protège parfois l'entrée des chambres. Celles-ci sont petites et n'ont aucun carrelage ; l'une d'elles sert d'écurie.

La religion.

Les Riata sont musulmans, mais, à part quelques exceptions, ils ne pratiquent guère leur religion ; ils ont même des usages, comme celui d'enlever et de vendre des femmes libres, qui violent les préceptes les plus élémentaires de l'islamisme. Ces gens n'écoutent que leurs instincts ; on pourrait presque dire d'eux qu'ils ne connaissent ni Dieu, ni Diable. Toutes les religions ont passé sur ces Berbères, à l'esprit mobile, sans les marquer d'une empreinte durable et sans modifier leur caractère.

Quelques ordres religieux ont des adeptes chez les Riata ; l'influence des représentants accrédités par ces ordres est à peu près nulle. On cite notamment une dizaine de Metarkat, de Beni bou Guitoun et de Beni Oujjane affiliés aux Tidjania ; le nommé Mohammed Lecheheb, des Baarsa (Beni Oujjane) est l'agent du moqaddem de Taza. Il existerait également, chez les

Beni bou lahmed, deux serviteurs de la confrérie des Touhamia.

Une zaouïa se trouve pourtant dans l'oued Ouerghine, à l'est de Taza. Elle a été fondée par Mohammed ben El Mefedel Es Semlali, chérif edrissite des Oulad Sid El Haoucine ou Hachem du Sous, qui vint s'installer chez les Riata, au début du XIXe siècle ; il mourut entre Medine et La Mecque en accomplissant le pélerinage. Le pacha actuel de Taza, Mouley Hachem ould Sid el Hadj el Madani, est un descendant du cheikh Semlali. La doctrine des Selemlalia dérive de celle des Naceria.

La sous-fraction des Beni Mahcen passe pour se livrer à des pratiques encore moins orthodoxes que celles des autres membres de la tribu des Riata ; on accuse les Beni Mahcen de manger du porc, de mépriser le Coran et de suivre certains rites sexuels ayant quelque analogie avec les saturnales du paganisme. La tiédeur religieuse mise à part, il ne s'agit là que de racontars, qui n'ont jamais été vérifiés. Ce groupe berbère paraît néanmoins avoir conservé de très vieilles coutumes, qui le différencient des groupements voisins ; il est exactement dans le cas des Zekara de la région d'Oudjda. D'après une légende musulmane, les Beni Mahcen et les Zekara auraient adopté l'erreur propagée, au milieu du XVIe siècle par le juif El Tafi ould El Anoufi qui vivait au temps de Sidi Ahmed ben Youcef de Miliana. Après la mort de celui-ci, il aurait cherché à corrompre ses disciples en enterrant près du Marabout un Coran falsifié ; à la suite de la découverte de cet exemplaire, découverte provoquée par El Tafi Ould el Anoufi, quelques disciples de Sidi Ahmed ben Youcef auraient accepté la fausse doctrine. Cette légende vaut évidemment ce que valent toutes les légendes. Il sera très difficile de rechercher à quoi se rattachent les survivances qui doivent exister chez les Beni Mahcen, si, ce qui est probable, ils se montrent aussi fermés que les Zekara.

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE

I. — LES TEMPS ANCIENS

L'époque romaine.

Les renseignements qui nous sont parvenus sur les peuplades fixées dans le nord du Maroc à l'aube des temps historiques, sont extrêmement vagues. Les grandes divisions admises par les auteurs de l'antiquité pour les populations de l'Afrique du Nord manquent de netteté. D'après Salluste, on appelait Lybiens les habitants de la côte et Gétules ceux de l'intérieur ; les premiers, ayant absorbé les seconds, auraient formé avec eux les Numides. Ces Numides étaient certainement les mêmes peuples que ceux désignés aujourd'hui sous le nom de Berbères et dont les origines sont obscures. Bien qu'issus d'éléments divers, ces Berbères doivent être considérés comme antochtones, parce que leur race s'est constituée dans le pays à une époque très reculée. Quedenfeldt estime que les Μακανιται Βαρβαροι de Ptolémée et les Macénites Barbari d'Antonin peuvent correspondre aux Berbères Miknassa de la région de Taza.

Les Romains occupèrent surtout les côtes en Maurétanie Tingitane ; à l'ouest, ils ne semblent pas avoir eu d'établissement plus rapproché de Fez que Volubilis ; à l'est, les vestiges du dernir poste sont à Marnia, à au moins 150 kilomètres de la Moulouya. La trouée de Taza offrait la communication la plus directe entre Pomaria (Tlemcen) et Volubilis; il est donc possible que les anciens maîtres du monde l'aient utilisée, mais cela n'est pas du tout certain. On ne connaît dans le nord du Maroc que l'itinéraire d'Antonin, le long de la côte ; la partie des tables de Peu-

tinger relative à la Tingitane, a disparu. On ne retrouve d'ailleurs, au delà de Marnia, aucune trace de la voie Prætentura, qui formait le limes sud ; elle ne paraît pas avoir été régulièrement prolongée vers Taza. Si les légions romaines ont suivi la piste de Marnia à Fez par Merada, Msoun et la vallée de l'Innaouen, elles n'ont dû le faire qu'exceptionnellement ; pour employer de façon courante cette ligne d'étapes, il eût été nécessaire de l'aménager et, en particulier, d'installer une garnison à Taza, point d'une grande importance en raison de sa richesse en eau et de sa position à l'entrée du défilé. On a vu, dans la première partie de cette étude, qu'il n'existe pas le moindre document établissant la présence d'un poste romain à l'emplacement de Taza. Suivant une tradition locale, un camp romain aurait été établi au sommet du Guern Nesrani, mais on n'en trouve pas confirmation sur le terrain. Le lieutenant Campardou a fait remarquer l'analogie de Téza, orthographe ancienne de Taza dans les documents européens, avec Théza, Thézau, dont l'ethymologie probable est Trajan ; ces derniers noms sont portés par des localités d'origine romaine situées dans le Midi de la France. Il n'y a aucune conclusion à tirer de ce rapprochement de mots appartenant à des langues étrangères l'une à l'autre, à propos de contrées différentes et très éloignées. Dans l'état actuel de la question, le passage des Romains à Taza reste douteux.

Traditions et légendes musulmanes.

C'est seulement avec les auteurs musulmans que l'on commence à avoir quelques précisions sur l'histoire du Maroc. Ibn Khaldoun rapporte qu'au Magreb el Aksa, borné à l'est par la Moulouya, la plus grande partie des habitants appartenaient à la tribu berbère des Masmouda ; les Berbères Sanhadja ne s'y trouvaient qu'en petit nombre. Entre la Moulouya et le pays de Taza et des Tsoul, il y avait diverses branches de la tribu sanhadja d'Ourtsif, mélangées aux Miknassa qui étaient une des branches importantes de cette tribu. Les Miknassa du Nord vivaient en nomades et parcouraient les terrains de la Moulouya, Guercif, Melilla et les plateaux avoisinant Taza, le pays des Tsoul et Lokaï ; on appelait de ce dernier

nom une montagne et une forteresse, à onze lieues ouest-nord-ouest de Taza, qu'il n'est pas possible d'identifier. Les Miknassa ont peut-être eu un oppidum sur le plateau de Taza ; ils auraient mis leurs provisions et les sépultures de leurs morts à l'abri de cet oppidum, ce qui expliquerait l'importance de la nécropole reconnue en ce point. Les Berbères étaient païens ; ils ont pourtant professé de temps à autre la religion de leurs vainqueurs ; parmi ceux soumis à la domination romaine, beaucoup se firent chrétiens. Au moment de la conquête arabe, une partie des Berbères professait le judaïsme et les Riata étaient de ce nombre. L'élément juif était d'ailleurs important dans la région de Debdou ; des groupements de cette race pouvaient exister au milieu des Berbères des environs de Taza. Depuis le début du IIIe siècle, le nord du Maroc était en effet parsemé de colonies juives ; à la même époque, les avant-gardes des tribus judéo-berbères, refoulées par les zénètes, avaient échoué vers les confins de l'Atlas.

D'après certaines traditions, la ville de Taza serait antérieure à l'islamisme ; elle aurait atteint son apogée avant l'invasion vandale. Cette ville portait le nom de Medinet en Nehas ; elle était construite en matériaux légers, autour de l'enceinte de pierres servant de réduit, et s'étendait jusqu'à l'Innaouen, au Guern Nesrani, à Rous er Rahi et au delà de Bit Rhoulem. Les nombreux récits qui circulent à ce sujet établissent bien le caractère légendaire de Medinet en Nehas ; les allégations produites ne reposent sur aucun fondement sérieux. On dit notamment que le Guern Nesrani, compris dans le périmètre de la ville, aurait été occupé par des chrétiens ; une garnison protégeait des ouvriers employés dans des mines d'or et d'argent. D'aucuns prétendent que c'était un Sultan, appelé Djouane, qui avait sa résidence au Guern Nesrani. On rapporte également qu'une femme européenne aurait régné sur le pays ; elle était fille d'El Arouch ou El Motanim ou El Motassir et se nommait Taja. Le gouvernement était composé de Bousitkhis ou Frandj et de Kasra, tous européens. Cette reine aurait donné son nom à la ville.

Une autre légende musulmane, qui semble se rapporter au début de l'invasion arabe, place Taza au

nombre des sept villes les plus importantes de l'Afrique du Nord, dont le nom commençait par un T. Ces sept villes sont Tunis, Ténès, Tlemcen, Taza, Tetouan, Tanger et Taroudant. D'autre part, suivant la tradition juive du Maroc, Taza était, avec Ceuta el Safi, l'une des sept villes antiques attribuées à Sem, fils de Noë. Le chiffre sept réapparaît constamment, comme dans les formules de magie, et cela suffit à montrer l'inanité de ces fables.

En écartant tous les récits sujets à caution et en tenant compte des vestiges laissés par les populations primitives, on peut admettre que Taza n'existait pas, en tant que ville, au VII[e] siècle. Il y avait, sur l'éperon, un village troglodyte habité probablement par des Miknassa ; d'autres étaient sans doute installés dans des huttes sur le plateau ou aux alentours. La tribu semi-nomade des Miknassa était la plus forte du pays et elle tendait à dominer ses voisines ; on raconte que pour rassembler les guerriers, le tambour était battu à Koudiat et Tobol, dans la vallée de l'Ouerghine. Il se pourrait aussi que les Miknassa aient déjà commencé, à cette époque, à créer des établissements fixes, en dehors de Taza, dans la partie orientale de la trouée. On leur attribue la construction de Djebla, où se trouvent d'anciens *Kifane*, de Djaouna, de Gueldaman, de Bab Timalou, de Meknassa Foukania et de Meknassa Tahtania. Les Riata devaient être sur le revers sud des montagnes de Taza, avec les Beni Ouaraïne.

II. — LA DYNASTIE EDRISSITE ET LA PUISSANCE DES MIKNASSA

Le règne des Edrissites.

Lorsque les Omméïades, qui s'étaient emparés du pouvoir, eurent pris la direction de l'Islam, le chérif alide Idriss ben Abdallah s'enfuit de la Mecque et se jeta dans l'Ouest, afin de chercher à faire reconnaître ses droits au Khalifat ; il se réfugia au Magreb el Aksa et fixa sa résidence à Oualili. On divisait alors la Berbérie en Ifrikia, Magreb central et Magreb el Aksa, correspondant sensiblement à la Tunisie, à

l'Algérie et au Maroc. Ce chérif, ayant réussi à gagner à sa cause un certain nombre de tribus berbères, dont les Riata et les Miknassa, se déclara souverain indépendant vers la fin de l'année 788. Idris Ier étendit son autorité sur le pays et força les tribus de religion juive ou chrétienne à embrasser l'islamisme ; il se fit ensuite proclamer Khalifa et mourut en 793 ou en 803. C'est probablement sous son règne que les Miknassa commencèrent la construction du Ribat de Taza ; ces néophytes, enflammés d'une belle ardeur religieuse, auront élevé le rempart de pierres du Ribat, pour garder la nouvelle terre d'Islam contre les entreprises des tribus non converties.

Idriss II succéda à son père Idriss Ier ; il consolida l'œuvre de celui-ci et fonda Fez en 808. A sa mort, survenue en 827 ou 828, ses douze fils se partagèrent le royaume ; l'aîné Mohammed garda pour lui le territoire de Fez et donna à son frère Daoud le pays des Tsoul, des Haouara, des Riata et des Miknassa avec Taza. L'état edrissite se trouvait ainsi divisé en neuf commandements principaux ; cette sorte de démembrement était une cause de faiblesse et devait hâter sa chute. Sous les successeurs des premiers titulaires de ces commandements, il n'y eut néanmoins pas d'incidents remarquables jusqu'à la fin du IXe siècle. En 904, Yahia ben Idriss ben Omar, souverain du Rif, attaqua son oncle Yahia ben Kacem ben Idriss, qui occupait le trône de Fez ; ce dernier ayant été tué au cours d'un combat, Yahia ben Idriss ben Omar s'installa à Fez et réunit toutes les autres provinces sous son autorité. La restauration du royaume des Edrissites fut d'ailleurs éphémère. La dynastie fatémide, qui triomphait des Omméïades et enlevait Oran en 910, n'allait pas tarder à intervenir au Magreb el Aksa.

L'apogée et la chute des Miknassa.

Depuis quelques années, la grande tribu des Miknassa préparait son élévation aux dépens des Edrissites. Ces Berbères reconnaissaient pour chefs Messala ben Habbous et Moussa Ibn El Afia, tous deux de la descendance d'Abou Bacel, fils d'Abou El Dahhak, fils d'Abou Izzoul. Les Miknassa, devenus très puissants sous le commandement de Messala ben

Habbous, avaient soumis à leur autorité tous les Berbères habitant le pays compris entre Taza et Lokaï. Pour arriver plus sûrement à ses fins, ce chef miknacien se mit au service des Fatémides ; il devint l'un des plus précieux auxiliaires d'Obeïd Allah de Kairouan, le fondateur de la dynastie. En 918, Messala ben Habbous attaqua l'édrissite Yahia ben Idriss ben Omar et le battît ; celui-ci, qui s'était enfermé dans Fez, dut capituler et se reconnaître vassal du Kalife fatémide. Le vainqueur, avant de retourner auprès de son maître, donna le commandement de tout le pays à son cousin, Moussa Ibn El Afia, qui, en qualité d'émir des Miknassa, gouvernait déjà les Tsoul, Taza et Guercif. Yahia ben Idriss ben Omar se retourna alors contre Moussa Ibn El Afia, mais Messala ben Habbous revint au Magreb el Aksa avec une armée, en 921, et il expulsa l'edrissite de Fez, dont il confia la garde à Rihane, des Ketama. Sur ces entrefaites, les Maghraoua, berbères zénètes, se posèrent en ennemis des Fatémides et eurent des succès ; Messala ben Habbous aurait péri en 924 en les combattant.

Moussa Ibn El Afia, demeuré seul chef des Miknassa, vit sa puissance s'accroître, mais il fut obligé de lutter pour empêcher le rétablissement de la dynastie édrissite. Un des membres de cette dernière famille, El Hassane, fils de Mohammed ben Kacem ben Idris, se fit reconnaître souverain à Fez en 925-926. Moussa Ibn El Afia marcha contre lui et fut d'abord battu dans la plaine d'Addad, entre Fez et Taza ; il perdit, au cours de cette affaire, un fils et 2.000 guerriers. La chance favorisa ensuite l'émir miknacien dans une nouvelle rencontre ; il prit Fez par trahison et son adversaire se tua en cherchant à fuir. Moussa Ibn El Afia avait dès lors le champ libre et le Magreb el Aksa accepta son autorité.

Le chef des Miknassa crut pouvoir rompre avec les Fatémides et il entra dans le parti des Omméïades. Ses anciens suzerains envoyèrent donc contre lui une armée commandée par Hamid Ibn Isliten, neveu de Messala, qui infligea une grave défaite à Moussa Ibn El Afia, surpris de nuit dans la plaine de Msoun, en 933 ; celui-ci dut se réfugier chez les Tsoul et Hamid regagna l'Ifrikia après avoir installé un gouverneur à Fez. A la faveur de ces événements, l'édris-

site Ibrahim reprit l'offensive. Le gouverneur fatémide de Fez ayant été assassiné, Moussa Ibn El Afia en profita pour ressaisir le pouvoir. Une nouvelle armée vint encore au Magreb el Aksa en 935 ; elle mit le siège devant Fez qu'elle soumit et livra plusieurs combats heureux au chef des Miknassa, qui s'était réfugié à Lokaï. Ce dernier jugea bon de se retirer momentanément dans le désert ; puis, quand l'armée fatémide fut partie, il réintégra ses Etats. Comme il guettait l'occasion de tomber sur les Edrissites, qui avaient remporté quelques avantages, il mourut en 938.

Moussa Ibn El Afia laissa la succession à son fils Medine, lequel dut partager le pouvoir avec ses frères en 946-947. La puissance miknacienne commençait à décliner. Les enfants de Moussa Ibn El Afia se battirent entre eux et à la mort de Medine, les Maghraoua s'emparàrent de la province de Fez, en refoulant les Miknassa dans leur ancien territoire, c'est-à-dire entre le pays des Tsoul et la Moulouya. Ceci se passait vers 972 ; à cette époque les Zenata abandonnaient tout le Magreb central aux Sanhadja et envahissaient le Magreb el Aksa. Cette poussée balaya en particulier les Miknassa du Sud, qui firent place aux Maghraoua et aux Beni Ifrène, à la suite de la prise de Sidjilmessa par les premiers, vers 976. Quant aux Miknassa du Nord, ils restèrent cantonnés dans la région Taza-Guercif ; les descendants de Moussa Ibn El Afia continuèrent à régner sur ce territoire jusqu'à l'apparition des Almoravides. Pendant ce temps l'influence des Maghraoua grandissait ; leur chef, Ziri ben Attia, étendait sa domination sur les contrées avoisinant Fez et, en 994, il fondait Oudjda.

Au milieu du x[e] siècle, les deux Magrebs reconnaissaient la suprématie omméïade, mais la rivalité avec les Fatémides persistait. Ces derniers soumirent de nouveau le Magreb en 958, puis les Omméïades reprirent le dessus vers 973. Malgré ses revers, la tribu des Miknassa conserva sa fidélité aux Khalifes omméïades. Les Fatémides, attirés en Orient, finirent d'ailleurs par se désintéresser de l'Afrique du Nord-Ouest.

L'état d'anarchie du Magreb el Aksa s'accentua au début du xi[e] siècle. Vers 1045, au moment où allait se produire l'invasion arabe hilalienne, le pays était

dans une confusion extrême ; les Maghraoua, les Beni Ifréne et les Miknassa s'y disputaient toujours le pouvoir ; ces derniers ne réussissaient pas à regagner le terrain perdu. C'est probablement à cette époque que les Riata entamèrent leur mouvement vers le Nord ; ils durent se ruer sur la vallée de l'Innaouen, en repoussant peu à peu les Miknassa. Ceux-ci n'étaient plus en état d'opposer une grande résistance aux attaques de leurs belliqueux voisins.

Lorsque l'almoravide Youssof ben Tachefine eut pris Fez et dispersé les zenêtes, il pénétra chez les Miknassa et s'empara du pays de Tsoul en 1070-1071. Cela entraîna la chute de la dynastie miknacienne et la tribu, poursuivie sans répit au cours des siècles suivants, acheva vite de se dissocier. Quelques fractions seulement réussirent à se maintenir dans la région de Taza aux emplacements où on les voit encore de nos jours. Les agglomérations de Meknassa Foukania et Meknassa Tahtania sont les seuls vestiges de l'importante tribu des Miknassa.

(A suivre.)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1919 au 31 Mai 1920

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				NOMBRE de millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Décembre 1919	730,1	9,3	17,2	13,3	6,5	63,0	318,2	0	0	N. E.	1,8	2,1	12,4	22
Janvier 1920	731,2	10,3	14,6	11,8	6,1	61,2	288,5	18,0	5	N. E.	2,9	2,8	12,6	19
Février —	729,4	10,8	15,2	13,1	6,7	60,4	268,2	15,0	7	S. E.	2,7	3,3	12,7	20
Mars —	726,2	12,2	15,6	13,9	7,0	55,2	369,6	84,0	8	S. E.	3,4	2,1	13,9	23
Avril —	728,4	11,3	19,0	15,1	7,9	65,0	321,6	0	0	S. E.	2,0	2,5	12,8	26
Mai —	729,2	14,4	23,2	18,8	11,6	64,0	466,0	1,0	1	S. E.	2,2	2,4	13,6	26
TOTAUX.....							2.032,1	118,0	21					136

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro.*
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées.*

A. GUILLAUME.

STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

Étude des Vents du 1er Décembre 1919 au 1er Juin 1920

ROSE des VENTS	Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			TOTAUX du 1er décembre 1918 au 1er juin 1919	TOTAUX du 1er décembre 1919 au 1er juin 1920
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	5	2	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	14
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	22	21	21	22	16	16	29	6	6	31	2	1	29	6	2	31	5	2	290	268
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	1	2	111	8
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	0	5	6	1	12	12	0	21	21	0	29	30	1	23	24	0	25	27	101	237
S. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.	0	0	0	2	3	3	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
S. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	3	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	31	31	31	31	31	31	29	29	29	31	31	31	30	30	30	31	31	31	546	549

Ch. LHUILLIER.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

Séance du Comité du 5 Janvier 1920

La séance est ouverte à 5 heures et demie sous la présidence de M. Doumergue, Président.

Présents : MM. Doumergue, Général Baschung, Flahault, Commandant Bérenger, Pock, Tournier, Arambourg, Dangles, Kriéger, Pellet et Pérez.

Absents excusés : MM. Déchaud, Dupuy, Huot, Lemoisson, René Leclerc, Roux-Freissineng.

Absents : MM. le Chanoine Fabre et Pontet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président adresse ses meilleurs souhaits de Nouvel An aux sociétaires et à leurs familles et fait des vœux pour la prospérité de la Société.

Le Président rappelle que depuis la dernière réunion, la Haute administration marocaine et algérienne et le monde des sciences ont fait deux grandes pertes : celle de M. Varnier, Haut-Commissaire du Maroc Oriental, qui a joué un grand rôle dans l'administration et le développement de cette partie du Maroc. Il rappelle aussi que M. Varnier a fait la plus grande partie de sa carrière en Afrique et qu'il a toujours été très dévoué à notre Société ; et celle de M. Flamand, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger, bien connu par ses randonnées dans le Sahara et par ses travaux importants sur la géologie des régions sahariennes.

Aux familles éprouvées par ces deuils le Comité renouvelle les condoléauces que leur a adressées le Président.

Le Président fait ensuite part de la nomination de M. Feyt comme Consul général au Maroc Oriental et la promotion de M. Pagès, nommé officier du Nicham Iftikar. Le Conseil est heureux d'enregistrer cette nomination et cette distinction.

Lecture est donnée des lettres de Mesdames Varnier et Flamand remerciant le Comité des condoléances adressées par le Président à l'occasion des deuils cruels qui viennent de les frapper.

Sont admis comme membres titulaires : MM. le Docteur Abadie et Paoli présentés à la dernière réunion.

L'Académie Royale des Lincei de Rome nous demande un certain nombre de nos publications ; il lui sera donné satisfaction dans la mesure du possible.

Est accepté l'échange de notre Bulletin avec l'Académie Arabe de Damas, qui nous est demandé.

La librairie Hachette nous demande de substituer la « Lecture pour Tous » au « Tour du Monde » qui disparaît. Le Comité n'accepte pas.

Lecture est donnée d'un manifeste de la Ligue Africaniste espagnole au sujet de Tanger et de la réponse du Président, qui sera publiée au Bulletin.

Le Comité s'occupe ensuite des élections. Tous les membres étant soumis au renouvellement, les membres sortants sont : MM. DOUMERGUE, Général BASCHUNG, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, ARAMBOURG, DANGLES, DÉCHAUD, DUPUY, Chanoine FABRE, HUOT, KRIÉGER, LEMOISSON, PELLET, PÉREZ, PONTET, RENÉ LECLERC, ROUX-FREISSINENG.

Depuis la dernière assemblée il s'est produit les vacances suivantes : M. LEVAIN, rentré définitivement en France, est démissionnaire ; MM. LAMUR, DE PACHTERE, POUSSEUR et SANDRAS sont décédés. A cette occasion M. DOUMERGUE annonce qu'il ne sera pas candidat à la Présidence.

Il est entré à la Bibliothèque, par voie d'achat :

NEUBURGER et H. NOALHAT : *Technologie du Pétrole*. Tome Ier.

HENRI DEUTSCH : *Le Pètrole et son application.*

A. RICHE et E. HOLPHEN : *Le Pétrole.*

CARLOS RIBEIRO : *Description de quelques silex et quartzites des bassins du Tage et du Sado.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à sept heures.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

SÉANCE DU COMITÉ DU 2 FÉVRIER 1920

La séance est ouverte à 5 heures et demie sous la présidence de M. DOUMERGUE, Président.

Présents : MM. DOUMERGUE, Général BASCHUNG, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, Chanoine FABRE, LEMOISSON.

Absents excusés : MM. ARAMBOURG, DANGLES, DÉCHAUD, DUPUY, HUOT, KRIÉGER, RENÉ LECLERC, ROUX-FREISSINENG.

Absents : MM. PELLET et PÉREZ.

Le procès-verbal de la séance du 5 Janvier est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que trois de nos sociétaires ont été frappés dans leurs plus chères affections, MM. HEINTZ Joseph et Amédée GIRAUD ont perdu leurs épouses, et le Docteur PAIRE sa sœur. Aux familles atteintes par ces deuils, le Comité adresse ses condoléances attristées.

Le Président nous rappelle ensuite que notre collègue M. Charles DUPUY, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette distinction est la juste récompense des éminents services rendus pendant 26 ans par M. DUPUY, soit comme membre du Tribunal de Commerce, de la Chambre de Commerce, soit comme Président du Syndicat Commercial et Industriel d'Oran et membre de la Commission du ravitaillement pendant les cinq années de guerre.

M. RENAUD, Président du Conseil général et membre de notre Société, a été aussi promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Comité est heureux d'enregistrer ces promotions ; il adresse aux deux nouveaux Légionnaires ses sympathiques félicitations.

Lecture est donnée d'une lettre de M. FEYT nous remerciant des souhaits de bienvenue que le Président lui a adressés à l'occasion de sa nomination comme Consul du Maroc Oriental.

Le Docteur ABADIE remercie le Comité de l'avoir admis comme membre titulaire de la Société.

Le Président fait part de la nomination du Docteur JEANNEL comme sous-directeur de l'Institut spéléologique de Kluj (Transylvanie).

Le Comité est heureux d'apprendre cette bonne nouvelle, mais regrette que des savants comme M. JEANNEL et son directeur M. E. G. RACOVITZA quittent la France pour trouver des meilleures situations à l'étranger.

Sont présentés comme membres titulaires : M. MARIANI Paul, élève à l'École des Mines de Saint-Étienne, présenté par MM. DOUMERGUÉ et LEMOISSON ; et M. VEL, inspecteur de l'Assistance Publique à Oran, présenté par MM. DOUMERGUE et FLAHAULT.

Le Comité accepte le projet de budget présenté par le Trésorier et qui se solde par un excédent de recettes de 163 francs.

Il est entré à la Bibliothèque dans le courant de Janvier, cinq Bulletins de la Société de Géographie de Finlande et trois Bulletins de la Société Royale de Géographie de Roumanie. Ces rentrées sont intéressantes à constater, car elles proviennent de pays où le calme de la paix est loin d'être revenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h. 10.

Le Secrétaire général, Signé : BÉRENGER.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

SÉANCE DU COMITÉ DU 1er MARS 1920

La séance est ouverte à cinq heures sous la présidence de M. DOUMERGUE, Président.

Présents : MM. DOUMERGUE, Général BASCHUNG, FLAHAULT, Commandant BÉRENGER, POCK, TOURNIER, ARAMBOURG, DUPUY, KRIÉGER, LEMOISSON et PÉREZ.

Absents excusés : MM. DANGLES, DÉCHAUD, HUOT, RENÉ LECLERC et ROUX-FREISSINENG.

Absents : MM. le Chanoine FABRE, PELLET et PONTET.

Le procès-verbal de la séance du 2 Février est lu et adopté.

Le Président annonce d'abord que la Société vient de perdre M. BRUNEAU Raphaël et que notre collègue M. le Docteur PERROT a eu la douleur de perdre sa mère, MM. MARTINEZ et le Docteur PARIENTÉ chacun un enfant, et M. DANDINE sa belle-mère. Aux familles si cruellement éprouvées, le Comité renouvelle l'expression de ses condoléances les plus émues.

Le Président annonce que notre collègue M. L. JOLEAUD a obtenu le prix Rollin pour ses travaux de géologie, qui intéressent pour la plus grande partie l'Afrique du Nord.

Notre collègue du Comité M. DUPUY nous remercie des félicitations qu'il lui a adressées à la dernière séance à l'occasion de sa promotion dans la Légion d'Honneur.

M. le Gouverneur général remercie le Comité pour l'envoi du tirage à part de la Note du Capitaine NOËL, sur les Tribus de l'Annexe d'El-Aricha publié dans notre Bulletin. Il félicite la Société des efforts qu'elle fait pour développer la connaissance de l'Algérie.

Sont acceptés comme membres titulaires : MM. MARIANI et VEL, présentés à la dernière réunion.

Au sujet des prochaines élections du Comité, le Secrétaire général fait connaître que MM. ARAMBOURG, Général BASCHUNG, Commandant BÉRENGER, DANGLES, DOUMERGUE, DUPUY, Chanoine FABRE, FLAHAULT, KRIÉGER, LEMOISSON, PELLET, PÉREZ, POCK et TOURNIER ont accepté de demander le renouvellement de leur mandat. MM. DÉCHAUD, Lieutenant-Colonel HUOT, LEVAIN, PONTET et RENÉ LECLERC ne sont pas candidats.

Il y a lieu aussi de remplacer M. ROUX-FREISSINENG, député, devenu membre d'honneur, et MM. LAMUR, DE PACHTERE, POUSSEUR et le Docteur SANDRAS, décédés.

Exceptionnellement, cette année les 24 membres du Comité doivent être réélus ou remplacés, les uns pour 3 ans, les autres pour 2 ans ou 1 an.

Conformément aux statuts, la première circulaire, faisant appel aux candidatures, sera adressée à tous les sociétaires avant le 15 Mars.

Il est déposé un manuscrit sur Arzew ; MM. LEMOISSON et DUPUY sont chargés de l'examiner.

Lecture est donnée d'une lettre sur le projet de création d'un Institut national d'Anthropologie ; M. ARAMBOURG est chargé d'étudier le rapport soumis à l'appréciation de notre Société.

Le Comité accepte l'augmentation du traitement du gardien de la Bibliothèque, ainsi qu'un supplément sur les remises sur les recouvrements.

Le Comité accepte l'échange du Bulletin de notre Société avec celui de la Société de Géographie de Turin.

Est décidé l'achat du livre « La Littérature Nord-Africaine », par Arthur PELLEGRIN.

Il est entré à la Bibliothèque :

Atlas archéologique de la Tunisie (2e Série — 2e livraison).

Chronique du Beylick d'Oran.

L'affaire Sapor, par DÉCHAUD et BOUÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures

Le Secrétaire général, Signé : BÉRENGER.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

SÉANCE DU COMITÉ DU 6 AVRIL 1920

La séance est ouverte à cinq heures et demie sous la présidence de M. DOUMERGUE, Président.

Etaient présents : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, ARAMBOURG, PÉREZ et FLAHAULT.

Absent excusé : M. BÉRENGER.

Par suite d'une négligence inexcusable du distributeur habituel des convocations, le plus grand nombre des membres du Comité n'a pas été convoqué.

Le procès-verbal de la séance du 1er Mars est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président annonce au Comité le décès survenu à Alger le 25 Mars, du Commandant CHEYLARD, qui faisait partie de la Société depuis 1879. Il rappelle sa conduite héroïque en 1870 et sa glorieuse mutilation.

M. PASTORINO, membre de la Société, a perdu sa sœur.

Le Comité s'associe aux condoléances que le Président a adressé en son nom aux familles éprouvées par ces deuils.

Madame Veuve Varnier a adressé au Président ses remerciements au sujet de la notice nécrologique qui a paru au Bulletin à la suite du décès du regretté M. VARNIER.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. DOUILLET, négociant à Oran, présenté par MM. BÉRENGER et POCK.

M. FABRE Albert, pharmacien, présenté par MM. FABRE Sylvain et le Général BASCHUNG.

M. KEHL Camille, avocat à Oran, présenté par MM. BÉRENGER et LEMOISSON.

M. GIRAUD Casimir fils, présenté par MM. ARAMBOURG et FLAHAULT.

M. MARIANI Noël, enseigne de vaisseau à Toulon, présenté par MM. DOUMERGUE et LEMOISSON.

M. le Docteur SAINT-JEAN, médecin à Oran, présenté par MM. ARAMBOURG et POCK.

M. SÉPULCRE, avocat à Oran, présenté par MM. LEMOISSON et POCK.

M. Soufflot, propriétaire, 11, avenue Loubet à Oran, présenté par MM. Moteley et de Saugy.

Le Président informe le Comité que les subventions dont bénéficiait la Société avant la guerre, de la part du Gouvernement général de l'Algérie, du Conseil général d'Oran et de la Chambre de Commerce d'Oran ont toutes été rétablies. La Chambre de Commerce a versé l'arriéré de sa subvention pour les années de guerre. Le Comité leur vote des remercîments.

Le Président signale que M. Fouque, imprimeur, lui a annoncé de nouvelles augmentations des tarifs d'impression du Bulletin. Après consultation du bureau, il a été déclaré à notre imprimeur que la question sera réglée par le nouveau Comité, dont l'élection est prochaine.

Le Président communique :

Une inscription romaine, malheureusement très fruste et très incomplète, trouvée aux Andalouses.

Le croquis d'une poterie préhistorique très curieuse trouvée à El-Ançor par M. Moteley.

Un mortier à fard de l'époque néolithique qu'il a recueilli lui-même à Bou-Sfer.

Le Comité fixe au Dimanche, 9 Mai, à 9 h. 30 du matin, la date de son Assemblée générale.

Le Secrétaire général donne la liste des 28 sociétaires qui ont bien voulu faire acte de candidats au Comité. Ce sont : MM. Arambourg, Général Baschung, Bérenger, Dangles, Doumergue, Dupuy, Chanoine Fabre, Flahault, Kriéger, Lemoisson, Pellet, Pérez, Pock, Tournier, membres sortants, et MM. Abadie, Barbié, Ben Saad, Delaby, Fabre Sylvain, Fabre la Maurelle, Keime, Docteur Maraval, Capitaine Noël, Pellecat, de Saugy, Tolédano, Tourné et Vel.

Le Président est heureux de constater l'empressement avec lequel un grand nombre de sociétaires ont répondu à l'appel du Comité.

Sur la demande du Président, le Comité a reçu pour la Bibliothèque :

Par l'intermédiaire de M. René Puaux, 30 volumes et brochures sur la Grèce et les pays voisins.

De M. Léotard, le distingué Secrétaire général de la Société de Géographie de Marseille, une notice sur Marseille.

De M. Louis Gentil, 7 brochures sur la géologie du Maroc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures du soir.

Le Secrétaire de la séance, — *Le Président,*

Signé : E. FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

SÉANCE DU COMITÉ DU 3 MAI 1920

La séance est ouverte à 5 h. 1/2, sous la présidence de M. DOUMERGUE, Président.

Etaient présents : MM. DOUMERGUE. Général BASCHUNG, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, DANGLES, DUPUY, Chanoine FABRE, KRIÉGER, LEMOISSON, PELLET et PÉREZ.

Absents excusés : MM. DÉCHAUD, Lieutenant-Colonel HUOT, RENÉ LECLERC et ROUX-FREISSINENG.

Absent : M. PONTET.

Le procès-verbal de la séance du 6 Avril est lu et adopté.

Le Président rappelle que M. BRUNIE a perdu sa mère ; le Comité s'associe aux sentiments de condoléances exprimés par le Président.

Sont prononcées les admissions de MM. DOUILLET, FABRE Albert, KEHL, GIRAUD Casimir fils, MARIANI Noël, Dr SAINT-JEAN, SÉPULCRE et SOUFFLOT, présentés à la dernière séance.

Les examinateurs du manuscrit sur Arzew rendent compte au Comité que ce travail aurait besoin d'une mise au point avant d'être publié ; il sera retourné à son auteur en l'engageant à le revoir et à le compléter.

Le Président présente une inscription qu'il a relevé aux Andalouses, mais dont il n'a pu faire qu'une première et rapide lecture ; elle sera revue.

La Bibliothèque a reçu :

Du Ministre de l'Instruction Publique : P. MONCEAUX, Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe. — Tome V.

Il a été acheté :

J. DE LA FAYE : Histoire du général de Sonis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Le Secrétaire général, Signé : BÉRENGER.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MAI 1920

L'an mil neuf cent vingt et le neuf Mai, à neuf heures et demie, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée générale au siège de la Société, 7, rue Schneider, sous la Présidence de M. DOUMERGUE, Président.

Une cinquantaine de membres étaient présents ; plusieurs s'étaient excusés verbalement ou par écrit.

Le Président donne lecture des articles 21 à 23 § 3 des statuts, qui règlent la tenue de l'Assemblée générale. Il rappelle qu'il y a lieu de procéder exceptionnellement cette année à l'élection des 24 membres du Comité et de décider si les articles 10, 11 et 46 des statuts doivent être révisés. Il en donne lecture et développe l'utilité de cette révision.

L'assemblée désigne d'abord les trois scrutateurs qui doivent en vertu du règlement, procéder au recensement et au dépouillement des votes concernant les élections, ainsi que la révision des articles des statuts. Sont désignés : MM. FABRE LA MAURELLE, PAOLI et TOLÉDANO, qui rentrent immédiatement en fonctions.

Reprenant l'ordre du jour, le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 Mai 1914, qui est mis aux voix et adopté.

Le Président, prenant la parole, prononce l'allocution reproduite à la suite du présent procès-verbal.

Après avoir salué la mémoire de ceux qui sont tombés glorieusement pour la défense du pays, et de ceux que la mort nous a ravis, il fait l'exposé des difficultés rencontrées depuis 1914 pour assurer la marche de la Société, dont l'effectif a diminué de près de 100 membres au cours de la grande guerre. Après avoir donné son appréciation sur le fonctionnement de notre groupement et sur les mesures à prendre pour assurer son avenir, il déclare que son état de santé ne lui permettant plus de s'imposer l'effort nécessaire pour l'administration de la Société et la préparation du Bulletin, il ne pouvait demander le renouvellement de son mandat, et que le Comité devait, dès à présent, choisir un nouveau Président, à qui il continuerait d'apporter son concours.

Des applaudissements ont souligné les parties les plus saillantes de ce discours.

L'Assemblée, tout en regrettant la décision de M. DOUMERGUE, qui depuis 15 ans, soit comme Vice-Président, soit comme Président, a été la cheville ouvrière de l'administration de la Société, ne peut que s'incliner devant les raisons majeures qui motivent sa retraite.

La parole est donnée au Secrétaire général pour la lecture de son rapport annuel sur les travaux de la Société pendant l'année 1919. Mis aux voix, ce rapport est approuvé par l'Assemblée.

Le Trésorier fait ensuite l'exposé de la situation financière et présente les comptes de l'exercice clos, qui se chiffrent par :

Recettes....................	5.542 47
Dépenses....................	5.102 93
Excédent des Recettes...	439 54

Le compte administratif de l'année 1919 et le budget de 1920 sont acceptés par l'Assemblée, qui vote des félicitations à M. POCK pour le dévouement qu'il apporte aux intérêts de la Société.

L'Assemblée générale décide, sur la proposition du Président, l'inscription au budget de 1920 de l'excédent de 439 f. 54 qui ressort du compte administratif.

Le Président donne ensuite lecture à l'Assemblée des articles des statuts dont la modification est proposée par le Comité après une étude approfondie.

La séance est alors suspendue pour permettre aux membres présents de voter.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants, qui sont proclamés par le Président :

Votants : 125.

Suffrages exprimés : 124.

Bulletin nul : 1.

Sont élus : pour 3 ans

MM.	Lemoisson	124 voix
	Doumergue	123 —
	Flahault	123 —
	Dangles	122 —
	Chanoine Fabre	121 —
	Pock	121 —
	Tournier	121 —
	Vel	121 —

Pour 2 ans

MM.	Arambourg	120 voix
	Général Baschung	120 —
	Dupuy	118 —
	Kriéger	118 —
	Noël	118 —
	Pellet	115 —
	Fabre Sylvain	114 —
	Commandant Bérenger	112 —

Pour 1 an

MM.	Abadie	108 voix
	Barbié	105 —
	Delaby	101 —
	Tourné	100 —
	Fabre la Maurelle	99 —
	Pellecat	99 —
	Pérez	97 —
	de Saugy	96 —

Par 105 oui contre 16 non, l'Assemblée décide la modification des articles 10, 11 et 46 des statuts, dont le texte nouveau est ainsi arrêté :

Article 10. — Le titre de membre bienfaiteur pourra être décerné par l'Assemblée générale à des personnes qui rachètent leurs cotisations personnelles par un versement de 300 à 500 fr.

Les noms des membres bienfaiteurs seront portés à perpétuité sur une liste particulière, à la suite de ceux des membres d'honneur et des membres honoraires.

Article 11. — Sont membres à vie les sociétaires qui rachètent leurs cotisations annuelles par un seul versement de 200 francs.

Article 46. — Seuls les membres honoraires et les membres titulaires sont électeurs et éligibles. Les sociétaires cessent d'être éligibles et de faire partie du Comité si leur éloignement d'Oran les empêche d'assister régulièrement aux séances.

Toutes les opérations relatives aux votes étant terminées et les résultats proclamés, le Président demande si des sociétaires ont des vœux à émettre. Aucune proposition n'est faite. Le Président présente alors les deux *vœux* suivants :

1er Vœu. — Les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, réunis en Assemblée générale le 9 Mai 1920,

Considérant :

1° Que depuis 8 ans les collections du Musée d'Oran sont éparses et le Musée fermé au public ;

2° Que le Musée d'Oran est un établissement d'enseignement par l'aspect, qui avant sa fermeture était très fréquenté par les familles, les enfants, des personnes de toutes conditions, des ouvriers désireux de s'instruire, des soldats originaires de la Métropole ;

3° Qu'il offre aux artistes, aux hommes de science d'importants éléments d'étude ;

4° Que les étrangers qui font des voyages d'études, les simples touristes même, sont désireux de visiter un Musée local où ils trouvent réunis des éléments historiques, scientifiques, économiques qu'ils n'ont pas le temps d'aller recueillir aux quatre coins de l'Oranie,

Considérant en outre que par suite de l'évacuation probable des locaux de l'Evêché, un nouveau déménagement partiel du Musée va s'imposer ;

Emettent les vœux :

1° Que la Municipalité profite de l'occasion qui se présente pour regrouper, dans un local unique, les collections éparses du Musée Demaëght ;

2° Qu'en attendant la solution à intervenir, le public soit de nouveau admis à visiter au moins le gros des collections du Musée,

Et chargent le Comité de la *Société de Géographie et d'Archéologie* de transmettre ces vœux à la Municipalité.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

2° Vœu. — Les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, réunis en Assemblée générale le 9 Mai 1920,

Rappellent que l'Assemblée générale du 2 Mai 1914 avait chargé le Comité de faire le nécessaire pour obtenir que notre Société soit déclarée d'utilité publique.

L'état de guerre n'ayant pas permis d'entreprendre les formalités prescrites par la loi, ils renouvellent leur vœu et demandent au nouveau Comité d'en poursuivre la réalisation avec toute la diligence possible.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

DISCOURS DE M. DOUMERGUE, PRÉSIDENT

Messieurs et Chers Collègues,

En ouvrant cette séance, que notre première pensée soit pour ceux de nos collègues décédés depuis le 2 Mai 1914, date de notre dernière Assemblée générale. Au nom de la Société j'adresse un souvenir ému à ceux qui sont morts pour que la France vive, et à ceux pour qui l'âge et la maladie ont marqué la fin de leur destinée.

Pendant les années de guerre la situation de la Société n'a pas été sans nous causer quelques soucis, mais c'est sans appréhension que nous envisagions l'avenir. Nous pensions qu'après la signature de la paix victorieuse, nous pourrions revenir rapidement à la situation normale.

Hélas ! les difficultés nées pendant l'état de paix sont devenues plus graves que celles créées par l'état de guerre. La hausse croissante du coût de la vie réduit, de plus en plus, la valeur intrinsèque de nos ressources financières. En principe ces ressources n'ont pas diminué ; en 1913 nos recettes annuelles s'élevaient à 6.464 fr 09 ; en 1920, elles atteindront approximativement 6.400 francs.

Les pertes sur les cotisations sont compensées par une importante plus-value des intérêts résultant de l'augmentation progressive du capital de réserve et du taux de l'argent. En 1905 notre capital de réserve était de 10.396 francs, en 1920 il est de 25.000 francs. Pendant la même période de 15 années, nos rentes sont passées de 260 à 1.250 francs,

Nous n'avons donc pas à craindre la faillite et je me plais à penser que, de longtemps, l'Assemblée générale, qui seule en a le droit, n'aura pas à toucher au capital.

Pour l'établissement du budget, le Comité ne doit tabler que sur les recettes annuelles, le capital doit rester la suprême réserve.

Tandis que les recettes ont été, petit à petit, ramenées au chiffre d'avant-guerre, les dépenses ont augmenté outre mesure. Pour équilibrer les budgets il a fallu, chaque année, supprimer les crédits afférents à certains articles et faire surtout porter les économies sur le chapitre le plus important, celui du Bulletin. Or, réduire de plus en plus la matière du Bulletin, c'est aller à l'encontre du but poursuivi par la Société, c'est s'exposer à perdre le concours de nos savants collaborateurs, c'est participer à cette crise du livre, qui en ce moment met en péril l'avenir intellectuel et scientifique de la Nation. A cette situation, quelque peu inquiétante pour l'avenir, je ne vois qu'un remède : augmenter les ressources budgétaires en élevant le chiffre de l'effectif des sociétaires.

En 1914 l'effectif était de 416 membres. Il est à ce jour de 310 à 320. La guerre nous a donc fait perdre une centaine de sociétai-

res ; il faut les remplacer : tous nos efforts doivent tendre à atteindre le plus tôt possible ce résultat.

Messieurs, que ce tableau de la réalité ne vous fasse pas entrevoir l'avenir de la Société sous un jour défavorable ; n'y voyez que l'exposé sincère d'une situation qui, ayant faibli par suite des difficultés communes à tous les groupements, n'a besoin, pour être améliorée, que du concours moral de chaque sociétaire. Que chacun d'entre vous, Messieurs, recrute dans son cercle de connaissances un ou deux nouveaux membres, et la Société pourra améliorer son budget des dépenses. En apportant ainsi votre concours au Comité, vous assurerez la marche normale de la Société, vous contribuerez à entretenir le foyer scientifique dont vous vous honorez de faire partie et qui, seul dans notre département, groupe et devrait grouper tous ceux qui reconnaissent l'utilité de l'étude géographique, historique et scientifique de l'Oranie et de son Hinterland.

Messieurs, j'ai maintenant à vous faire part d'une résolution que n'ignorent pas mes collègues du Comité. Mon mauvais état de santé m'a obligé d'abandonner mes fonctions au Lycée, au moment où j'aurais eu un grand avantage pécuniaire à les continuer. Tout effort cérébral régulier et soutenu m'est interdit. Dans ces conditions, je ne puis plus assurer comme il convient la marche d'une Société comme la nôtre, dont l'administration exige un labeur quotidien et suscite de constantes préoccupations.

Soit comme Vice-Président, soit comme Président, j'ai fait de mon mieux pour remplir des fonctions qui ne conviennent, ni à mes goûts, ni à mon caractère. Si j'ai quelque peu réussi à mener à bien ma lourde tâche, le mérite en revient pour une grande part à mes collègues du Comité qui, très assidus aux réunions, n'ont jamais cessé de m'accorder, avec leur précieux concours, leur affectueuse sympathie.

J'ai aussi puisé une grande force morale dans la confiance que m'ont témoigné les membres de la Société en me renouvellant mes mandats. Je saisis cette occasion pour les remercier encore et leur exprimer toute ma reconnaissance. Aussi ne sera-ce pas sans émotion que j abondonnerai la Présidence, non pas que je regrette de perdre le bénéfice des vains honneurs qu'elle comporte, mais parceque je me vois obligé de réduire l'étendue des services que je voudrais encore rendre. Ce concours restreint, je l'assure d'avance à tous ceux qui se consacreront sérieusement à l'administration de notre chère Société.

Messieurs, avant de terminer, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé en personne ou par correspondance à cette Assemblée générale ; jamais la proportion des votants n'avait été aussi élevée. Je remercie tout particulièrement les nombreux collègues qui, cette année, ont offert spontanément d'être candidats ; leur geste montre combien ils apprécient la bonne marche de notre Société.

Enfin j'exprime ma reconnaissance à tous les sociétaires qui ne cessent d'apporter à la Société leur concours financier et moral. Le nouveau Comité aura à cœur de rester digne de cette confiance ; c'est là mon vœu le plus cher.

Rapport du Secrétaire Général

Messieurs et Chers Collègues,

Depuis 1914, c'est-à-dire pendant 6 années, nous n'avons pu tenir notre Assemblée générale. Les causes douloureuses de cet empêchement ont aujourd'hui disparu, et nous pouvons enfin renouer la chaîne interrompue de nos réunions solennelles, dont l'objet principal est d'entendre le rapport de votre Secrétaire général sur les travaux et le fonctionnement de la Société. J'aurai donc l'honneur de résumer devant votre docte Assemblée les manifestations de notre activité et les résultats qui en ont été le fruit. Je serai aussi bref que possible de façon à ne pas retenir trop longtemps votre attention.

Qu'il me soit permis avant cet exposé et au nom de vous tous, de saluer encore une fois la mémoire de nos chers disparus, malheureusement nombreux, et de renouveler aux familles nos condoléances les plus émues.

Messieurs, j'en viens à l'exposé de notre situation et de nos travaux.

Effectif. — Comme tous les autres groupements, notre Société subit la crise de l'effectif ; ce dernier, par suite de décès, de départs, de mutations, de la situation instable et souvent ignorée de nos confrères appartenant à l'armée, est d'environ 300 membres, mais nous avons l'espoir de ramener ce chiffre à celui d'avant la guerre, ce qui serait indispensable pour assurer la publication de notre Bulletin.

Le Comité s'est réuni régulièrement tous les mois avec une moyenne de 10 membres, résultat que nous sommes heureux de constater.

Bulletin. — Nous avons éprouvé les plus grandes difficultés à la publication de notre périodique, du fait de la hausse ininterrompue du papier, qui a majoré nos frais d'impression dans une mesure absolument imprévue. Nous avons pu quand même publier les 3 fascicules annoncés, qui forment un volume de 272 pages, avec plusieurs planches et figures.

Les travaux insérés au Bulletin sont les suivants :

M. le capitaine Noël nous a donné la fin de son importante étude : *Documents historiques sur les Tribus de l'Annexe d'El-Aricha.* L'intérêt de ce travail, de longue haleine et d'une documentation abondante, s'est continué jusqu'à la fin. Il se recommande particulièrement à tous ceux qui sont appelés à voyager dans cette région si remplie de souvenirs historiques et légendaires, à ceux aussi qu'intéressent l'industrie alfatière et l'élevage, les deux ressources de la contrée.

Dans la conclusion de ce travail, notre dévoué et distingué collaborateur nous laisse espérer une histoire de la culture de

l'alfa, qui serait certainement d'un grand intérêt pour tous ceux qui suivent le développement de cette industrie.

A M. Berque nous devons un *Essai d'une Bibliographie critique des Confréries Musulmanes Algériennes*. Il s'est attaché à faire ressortir le rôle de la religion dans la vie du peuple musulman, les rivalités entre les nombreuses confréries, leur organisation et leur influence ou celle de leurs chefs. Nous ne saurions trop remercier l'auteur d'avoir réservé cette très savante étude à notre Bulletin.

M. Campardou, continuant ses recherches, nous a fourni une étude sur *Les Stations préhistoriques de Guersif (Maroc)*, accompagnée de planches et décrivant d'importants foyers visités.

M. Doumergue a publié de *Nouvelles Contributions au préhistorique de la Province d'Oran*, avec figures ; ce travail sera un guide parfait pour ceux qui s'adonnent à l'étude de cette science dans le département d'Oran, qui représente, comme le dit l'auteur, un vaste champ d'exploitation avec stations de différents âges.

Du même auteur, sous la rubrique Variétés, il a été inséré de courtes notices sur :

Le Gui au Maroc (2 notes).
Exhibition d'un phoque à Oran.
Houille de Kenadsa.
L'anthracite de la Montagne des Lions.
Les pétroles de la région de Relizane.
L'atlas P. L. M. de l'Algérie.
Capture d'une tortue luth à Oran.
Les Constructions navales chez les Alliés.

MM. A. Jeannel et C. Arambourg nous ont donné une intéressante description, accompagnée d'un plan, de la *Grotte de Deni Add* près d'Aïn-Fezza.

MM. Guillaume et L'Huillier ont continué à nous fournir, pour la période du 1er Décembre 1918 au 30 Novembre 1919, les *Observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz.*

Enfin, nous avons encore inséré, de M. Doumergue : *Manifeste de la ligue africaniste espagnole* au sujet de Tanger.
Camille Sabatier et son œuvre.
G.-B.-M. Flamand et ses travaux,
ainsi que des notices biographiques consacrés à des sociétaires décédés dans l'année.

Bibliothèque. — Les frais élevés occasionnés par l'impression du Bulletin ont absorbé le plus clair de nos ressources ; les faibles disponibilités ont permis cependant quelques achats, et avec les dons reçus, les rayons de notre Bibliothèque se sont garnis d'une centaine d'ouvrages. Nous sommes heureux de ce résultat et recevons toujours avec la même gratitude les documents et ouvrages que l'on voudra bien nous offrir.

Situation financière. — La réduction de nos effectifs à la suite de la guerre a entraîné le fléchissement de nos capacités financières et nous a obligés à réduire le Bulletin à 272 pages, au lieu

de 500 à 600 que nous publiions avant la guerre. Il importe donc avant tout de combler les vides qui se sont ouverts dans nos rangs et pour cela, de recruter autour de nous des sociétaires nouveaux. Ainsi nous pourrons maintenir à notre organe le rang très honorable qu'il tient parmi les publications similaires, et éviter que nos fidèles et dévoués collaborateurs fassent bénéficier de leurs travaux des Sociétés moins qualifiées que la nôtre. Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement général de l'Algérie, le Conseil général d'Oran, le Haut Commissariat du Maroc Oriental et la Chambre de Commerce d'Oran ont bien voulu rétablir en notre faveur les subventions qu'elles nous accordaient avant la guerre. Nous leur en exprimons toute notre gratitude.

Rapport de M. Pock, trésorier

Messieurs et Chers Collègues,

En raison des douloureux événements qui se sont déroulés de 1914 à 1919, la Société ne s'est pas réunie en Assemblée générale, mais le Comité ayant toujours fonctionné, son administration n'a pas été interrompue, et en ce qui concerne les finances, nous avons toujours bouclé notre budget, non pas comme nous le désirions, mais réduit suivant les exigences de la situation.

Au chapitre Recettes, la mobilisation d'un grand nombre de sociétaires avait fait fléchir d'une façon constante nos cotisations, qui remontent légèrement en 1919.

Les subventions sur lesquelles nous comptions pour donner plus d'ampleur à notre Bulletin, étaient tombées de 1.500 francs à 800 francs et même à 300 francs en 1918.

Un seul article des recettes a augmenté à partir de 1919, c'est celui des arrérages, qui, par suite de la transformation de toute notre réserve en rentes sur l'Etat, est passée de 800 francs en moyenne à 1.200 francs, en augmentation de 400 francs par an.

En ce qui concerne les Dépenses, nous nous sommes efforcés, et pour cause, de les restreindre le plus possible, et aucun des articles du budget n'a été dépassé, sauf celui du Bulletin. Pour celui-ci, l'augmentation du coût du papier et de la main-d'œuvre d'imprimerie a obligé notre Président, qui assume la lourde charge de la préparation du Bulletin, à restreindre le nombre des travaux que nous aurions voulu publier, et à réduire le nombre des fascicules de notre Bulletin ; la publication de celui ci n'a d'ailleurs pas été interrompue, malgré les obstacles accumulés par la terrible guerre.

L'année qui vient de s'écouler a donné des résultats plus encourageants. Les cotisations sont en progrès sur les années précédentes ; les subventions sont passées de 300 francs à 800 francs et les arrérages ont donné 1.222 fr. 50, ce qui a permis de publier

trois Bulletins, dont le coût s'est élevé à 3.103 fr. 60, alors que nous n'avions pu, en établissant le budget de 1919, consacrer que 2.600 francs à cet article.

Je place sous vos yeux les chiffres de 1919, en vous priant de vouloir bien les examiner et les approuver :

COMPTES DE 1919

1° RECETTES :

Excédent au 1er Janvier 1919			206f92
Cotisations	Membres perpétuels	» »	3.168 40
	Membres ordinaires	3.154 90	
	Droit d'entrée	13 50	
Arrérages			1.222 50
Subventions			800 00
Ventes de Bulletins			20 70
— tirages à part			109 16
Intérêts en compte courant au Crédit Lyonnais			14 79
		Total	5.542f47

2° DÉPENSES :

Impression du Bulletin	3.103f60
Affranchissements	130 00
Frais de recouvrement	170 20
— correspondance du bureau	87 25
Imprimés et frais de bureau	25 35
Reliure et brochage	100 00
Achat de livres, abonnements	166 10
Loyer	690 00
Impôts, assurances, éclairage	180 75
Traitement du gardien	360 00
Dépenses diverses et imprévues	58 24
Impôt cédulaire	74
Frais de garde et d'encaissement au Crédit Lyonnais	30 70
Total	5.102f93

Recettes	5.542f47
Dépenses	5.102 93
Excédent des Recettes	439f53

Réunion du Comité du 21 Mai 1920

La séance est ouverte sous la présidenee de M. Flahault, doyent d'âge : M. Lemoisson est désigné comme Secrétaire de la séance.

L'ordre du jour comporte seulement l'élection du Bureau.

Présents : MM. Arambourg, Barbié, Général Baschung, Dangles, Delaby, Doumergue, Dupuy, Chanoine Fabre, Fabre la Maurelle, Fabre Sylvain, Flahault, Kriéger, Lemoisson, Pellecat, Pérez, Pock, de Saugy, Tourné et Tournier.

Absents excusés : MM. le Capitaine Noël, Pellet, Dr Abadie et Vel.

Absent : M. Bérenger.

M. Flahault, président d'âge; donne lecture des articles des statuts et du règlement se rapportant à l'élection du Bureau.

Le Secrétaire lit ensuite la partie du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 Mai 1920 concernant l'élection des nouveaux membres du Comité. Cette formalité étant remplie, le Président suspend la séance pendant quelques minutes afin de permettre aux membres de s'entendre et de discuter les candidatures aux diverses fonctions.

M. Doumergue n'étant pas candidat à la Présidence, il y a lieu de le remplacer. On procède alors, au scrutin secret, à l'élection du Président.

Inscrits 24 ; Votants 19.

Ont obtenu : M. Flahault, 18 voix, élu

Le nouveau Président remercie le Comité et l'assure de son dévouement.

Avant de procéder à l'élection du Bureau au scrutin secret, M. Doumergue lit la lettre dans laquelle M. Bérenger fait part au Comité de sa démission de membre du nouveau Comité et de membre de la Société. M. Doumergue donne des explications sur la cause de cette démission et proteste, ainsi que M. le Général Baschung, contre l'expression « inconcevable incorrection » dont s'est servi M. Bérenger, à l'égard du Comité.

L'incident étant clos, on procède à l'élection du Bureau.

Ont obtenu :

1er Vice-Président	: M. le Général Baschung	18	voix, Elu.
2e Vice-Président	: M. Pock	12	—
Secrétaire général	: M. Lemoisson	18	—
Trésorier	: M. Pellecat	17	—
Bibliothécaire	: M. Tournier	18	—
Sect. de Géographie	Secrétaire : M. le Capitaine Noël	13	—
	Sre-adjoint : M. Arambourg	12	—
Sect. d'Archéologie	Secrétaire : M. le Chanoine Fabre.	13	—
	Sre-adjoint : M. Vel	12	—

Pour la Commission des Finances, l'élection a lieu au scrutin de liste, le Trésorier ne prenant pas part au vote. Sont élus : MM. Barbié, Dangles, Fabre Sylvain.

M. le Président propose d'offrir le titre de Président honoraire à M. DOUMERGUE, qui décline cet honneur afin de pouvoir rester au Comité avec voix délibérative. M. POCK remercie le Comité de l'avoir élu Vice-Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h 30.

Le Secrétaire général, Signé : LEMOISSON.

Le Président, Signé : FLAHAULT.

RÉUNION DU COMITÉ DU 7 JUIN 1920

La séance est ouverte à 5 h. 1/2 sous la présidence de M. FLAHAULT, Président.

Présents : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, Général BASCHUNG, POCK, PELLECAT, TOURNIER, BARBIÉ, DANGLES, DELABY, FABRE LA MAURELLE, FABRE SYLVAIN, KRIÉGER, NOËL, DE SAUGY, TOURNÉ, VEL et LEMOISSON.

Excusés : MM. le Docteur ABADIE, ARAMBOURG, Chanoine FABRE, PÉREZ.

Absents : MM. DUPUY et PELLET.

Sont lus et adoptés les procès-verbaux des séances du Comité du 3 Mai et 21 Mai et de l'Assemblée générale du 9 Mai.

M. FLAHAULT, le nouveau Président de la Société, se lève et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et Chers Collègues,

« En acceptant les fonctions de Président de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, que vous m'avez fait l'insigne, mais « périlleux honneur de me confier, je ne me suis pas dissimulé les « difficultés de ma charge nouvelle. Succéder à notre Président « sortant M. DOUMERGUE qui, après avoir pendant de longues « années consacré à notre Société tous ses loisirs, ne résigne ses « fonctions que pour des raisons impérieuses de fatigue, de santé « à ménager, c'est s'engager à travailler beaucoup à son tour, à « faire des intérêts et de la bonne marche de la Société son souci « de tous les instants, à lui donner en un mot tous ses loisirs.

« Je n'aurais pu en conscience envisager le programme à remplir, si je n'avais reçu avant mon acceptation des promesses « formelles et qui ont commencé à se réaliser, d'une aide morale « et matérielle qui m'est indispensable.

« Et c'est pourquoi, Messieurs, dès cette première réunion, « j'adresse mes remercîments les plus vifs à M. DOUMERGUE, qui « veut bien nous continuer son concours dévoué, m'initier à tous « les détails de nos services, et rester mon guide dans mes nouvelles fonctions ; je les adresse aussi à MM les Vice-Présidents, « Secrétaire général et Trésorier qui se prêtent avec abnégation « à multiplier les séances de travail dans lesquels votre Président

« et les nouveaux fonctionnaires de votre Bureau étudient ensemble les détails de leurs services respectifs, de manière à « arriver par la coordination du travail et par l'effort personnel de « chacun, au meilleur rendement de nos efforts communs.

« En souhaitant la bienvenue aux membres du Comité nouveau « venus parmi nous, je leur adresse, en mon nom et au nom des « anciens du Comité, les félicitations les plus vives et en même « temps les plus sincères, car nous sommes assurés de trouver en « eux des collaborateurs compétents et assidus, c'est-à-dire le « concours éclairé dont votre Bureau a besoin. Aussi est-ce avec « joie que nous saluons leur entrée au Comité.

« Messieurs, au cours de cette première réunion vous toucherez « du doigt les difficultés qu'éprouve la Société pour la publication « de son Bulletin, qui devient de jour en jour plus onéreuse. Sans « m'étendre davantage sur ce sujet, je dois insister sur la néces- « sité, pour conserver à ce Bulletin le rang qu'il s'est acquis « parmi les organes des Sociétés de géographie, d'augmenter le « nombre des cotisations, c'est-à-dire de recruter inlassablement « de nouveaux sociétaires. Je vous prie instamment, Messieurs, « de travailler chacun de votre côté à ce recrutement, sans lequel « notre Société perdrait son principal élément de succès et de « pérennité.

« Enfin, Messieurs, notre Assemblée générale avait voulu, dans « un élan de reconnaissance, décerner à M. Doumergue le titre « de Président honoraire ; M. Doumergue a décliné cette nomina- « tion, préférant conserver sa voix délibérative dans notre Comité ; « il a tenu à rester parmi nous au titre le plus actif. Vous serez « unanimes, j'en suis persuadé, à lui voter des remercîments « chaleureux pour les services qu'il a rendus à notre Société et « pour le dévouement inlassable qu'il lui a consacré, notamment « pendant ses huit années de Présidence, et à lui exprimer publi- « quement les regrets les plus vifs, que nous inspire sa démission « de Président ».

Ces paroles sont vivement applaudies.

M. Doumergue remercie en quelques mots émus et présente M. Vel à l'expérience duquel il fait appel ; M. Vel s'excuse de n'avoir pu assister à la séance précédente et remercie M. Doumergue de ses souhaits de bienvenue.

Une commission, composée de MM. le Général Baschung, Flahault, Pellecat et Pock est nommée pour arrêter la liste des sociétaires ; elle se réunira une première fois le 8 Juin à 5 h, 30. La liste des membres sera publiée dans le prochain Bulletin et un appel sera adressé à tous les Sociétaires pour recruter de nouveaux membres.

M. le Président lit une lettre de remercîments de M. Brunie, à qui le Comité avait adressé ses condoléances ; le Comité s'associe à celles que le Président a adressées à M. Pagès, qui a perdu sa mère le 19 Mai.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. Parent, de la Société des Transports Maritimes, présenté par MM. le Général Baschung et Flahault ;

M. GAZANIOL Louis, rentier, 37, Boulevard Seguin, présenté par MM. DOUMERGUE et PELLECAT ;

M. VALÉRO Jacques, rentier, rue de la Paix, présenté par MM. CRUCK et POCK.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire d'Oran en réponse à la communication d'un vœu présenté par M. DOUMERGUE et adopté par l'Assemblée générale ; M. le Maire annonce que la Municipalité s'occupe de trouver un local pour le Musée.

Le Directeur du Service Météorologique d'Alger ayant supprimé à la Société le service de ses bulletins quotidiens, M. DOUMERGUE propose d'offrir au dit service de lui en rembourser les frais d'envoi.

Le Comité d'action des Écrivains de l'Afrique du Nord demande que l'on veuille bien insérer son programme dans notre Bulletin. Ce vœu ne peut être satisfait.

Sur la demande des Présidents des Cours Industriels et de l'École de Commerce, deux volumes « l'Amalat d'Oudjda » et le « Tidikelt » seront offerts par la Société à chacune de ces écoles pour être attribués comme prix à leurs meilleurs élèves.

L'École d'Anthropologie doit tenir une réunion préparatoire à Paris, M. le Président priera M. ARAMBOURG de vouloir bien représenter notre Société à cette réunion.

L'Institut géographique militaire de Florence demande, et le Comité accorde, l'échange de son périodique « El Universo » avec le Bulletin de la Société.

M. le Président lit la dernière lettre de M. FOUQUE, notre imprimeur, informant le Comité d'une nouvelle hausse sur les frais d'impression du Bulletin : le Comité, après mûr examen, décide qu'il y a lieu d'accepter l'augmentation demandée, en s'en tenant pour cette année à la publication de deux bulletins de 100 pages environ chacun.

Ont été offerts les ouvrages suivants :

Bulletin du Service de la Carte Géologique d'Algérie. — Étude géologique de la région du Hodna et du plateau Sétifien, par J. SAVORNIN — chez CARBONEL, Alger.

Neuf brochures sur le préhistorique.

Le Sionisme et la paix mondiale, par A. GIBBON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 30.

Le Secrétaire général, — *Le Président.*

Signé : LEMOISSON. — Signé : FLAHAULT.

Commandant CHEYLARD

Le 25 Mars 1920 s'éteignait à Alger, après une carrière militaire des plus brillantes, le Commandant Cheylard.

Après avoir pris part tout jeune, en 1859, à la campagne d'Italie, Louis Cheylard fut envoyé en Algérie. Il y accomplit la plus grande partie de sa carrière.

Il rentrait de l'expédition de la colonne du général Wimpfen dans l'Extrême-Sud, quand éclata la guerre de 1870. Il fait la campagne de France, et à la tête de ses Zouaves il est grièvement blessé à l'aine et amputé d'un bras.

Nommé Capitaine et décoré de la Légion d'Honneur, il est maintenu en activité et rentre en Algérie, collaborer au parachèvement de la conquête. En 1881, à l'assaut du Djebel Beni Smir, ne pouvant, avec son bras amputé, escalader un rocher escarpé d'où les rebelles dominaient et arrêtaient nos troupes en leur infligeant des pertes très sensibles, Cheylard se fait attacher une corde sous les aisselles et, hissé par deux de ses soldats, cet entraîneur d'hommes prend part à l'assaut et parvient au premier rang de ses soldats électrisés, à enlever le plateau rocheux et à en déloger l'ennemi ; deux fois blessé dans cette affaire, il est promu chef de bataillon.

Sa bravoure indomptable, sa mâle énergie lui avaient mérité l'admiration de sa troupe ; sa droiture, sa franchise et son esprit de justice lui conquirent le dévouement et l'attachement enthousiaste de ses soldats, et quand l'âge lui imposa la retraite, le Commandant Cheylard se fixa à Alger où il vécut entouré de l'estime générale.

La guerre franco-allemande devait lui coûter un cruel sacrifice ; son fils Pierre, bien digne de lui, plusieurs fois cité, et décoré de la Légion d'Honneur, était mortellement frappé en 1917 près de Moronvilliers.

Le glorieux père eut du moins la consolation de voir se réaliser l'œuvre de revanche et de réparation, par la victoire de nos armées et l'écroulement de la coalition allemande. Il s'éteignit sans souffrance, en pleine connaissance, calme devant la mort comme il l'avait été sur les champs de bâtaille.

Ceux de nos confrères privilégies qui ont approché le Commandant Cheylard ont apprécié l'homme privé, droit et franc, et dont la chaude parole commandait la confiance et la sympathie. Ils savent combien il était attaché à notre Société, dont il était membre depuis 41 ans et combien il s'intéressait à son développement.

A Madame Cheylard. à son fils le Docteur Maxime Cheylard, à son gendre le Colonel Batton, tous deux glorieux participants de la grande guerre, à sa fille Madame Batton, enfin à son neveu M. Getten notre collègue, la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* renouvelle l'expression de ses condoléances attristées

E. F.

43e ANNÉE
TOME XL
FASCICULE CLVI (3e et 4e TRIM.)

SEPTEMBRE 1920.
DÉCEMBRE 1920.



Bulletin Trimestriel
de la
Société de Géographie
et
d'Archéologie
d'Oran



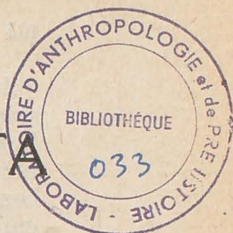
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN
—
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 8, Rue Thuillier (Place Kléber)

SOMMAIRE

Pages

TAZA ET LES RIATA



(Suite et fin)

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE

III. — LA PERIODE DES ALMORAVIDES ET DES ALMOHADES

Le pouvoir almoravide.

Les Berbères sahariens, connus sous le nom d'Almoravides, apparurent dans le sud du Maroc en 1053. Leur premier chef, Youssof ben Tachefine, entra à Fez sans coup férir, en 1063, mais il ne put s'y maintenir ; les Zénètes, ralliés autour d'El Kacem Ibn Mohammed, Ibn Abderrahman, de la famille Miknacienne de Moussa Ibn El Afia, contre-attaquèrent et battirent les Almoravides. Youssof ben Tachefine eut sa revanche en 1069 ; il emporta Fez d'assaut en tuant plus de 3.000 Maghraoua, Beni Ifrène et Miknassa. Un an après, en 1070-1071, la conquête du pays de Tsoul et d'Outat par le Sultan almoravide mit les Miknassa hors de cause ; puis, en 1074-1075, ce fut le tour des Riata, dont beaucoup périrent. En une dizaine d'années, la nouvelle dynastie s'était rendue maîtresse de tout le Magreb et avait détruit des tribus fortes comme les Miknassa.

La puissance almoravide atteignit son apogée en 1119, sous le règne d'Ali ben Youssof, successeur de Youssof ben Tachefine. Ali ben Youssof, fils d'une mère chrétienne, s'entourait de chrétiens et leur confiait de hauts emplois ; les derniers Almoravides employèrent des milices chrétiennes, composées surtout d aventuriers européens venus en Afrique pour y chercher fortune. Le Gouvernement favorisa les juifs et fit preuve d'une réelle tolérance religieuse. Mais cette première grande dynastie berbère musulmane avait un empire trop étendu, qui s'écroula sous les coups des Almohades, vers 1147, moins d'un siècle après sa fondation. La région de Taza était d'ailleurs tombée aux mains des nouveaux venus, bien avant cette date, et il ne semble pas que l'autorité des Almoravides s'y soit fait sérieusement sentir ; pendant la domination de ces derniers, les populations, abandonnées sans doute la plupart du temps à elles-mêmes, ont dû s'entre-déchirer fréquemment.

La région de Taza aux mains des Almohades.

En 1122, un Berbère de l'Atlas, le mahdi Ibn Toumert, organisait la puissance almohade, qui allait rapidement s'accroître. Son successeur, Abd El Moumen, entreprit, en 1132, une guerre sans trève contre les Almoravides ; il subjuga d'abord tout le pays de Taza et les montagnes des Riata. En 1135, il ordonna la transformation du Ribat de Taza en ville ; on reconstitua l'enceinte qui fut agrandie, et la nouvelle cité prit le nom de Ribat-Taza. Ce souverain, continuant à s'avancer pas à pas dans la région montagneuse, soumit les populations jusqu'à la chaîne du Rif. En 1147, il porta le coup de grâce à la dynastie almoravide par la prise de Merrakech, qui était sa capitale. Le Magreb el Aksa appartint dès lors aux Almohades, qui y régnèrent en maîtres pendant environ soixante-dix ans et étendirent leur action dans l'Est. Abou Yacoub Youssof remplaça Abd el Moumen en 1163. Il eut pour successeur Abou Youssof Yacoub el Mansour qui, en 1187, concentra ses troupes à Fez et à Taza pour faire une expédition en Ifrikïa.

Comme leurs prédécesseurs, les Almohades recou-

rurent aux services des milices chrétiennes ; les compétitions naissant dans leur sein rendaient d'ailleurs cette précaution utile. La réaction religieuse du début paraît pourtant avoir été néfaste aux populations non musulmanes, mais cela n'empêcha pas l'élément juif de persister, notamment dans le Rif ; par la suite, les Almohades se montrèrent tolérants. Le pouvoir de ces derniers semble s'être exercé de façon normale dans le pays de Taza et des Riata ; ils ont probablement commencé la construction de la grande Mosquée de Taza. Le Sultan Abou Yacoub Youssof employa même, en qualité de cadi, le nommé Isa ben Amrane Tazi, originaire de Ribat-Taza et qui appartenait à une famille de la tribu berbère zénatienne des Tsoul.

La lutte des Almohades et des Mérinides.

Au début du XIII[e] siècle, l'empire almohade déclinait. Les Beni Merine, qui nomadisaient dans le pays compris entre Figuig, la Moulouya et l'Oued Za, avaient l'habitude de passer l'été dans le Tell ; ils s'étaient liés avec les débris des Miknassa habitant les montagnes de Taza. Incités par la faiblesse du Gouvernement almohade, les Berbères Beni Merine envahirent les plaines de Fez, en 1216. Le Sultan Youssof el Mostancer envoya contre eux une armée, qui se fit battre près de l'oued Nekour, dans le Rif, en 1217 ; les guerriers almohades, complètement dépouillés par leurs vainqueurs, regagnèrent Fez et Taza terrifiés et presque nus. Après cette affaire, les Mérinides marchèrent sur Taza et établirent leur camp dans l'Oliveraie ; la garnison, composée d'Arabes, de Tsoul et de Miknassa, tenta une sortie mais fut mise en déroute en abandonnant à l'ennemi un riche butin. Il y eut ensuite des querelles entre les chefs mérinides ; El Mokhaddeb passa aux Almohades. Le parti mérinide sortit néanmoins victorieux de ces luttes ; il reconnut comme émir Othmane Ibn Abd el Hakk.

A partir de ce moment, la force des Mérinides ne cessa de grandir ; la révolte éclata partout et les gouverneurs almohades durent s'enfermer dans les villes. Les Mérinides recueillirent successivement de nom-

breuses soumissions, notamment celles de Fez, de Taza, des Tsoul, des Miknassa et des Haouara, qui acceptèrent de payer tribut ; vers 1224, l'autorité d'Othmane Ibn Abd el Hakk était déjà très étendue et il menait vigoureusement la campagne. La dynastie almohade achevait, durant ce temps, de s'épuiser en querelles intestines ; Yahia ben Naceur, en lutte constante contre son oncle el Mamoun et son fils Rechid, périt en 1236, assassiné par les Arabes aux environs de Taza. La plupart des Almohades se rangeaient alors autour d'Er Rechid. L'émir mérinide, Othmane Ibn Abd el Hakk, fut également victime d'un assassinat, en 1239, et son frère Mohammed lui succéda.

L'union des Mérinides n'était d'ailleurs pas parfaite ; en harcelant le Magreb, les différentes fractions arrivaient à se heurter. Les Beni Hammama ayant exigé tribut des Miknassa, vers 1240, une autre fraction, celle des Beni Asker, ravagea à plusieurs reprises le territoire miknacien. Les Mérinides se reconnurent vassaux de l'émir hafside Abou Zakaria quand celui-ci eut enlevé Tlemcen ; ils lui firent adresser les hommages des habitants de Taza.

L'almohade Abou el Hassane es Saïd s'efforça de restaurer le pouvoir chancelant de sa dynastie. En 1244 ou 1246, il se porta contre ses adversaires, à la tête d'environ 20.000 combattants (Arabes, Masmouda et milice chrétienne) ; la rencontre fut défavorable aux Mérinides, qui perdirent leur émir Mohammed Ibn Abd el Hakk. Les contingents battus s'échappèrent à la faveur de la nuit pour se réfugier dans les montagnes des Riata ; de là, ils gagnèrent le désert, sous le commandement d'Abou Yahia Ibn Abd El Hakk. La région de Taza retombait aux mains des Almohades.

Inquiet de la soumission à Abou Zakaria du Sultan abdelouadite de Tlemcen, Yarmoracène ben Ziane, l'almohade Abou el Hassane Es Saïd quitta Merrakech avec une armée, vers le mois d'avril 1248 ; il expulsa les Mérinides de toutes les villes de l'intérieur et s'avança rapidement jusqu'à Taza, où les Mérinides lui adressèrent une députation. L'émir de ces derniers, Abou Yahia Ibn Abd el Hakk, retiré

chez les Beni Snassen et jugeant la résistance impossible, avait préféré offrir son concours contre les Abdelouadites ; le Sultan almohade, qui craignait un piège, lui enjoignit de se placer sous ses ordres et en reçut un contingent de 500 guerriers. Abou el Hassane Es Saïd marcha ensuite de Taza sur Tlemcen, mais il fut battu et tué à Temzezdekt, dans la région d'Oudjda ; la milice chrétienne entra au service du vainqueur. Au cours de leur retraite, les débris de l'armée almohade eurent à combattre les Mérinides, qui les taillèrent en pièces près de Taza. La dynastie almohade perdait tout espoir de rétablir sa situation.

Le mérinide Abou Yahia Ibn Abd el Hakk s'empressa d'agir, afin de devancer les Abdelouadites, qui pouvaient être tentés d'intervenir au Magreb el Aksa ; il soumit la région d'Outat, puis s'en alla occuper Fez et les pays voisins en août-septembre 1248. Après cela, il revint assiéger Taza, que commandait Abou Ali, et réduisit la ville au bout de quatre mois ; la garnison se rendit à discrétion et on en passa une partie au fil de l'épée. Les Mérinides triomphaient et prenaient définitivement la place des Almohades.

IV. — LA DOMINATION MÉRINIDE

La menace des Abdelouadites contre Taza.

Quand il eut rétabli l'ordre autour de Taza, dont il fit réparer les fortifications, le Sultan mérinide Abou Yahia confia à son frère Abou Youssof Yacoub le commandement de cette ville et des bourgades de la Moulouya ; il rentra ensuite à Fez, où il fixa sa cour. Le règne des Mérinides fut pour Taza une époque de splendeur ; pendant environ deux siècles, ils y entreprirent certainement d'assez nombreux travaux et durent développer l'agglomération et l'enceinte. Sous cette dynastie, les troupes chrétiennes, formées en partie d'indigènes, jouèrent un rôle encore plus important que sous les dynasties précédentes ; le commerce resta fort actif, mais, malheureusement, le nombre des esclaves européens pris sur terre et sur mer s'accrut dans de fortes proportions.

La révolution, qui amena les Mérinides au pouvoir, restreignit durant quelque temps la liberté religieuse ; dans la suite on cessa d'opprimer les non musulmans ; aussi, après la reconnaissance officielle du culte juif, des communautés s'organisèrent-elles de divers côtés et certaines devinrent très florissantes.

Les Abdelouadites de Tlemcen comptaient bien se saisir des territoires de l'empire almohade déchu ; Yarmoracène ben Ziane invita tous les Zenata à se joindre à lui et les Beni Toudjine répondirent à cet appel. L'armée zenatienne pénétra jusqu'à Taza. Le Sultan mérinide Abou Yahia, occupé à faire le siège de Fez où avait éclaté une révolte, marcha contre l'ennemi avec une partie de ses troupes ; il poursuivit Yarmoracène ben Ziane jusque dans l'Angad et lui infligea une défaite en 1249-1250. Cette tentative avortée de l'abdelouadite ouvrait les hostilités avec les Mérinides.

A la mort d'Abou Yahia, survenue à Fez en juillet 1258, son fils Omar chercha à prendre sa succession. Abou Youssof Yacoub, le frère du Sultan défunt, quitta Taza et se rendit en hâte à Fez, où les notables l'accueillirent avec de grands égards. Omar ayant voulu le faire assassiner, il renonça au commandement suprême et accepta le gouvernement de Taza, du territoire des Botouïa et de la Moulouya. Lorsqu'il regagna son poste, les chefs mérinides lui reprochèrent son effacement et il se porta sur la capitale ; Omar, abandonné des siens, lui laissa le pouvoir.

En 1259, Yarmoracène ben Ziane, appuyé par ses alliés, menaça de nouveau les Etats mérinides. Le Sultan Abou Youssof Yacoub se rendit à Taza pour surveiller les agissements de l'abdelouadite ; celui-ci s'avança jusqu'à Gueldamane et se fit battre, en 1260. Sur ces entrefaites, grâce à la révolte d'un des neveux du Sultan mérinide, Salé tomba aux mains des chrétiens ; Abou Youssof Yacoub partit alors de Taza afin d'aller reprendre la ville de Salé. Comme les Abdelouadites maintenaient leurs visées sur Taza, cela obligeait les Mérinides à y entretenir une forte garnison. Les Arabes ne manquèrent pas de profiter de cet état de guerre continuel pour s'emparer des meilleures terres en prêtant leur appui aux deux groupes

de belligérants ; ils envahirent peu à peu les plaines de la région de Taza. Après la défaite de Yarmoracène ben Ziane au Telagh, en 1268, les Arabes et les Masmouda conseillèrent à l'almohade Abou Debbous d'attaquer les Mérinides de Taza ; ce dernier éprouva un échec complet et fut tué au cours du combat, en 1269.

L'offensive Mérinide contre les Abdelouadites.

Abou Youssof Yacoub, qui avait été amené à prendre à son tour l'offensive contre les Abdelouadites, détruisit Oudjda en 1272 et assiégea Tlemcen ; au retour de son expédition, il s''arrêta quelques jours à Taza et y passa la fête de l'Aïd el Kebir avant de rentrer à Fez. Le Sultan mérinide, qui aurait voulu se libérer de toute préoccupation du côté de l'Est, essaya de négocier avec Yarmoracène ben Ziane, mais sans résultat ; aussi, dès qu'il en eut la possibilité, entreprit-il une nouvelle campagne contre l'abdelouadite. Par sa position, Taza constituait la base des Mérinides opérant contre Tlemcen. Abou Youssof Yacoub y concentra donc son armée vers le mois d'avril 1281, sous la direction de son fils Abou Yacoub Youssof, qu'il rejoignit lorsque les préparatifs furent terminés. Il se mit alors en marche et s'avança jusqu'à la Tafna, où il rencontra et battit son adversaire, après quoi il regagna Fez en décembre 1281-janvier 1282. En 1286, Abou Yacoub Youssof succéda à son père sur le trône mérinide et il dut étouffer une révolte dans le Sous, en 1287 ; la tête du chef des rebelles, El Hadj Tahla ben Ali Bathaoui, fut apportée à Taza et accrochée à la porte de la ville dans une cage de cuivre. En 1290, Abou Yacoub Youssof alla guerroyer dans la région de Tlemcen ; il revint à Taza à la fin de l'année et y célébra la fête du sacrifice. Cette ville augmentait constamment d'importance et devenait une des métropoles des Mérinides.

Dans l'année 1292, le mérinide Abou Ali ben Mansour, gouverneur du Rif, qui avait été chassé de Tazouta, vint tout naturellement se réfugier à Taza. Abou Yacoub Youssof expédia une forte armée pour rétablir la situation. Quant à Abou Ali ben Mansour, il mourut de chagrin à la suite de ces événements et

on l'inhuma dans la grande Mosquée de Taza. Cette Mosquée, en voie d'achèvement, fut terminée en 1294. Au cours des années suivantes, le Sultan Abou Yacoub Youssof exécuta quelques opérations contre Tlemcen, car le conflit avec les Abdelouadites ne s'apaisait pas. C'est à la rentrée d'une de ces expéditions qu'il épousa à Taza, à la fin de 1897, la petite-fille de Thabet Ibn Mendil, assassiné un peu auparavant par un homme des Beni Ourtadjen. Il donna ensuite l'ordre de bâtir le Dar es Soltane. En 1290, après une course chez les Miknassa, le Sultan mérinide se livra de nouveau à une incursion sur le territoire de Tlemcen. Il devait d'ailleurs faire subir ultérieurement un très long siège à cette ville, en face de laquelle ses troupes s'établirent ; le camp de Mansoura fut entouré d'une muraille en 1300. Le mérinide Abou Abderrahman, étant mort pendant le siège, on ramena son corps à Taza pour l'enterrer dans la grande Mosquée. Abou Yacoub Youssof, tué en 1307, eut comme successeur son petit-fils Abou Thabet Amer, qui ne régna qu'un an ; en 1308, le frère de ce dernier, Abou Rebia Slimane, occupa le trône mérinide.

Le début des querelles dynastiques.

Après l'avènement d'Abou Rebia Slimane, un de ses parents, Abd el Hakk Ibn Othmane, tenta de lui arracher le pouvoir ; ce dernier fut aidé par le vizir Rahou Ibn Yacoub el Ouattassi, qui organisa une conspiration à Fez, en 1310. Les conjurés se rassemblèrent au delà de l'oued Sebou et, après avoir proclamé Sultan Abd el Hakk Ibn Othmane, ils se rendirent à Taza, dont ils s'emparèrent. Pendant que les rebelles s'efforçaient de lever des contingents et sollicitaient, sans beaucoup de succès, l'appui de l'abdelouadite Abou Hammou Moussa, petit-fils de Yarmoracène ben Ziane, le Sultan légitime organisait son armée ; quand celle-ci fut prête, Abou Rebia Slimane la fit partir vers l'Est et se plaça personnellement à la tête de l'arrière-garde. A l'approche des troupes, les révoltés s'enfuirent à Tlemcen ; l'abdelouadite leur refusant tout secours, le prétendant et le vizir se décidèrent à passer en Andalousie. En entrant à Taza, le

Sultan mérinide acheva d'étouffer la rébellion ; ceux qui y avaient participé furent exécutés ou jetés en prison. Durant son séjour à Taza, Abou Rebia Slimane tomba malade et rendit le dernier soupir au mois de novembre ; on creusa de suite sa tombe dans la cour de la grande Mosquée.

Le jour même de la mort du Sultan, il se produisit des compétitions à propos de la succession au trône. Othmane Ibn Abou Youssof, oncle d'Abou Rebia Slimane, posa sa candidature et n'épargna ni démarches, ni intrigues ; il eut comme compétiteur Abou Saïd Othmane, fils d'Abou Yacoub. Le conseil se réunit au début de la nuit au palais de Taza ; les vizirs et les chioukh mérinides, gagnés par l'argent et les promesses d'Ariba, sœur d'Abou Saïd Othmane, élurent ce dernier. Lorsqu'Othmane Ibn Abou Youssof se présenta devant le conseil, on l'invita à se retirer ; Abou Saïd Othmane fut ensuite convoqué et reçut les hommages de l'assemblée. On écrivit aussitôt aux gouverneurs des provinces de faire prêter le serment de fidélité au nouveau souverain ; le Sultan envoya de son côté son fils aîné à Fez, afin d'y prendre possession des trésors. Le lendemain, de l'élection, une foule considérable de Mérinides, de Zenata, d'Arabes et de soldats se groupa sous les murs de Taza pour acclamer Abou Saïd Othmane ; comme don de joyeux avénement, celui-ci distribua des gratifications, supprima un certain nombre d'impôts et élargit tous les détenus, à l'exception de ceux condamnés par arrêt de justice. Le Sultan quitta Taza en grande pompe, au mois de décembre 1310, et se rendit à Fez, où vinrent le saluer de nombreuses députations.

Les tractations d'Abd el Hakk Ibn Othmane avec l'abdelouadite de Tlemcen, lors de la révolte contre Abou Rebia Slimane, avaient exaspéré l'opinion publique. Dans le but de lui donner satisfaction, le Sultan Abou Saïd Othmane alla ravager les Etats d'Abou Hammou Moussa, en 1314-1315 ; il ramena son armée en bon ordre à Taza, où il s'arrêta, et il expédia à Fez ses fils Abou Ali et Abou el Hassane. Au lieu de prendre simplement le commandement de la ville, le premier s'empressa de faire déposer son père et il groupa autour de lui des contingents. A l'annonce de cette nouvelle, Abou Saïd Othmane sor-

tit de Taza et marcha contre Abou Ali. Le combat eut lieu entre Fez et Taza ; le Sultan fut blessé et battu et il dut se replier sur cette dernière ville avec les fuyards ; son autre fils, Abou el Hassane, l'y rejoignit après avoir abandonné son frère. Pendant qu'Abou Ali assiégeait Taza, les notables mérinides travaillèrent à obtenir un arrangement ; Abou Saïd Othmane consentit à abdiquer, en se réservant toutefois le gouvernement de la province de Taza. Abou Ali rentra alors à Fez, où il tomba gravement malade. Par crainte des bouleversements probables dans le cas où il serait mort, les gens qui l'avaient reconnu se rapprochèrent les uns après les autres d'Abou Saïd Othmane, auquel ils conseillèrent d'intervenir. Celui-ci partit de Taza à la tête de son armée, grossie de toutes les troupes mérinides, et il alla mettre le siège devant Fez Djedid ; Abou Ali se résigna à traiter et évacua la place en 1315-1316.

Le Sultan Abou Saïd Othmane régna ensuite sans éprouver trop de difficultés. En 1321, il fit un séjour de trois mois à Taza, fortifia Taourirt, où il installa une garnison, et bâtit l'enceinte de Guercif. Vers 1322, son fils Abou Ali, qui s'était mis de nouveau, en état de révolte, occupa Merrakech ; Abou Saïd marcha au secours de cette place. L'abdelouadite Abou Tachefine, profita de l'éloignement du Sultan mérinide pour faire envahir ses Etats ; son armée s'approcha de Taza et ravagea la province de Garet dans le Rif. Abou Saïd Othmane avait pourtant un traité d'amitié, avec Abou Tachefine, mais celui-ci s'était laissé gagner par Abou Ali. La sécheresse fut exceptionnelle en 1323, de sorte qu'il y eut famine générale au Magreb el Aksa en l'an 1324 ; le Sultan Abou Saïd Othmane se trouva dans l'obligation de faire distribuer les grains des dépôts du gouvernement.

L'émir hafside de Tunis, en lutte avec les Abdelouadites, demanda le concours des Mérinides ; cette démarche flatta beaucoup le Sultan Abou Saïd Othmane, qui accepta de conclure un traité. Ce Sultan s'avança donc vers l'Est en 1329-1330, mais, en atteignant la Moulouya, il apprit que son allié avait repris Tunis aux Zenata. Abou Saïd Othmane fit alors négocier une union entre son fils Abou El Hassane et une

fille de l'émir hafside ; les pourparlers aboutirent et l'on envoya la princesse au Magreb el Aksa. Le gouvernement mérinide la reçut avec les plus grands honneurs et une magnificence inouïe ; le Sultan mérinide se rendit à Taza pour surveiller les progrès du cortège et témoigner sa joie à la nouvelle venue. A peine entré en ville, Abou Saïd Othmane se trouva si malade, qu'il fallut le ramener en litière et il mourut entre l'Oued Sebou et Fez en 1330-1331. Abou el Hassane succéda à son père, après les obsèques duquel on célébra son mariage avec la princesse hafside, au camp d'Ez Zitoun, près de Fez.

Une période de continuelles luttes intestines.

Le calme se maintint dans la région de Taza pendant près de vingt ans. En juin 1348, le mérinide Abou Einane, frère d'Abou El Hassane, réussit à se faire proclamer Sultan devant Tlemcen. A la suite d'opérations préliminaires, il marcha sur Fez et, en cours de route, il donna l'ordre d'étrangler son vizir ; celui-ci avait formé le projet de le faire assassiner à l'arrivée à Taza, afin de gagner la bienveillance d'Abou El Hassane. Ce Sultan guerroyait à cette époque en Ifrikia et son fils Mansour exerçait le commandement au Magreb el Aksa. Abou Einane rencontra l'armée de son neveu à l'Oued Bou Ladjeraf et la mit en déroute ; il la poursuivit jusqu'à Fez et, au mois de juillet, prit position devant la ville. Le cheikh Eissa Ibn El Hassera, gouverneur mérinide de Gibraltar, avait traversé le détroit pour comprimer les soulèvements suscités en l'absence de son maître ; il alla à Taza et rassembla des contingents afin de surprendre le prétendant, qui bloquait Fez-Djedid. La place étant tombée sur ces entrefaites, Eissa Ibn El Hassera se soumit à Abou Einane. Ce dernier resta une dizaine d'années sur le trône ; c'est sous son règne que les Arabes Makil, châtiés de leurs révoltes contre les Mérinides, furent expulsés en 1354 des territoires qu'ils occupaient dans la région de Taza. Es Saïd, frère du Sultan Abou Einane, le remplaça en 1358 ; il eut lui-même comme successeur, en 1359, son frère Abou Salem Ibrahim.

La cour de Tlemcen, dominée depuis longtemps

par les Mérinides, ne renonçait, néanmoins, pas à intriguer contre eux. L'abdelouadite Abou Hammou II s'efforça de susciter des difficultés à Abou Salem Ibrahim ; il reconnut comme Sultan mérinide Abd el Halim, petit-fils d'Abou Saïd Othmane. A ce moment, Abou Salem Ibrahim mourut, en 1361, et cela ouvrit une crise dynastique qui amena des troubles. Abd el Halim, sollicité par certains notables mérinides, se porta sur Fez ; il reçut en route quelques serments de fidélité et prit possession de Taza. Le vizir Omar Ibn Abdallah avait fait proclamer pendant ce temps le frère du Sultan défunt, Abou Omar Tachefine, que beaucoup refusaient d'accepter. Les partisans d'Abd el Halim, envoyèrent au-devant de lui une députation ; celle-ci le rencontra à Taza, et l'amena devant Fez-Djedid, dont il entreprit le siège au mois de novembre. Le vizir venait d'ailleurs de déposer Abou Omar Tachefine, pour le remplacer par Abou Ziane, un petit-fils d'Abou El Hassane. Abd el Halim, battu sous les murs de la ville, fut abandonné par ses troupes et contraint de se réfugier à Taza, d'où il sollicita vainement un appui effectif d'Abou Hammou II. Une partie des forces de ce prétendant passa ensuite au service du Sultan de Fez ; Abd el Halim renonça donc au trône et se retira à Sidjilmessa, au Tafilalet. Un autre prétendant, Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen, soutenu moralement par l'abdelouadite de Tlemcen, surgit dans la région de Debdou, mais il n'eut qu'un pouvoir précaire. Il entreprit sans succès une incursion sur le territoire de Taza ; le vizir Omar Ibn Abdallah vint dans cette ville avec une armée et dispersa ses bandes.

Le Sultan mérinide Abd el Aziz, fils d'Abou El Hassane, succéda en 1366 à Abou Ziane. Quelques années plus tard, il résolut d'intervenir à Tlemcen et, en juillet 1370, rassembla une armée qu'il conduisit à Taza. Abou Hammou II effrayé évacua sa capitale ; Abd el Aziz la fit aussitôt occuper et y entra le 7 août. Ce dernier, étant mort à Tlemcen, en 1372, on élut à sa place son jeune fils Mohammed Es Saïd; mais le vizir Ibn Ghazi devint, en fait, le détenteur de l'autorité. L'armée mérinide retourna alors à Fez ; les chioukh tinrent conseil au passage à Taza et désignèrent comme gouverneur de Tlemcen un fils du Sultan

abdelouadite Abou Tachefine, du nom d'Ibrahim, qui était dévoué aux Mérinides.

A la suite de la rupture entre les cours de Fez et de Grenade, la dynastie mérinide éprouva de nouvelles difficultés ; le roi de Grenade encouragea les prétentions des Mérinides désireux de s'emparer du pouvoir. C'est ainsi qu'Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen, petit-fils d'Abou Ali, débarqua dans le Rif et se fit reconnaître Sultan par les tribus de la côte, au début de 1373 ; il avait déjà intrigué précédemment dans la région de Debdou. Le vizir Ibn Ghazi ayant été l'attaquer sans résultat, le prétendant se porta sur Taza et en prit possession. Comme le vizir organisait une expédition pour chasser de cette ville Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen, il apprit qu'Abou El Abbas, fils d'Abou Salem Ibrahim s'était fait proclamer Sultan. Malgré ces complications, Ibn Ghazi marcha sur Taza qu'il tint étroitement bloqué ; la situation de l'Empire mérinide était à ce moment assez trouble, d'autant que le roi de Grenade poussait Abderrahman Ibn Abou El Abbas à s'allier afin d'entreprendre une action commune. Le vizir leva donc le siège de Taza, mais Abou El Abbas lui infligea un échec au Djebel Zerhoun. La campagne continuant, Abou El Abbas fut encore victorieux près de Fez, en avril-mars 1374, et il s'empara de cette ville au mois de juin. Pendant ce temps, Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen avait coopéré à la lutte en sortant de Taza pour combattre les Arabes Oulad Hocein, alliés d'Ibn Ghazi. Abou El Abbas ne tint pas tout d'abord sa promesse de lui abandonner Merrakech, en récompense de son concours ; il y eut entre eux un arrangement ultérieur.

Après s'être imposé comme Sultan à Fez, Abou El Abbas exila le vizir Ibn Ghazi, puis il l'autorisa à revenir au Magreb El Aksa. En 1377-1378, Ibn Ghazi s'insurgea contre le Sultan, avec l'appui de tribus arabes ; Abou El Abbas concentra une armée à Taza et dispersa, aux environs de cette ville, les contingents de l'ancien vizir. Celui-ci fit sa soumission et, lorsqu'il eut été ramené à Fez, on le poignarda.

Malgré l'accord intervenu entre le Sultan Abou El Abbas et Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen, ils étaient restés rivaux ; ce dernier exerçait le pouvoir à Merrakech. Le Sultan fit plusieurs expéditions

infructueuses contre cette ville ; il renouvela sa tentative en 1382-1383 et bloqua Abderrahman Ibn Abou Ifelloucen. Celui-ci s'assura l'aide des Arabes Makiliens d'Youssof Ibn Ali, sur lesquels il comptait pour faire une diversion vers Fez ; il sollicita également des secours de l'Abdelouadite Abou Hammou II, qui s'engagea à intervenir. Youssof Ibn Ali alla dévaster le territoire de Meknassa avec ses bandes. Le gouverneur de Fez, agissant au nom du Sultan, parvint à détacher les Ahlaf de la coalition ; soutenu par Ouenzemar Ibn Arif, cheikh des Soueïd de la Moulouya, il repoussa l'ennemi, qui attendit l'arrivée d'Abou Hammou II. L'abdelouadite rejoignit les contingents arabes et mena son armée sous les murs de Taza ; il y demeura pendant sept jours et ruina la Mosquée impériale et le Palais, lequel était toujours tenu prêt à recevoir le Sultan mérinide. Quand Abou Hammou II fut informé de la chute de Merrakech et de la mort de son allié, il leva le siège pour se replier sur Tlemcen. Les Ahlaf poursuivirent l'abdelouadite et ses contingents arabes.

Lors de sa retraite, Abou Hammou II avait détruit au passage la Kasba de Merada, qui appartenait à Ouenzemar Ibn Arif. Le Sultan mérinide Abou El Abbas, ayant marché contre Tlemcen vers 1383, le cheikh des Soueïd le poussa à renverser le palais et les murailles de la ville, en représailles des déprédations de l'abdelouadite à Taza et à Merada.

Durant le séjour d'Abou El Abbas à Tlemcen, le Mérinide Moussa, fils d'Abou Einane, débarqua au Magreb el Aksa pour lui disputer le trône, en mars 1384. Ce prétendant se porta sur Fez, qu'il enleva ; le détachement de secours envoyé de Tlemcen par le Sultan dut s'arrêter à Taza. Abou El Abbas y parvint à grand'peine et y resta quatre jours ; il continua ensuite sa marche, mais les notables l'abandonnèrent, ce qui l'obligea à regagner Taza après avoir vu brûler son camp. Le gouverneur de la ville était à cette époque l'affranchi Dja el Khaber. Sur l'intervention de celui-ci, Moussa écrivit à son rival de venir le trouver ; Abou El Abbas se rendit à Fez, mais il fut arrêté et envoyé prisonnier en Espagne.

Le Sultan déchu entretint une correspondance suivie avec le cheikh Ouenzemar Ibn Arif, qui lui

était demeuré fidèle ; sur les instances de ce dernier, le roi de Grenade finit d'ailleurs par mettre Abou El Abbas en liberté. Celui-ci revint alors au Magreb et dépêcha son fils Abou Fares à Ouenzemar Ibn Arif, afin de préparer sa rentrée en scène. Le Cheikh des Soueïd fit aussitôt proclamer son ancien maître et marcha sur Taza avec Abou Fares ; le gouverneur, Soleiman El Fedoudi, leur livra la place et reçut le titre de vizir. Après ce premier avantage, les chefs du mouvement allèrent à Sefrou, dans le but de rallier les Arabes makiliens pour entreprendre le siège de Fez ; ils rencontrèrent le vizir du Sultan mérinide à la tête d'un corps de troupes et le battirent. Abou El Abbas, prévenu à Meknès de l'heureuse tournure prise par les événements, rejoignit son fils ; il s'empara de Fez en septembre 1387. Abou El Abbas reprenait ainsi le pouvoir ; il remplaçait le deuxième successeur du prince qui l'avait détrôné.

Avec Abou El Abbas, on voit reparaître la politique d'intervention dans les affaires de Tlemcen. En 1389, le Sultan mérinide appuya Abou Tachefine II, compétiteur d'Abou Hammou II qui venait de réoccuper la capitale abdelouadite. En dépit des efforts du roi de Grenade, sollicité par Abou Hammou II, le Sultan Abou El Abbas concentra son armée à Taza ; cette menace amena le rival de son protégé à évacuer Tlemcen. Abou Tachefine II quitta Taza, dès qu'il en fut avisé et, avec l'aide des troupes mérinides, surprit Abou Hammou II, qui fut tué. Abou Tachefine II s'installa à Tlemcen, où il régna comme vassal d'Abou El Abbas.

L'accord entre Abou Tachefine II et Abou El Abbas ne s'étant pas maintenu, le dernier accorda son appui à Abou Ziane, frère du Sultan Abdelouadite, et lui donna une colonne pour conquérir Tlemcen. Abou Tachefine II mourut sur ces entrefaites, au début de 1393. Abou El Abbas décida donc d'opérer pour son compte ; il se rendit immédiatement à Taza et expédia son fils Abou Fares à Tlemcen avec l'armée. La mort à Taza du Sultan Abou El Abbas laissa le pouvoir à Abou Fares, qui préféra placer Abou Ziane sur le trône de Tlemcen en lui imposant sa suzeraineté.

Au commencement du XVe siècle, les Berbères

étaient complètement maîtres du couloir de Taza et gênaient les migrations des Arabes ; les gouvernements de Fez et de Tlemcen se préoccupaient également de cette grande voie de communication. Malgré les luttes intestines, la puissance mérinide restait debout et les souverains de Fez s'appliquaient à régenter les Abdelouadites. Taza, résidence fréquente de ces souverains, était une ville importante. Quant aux Riata, ils devaient avoir achevé d'enlever aux Miknassa le territoire sur lequel ils sont fixés aujourd'hui.

La décadence des Mérinides.

A partir de la fin du XIV[e] siècle et jusqu'au milieu du XVI[e], c'est-à-dire pendant environ cent cinquante ans, l'histoire intérieure de l'empire mérinide de Fez est très mal connue ; il ne s'est trouvé aucun chroniqueur, aucun historien pour continuer la belle œuvre d'Ibn Khaldoun, de sorte que les documents précis font complètement défaut. On ne possède que des indications générales sur l'état du pays au cours de cette longue période, pendant laquelle les Européens prirent pied sur les côtes du Magreb El Aksa, qu'ils désignaient sous le nom de Maroc.

Dans les trente premières années du XV[e] siècle, les Mérinides gardèrent la main mise sur le royaume abdelouadite de Tlemcen. Il est donc à peu près certain que Taza, clef du passage assurant les communications entre les vallées du Sebou et de la Moulouya, ne fut pas négligé par les souverains de Fez ; ceux-ci continuèrent sans doute à fréquenter assidûment cette ville, où ils durent encore organiser à plusieurs reprises des expéditions. Vers 1411, le Sultan mérinide Abou Fares eut pour successeur Abou Saïd ou Mouley Saïd ; les frères de ce dernier, Saïd et Yacoub, le remplacèrent vers 1423. Après ceux-ci, la chronologie des Mérinides de Fez devient confuse ; on cite Mohammed, fils d'Abou Einane, et Ahmed comme souverains probables, puis la liste comporte une lacune qu'on ne peut pas combler.

L'année 1431 paraît marquer le commencement du déclin de la puissance mérinide ; les Hafsides de Tunis intervinrent alors directement dans les affaires

de Tlemcen, en obligeant les sultans de Fez à leur laisser le champ libre. Ces derniers virent se dissoudre peu à peu le vaste empire fondé par Abd El Hakk ; les compétitions, engendrant d'interminables guerres civiles, les réduisirent à l'impuissance ; ils furent hors d'état de s'opposer aux conquêtes portugaises et espagnoles sur les côtes de la Méditerrannée et de l'Atlantique. Les provinces échappèrent les unes après les autres à l'autorité du Sultan, qui n'eut bientôt plus que la capitale et ses environs ; il s'y trouva d'ailleurs tout juste en sûreté, avec les intrigues de palais et les complots des membres de sa famille.

Une chronique musulmane rapporte que le Sultan mérinide Abd El Hakk ben Abou Saïd aurait été arrêté et exécuté à Fez, en 1465, à la suite d'une insurrection fomentée par un chérif. Au cours de son règne, ce Sultan avait cherché à se débarrasser de ceux de ses parents qui s'étaient emparés de certaines places, notamment de Tanger et de Taza ; il avait été tenu constamment dans une sorte de tutelle. Godard dit aussi que le Sultan Mouley Saïd Cheikh fit, en 1490, une expédition contre les Matagara des montagnes situées à l'est de Fez ; bien que disposant d'une armée de 50.000 hommes, il fut battu, mais son fils obtint plus tard de ce pays le tribut d'un panier de raisins par feu. Il s'agit évidemment des Metaghra, ou Riata de l'Est. Malgré leur imprécision relative, ces indications montrent que, dans la deuxième moitié du XVe siècle, la région de Taza était devenue tout à fait indépendante. Les Riata, livrés à leurs instincts de pillage, durent saccager souvent la ville et y accumuler des ruines.

Au début du XVIe siècle, les empires berbères de l'Afrique du Nord achevaient de disparaître ; les derniers descendants des Mérinides se maintenaient difficilement à Fez, sur leur trône chancelant, et ils allaient être balayés par la tourmente. Sans éveiller chez les Berbères la conscience de leur nationalité, l'islamisme avait néanmoins permis la constitution de dynasties assez fortes pour leur imposer une certaine cohésion ; devant l'écroulement des Etats fondés par ces dynasties, les habitants du Maroc retournaient à l'anarchie ancestrale. Le pays tendait à se morceler à l'infini et il s'y créait une véritable féoda-

lité. L'idée religieuse pouvait seule mettre un frein aux passions déchaînées ; afin d'atténuer un peu les inconvénients de l'insécurité, on recourait donc aux bons offices des marabouts, dont la puissance ne cessait de grandir au détriment du pouvoir temporel. Les Mérinides avaient été contraints d'organiser les cheurfa marocains du Sud, en vue de faire contrepoids aux marabouts. Ces cheurfa, prenant ainsi le sentiment de leur force, se préparaient à renverser les dynasties berbères.

Les Turcs apparurent à Tlemcen, en 1517, et ils détrônèrent les Abdelouadites. Quand le bey Aroudj, le Barberousse des documents européens, fut battu et tué par les Espagnols, vers Oudjda, en 1518, il avait, paraît-il, fait alliance avec le Sultan de Fez, le Mérinide Mouley Mohammed, fils de Mouley Saïd ; ce sultan, qui marchait au secours d'Aroudj, se replia en apprenant sa mort.

Pendant ce temps, les Cheurfa sâadiens du Tafilalet entamaient la conquête du Maroc. Le chérif Abou El Abbas s'empara de Merrakech en 1519 ou 1520 ; le Sultan Mouley Mohammed entreprit sa première campagne contre lui sans succès. Le successeur de ce dernier, son fils Mouley Ahmed, dut reconnaître, en 1536, la souveraineté des Cheurfa dans le Sud. En 1544, le chérif Abou Abdallah Mohammed, dit Mohammed el Mahdi, se décida à son tour à attaquer le Sultan mérinide ; il le battit à plate couture, et le contraignit à lui abandonner Meknès. Mohammed el Mahdi échoua ensuite devant Fez, où le mérinide Abou Hassoune s'était emparé momentanément du pouvoir. Le chérif trouva quelques années plus tard un prétexte pour marcher sur Fez, en 1549 ; il assiégea la ville et s'en rendit maître le 15 février 1550.

Après la perte de Fez, ce fut la fin de la dynastie mérinide ; le Maroc allait passer en entier aux mains des Cheurfa. Une tentative ultérieure de restauration de cette dynastie, faite par Abou Hassoune avec l'appui des Turcs, n'eut qu'une durée éphémère et ne donna pas de résultats. Taza était sur le point de reprendre, pendant quelque temps, son ancien rôle de marche de l'Est, en face de l'Algérie devenue tur-

que, car la zone comprise entre la Moulouya et la Tafna restait toujours un territoire contesté.

V. — LE PASSAGE AU POUVOIR DES CHEURFA SAADIENS

Le conflit avec les Turcs.

Le fondateur de la dynastie sâadienne dut faire une singulière impression sur ses nouveaux sujets, qui connaissaient la pompe des souverains mérinides. L'auteur du Nohzet el Hadi raconte en effet qu'à l'arrivée à Fez, Mohammed el Mahdi et les personnages de sa suite étaient vêtus de casaques jaunes et avaient les manières gauches des Bédouins. Dès qu'il le put, ce Sultan s'efforça d'acquérir les usages des villes et il organisa sa cour.

Quand il fut installé à Fez, le chérif Mohammed el Mahdi tourna ses regards vers Tlemcen, qu'il résolut de conquérir ; il se porta sur cette ville, à la tête d'une nombreuse armée, et y entra vers la fin de l'année 1550, pour revenir ensuite sur ses pas après une expédition inutile. Son influence s'étendait d'ailleurs au Maroc, où la plupart des villes avaient reconnu son autorité.

Le mérinide Abou Hassoune, expulsé de Fez par Mohammed el Mahdi, s'était réfugié à Alger. Il finit par obtenir l'aide des Turcs et, en 1553, Salah Raïs décida d'attaquer chez lui le chérif marocain. Salah Raïs quitta Alger au mois d'octobre ; il se reposa à Tlemcen afin d'attendre les contingents promis par Abou Hassoune, mais, ceux-ci tardant à venir, il se remit en marche. L'armée turque comprenait une nombreuse cavalerie des tribus, 6.000 mousquetaires, 1.000 spahis et 80 artilleurs chrétiens captifs. En apprenant qu'il était menacé, Mohammed el Mahdi concentra près de Fez 30.000 chevaux, 10.000 fantassins et 20 canons de campagne, puis il conduisit son armée à Taza ; au lieu de s'enfermer dans la place, il établit son camp sur un emplacement convenable et le fortifia. Le 4 décembre, les éclaireurs marocains signalèrent l'approche des Turcs ; le lendemain 5,

Salah Raïs atteignait Taza et campait en face du chérif.

Les armées en présence s'observèrent durant deux jours, après quoi Salah Raïs fit faire par 1.500 hommes d'élite, placés sous les ordres d'un renégat, une attaque de nuit qui réussit. La canonnade affola les chevaux marocains qui se dispersèrent en tous sens ; il en résulta un grand désordre et les cavaliers lâchèrent pied sous le choc des Turcs. Afin d'éviter un désastre, le chérif se hâta de rallier son armée sur une hauteur en arrière de la ville ; le surlendemain, il battit en retraite dans la direction de l'Ouest, en masquant son mouvement par un engagement de cavalerie.

Mohammed el Mahdi, rentra à Fez le 16 décembre ; désireux de se venger par tous les moyens, il voulait armer un millier de chrétiens captifs, mais on l'y fit renoncer. Salah Raïs, en voyant son adversaire se dérober, avait cru d'abord à une feinte ; ses espions le détrompèrent au bout de quatre jours. Comme les fils d'Abou Hassoune lui amenaient, sur ces entrefaites, un renfort de 600 lances, il se mit en mesure de reprendre la campagne, après un séjour de quelque temps à Taza.

Le 3 janvier 1554, l'armée algérienne était au bord de l'Oued Sebou ; il y eut bataille les 4 et 5 janvier et le chérif vaincu abandonna Fez, où les Turcs et Abou Hassoune pénétrèrent le 6 au matin. Ce dernier fut assez bien accueilli, mais les exactions de ses alliés produisirent un déplorable effet ; pour s'en débarrasser, il dut leur payer les frais de la guerre. Lorsqu'il eût reçu l'indemnité promise, Salah Raïs s'en retourna à Alger, par petites étapes, en repassant à Taza.

Mohammed el Mahdi avait rassemblé des troupes à Merrakech ; il revint à la charge après le départ des Turcs et reprit Fez en août ou septembre 1554. Abou Hassoune avait été tué au cours d'une sortie ; avec lui finissait la dynastie mérinide.

Redevenu maître de Fez, le chérif se trouva à la tête d'un empire s'étendant jusqu'à la région de la Moulouya et aux confins du Sahara. Il fut assassiné en 1557, à l'instigation des Turcs. On reconnut comme Sultan Mouley Abdallah ; celui-ci nomma son

frère Abd el Moumen gouverneur de Fez et s'occupa de mettre le Maroc en état de défense.

Pour profiter de l'assassinat du chérif, le beylarbeg Hassane bel Kheir se dirigea vers l'Ouest avec une armée turque ; les précautions prises par le nouveau Sultan du Maroc n'étaient donc pas inutiles. Le beylarbeg, parti d'Algérie en février-mars 1558, passa par le couloir de Taza ; Mouley Abdallah, qui s'était porté au-devant de lui, l'arrêta à l'oued Leben, entre Taza et Fez. Les Turcs perdirent la bataille ; le Sultan les obligea à se replier vers le littoral, afin de regagner l'Algérie par la voie de mer. Après sa victoire, Mouley Abdallah n'entra pas à Fez, parce que la peste y avait fait son apparition ; le fléau se répandit bientôt dans tout le pays, qu'il décima.

Les Turcs intervinrent encore au Maroc pour aider le chérif Abou Merouane Abd El Malek à s'emparer du trône de Fez ; la dynastie sâadienne ne détenait le pouvoir que depuis vingt-cinq ans et il s'y manifestait déjà des rivalités de famille. Une armée turque, forte de 4.000 arquebusiers et d'un certain nombre d'auxiliaires, vint à Fez, en mars 1576. Lorsqu'il fut parvenu à ses fins, Abou Merouane n'obtint le départ de ces hôtes gênants qu'au moyen de nombreux présents. Les habitants de Taza virent, pour la dernière fois, défiler sous leurs murs les soldats de la Régence d'Alger.

L'anarchie politique et le rôle des Marabouts.

Abou El Abbas El Mansour, qui avait succédé à Abou Merouane Abd El Malek, en 1578, eut un règne assez mouvementé. Son neveu, En Naceur ben El Ghaleb, se révolta contre lui ; il réunit à Melilla un grand nombre de partisans, avec lesquels il alla occuper Taza en exigeant une redevance des habitants : Les Branes s'étaient joints à En Naceur ben El Ghaleb. Le Sultan envoya une armée pour étouffer la rébellion, mais elle se fit battre ; ce succès accrut le prestige d'En Naceur ben El Ghaleb. Abou El Abbas mit alors en campagne une nouvelle armée, commandée par l'héritier présomptif du trône ; ce dernier réussit à vaincre le révolté, qui se rejeta sur Taza. Les poursuivants atteignirent En Naceur ben

El Ghaleb au delà de cette ville, en 1596-1597 ; aussitôt capturé on le décapita. C'est peut-être vers cette époque que l'on chargea des esclaves chrétiens de construire le bastioun de Taza.

La peste se déclara encore au Maroc en 1598-1599 ; elle dura jusqu'en 1607-1608 et entraîna la mort de beaucoup d'habitants. Le Sultan Abou El Abbas El Mansour succomba au fléau en 1603. Ses fils se disputèrent le pouvoir et El Mansour Cheikh resta maître de Fez. En 1607, l'anarchie était générale au Maroc. Pendant ces contestations, Zidane marcha sur Abdallah et son oncle Abou Fares ; ceux-ci, trahis par leurs soldats, furent obligés de s'enfuir et ne s'arrêtèrent qu'à Dar Ibn Mechâal. C'est-à-dire à la maison d'Ibn Mechâal. On place généralement ce point dans la région de Taza, ainsi qu'on le verra plus loin. Des troubles ayant éclaté à Merrakech, Zidane y retourna ; ses compétiteurs quittèrent à ce moment leur refuge et se portèrent sur Fez. Abdallah et Abou Fares s'en emparèrent à la suite d'un combat heureux, livré au pacha le 10 juillet 1609. Abdallah fut reconnu comme Sultan de Fez ; les luttes pour la possession de cette capitale n'en continuèrent pas moins et, entre 1613 et 1617, le pays devint extraordinairement troublé. En 1619, Mohammed Zeghouda enleva Fez à son frère Abdallah, qui le reprit en 1620.

Au milieu de cette agitation, les marabouts arrivèrent à substituer leur autorité à celle des cheurfa sâadiens, que les dissensions rendaient impuissants. Le marabout Mohammed El Aïachi, de Salé, se fit délivrer par les chioukh et cadis du Tamesna et de Taza, un diplôme l'invitant à prendre la direction de la lutte contre les chrétiens du littoral. L'influence des marabouts de la zaouïa de Dila, dans l'Atlas, s'étendit également. Le trône de Fez passait de mains en mains ; en 1624, Abd el Malek prit la place d'Abdallah ; un fils de Zidane, du nom d'Abou El Abbas Ahmed, succéda à Abd El Malek, en 1627, et garda le pouvoir jusqu'en 1628. Les tribus, lasses des luttes sans trêve, désiraient un peu de sécurité ; en l'absence d'un gouvernement stable, elles se tournaient instinctivement du côté des marabouts. La région de Fez était passée, en fait, sous le commandement de la zaouïa de Dila.

VI. — LES PREMIERS SULTANS DE LA DYNASTIE DES CHEURFA HASSANIDES

L'action des Dilaïtes contre les Cheurfa.

A la disparition des cheurfa sâadiens, la branche des cheurfa hassanides s'efforça d'accéder à son tour au pouvoir. Mouley Chérif fut le premier hassanide qui parut sur la scène politique ; il exerça son action dans le Sud, et s'empara du commandement en 1633. Les cheurfa, virent bientôt les Dilaïtes dressés contre eux, dès que leur puissance commença à s'étendre en menaçant celle des marabouts. Vers 1636, au moment où la zaouïa de Dila se préparait à recourir aux armes, tous les Berbères du centre du Maroc suivaient avec attention le développement du conflit. La lutte entre les cheurfa et les Dilaïtes devint très vive ; du côté des cheurfa, elle fut conduite par Mouley Mohammed, fils de Mouley Chérif. En 1637, les marabouts envahirent le Gharb, favorisés par l'agitation des tribus en proie à la famine ; ils interdirent toute circulation dans la région soumise à leur autorité. Pendant ce temps, Mouley Mohammed profitait du moindre relâchement de surveillance de ses adversaires pour se jeter sur le pays ; il lançait ses cavaliers contre les populations de la Moulouya, ou faisait attaquer Taza par ses contingents.

Mouley Mohammed se rendit maître de Fez en 1640, mais, en 1646, les marabouts remportèrent sur lui une grande victoire. A la suite de son échec, Mouley Mohammed dut traiter ; il ne conserva que le sud du Maroc et les Dilaïtes prirent tout le Nord, avec Fez comme capitale. Le chef de ceux-ci était alors Mohammed El Hadj ; il plaça un gouverneur à Fez Djedid. A partir de ce moment, Mouley Mohammed cessa de lutter contre les marabouts berbères ; il dirigea ses entreprises du côté d'Oudjda et des Turcs, avec lesquels il signa une convention relative à la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Une révolte éclata à Fez en 1649 ; les habitants, désireux de secouer le joug du gouverneur dilaïte, firent appel à Mouley Mohammed. Le chérif accou-

rut aussitôt et entra en possession de la ville, puis, quand Mohammed El Hadj intervint à la tête de nombreux contingents berbères, il fut contraint de prendre la fuite et alla se réfugier au Tafilalet, à Sidjilmessa. Le chef de la zaouïa de Dila obligea les habitants de Fez à le connaître de nouveau ; il leur envoya comme gouverneur son fils Ahmed. Les Dilaïtes gardaient la main mise sur le nord du Maroc et empêchaient toujours les cheurfa d'y établir leur autorité.

Mouley Chérif mourut à Sidjilmessa, en 1659, et ses fils entrèrent immédiatement en rivalité. Mouley Rechid, qui se défiait de son frère Mouley Mohammed, se retira à la zaouïa de Dila, où il séjourna quelque temps, il se rendit ensuite successivement à Azrou, Fez, Taza, puis chez les Angad, préparant sans doute le terrain avant de prendre nettement position contre Mouley Mohammed, lequel était reconnu comme chef des Hassanides. Sur ces entrefaites, Mohammed El Hadj le dilaïte mourut à Fez en 1661-1662 ; la ville échappa alors à son successeur, qui n'eut pas l'ascendant nécessaire pour maintenir la cohésion des tribus inféodées à la zaouïa. L'anarchie régna de nouveau dans le nord du Maroc ; Moulay Mohammed saisit donc l'occasion favorable de reprendre la campagne et, en 1663, il vint dévaster le territoire des Haïaïna. Les habitants de Fez, menacés par le chérif, demandèrent du secours aux Dilaïtes ; l'année suivante, ils reconnurent d'ailleurs Mouley Mohammed comme souverain, mais celui-ci commit la faute de rester à Azrou et il perdit ainsi tout le bénéfice de cette manifestation en sa faveur. Pendant que la dynastie hassanide s'efforçait d'étendre son autorité sur l'ensemble du Maroc, la puissance de la zaouïa de Dila arrivait à son déclin ; les marabouts allaient bientôt être obligés de s'effacer devant les cheurfa.

L'établissement définitif de la dynastie hassanide par Mouley Rechid.

Lorsqu'il se vit en mesure d'agir pour son compte, Mouley Rechid jeta le masque ; il fut proclamé Sultan par les Angad en 1664. Son frère, Mouley

Mohammed, marcha aussitôt contre lui ; il se fit battre dans la région d'Oudjda, le 3 août, et perdit la vie au cours du combat.

Après cette victoire, Mouley Rechid attaqua Ibn Mechâal dans sa maison, le tua et enleva tous ses biens, qu'il distribua à ses partisans. Les tribus de la vallée de la Moulouya prêtèrent alors serment de fidélité à Mouley Rechid. D'aucuns racontent qu'Ibn Mechâal était un potentat juif, qui tenait les Beni Snassen sous le joug ; il avait sa kasba sur le territoire de la tribu des Beni Ourimèche. Les chroniques juives lui donnent le nom d'Aaron ben Mechâal. Suivant une autre version, très accréditée, ce juif s'était emparé du pouvoir à Taza, à la faveur de l'anarchie ; il terrorisait le pays et ses dures exigences emplissaient de haine le cœur des musulmans. Sa demeure se trouvait dans la campagne, à une demi étape ou une étape au plus à l'est de la ville, où il aurait également possédé une maison (1). Ce personnage, sur lequel on ne sait rien de précis, est presque légendaire, mais les récits le concernant semblent établir la persistance, au XVIIe siècle, des influences juives dans la région de Taza. Les faits eux-mêmes sont d'ailleurs mal connus ; la plupart des auteurs racontent d'une manière différente les détails de l'expédition de Mouley Rechid. En général, on admet que celui-ci, s'étant fait donner l'hospitalité chez Ibn Mechâal, a introduit une troupe de ses fidèles dans les appartements. Au cours de la nuit, les conjurés se sont emparés traîtreusement de leur ennemi et l'ont mis à mort. Il s'agirait donc en réalité, d'un vulgaire assassinat avec guet-apens.

Mouley Rechid s'arrêta quelque temps chez les Ahlaf, puis il se porta sur Taza, dont il s'empara ; ses succès jetèrent l'émoi à Fez. Cette ville était livrée à l'anarchie ; elle obéissait à l'époque à trois chefs principaux, qui commandaient des groupements hostiles les uns aux autres. Les habitants parvinrent quand même à s'entendre avec les tribus de la ban-

(1) Sur les légendes relatives à Ibn Mechâal, voir : L. Voinot, Oudjda et l'Amalat ; Nahum Slousch, les juifs de Debdou ; Gaillard, Fez.

lieue et avec les Haïaïna, afin de résister au chérif auquel ils ne voulaient pas se soumettre. Mouley Rechid, négligeant momentanément cette opposition, quitta Taza pour aller faire la conquête du Tafilalet ; il emporta Sidjilmessa d'assaut, à la suite d'un siège de neuf mois, et retourna ensuite à Taza, où il s'installa avec sa cour. A son arrivée dans cette place, en 1665 ou 1666, les gens de Fez décidèrent de venir l'attaquer ; le chérif repoussa les assaillants, qu'il mit en déroute et poursuivit jusqu'à l'oued Sebou.

En établissant son autorité sur le nord du Maroc, Mouley Rechid s'était mis en relations avec la compagnie française d'Alhucemas. Le négociant de Marseille, Roland Fréjus, se rendit auprès du chérif, au début de 1666, dans le but d'obtenir pour cette compagnie l'autorisation de commercer librement à l'intérieur du pays. Roland Fréjus était porteur d'une lettre de Louis XIV à Mouley Rechid ; il arriva devant Taza, le 25 avril, suivi de plusieurs compagnons et de l'israélite Jacob Pariente. La caravane stationna pendant deux heures au bord d'un ruisseau, avant d'être introduite en ville ; comme c'était jour de marché, les indigènes s'attroupaient autour des Français, qu'ils regardaient avec curiosité. On fit à la mission une réception fort honorable ; lorsqu'elle pénétra à Taza, elle eut beaucoup de peine à circuler dans les rues envahies par la foule, au travers de laquelle vingt noirs de la garde du chérif durent lui frayer un passage par la force. Le 28 avril, Mouley Rechid reçut solennellement la mission française ; Roland Fréjus lui remit la lettre du roi et le chérif en parut très flatté. Les Français purent circuler sans contrainte dans la ville durant leur séjour ; ils étaient salués poliment par la population, qui les accueillait avec enthousiasme. Le 1er mai, le chérif donna à Roland Fréjus une lettre pour Louis XIV ; il accordait les franchises demandées par les commerçants français. La mission repartit le 21 mai et gagna la côte par l'oued Msoun et Tafersit ; elle avait produit un effet considérable dans tout le pays.

Le prestige de Mouley Rechid s'accrut beaucoup ; de simple chef de bandes il devint un véritable souverain. La compagnie d'Alhucemas l'approvisionna

en munitions par la route de Ksasa, dans le Rif ; cela lui permit d'augmenter la force de ses armées, et d'entreprendre la conquête de Fez. Pendant qu'il guerroyait dans l'Ouest, il parait avoir éprouvé des difficultés à Taza, peut-être du fait des Dilaïtes. Mohammed El Qadiri rapporte en effet que Mouley Rechid revint attaquer cette ville le 7 janvier 1667. Une première tentative de Mouley Rechid contre Fez échoua ; il réussit enfin à s'en rendre maître, en mai 1667, et les habitants lui jurèrent fidélité. A partir de ce moment, ce chérif fut Sultan du Maroc ; on doit le considérer comme le fondateur réel de la dynastie hassanide.

La prise de Fez provoqua une rentrée en scène des Dilaïtes, qui tentèrent d'y rétablir leur autorité ; le fils de Mohammed El Hadj marcha contre la ville à la tête de nombreux Berbères, mais Mouley Rechid le défit et dispersa ses contingents. Le Sultan se rendit à Taza, d'où il dirigea plusieurs expéditions contre les dissidents. Au cours de l'été de 1668, il prit la zaouïa de Dila, en chassa les marabouts et fit raser complètement toutes les constructions. La chute des Dilaïtes faisait disparaître le principal foyer d'opposition ; il ne restait plus à Mouley Rechid qu'à achever la pacification du pays.

Le Sultan Mouley Rechid paraît avoir toujours gardé une certaine prédilection pour Taza, qui lui servit de capitale dans les premiers temps de son arrivée au pouvoir ; il y résida à maintes reprises au cours de son règne. Quand les neveux de Mouley Rechid ourdirent une conspiration au Tafilalet, vers 1670, celui-ci les fit arrêter et envoyer à Taza, où il ordonna leur exécution. Le Sultan mourut à Fez, en 1672 ; son frère Mouley Ismaïl lui succéda sur le trône.

Au point de vue religieux, Mouley Rechid se montra tolérant ; il fut bienveillant envers les franciscains, auxquels il permit de construire des églises à Fez et à Merrakech. Les religieux rédempteurs eurent également la possibilité de parcourir le Maroc, afin d'accomplir leur mission auprès des captifs chrétiens. La situation de ces derniers était très pénible et il en existait un grand nombre dans tout le pays ;

le bagne de Fez renfermait à lui seul de cinq à six mille captifs. Il y avait sans doute aussi des captifs à Taza ; les dessins de navires, tracés sur les murailles du Bastioun, constituent une preuve en faveur de cette hypothèse.

Le règne de Mouley Ismaïl.

Au moment de la mort de Mouley Rechid, Mouley Ismaïl résidait à Meknès ; on l'y proclama Sultan le 14 avril 1672, mais il se produisit ailleurs quelques tentatives d'opposition. Les gens de Fez se mirent en révolte et firent appel à Mouley Ahmed ben Mahrez, neveu du Sultan. Mouley Ismaïl assiégea donc la ville ; il la tint bloquée durant plusieurs mois. Mouley Ahmed ben Mahrez accepta le rôle de prétendant ; il vint par Debdou et la Moulouya, mais paraît s'être arrêté à Taza, où les habitants de Fez envoyèrent des cavaliers à sa rencontre. Ces citadins changèrent d'avis après l'arrivée de Mouley Ahmed ben Mahrez ; en 1673, ils se soumirent à Mouley Ismaïl, qu'ils reconnurent comme souverain. Ce dernier marcha probablement sur Taza, afin d'en chasser son compétiteur avant de regagner Meknès, sa résidence favorite.

Mouley Ismaïl fut un grand Sultan ; à force de rigueur et d'énergie, il parvint à établir l'ordre dans ses Etats. En 1679, la peste éclata au Maroc et interrompit toute circulation ; à Fez, elle fit jusqu'à 800 victimes par jour. Après une période d'accalmie, il y eut, en 1680, une recrudescence du fléau, qui continua longtemps ses ravages. En 1682, on constatait encore quelques cas de peste. Dès qu'il put repartir en campagne, le Sultan entreprit la pacification des marches de l'Est. En 1680, il conduisit son armée jusque dans l'Angad et soumit les Beni Snassen et les tribus arabes de la plaine. Mouley Ismaïl plaça alors, en différents points de la route d'Oudjda à Fez, des garnisons chargées d'assurer la sécurité des communications. Tous ces postes furent placés sous le commandement de Mansour ben Errani, qui s'installa de sa personne à Taza avec 2.500 Abids de la garde noire ; les populations durent verser leurs impôts dans les postes les plus proches. Quand le Sultan eut

réalisé cette organisation, il regagna Fez, puis Meknès.

L'activité déployée par Mouley Ismaïl, du côté des confins algériens, rouvrit l'ancien conflit avec les Turcs. En 1682, le Sultan fit une expédition chez les Beni Amer, à l'est de la Tafna ; après son départ, une armée turque s'empara de la région des Beni Snassen. Le Maroc et l'Algérie continuaient à se disputer le territoire compris entre la Tafna et la Moulouya. Vers 1700, Mouley Ismaïl partagea ses Etats entre ses fils les plus âgés ; il donna à Mouley Zidane le gouvernement de la province de Taza, avec mission d'inquiéter les Turcs. Mouley Zidane se livra d'abord à des incursions en Algérie, puis il traita sans l'assentiment de son père, qui le destitua. Mouley Ismaïl résolut d'attaquer lui-même ses adversaires ; il fut battu en 1701.

Mouley Zidane, rentré en grâce, prit le commandement de Fez en 1701-1702. La région de Taza, était solidement tenue par les troupes chérifiennes ; elle resta dans le calme jusqu'à la fin du règne de Mouley Ismaïl. En 1718 ou 1719, celui-ci ôta à ses enfants les gouvernements qu'il leur avait confiés ; le Maroc pacifié jouissait de la sécurité la plus complète. Mouley Ismaïl mourut à Meknès au début de 1727.

VII. — L'ÉTAT POLITIQUE DU PAYS SOUS LES SUCCESSEURS DE MOULEY ISMAIL

Le retour à l'anarchie.

A la suite du règne autocratique de Mouley Ismaïl, il se produisit une réaction. Les populations avaient été soumises à un régime administratif brutal, qui visait à les maintenir de force dans le devoir ; elles étaient fatiguées de cette oppression continuelle et nourrissaient le désir de recouvrer leur ancienne liberté. Pour conserver les résultats acquis, il eût donc fallu qu'un pilote énergique prît la barre du gouvernail, mais les fils du grand Sultan se disputèrent le

pouvoir et leurs querelles favorisèrent le retour à l'anarchie. La faiblesse des souverains laissa le champ libre à la caste militaire. Les soldats de la garde noire, désignés sous les noms d'Abids ou Boukhara (1), se virent sollicités par les différents prétendants ; ils devinrent par conséquent les maîtres de la situation et se livrèrent à tous les excès. Les Abids se mirent à élire ou à déposer à leur gré les Sultans ; à la faveur de ces désordres, les agents du Makhzen commirent de nombreuses exactions et ne reculèrent devant aucun crime.

Mouley Ahmed Eddehebi succéda à son père Mouley Ismaïl. Le nouveau souverain se désintéressa des affaires de l'Empire ; il s'enferma dans son palais afin de s'adonner aux plaisirs et à la débauche. Les Abid s'attribuèrent la direction du gouvernement et leurs provocations engendrèrent des troubles. Ces prétoriens obtinrent l'exécution d'Ali ben Ichou, grand chef berbère, ainsi que celle de son allié, Ahmed ben Ali, qui commandait aux Marmoucha, Beni Ouaraïne, Haïaïna et Riata ; ces deux personnages, disposant d'une grande influence, avaient été d'utiles auxiliaires pour le Makhzen. La mort de ces chefs entraîna la révolte des Berbères ; ces derniers ne songèrent plus qu'à se procurer des chevaux et des armes et ils chassèrent les gouverneurs chérifiens. Les Berbères recommencèrent leurs brigandages d'autrefois ; ils détroussèrent les voyageurs et l'insécurité ne tarda pas à être aussi complète qu'aux plus mauvaises époques. En août 1727, les Oudeïa, tribu du guich (2), assaillirent les gens de Fez en plein marché ; le Sultan prit parti pour les perturbateurs au lieu de les châtier. Mouley Ahmed Eddehebi fut déposé par les Abid, en mars 1728 ; ceux-ci élirent à sa place son frère Mouley Abdelmalek. La situation resta d'ailleurs très instable. Mouley Ahmed Eddehebi fit étrangler Mouley Abdelmalek ; on proclama alors leur frère Mouley Abdallah, que les habitants de Fez se décidèrent à reconnaître, en 1729.

---

(1) Au singulier : Boukhari.

(2) Les tribus du guich étaient astreintes au service militaire ; elles avaient en échange certains avantages, notamment l'exemption d'impôts.

Après son accession au trône, Mouley Abdallah demanda aux gens de Fez de livrer les fortins de la ville ; les citadins s'y refusèrent et furent attaqués par les Oudeïa, dont l'intervention servit plutôt à envenimer le conflit. Le début n'était pas heureux et Mouley Abdallah allait avoir un règne très agité ; l'hostilité de ses frères devait lui susciter d'incessantes difficultés. En 1735, les Abids cherchèrent à s'emparer du Sultan, qui s'enfuit de Meknès ; ils donnèrent le pouvoir à Mouley Ali et reçurent en récompense des largesses considérables. Lorsque ce dernier ne fut plus en mesure de satisfaire aux exigences de la garde noire, il perdit son appui et cela l'obligea à abandonner le trône ; il se retira à Taza, puis chez les Ahlâf. Les Abids reconnurent de nouveau Mouley Abdallah comme Sultan, en 1736 ; ils lui opposèrent ensuite Mouley Mohammed ben Ariba et remirent finalement l'autorité aux mains de Mouley El Motadi Ce dernier ne garda pas longtemps le pouvoir, car Mouley Abdallah le reprit en 1740. L'anarchie était à son comble ; les Abids dominaient les Sultans et le gouvernement chérifien n'était plus qu'une fiction. Les tribus de la province de Taza vivaient dans une indépendance absolue ; elles pouvaient s'abandonner sans contrainte à leurs instincts de pillage.

Au cours des années qui suivirent la réapparition de Mouley Abdallah, le gâchis ne cessa pas de s'accroître. En avril 1745 ou 1746, les Abids se déclarèrent contre ce prince, qui se transporta à Fez pour s'y mettre à l'abri ; ils prirent possession de Meknès et proclamèrent Sultan Zine el Abidine, un des nombreux fils de Mouley Ismaïl. Au mois d'octobre de la même année, les soldats de la garde noire abandonnèrent ce dernier et Mouley Abdallah, qui avait établi sa résidence à Fez, exerça une souveraineté restreinte et des plus précaires. Ses frères, s'appuyant sur les Abids, lui disputèrent le trône. Le Sultan infligea un échec à Mouley el Motadi, avec l'aide des Abids de Taza, auxquels il distribua de l'argent ; il eut à lutter en même temps contre les Berbères. Les Abids de Meknès firent leur soumission à Mouley Abdallah, en 1746, puis ils se révoltèrent encore en 1747. A cette époque, le souverain faillit être débordé. Les Berbères se mirent à organiser une insurrection

et les gens de Fez entrèrent dans leur parti ; ces derniers se battirent avec les Oudeïa. Cette agitation amena une telle confusion, que la circulation au travers du pays devint à peu près impossible. La caravane des pèlerins revenant de la Mecque fut retenue à Taza ; à la demande des gens de Fez, les Berbères durent envoyer une escorte de 500 cavaliers, soutenus par les Haïaïna, afin de délivrer les pèlerins et de les ramener à Fez. Après des péripéties diverses, Mouley Abdallah réussit à se maintenir au pouvoir ; en 1748, il s'adjoignit son fils Mouley Mohammed qui gouverna avec lui. Mouley Abdallah, mourut en 1757 ; il laissa le trône à Mouley Mohammed.

Les alternances de relèvement et d'abaissement du pouvoir chérifien.

Le Sultan Mouley Mohammed s'appliqua à restaurer le pouvoir chérifien. Par une administration ferme et honnête, il remit de l'ordre dans le pays. En 1762, il quitta Merrakech et, durant trois années, parcourut les régions insoumises à la tête de forces imposantes, afin de châtier les tribus hostiles. C'est ainsi qu'en 1763, Mouley Mohammed se porta contre les Haïaïna, qui commettaient des déprédations dans la région de Fez ; les troupes impériales razzièrent les rebelles et ceux-ci allèrent chercher un refuge chez les Riata. Après avoir fait ravager leur pays, le Sultan se rendit à Taza et attaqua les Haïaïna dans les montagnes ; il leur tua du monde et les mit en déroute. En retournant à Meknès, les soldats achevèrent de saccager le territoire des vaincus. Au printemps de 1764, lorsqu'il eut fait campagne chez les Marmoucha, Mouley Mohammed retourna à Taza et il pacifia la ville et les environs. Il entreprit ensuite la construction d'une mosquée et d'une medersa à Taza, où il dut replacer un gouverneur et une garnison. En 1775, à la suite d'une révolte des Abids, le Sultan les livra aux tribus arabes et supprima ainsi un des plus sérieux éléments de troubles du Maroc. Lorsqu'il revint d'une expédition dans le Rif, en 1779, Mouley Mohammed passa par Taza ; il confia le commandement du pays à son fils Mouley Ali, qu'il nomma vice-roi de Fez. En 1787, le Sultan marcha

de nouveau contre les Haïaïna et les poursuivit jusque chez les Tsoul. C'est à ce moment qu'Aboulqacem ben Ahmed Ezziani, l'auteur du Tordjman, prit les fonctions de gouverneur de Taza ; il les exerça pendant un an.

A la mort de Mouley Mohammed, en avril 1789, son fils Mouley El Yezid hérita du pouvoir. La tyrannie de ce prince lui aliéna les populations et il se produisit des soulèvements. Pour se concilier l'affection des musulmans et payer les Abids, auxquels il avait recours, Mouley el Yezid fit piller les mellahs, notamment celui de Fez ; beaucoup de juifs furent tués et même cruellement martyrisés. La mauvaise administration de ce Sultan annula en partie les résultats obtenus par Mouley Mohammed ; l'anarchie gagna de nouveau les différentes provinces du Maroc. Quand Mouley El Yezid succomba à un accident, en 1792, tout le pays le vit disparaître avec joie.

L'affaiblissement du Makhzen et la rentrée en scène de la garde noire provoquèrent des difficultés lors du changement de règne. Les chefs berbères et arabes du nord du Maroc, les chefs des Abids et les notables de Fez reconnurent comme Sultan Mouley Slimane, frère de Mouley El Yazid, mais les cousins et les frères de l'élu lui disputèrent le sud de l'Empire. Mouley Slimane dut lutter pour rétablir l'unité du Maroc et il y parvint vers 1798. Il s'efforça de restaurer l'œuvre de Mouley Mohammed. En 1803, il conduisit ses troupes à Taza et expédia une colonne à Oudjda afin d'y percevoir les impôts.

L'Espagnol Domingo Badia y Leblech, qui se donnait le nom d'Ali Bey et Abbassi et se faisait passer pour musulman, traversa la région de Taza au cours de l'année 1805. Il quitta Fez le 30 mai et, par la vallée de l'Innaouen, arriva le 2 juin à Taza ; ayant dressé ses tentes au pied de la ville, il resta en cet endroit pendant deux jours. A cette époque, Taza était calme et prospère. Ali Bey el Abbassi ne put pas dépasser Oudjda, où on l'obligea à rebrousser chemin. Le voyageur, de retour à Taza le 8 août, assista le lendemain à la prière dans la mosquée ; il avait avec lui Mouley Moussa, un frère du Sultan. Ali Bey el Abbassi reçut un bon accueil ; un pacha comman-

dant une troupe campée à son voisinage lui rendit les honneurs et envoya des provisions. Ce fait montre que la ville se trouvait alors sous la dépendance du Makhzen. Ali Bey el Abbassi repartit dans la soirée du 9 août afin de rallier la côte.

Quelques années plus tard, Taza servit d'asile au marabout derkaoui Ben Chérif et à Ben Arach. L'insurrection qu'ils avaient fomentée en Algérie ayant été écrasée par le Bey d'Oran, en 1909, ils avaient tenté de reprendre les armes ; après un nouvel échec, ils s'étaient vus contraints de chercher un refuge au Maroc. Par la suite ces deux personnages devinrent ennemis et Ben Chérif fit étrangler Ben Arach à Taza ; cela l'obligea à quitter la ville.

Malgré l'affermissement de l'autorité de Mouley Slimane, les fils de Mouley Yezid ne cessèrent pas leur opposition. Le Sultan dut parcourir fréquemment ses Etats à la tête de ses troupes, pour maintenir les tribus dans l'obéissance. Au cours d'un de ces déplacements, en 1812, il tomba malade sur le territoire de Sefrou et l'on répandit le bruit de sa mort. Quand il fut guéri, Mouley Slimane se dirigea vers Taza. Une nuit qu'il campait chez les Haïaïna, ceux-ci attaquèrent sa colonne, qui les repoussa en leur infligeant des pertes sérieuses. Le Sultan entra ensuite à Taza, où il reçut des députations du Rif, des Angad et du Sahara ; elles venaient vérifier si le souverain était toujours vivant. Mouley Slimane marcha enfin sur Fez ; il força les habitants à abandonner le parti des fils de Mouley Yezid et à faire leur soumission.

En 1813, Mouley Slimane utilisa Taza comme base d'opérations contre le Rif ; il reprochait aux populations de vendre des bestiaux et des céréales aux chrétiens, bien qu'il eût interdit ce commerce. Le Sultan envoya une colonne par les montagnes, puis, avec le gros de ses forces massé à Taza, il se porta à Garet ; cette manœuvre lui permit de cerner le Rif qu'il livra au pillage. La région de Taza restait calme ; la ville était certainement occupée, mais les Riata, tout en reconnaissant l'autorité nominale du Sultan, gardaient sans doute leur entière liberté. Le règne de Mouley Slimane prit fin en 1822.

La situation résultant de l'établissement des Français en Algérie.

Mouley Abderrahman succéda à Mouley Slimane. Ce Sultan réorganisa l'administration de la province de Taza sur de nouvelles bases. En 1827, il donna le commandement de Taza et des régions voisines au cheikh Bou Ziane ech Chaoui, des Ahlaf ; celui-ci fut placé sous les ordres du caïd d'Oudjda, Abou el Ola Driss, qui avait la haute main sur les territoires constituant les provinces d'Oudjda et de Taza.

Lorsque les Français eurent chassé les Turcs de la Régence d'Alger, en 1830, le Sultan marocain songea à profiter de l'occasion pour étendre ses Etats vers l'Est ; il fit occuper Tlemcen, mais dut l'évacuer, dans le courant d'avril 1831, à la suite d'une énergique protestation du gouvernement français. Au cours de cette expédition, les Oudeïa avaient manifesté un très mauvais état d'esprit ; avec la complicité du caïd Driss ben el Mabjoub el Boukhari, ils commirent des actes d'indiscipline pendant l'été de 1831, et le caïd Abou el Ola Driss, qui commandait les forces chérifiennes, ne sut pas les maintenir dans le devoir. Un émissaire de Mouley El Hassane alla arrêter à Oudjda ce chef marocain, qu'on emprisonna à Taza. En arrivant à Fez, les Oudeïa entrèrent en révolte ouverte contre le Sultan, lequel dut composer avec les rebelles. A l'annonce de cette nouvelle, Abou el Ola Driss fabriqua une fausse lettre au nom de Mouley Abderrahman et la remit au gouverneur de Taza, qui lui rendit la liberté. L'ex-caïd d'Oudjda obtint ensuite son pardon du Sultan ; celui-ci était obligé de se montrer conciliant, par suite des dispositions hostiles des tribus du guich.

L'installation au Maroc de l'émir Abdelkader, battu par les colonnes françaises et repoussé d'Algérie, vint modifier la situation. Le fanatisme amena l'oubli momentané des querelles intestines ; cela permit au Sultan d'engager la lutte contre nous. Des contingents de la plupart des provinces de l'Empire prirent part à la bataille d'Isly, en 1844. Mouley Mohammed, le fils de Mouley Abderrahman, commandait en personne l'armée marocaine ; il se fit battre à plate couture par le maréchal Bugeaud et s'enfuit à toute

vitesse dans la direction de Taza, ainsi que les débris de ses troupes. Cet échec retentissant calma l'ardeur belliqueuse du Sultan ; les agissements de l'émir finirent d'ailleurs par le menacer directement, ce qui l'engagea à nous prêter son concours pour abattre l'agitateur. Mouley Abderrahman concentra donc une armée à Taza, en 1847, et il marcha contre Abdelkader, dont la daïra se trouvait à ce moment dans le Rif. Au voisinage de l'oued Kert, ce dernier attaqua le camp du Sultan et lui infligea un échec. Pendant ce temps, les fièvres décimaient les troupes de Taza. Les émigrés algériens, réfugiés dans cette ville, voyaient certainement d'un mauvais œil les opérations contre l'émir, aussi le bruit courut-il que ces déboires avaient pour cause la malédiction divine. L'action combinée des forces françaises et marocaines eût pourtant raison de la résistance d'Abdelkader, qui se rendit aux Français à la fin de 1847.

Des conflits surgirent encore à la frontière algéro-marocaine jusqu'à la mort de Mouley Abderrahman, qui survint en 1859, à l'époque de l'expédition du général de Martimprey chez les Beni Snassen, mais ces difficultés ne paraissent pas avoir entraîné de répercussion dans la région de Taza. Mouley Mohammed, le vaincu d'Isly, remplaça son père sur le trône.

L'insoumission et les brigandages des Riata.

A l'avènement de Mouley Mohammed, il se produisit quelques compétitions ; le gouvernement chérifien ne garda qu'une autorité précaire sur la province de Taza. Lors du passage de l'Allemand Rohlfs dans cette ville, en 1862, la garnison comprenait 500 mokhazenis ; cette force était à peine suffisante pour assurer la liberté des communications, que menaçaient les Haïaïna turbulents et les autres montagnards indépendants, notamment les Riata. A partir de 1864, l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh dans le Sud-Oranais força la France à protester à plusieurs reprises auprès du Makhzen. Les révoltés, qui recevaient asile au Maroc, faisaient de la propagande contre nous jusque dans les tribus proches de Taza. Ce fut seulement après l'arrivée au pouvoir de Mouley El Hassane, que les réclamations françaises obtinrent

un résultat appréciable. Ce Sultan, actif et énergique, monta sur le trône en septembre 1873 ; il revint à la politique de Mouley Ismaïl et entreprit de fréquentes expéditions afin de réduire les populations insoumises.

Un fanatique d'origine algérienne, du nom de Bou Azza Ould el Arbi, avait essayé pendant longtemps, sans succès, d'amener les tribus marocaines de la frontière à entreprendre la guerre sainte contre les Français ; il s'était finalement rendu dans la région de Taza et, à la suite de nombreuses intrigues, les Riata l'avaient reconnu comme Sultan. Dans le courant de l'été de 1874, Mouley El Hassane quitta Fez avec son armée, afin d'aller pacifier la région d'Oudjda. Bou Azza Ould El Arbi attaqua son camp pendant la nuit, chez les Aït Tserghouchen ; il se fit battre et ses partisans l'abandonnèrent. L'agitateur tenta de fuir au Sahara, mais on le repoussa de partout. Le Sultan continua sa route et entra à Taza au milieu du mois de septembre. Les tribus de la province lui envoyèrent aussitôt des députations, qui vinrent en grande pompe présenter leurs hommages au souverain. Mouley El Hassane se montra bienveillant, sauf envers les Riata, auxquels il reprochait d'opprimer constamment les citadins ; il infligea aux fractions les plus compromises de cette tribu une forte amende, qu'elles payèrent sans résistance. Sur ces entrefaites, les Beni Koulal avaient arrêté Bou Azza Ould El Arbi ; ils le livrèrent au Sultan. Celui-ci ordonna de le promener sur un chameau dans tout le camp, après quoi il l'expédia à Fez, où on le jeta en prison. Dès que Mouley El Hassane eut tout réglé, il partit pour Oudjda et repassa quelque temps après par Taza, en rentrant à Fez.

En 1875, le Sultan prescrivit au gouverneur de Taza, Abderrahman ben ech Chlih, de conduire une colonne à Oudjda afin de destituer l'amel Mohammed Ould el Bachir ; celui-ci battit Abderrahman ben ech Chlih, qui dut se replier en désordre sans pouvoir remplir sa mission. L'année suivante, Mouley El Hassane décida de venger lui-même cet affront. Il sortit de Fez au mois de juillet et, quand il eut atteint Taza, il fit camper son armée vers le Drâa el Louz, au pied

des montagnes des Riata. La tribu ne consentit à verser qu'une faible partie des vivres qui lui étaient demandés. Le souverain, exaspéré de cette résistance, prit ses dispositions pour châtier les récalcitrants.

Le jeudi 20 juillet 1876, Mouley El Hassane lança ses troupes contre les Ahel Chekka. Malgré les obstacles, les chérifiens enlevèrent la forte position occupée par cette fraction des Riata ; ils coupèrent quelques têtes après avoir razzié les provisions et incendié les maisons. Le lendemain, le Sultan tenta de pénétrer au cœur de la montagne ; il mit sa colonne en marche, l'artillerie en tête, et atteignit les villages qu'il fit bombarder. Les Riata avaient établi des barricades en travers de tous les passages et ils s'opposaient vigoureusement à l'avance de leurs adversaires. A un certain moment, l'armée assaillante se trouva acculée à un profond ravin, aux parois abruptes ; les Riata firent alors une violente contre-attaque, qui sema la panique parmi les troupes dispersées pour piller. Les balles pleuvaient sur l'entourage du Sultan ; son frère Mouley Arafa fut blessé et le porte-étendard tomba. Les soldats affolés fuyaient en désordre ; aveuglés par la poussière que soulevaient les chevaux et par la fumée de la poudre, ils se précipitèrent pêle-mêle dans le ravin et s'y écrasèrent. Il y eût bientôt dans toutes les crevasses un amoncellement de bagages et de cadavres d'hommes et de chevaux. L'artillerie était commandée par un renégat espagnol, qui se sacrifia afin de couvrir la retraite ; ses hommes l'abandonnèrent et il fut tué sur une mitrailleuse. Mouley El Hassane dut mettre pied à terre pour sortir du terrain affreusement coupé, dans lequel avait péri la plus grande partie de sa cavalerie ; il laissait aux mains des Riata de nombreux trophées et avait failli perdre ses femmes. Le Sultan parvint enfin à rallier ses troupes et les Riata se retirèrent au sommet des montagnes, en abandonnant leurs villages et leurs vergers. Mouley El Hassane ayant reformé son armée retourna dans la montagne, sans rencontrer âme qui vive ; en deux ou trois jours, il saccagea complètement le pays. Il répandit partout le bruit de ce prétendu succès, dans le but de pallier l'effet désastreux de sa trop réelle défaite.

Le Sultan se porta ensuite à Oudjda, où il procéda à l'arrestation de Mohammed Ould El Bachir et eut une entrevue avec le général Osmout, commandant la division d'Oran. A son retour, les Riata se soumirent pour la forme ; ces incorrigibles pillards n'étaient pas du tout disposés à rompre avec leurs vieilles habitudes. Par la suite, les mokhazenis, appelés par leur service dans le voisinage de ces Berbères, ne manquèrent pas de cacher leurs chéchias pointues, afin d'éviter d'être reconnus et molestés. L'insécurité ne cessa pas de s'accroître dans la région. Le vicomte de Foucauld, de passage à Taza en 1883, a signalé l'état misérable des citadins cruellement opprimés par les Riata. M. de la Martinière, qui a passé près de cette ville en 1891, a constaté lui aussi que les Riata exerçaient une domination absolue dans la vallée de l'Innaouen ; à cette époque, ils étaient en lutte avec les Haïaïna et tendaient à les déposséder d'une partie de leur territoire.

* * *

Mouley El Hassane mourut au cours d'une expédition dans le sud du Maroc, le 7 juin 1894 ; une intrigue de palais fit attribuer sa succession à son fils Mouley Abd El Aziz, au détriment de Mouley Mahmed, l'aîné des enfants du Sultan défunt. Mouley Abd El Aziz était beaucoup trop jeune pour régner par lui-même ; un régent prit donc la direction du gouvernement. Cette situation devait entraîner une recrudescence d'anarchie. Lorsqu'en janvier 1899, le voyageur Delbrel se rendit de Fez à Oudjda sous un déguisement, les Ahel Tahar, ou Riata de l'Ouest, venaient d'attaquer et de razzier les Tsoul. La circulation dans la région était très difficile et le payement d'un droit de passage aux Riata ne préservait pas les caravanes du pillage. Des indigènes de cette tribu avaient également enlevé un troupeau aux habitants de Taza, en blessant plusieurs mokhazenis, auxquels ils avaient volé leurs armes. La garnison ne sortait pas des murs et menait une existence précaire. En 1901, au moment du voyage du marquis de Segonzac, l'amel de Taza, Abdesselam ben Abdelmalek, abandonné de presque tous ses mokhazenis, versait une redevance aux Riata afin d'assurer sa propre sécurité.

VIII. — L'AGITATION ROGUISTE

Les débuts de la révolte fomentée par le rogui Bou Hemara.

Le jeune Sultan du Maroc se désintéressa des affaires ; il avait soif d'amusements et quelques Européens s'attachèrent à exploiter cette passion. Mouley Abd El Aziz dépensa des sommes considérables, sans but précis, avec le seul souci de satisfaire des caprices passagers. On lui fit acheter des appareils photographiques de tous modèles, des automobiles, du matériel de chemin de fer et bien d'autres choses. Ces innovations, qui froissaient les préjugés des Marocains, provoquèrent un mécontentement général. Les sujets du Sultan l'accusèrent d'avoir vendu le pays aux chrétiens. Dans ce désarroi, il suffisait d'un homme audacieux pour déchaîner une révolte.

Dans le courant de l'été de 1902, un agitateur se mit à parcourir la vallée de l'Innaouen en prêchant l'insurrection ; il était monté sur une ânesse, ce qui lui valut le surnom de Bou Hemara. Ce personnage se faisait passer pour Mouley Mahmed, le frère du Sultan, et l'on ignora longtemps sa véritable origine. C'était en réalité un nommé Djilali ben Driss El Youcefi ez Zerhouni, ancien membre du corps des *tolba mohendisine*, ou élèves ingénieurs ; il avait été secrétaire de Mouley Omar, un des frères de Mouley Abd El Aziz. Incarcéré à propos d'une intrigue, dans laquelle il s'était trouvé impliqué, Djilali ben Driss avait voyagé en Algérie et en Tunisie après sa sortie de prison ; il était ensuite revenu au Maroc où, grâce à des tours de prestidigitation, il avait réussi à capter la confiance des foules crédules. Cet homme ambitieux et intelligent cherchait à créer l'équivoque au sujet de sa personnalité ; il s'attribuait le nom de Mouley Mahmed afin de justifier sa position de prétendant au trône. Quand les agents du Makhzen furent amenés à s'occuper de lui, ils l'appelèrent par dérision « Le Rogui ».

Bou Hemara réconcilia les tribus habituellement ennemies et leur fit conclure des alliances ; il réunit assez vite un nombre important de partisans. Beau-

coup de Riata, Haïaïna, Beni Ouaraïne, Tsoul et Branes le proclamèrent Sultan ; le mouvement ne tarda pas à devenir très sérieux. Lorsque le Makhzen se rendit compte que l'agitation prenait de la consistance, il crut pouvoir l'enrayer facilement, mais il était déjà trop tard. Un caïd mia et une vingtaine de cavaliers, envoyés dans la vallée de l'Innaouen pour arrêter le Prétendant, durent prendre la fuite. Ce dernier, enhardi par ce premier succès, marcha sur Taza, à la tête de contingents des Riata, et il dressa son camp sous les murs de la ville, où il entra le 25 octobre 1902, après deux jours de pourparlers avec les notables. De crainte d'être pillés, ceux-ci s'étaient décidés à reconnaître le pseudo-Mouley Mahmed, au nom duquel on récita la prière à la mosquée. L'amel et les agents du Makhzen avaient fui à Meknassa. Le Prétendant nomma un Riati caïd de Taza et il s'entoura d'une sorte de cour. L'insurrection s'étendait et risquait de menacer Fez.

A l'annonce de ces nouvelles, le Makhzen chargea encore quelques centaines de cavaliers de prendre le Rogui par surprise ; les partisans de celui-ci obligèrent cette faible troupe à battre en retraite. On expédia alors une colonne de 2.000 hommes, sous les ordres de Mouley El Kebir, qui s'installa au Souk et Tleta, entre les Haïaïna et les Tsoul. La colonne chérifienne razzia indifféremment amis et ennemis, extorquant de l'argent de tous côtés, ce qui exaspéra les Haïaïna demeurés jusque là pour la plupart fidèles. Dans une pointe contre les Riata, au commencement de novembre, les Impériaux furent repoussés et éprouvèrent des pertes sensibles sur l'Innaouen. Bou Hemara n'osait pourtant pas s'aventurer en dehors du pays des Riata, car Mouley el Kebir avait engagé des négociations en vue de se le faire livrer ; ces tractations ne donnèrent d'ailleurs pas de résultat. Le Sultan espérait toujours se débarrasser sous peu de l'agitateur et il avait pris la route de Rabat avec sa cour. Sur ces entrefaites, Mouley el Kebir, attaqué par les Haïaïna et les Riata, éprouva un grave échec le 29 novembre. Devant la gravité de la situation, Mouley Abd El Aziz s'empressa de revenir à Fez ; il y arriva le 9 décembre. La colonne de l'Innaouen subit une nouvelle défaite au début de ce mois. Le

prestige du Rogui grandissait, à mesure que baissait celui du Makhzen.

Les tentatives du Makhzen pour encercler le Rogui.

Le gouvernement chérifien, surpris par les événements, prit la décision d'entamer une vigoureuse campagne contre l'agitateur. Il forma plusieurs colonnes pour aller soutenir celle de Mouley el Kebir ; on en donna le commandement à deux cheurfa de la famille régnante : Mouley Mohammed et Mouley Abdesselam el Mrani, et au frère du ministre de la guerre : Si El Abbes El Menhebbi. Ces colonnes, indépendantes les unes des autres, formaient un effectif total d'environ 15.000 hommes. Dès qu'elles furent parvenues dans la vallée de l'Innaouen, elles razzièrent quelques douars des Tsoul, mais n'entreprirent rien de sérieux ; la discorde se mit d'ailleurs entre les chefs et paralysa leur action. Bou Hemara survint alors avec des forces considérables et attaqua le camp des Impériaux, le 22 décembre 1902, à la tombée de la nuit ; les rebelles enlevèrent les tentes presque sans combat et firent un fort butin comprenant des canons, des fusils, des munitions ; ils prirent même des négresses et des femmes blanches. L'armée chérifienne, ayant abandonné tout son matériel, regagna Fez en déroute ; ce désastre causa dans la ville une effroyable panique.

Au lieu de profiter de sa victoire pour marcher sur Fez et s'y saisir du Sultan, le Rogui rentra à Taza, où il mit ses prises en sûreté. Afin de renforcer son alliance avec les Riata, le Prétendant épousa la fille d'un notable des Ahel Tahar ; cette nouvelle Majesté s'attachait à imiter en tous points les usages de la cour marocaine. Bou Hemara se constitua un Makhzen et organisa une colonne outillée à l'aide des dépouilles des chérifiens. Il invita les tribus du Maroc oriental à se rallier à lui. Les Tsoul, Branes, Beni Ouaraïne, Haouara tendaient à embrasser la cause du Prétendant, tout en gardant un prudent contact avec le Makhzen ; les Riata restaient néanmoins ses principaux soutiens. Pendant que l'orage se préparait, Mouley Abd El Aziz nouait des intrigues pour se

défaire du Rogui. Il chercha à établir l'imposture de ce dernier, en installant Mouley Mahmed comme gouverneur de Fez, après l'avoir fait sortir de sa prison de Meknès. Le Sultan envoya également dans le Rif son oncle Mouley Arafa, qu'il chargea d'entraîner les Rifains contre l'agitateur et de maintenir dans le devoir les tribus de la frontière algérienne.

Sur les conseils des Haïaïna, désireux d'éloigner la guerre de leur territoire, Bou Hemara se rapprocha de Fez dans l'intention de prendre l'offensive ; il s'arrêta à une petite étape de la ville, dans le courant de janvier 1903. En rassemblant les soldats qui n'avaient pas déserté, le Makhzen était parvenu à reformer une colonne d'une dizaine de mille hommes. Le Rogui ne disposait que de 2.000 fantassins et 700 cavaliers. Pendant qu'il s'endormait dans une fausse sécurité, les troupes chérifiennes tombèrent à l'improviste sur son camp le 29 janvier, à l'aube. Les contingents rebelles furent enfoncés et perdirent 40 tués ; le Prétendant, laissant aux mains de ses adversaires le matériel conquis le mois précédent, se replia précipitamment chez les Riata et alla s'enfermer à Taza. Fez se trouvait dégagé, mais le succès du Makhzen ne mettait pas le Rogui hors de cause.

Le Sultan aurait bien voulu en finir avec cette révolte, qui l'inquiétait. Il donna au ministre de la guerre, El Mahdi El Menhebbi, le commandement d'une colonne, avec mission de poursuivre le Rogui jusqu'à Taza et de ne pas interrompre les opérations avant de l'avoir fait prisonnier. Ce dernier, après s'être reposé quelque temps afin de soigner une blessure reçue au combat du 29 janvier, avait réuni toutes ses forces et était venu camper à El Hadjera El Kahla, entre les Tsoul et les Branes ; les Riata ne paraissaient plus très disposés à le soutenir. El Mahdi El Menhebbi quitta Fez le 1er février, à la tête de 8.000 hommes ; il se porta au Souk el Arba de Tissa et eut quelques engagements sans importance avec les roguistes, dans la vallée de l'Oued Leben. Le Prétendant avait regagné les montagnes des Riata et ses contingents s'étaient dispersés. Il réussit pourtant à attirer la colonne chérifienne dans une vallée des Senhadja, où elle fut harcelée pendant cinq semaines par les montagnards. El Mahdi El Menhebbi dut

ensuite ramener à Fez ses troupes fatiguées, dénuées de vivres, afin d'éviter une désertion générale ; on donna comme raison de cette retraite qu'il fallait célébrer dignement la fête de l'Aïd el Kebir. Le Prétendant, n'étant plus inquiété, retourna à Taza et s'entoura de la pompe des Sultans. L'autorité de Bou Hemara se renforçait de jour en jour. Le Makhzen, incapable de le vaincre par les armes, lança des proclamations aux tribus ; il s'efforça de diviser les rebelles et s'abandonna au hasard d'incertaines négociations.

Les hésitations du gouvernement chérifien ne firent qu'accroître l'audace des populations, qui s'aperçurent de sa faiblesse. Après le retour à Fez, la colonne d'El Mahdi El Menhebbi avait dressé son camp au pont du Sebou ; dans le courant d'avril, le Sultan donna l'ordre d'installer son *afrag* (1) au milieu des troupes, et ce geste semblait comporter une menace contre les révoltés de la région de Taza. Mais comme on lançait des appels aux tribus, afin d'augmenter les contingents, les Berbères ne manquèrent pas cette occasion de réaliser sans danger d'intéressants profits. Les Riata envoyèrent les premiers un petit groupe pour sonder les dispositions du Makhzen, qui se montra assez généreux et publia partout la soumission de la tribu. Tous les Berbères de la montagne vinrent bientôt en foule à la curée ; en échange d'un simulacre d'adhésion on leur délivra des armes et de l'argent. Ces gens obtinrent d'abondantes dépouilles du trésor et de l'arsenal ; ils traitèrent Fez en ville conquise et dévalisèrent les convois et les passants. On se battit aux portes de la ville ; des Riata s'entretuèrent pour le partage du butin. Tel était le résultat de la politique pusillanime du Makhzen. Pendant ce temps, le Rogui avait porté la guerre dans le Rif et s'était établi à la Kasba de Selouane ; les agents chérifiens avaient fui à son approche.

L'expédition des troupes chérifiennes à Taza.

La marche des Impériaux sur Taza, sans cesse annoncée, était toujours remise. Les contingents des

(1) On nomme *afrag* le campement du souverain.

tribus profitaient de ces atermoiements pour regagner leurs douars. Quand la colonne se mit enfin en route, au milieu du mois de mai 1903, les Riata l'abandonnèrent peu après le départ. El Mahdi El Menhebbi remonta la vallée du Sebou, puis celle de l'Ouergha, en faisant quelques prisonniers ; au début de juin il parvint chez les Senhadja. La colonne s'avançait péniblement vers l'Est ; les 11 et 20 juin elle fut obligée de livrer combat aux contingents de la montagne. Le Khalifa du Rogui dirigeait la résistance, aidé par les Tsoul, Branes, Haïaïna et Senhadja.

Lorsqu'El Mahdi El Menhebbi atteignit Meknassa Foukania, sa colonne comptait de dix à douze mille hommes ; il força les Meknassis à se déclarer pour le Makhzen. Un groupe de ceux-ci pénétra de nuit à Taza par une brèche et, dans la matinée du 7 juillet, les troupes chérifiennes purent prendre possession de la ville, sans éprouver une grande résistance de la part des Riata. Les soldats se répandirent dans les quartiers musulmans et dans le mellah pour piller ; ils tuèrent une dizaine d'hommes et de femmes et enlevèrent des jeunes filles juives, qui furent violées. L'intervention d'El Mahdi El Menhebbi fit cesser ces excès et les juifs réintégrèrent leurs demeures dans la soirée ; on rendit les jeunes filles à leurs familles. A Fez, le Makhzen célébra avec enthousiasme ce pseudo-succès. La situation des troupes impériales était en effet fort délicate ; les tribus hostiles les harcelaient constamment. On eut beaucoup de peine à faire passer les têtes coupées envoyées dans la capitale en guise de trophées.

Au moment de la prise de Taza par les chérifiens, le Prétendant se trouvait à Aghbal, chez les Beni Snassen ; en apprenant cet événement, il se porta à El Aïoun Sidi Mellouk pour se diriger lentement vers Taza. Les contingents de Bou Hemara variaient d'importance à chaque instant ; suivant les circonstances, les tribus l'abandonnaient ou s'attachaient à sa fortune. El Mahdi El Menhebbi était néanmoins très inquiet ; il écrivit au Sultan une lettre découragée et lui demanda de venir redonner confiance à tous par sa présence. Bien que la tentative parût à beaucoup une aventure, on décida de transporter le gouverne-

ment à Taza. Le Makhzen songea en même temps à entreprendre un effort suprême, de manière à réduire définitivement l'insurrection.

On rassembla hâtivement à Fez environ 6.500 hommes, dont le personnel de la cour formait la plus grande part. Cette colonne alla camper au pont du Sebou, le 21 juillet, puis elle se mit en route vers l'Est, dans la matinée du 26, et fut rejointe le même jour par le Sultan. Mouley Abd El Aziz ne réussit pas à dépasser El Hadjera El Kahla ; l'attitude douteuse des tribus rendait sa position dangereuse. Le Rogui s'empara de Meknassa le 7 août ; pendant le pillage, la cavalerie chérifienne assaillit ses contingents et leur enleva quelques prisonniers. La colonne de Taza était d'ailleurs serrée de près ; les Riata ayant coupé l'eau de la ville, les troupes durent s'établir en dehors des murs. Sur ces entrefaites, Mouley Abd El Aziz tenta de faire assassiner le Rogui ; l'individu soudoyé pour cette besogne tira à bout portant sur Bou Hemara, mais la balle lui effleura seulement l'épaule. Quand il vit que les affaires tournaient mal, El Mahdi El Menhebbi se déclara malade ; il passa le commandement à Omar El Youssi et s'en retourna à Fez dans la deuxième quinzaine d'août.

Devant l'impossibilité d'atteindre Taza, le Sultan écrivit à Omar El Youssi de venir à sa rencontre, de manière à prendre les Roguistes entre deux feux. Le 22 août, le commandant de la colonne de Taza exécuta donc une sortie, à la tête d'environ 3.000 cavaliers ; il tomba dans une embuscade, tendue par les rebelles sur l'oued El Hadar, et perdit un millier d'hommes. La situation s'aggravait et demeurait sans issue. Mouley Abd El Aziz était immobilisé à Outa bou Abané, où il avait placé son camp ; les Tsoul et les Branes bloquaient la colonne de Taza, dans laquelle les désertions devenaient de plus en plus nombreuses. Le Makhzen fit quelques razzias et chercha à négocier ; il n'aboutit qu'à gaspiller de l'argent sans résultat. Le Rogui se tenait chez les Tsoul avec sa cour ; il avait peu de soldats, mais les tribus lui restaient fidèles.

En désespoir de cause, Mouley Abd El Aziz, se résigna à abandonner la partie au mois d'octobre. La colonne de Taza battit en retraite sur Oudjda, où

elle arriva le 17 octobre. Les juifs de Taza suivirent les troupes chérifiennes et, lorsque le Prétendant réoccupa la ville, le mellah fut complètement détruit. Le Sultan se replia de son côté sur Fez, qu'il atteignit le 28 octobre, en traversant un pays soulevé. Bou Hemara triomphait ; il était maître de la région de Taza et du Rif, et le Makhzen ne pouvait plus l'en chasser.

La région de Taza pendant l'éloignement du Prétendant.

Après s'être débarrassé du Makhzen, le Rogui séjourna plusieurs mois à Taza avant de reprendre personnellement la campagne. Il jouait au Sultan et recevait sans cesse les personnages des tribus voisines. Au commencement de 1904, on le disait malade d'une grave blessure reçue dans l'un des derniers engagements avec les Impériaux ; des discordes avaient éclaté dans son entourage. Le calme se maintenait d'ailleurs à Taza, mais la situation ne paraissait pas très ordonnée dans la région de l'Innaouen. D'autre part, pendant que le Prétendant organisait les Riata et les Beni Ouaraïne, son Khalifa Si Salah et Bou Amama opéraient tous deux pour leur compte, le premier chez les Guelaya, le second vers El Aïoun Sidi Mellouk. Au début du mois de mai, Si Tayeb, le fils de Bou Amama, assiégeait la Kasba d'El Aïoun.

Dans le courant de l'été de 1904, le Rogui se porta sur l'oued Za ; il y resta un certain temps et ses partisans finirent par entrer à El Aïoun abandonné par le Makhzen. Bou Hemara guerroya ensuite dans la région d'Oudjda jusqu'en 1905 ; le 14 septembre de cette année, il se retira à Hassi Berkane, puis, à la fin du mois d'octobre, il gagna la Kasba de Selouane. Avant de s'installer dans cette Kasba, le Prétendant avait fait rassembler de nombreux contingents sur la Basse Moulouya, de manière à se couvrir du côté d'Oudjda. Les tribus de la région de Taza, dont il était éloigné depuis plus d'un an, tendaient peu à peu à reprendre leur liberté.

Le Sultan et le Rogui étaient aussi indécis l'un que l'autre. En janvier 1906, Mouley Abd El Aziz fit annoncer à grand bruit la formation d'une colonne

à Saïdia, à l'embouchure du Kiss ; or il n'y eut que des escarmouches sans importance entre les deux partis. Bou Hemara passa l'année entière à Selouane, où il recevait à tout instant des envoyés de la presse européenne ou des négociants, auxquels il délivrait des concessions dans le Rif en échange d'armes et de munitions. Il ne put se décider ni à marcher sur Taza, ni à rejoindre son lieutenant Azouz el Riati sur la Moulouya. Après l'occupation d'Oudjda par les Français, le 29 mars 1907, le Rogui parut d'abord décidé à aller rétablir son autorité dans la région de Taza, mais, en fin de compte, il s'immobilisa à Selouane. Durant ce temps, les Français étendaient leur action au Maroc ; au mois d'août, un corps de débarquement s'empara de Casablanca ; en décembre, les troupes d'Algérie prirent possession du massif des Beni Snassen, puis, en 1908, la colonne de Casablanca renforcée conquit la Chaouïa. Mouley Hafid, qui représentait le parti de la résistance, fut proclamé Sultan à Fez le 10 janvier 1908 ; il ne tarda pas à détrôner son frère Mouley Abd El Aziz.

Les populations de la région de Taza suivaient les événements avec beaucoup d'attention ; elles manifestèrent une certaine hostilité contre nous, sans répondre de suite aux avances de Mouley Hafid qui, venant du Sud, entra à Meknès le 16 mai 1908. Malgré les démarches de quelques tribus de la vallée de l'Innaouen restées fidèles, Bou Hemara n'osa pas quitter Selouane ; il craignait sans doute d'être mis en échec, car ses partisans les plus rapprochés de Fez avaient déjà donné leur adhésion au nouveau Prétendant. Mouley Hafid s'installa à Fez le 7 juin, après avoir adressé une demande de reconnaissance au corps diplomatique. L'inaction du Rogui compromit sa situation et entraîna de nombreuses défections ; en octobre, les Guelaya et les Metalsa l'assiégèrent dans la Kasba de Selouane. Les Riata, ses partisans de la première heure, s'étaient soumis à Mouley Hafid ; ils avaient répondu aux lettres de supplication de Bou Hemara en pillant son Dar el Makhzen à Taza.

La fin du Rogui.

Vers le milieu de la première quinzaine de décembre 1908, le Rogui abandonna tout à coup Selouane,

où il aurait encore pu tenir. Le 13, il campa à Taourirt et fut assez froidement accueilli par les tribus, qui ne tenaient pas à entretenir sa colonne. Dans les derniers jours du mois, Bou Hemara se transporta à Msoun, avec l'intention de gagner Taza ; à la suite de dissentiments survenus entre les différentes fractions des Riata, l'une d'elles l'invita à venir dans cette ville et il y entra le 21 janvier 1909. Sur ces entrefaites, Mouley Hafid avait été reconnu officiellement par les puissances.

Bien que paraissant vouloir marcher sur Fez, le Rogui hésita longtemps ; pendant plusieurs semaines, il fit quelques mouvements, mais sans s'éloigner beaucoup de Taza. Il est vrai que Bou Hemara ne disposait que de forces limitées, tandis que la colonne hafidienne de Si Saïd Baghdadi, chargée de s'emparer de lui, coûte que coûte, recevait chaque jour de nouvelles recrues. Le Rogui prit enfin une décision ; il se jeta à l'improviste sur Fez et arriva jusqu'à une dizaine de kilomètres de la ville. Attaqué par les troupes de son adversaire, Bou Hemara dut se replier. En mars, il s'établit sur le plateau de Tafezza, à environ 20 kilomètres à l'ouest d'El Hadjera El Kabba ; ses contingents comprenaient près de 8.000 combattants.

Avant de tenter un nouvel effort, le Rogui entreprit une active propagande afin d'accroître le nombre de ses partisans et au cours du printemps, il envoya à Msoun un jeune indigène du nom de Khalil, qu'il disait être son fils. Il parvint d'ailleurs à détacher les Haïaïna de la cause de Mouley Hafid et travailla fortement les tribus de la région de Taza. Djilali Moul El Oudhou, un lieutenant de l'agitateur, appuyait l'action politique de son maître, en livrant des combats heureux qui l'amenaient aux portes de Fez. Les Berbères, groupés autour de Mouley Kebir, semblaient se concerter avec les roguistes en vue d'une ruée décisive contre Mouley Hafid et sa capitale. Le Rogui put croire à ce moment que la fortune allait encore lui sourire.

Pour parer à cette menace, Mouley Hafid massa ses forces disponibles à l'est de Fez. Cela n'empêcha pas les roguistes de razzier les douars fidèles des Oulad Bouziane, le 11 juin. Deux jours plus tard,

Djilali Moul El Oudhou dévasta le territoire des Cheraga et les Haïaïna lui firent leur soumission. La colonne chérifienne ayant été battue le 15 juin, les tribus de la région proclamèrent le Rogui le 18 ; les rebelles remportèrent de nouveaux succès sur les Oulad Djamâa et les Cherarda les 27 et 28 juin. Malgré ces avantages incontestables, Bou Hemara ne tenait pas encore la victoire ; il devait même se trouver avant peu en mauvaise posture. Les Haïaïna commencèrent par abandonner Djilali Moul El Oudhou, sous prétexte de s'occuper de leurs récoltes. Quant au Rogui, il quitta Tafezza vers le 15 juillet, à la tête de 1.500 à 2.000 hommes bien armés, et se dirigea du côté d'Ouezzan, en passant chez les Haïaïna et les Senhadja. Mouley Hafid, désireux d'en finir, renforça la colonne campée au pont du Sebou. Cette colonne comptait environ 10.000 hommes avec de l'artillerie ; elle avait comme objectifs Taza et la Moulouya.

Au début du mois d'août, Djilali Moul El Oudhou subit un échec sérieux ; il abandonna tout son matériel. Les chérifiens prirent alors l'offensive. Le 11 août, ils tombèrent à l'improviste sur le camp du Rogui et l'on se battit durant deux jours, à environ 60 kilomètres de Fez. Bou Hemara perdit beaucoup de monde ; un Français de son entourage, M. Collet, se trouva au nombre des morts. Après une défense énergique, le Rogui avait réussi à s'enfuir à la faveur de la nuit. Le 13 août, sur l'ordre de Mouley Hafid, on supplicia, au son des musiques, les personnages de marque du groupe de prisonniers roguistes ramenés à Fez. Pendant ce temps, Boucheta ben Baghdadi, le commandant des troupes chérifiennes, poursuivait Bou Hemara. Le 22 août, il le cerna dans la Koubba de Mouley Amrane, où il l'enferma ; le Rogui, à demi axphyxié, fut obligé de se rendre.

En s'emparant de Bou Hemara, le Makhzen se débarrassait d'un dangereux adversaire. On l'envoya à Fez, sous escorte, dans une caisse à claire-voie ; il y arriva le 24 août et on l'exposa dans une cage de fer. Le 12 septembre, Mouley Hafid fit jeter le Rogui aux lions ; ces bêtes ne l'ayant pas achevé, il prescrivit de l'enduire de pétrole et de le brûler vif. La cruauté du Sultan provoqua des protestations européennes, qui ne changèrent d'ailleurs rien à ses dis-

positions. Les habitants de Taza acceptèrent le fait accompli et reconnurent Mouley Hafid. Ainsi finit une aventure qui avait duré neuf années consécutives et mis plusieurs fois le Makhzen en péril.

IX. — L'INTERVENTION FRANÇAISE

L'agitation contre Mouley Hafid dans la région de Taza.

De nombreux indigènes de la région de Taza se refusèrent longtemps à croire à la mort du Rogui. Un beau-frère de ce dernier, Mohammed Zerhouni, les incita à la révolte et ils s'abstinrent de payer les impôts réclamés par le Makhzen. Les exactions de Mouley Hafid éloignaient d'ailleurs les tribus de lui. L'opposition sut profiter de cet état d'esprit. Abd El Malek, l'ancien chef de la colonne aziziste d'El Ksar, vint à Taza, à la fin de 1909, pour y intriguer en faveur de Mouley Abd El Aziz ; il fut rejoint par Mouley El Kebir, partisan également du souverain déchu. Autour de Taza, les groupements restés fidèles au Rogui se battaient avec les clans opposés ; le trafic commercial était à peu près interrompu. Les Riata accueillirent chaleureusement Mouley El Kebir, qui s'efforçait de susciter un soulèvement berbère contre Mouley Hafid.

Le mouvement de révolte se dessina rapidement. Au début de décembre, le Sultan dut envoyer chez les Haïaïna une colonne destinée à pacifier cette tribu et à marcher ensuite sur Taza, où les tribus attendaient toujours le retour du champion de la lutte contre le Makhzen. En janvier 1910, les Riata, entraînés par Mouley El Kebir, songeaient à attaquer la colonne chérifienne campée à Tissa. Les populations entourant celle-ci manifestaient déjà leur hostilité , le 19 janvier elles lui infligèrent un échec, qui la força à se replier de quelques kilomètres. Une partie des soldats passa à Mouley Kebir et servit à organiser une colonne anti-hafidiste, avec les contingents des Tsoul et des Branes organisés par Abd El Malek. La situation devenait sérieuse.

Un défaut d'entente entre Mouley El Kebir et Abd El Malek favorisa les intérêts de Mouley Hafid. Le

premier tentait de se faire proclamer Sultan, tandis que le second continuait à travailler pour Mouley Abd El Aziz ; il en résulta des tiraillements, qui provoquèrent des efforts discordants. L'action de ces personnages fut en outre contrecarrée par l'apparition d'un individu, surnommé Bou Dib ; celui-ci se disait l'homme du Rogui et annonçait sa prochaine venue. Cette multiplicité de Prétendants eut pour effet de troubler le pays ; elle sema la discorde jusqu'à l'intérieur des familles. La colonne chérifienne de Tissa n'était cependant pas dans une position très brillante ; de fréquentes désertions faisaient fondre les effectifs. Après avoir été attaquée à l'improviste le 3 mars, elle entreprit des négociations avec les Haïaïna, afin de s'assurer leur concours. Sur ces entrefaites, Bou Dib, considéré comme un faux Rogui, était tué vers Taza et l'on brûlait son cadavre.

La colonne de Tissa, réduite par les désertions de 13.000 à 7.000 hommes, restait inactive et se bornait à mettre en coupe réglée les fractions avoisinantes. Des haines s'accumulèrent contre les chefs et les soldats, sans pourtant secouer leur indifférence. Les troupes chérifiennes se laissèrent surprendre par les Haïaïna, le 16 avril ; elles durent abandonner leur camp aux insurgés. Le Makhzen expédia des renforts et, à la suite d'un nouvel engagement sans résultat, il rappela Boucheta ben Baghdadi, qui opérait chez les Djebala. Le gouvernement chérifien se contenta de menacer les tribus de châtiments terribles ; il retomba aussitôt dans sa torpeur.

Les délégués des Riata, Beni Ouaraïne, Toul, Branes et Meknassa, se réunirent à Taza en mai ; ils proclamèrent Mouley El Kebir. Ce dernier établit alors ses contingents sur l'Ouergha, en face des chérifiens ; deux tabors (1) passèrent de son côté avec armes et bagages. Les Haïaïna prirent également parti pour lui. Le Makhzen fut en désarroi. Fez n'était plus couvert que par la colonne de Boucheta ben Baghdadi, qui rentra dans cette ville, le 10 juin, dans un dénuement complet. Mouley El Kebir excitait les soldats à

---

(1) On appelle tabor, l'unité correspondant à peu près au bataillon.

la désertion. Le Sultan réussit pourtant à rétablir ses affaires. A la fin du mois de juin, les Tsoul, Branes et Haïaïna lui adressèrent des offres de soumission ; il leur accorda l'aman à condition de livrer Mouley El Kebir. Celui-ci se retira chez les Tsoul, d'où il engagea des négociations avec son frère, Mouley Hafid. Pendant ce temps, les Français occupaient Taourirt, sur l'oued Za, le 29 juin.

La situation du Makhzen s'était fortement améliorée, ce qui avait permis à la colonne de Boucheta ben Baghdadi de s'avancer vers l'Est. Les démarches de Mouley El Kebir aboutirent à une réconciliation avec Mouley Hafid, qui lui donna des garanties pour sa sûreté. Mouley El Kebir se replia donc sur Oudjda ; il y arriva le 20 septembre et alla s'embarquer à destination de Tanger. Abd El Malek était venu lui aussi à composition ; il avait été reçu par le Sultan, le 23 août, et lui avait présenté des délégations des tribus de la région de Taza. Ces Berbères inconstants s'opposèrent néanmoins à l'envoi d'un amel dans la ville; le caïd Hamdouch ech Cherardi, nommé à ce poste, ne put pas rejoindre. Le Makhzen rappela sa colonne, le 14 octobre, sans avoir réussi à imposer sa volonté.

La révolte des Berbères et l'établissement du protectorat français au Maroc.

En mars 1911, la situation devint franchement mauvaise autour de Fez, qui fut presque coupé de l'extérieur, par suite d'une insurrection à peu près générale des tribus berbères et des Cherarda. La révolte s'étendit de proche en proche, jusque chez les Beni Ouaraïne, et la capitale ne tarda pas à être assiégée. Au début de mai, il fallut envoyer une colonne française concentrée à Kenitra au secours de Fez, où la position des Européens était très critique. Nos troupes du Maroc oriental occupèrent Debdou le 5 mai, puis la Kasba de Merada sur la Moulouya. La colonne de Kenitra débloqua la capitale le 21 mai et y installa une garnison. Mouley Hafid était sauvé et notre avance simultanée à l'ouest et à l'est de Taza annonçait l'encerclement de cette ville. L'Allemagne prit prétexte de ces opérations pour envoyer un navire de guerre à Agadir ; cela amena une tension dange-

reuse dans les rapports franco-allemands. Le traité du 4 novembre, qui reconnaissait le protectorat français au Maroc, mit fin à la crise.

Après la conclusion de l'accord avec l'Allemagne, la France entama des négociations avec le Maroc, afin de régler la question du protectorat ; M. Regnault et Mouley Hafid signèrent un traité à Fez, le 30 mars 1912. La plus grande partie de la population manifesta aussitôt une violente hostilité à l'égard des Français ; les tabors chérifiens suivirent le mouvement. Le 17 avril, il y eut une émeute, au cours de laquelle on assassina 13 officiers, 40 soldats et 13 civils ; nos troupes durent reprendre la ville pied à pied. Mouley Hafid chercha à dégager sa responsabilité dans ces événements et il parla d'abdiquer. Le gouvernement français envoya d'urgence à Fez le général Lyautey, nommé résident général ; ce dernier débarqua à Casablanca le 13 mai et s'occupa sans retard de rétablir l'ordre.

Les incidents de Fez avaient provoqué de l'effervescence à l'est de la ville. Les Riata, Tsoul et Branes se réunirent à Msoun dans le but d'organiser des attaques contre nos postes de la Moulouya. De gros rassemblements de Djebala, Haïaïna, Oulad el Hadj, Cherarda, Riata, Tsoul, Branes et Beni Ouaraïne se ruèrent d'autre part à l'assaut de la capitale. Lorsque le général Lyautey y arriva, le 24 mai, ces contingents se disposaient à attaquer ; le lendemain, les troupes françaises durent livrer un rude combat pour refouler l'ennemi. La colonne, commandée par le colonel Gouraud, promu général pendant les opérations, acheva de dégager Fez dans le courant du mois de juin ; le 28, elle campait au Souk el Arba de Tissa. Les troupes du Maroc oriental avaient de leur côté, créé un poste à Guercif, le 24 mai. Mouley Hafid abdiqua, le 12 août, et fut remplacé sur le trône par son frère Mouley Youcef. A ce moment, les excitations d'un faux Rogui chez les Haïaïna forcèrent les Français à parcourir de nouveau le territoire de cette tribu ; le colonel Peire s'avança vers l'Est jusqu'à une quarantaine de kilomètres de Taza.

Au cours de l'année 1913, les troupes françaises poursuivirent leur progression de part et d'autre du couloir de l'Innaouen ; après l'installation du poste

de Tissa par le Maroc occidental, la colonne du Maroc oriental créa celui de Safsafat le 9 mai et, le 11, elle occupa sans coup férir la Kasba de Msoun. Les tribus de la région de Taza tentèrent quelques attaques contre la garnison de cette Kasba, dont le voisinage les irritait. La colonne se porta contre les rassemblements hostiles et les dispersa, le 28 mai ; les Riata firent une résistance opiniâtre. Chez les Oulad Bourima, on bombarda par représailles la Kasbah d'Aïn El Arba ; les habitants s'enfuirent à Taza. Un agitateur, le Chenguetti, apparut alors dans la haute vallée de l'Innaouen et y prêcha la guerre sainte au nom d'El Hiba, le marabout saharien. Cette intervention suscita des troubles autour de Taza et les relations commerciales furent suspendues entre Fez et la Moulouya. Au mois d'octobre, les Branes et les Riata parurent pourtant disposés à rétablir les communications ; un certain nombre de marchands de Taza et de Meknassa vinrent au marché de Msoun. En dehors des pillards, qui écumaient le pays, les populations s'accoutumaient peu à peu à la présence des Français.

L'occupation de Taza par les Français.

Lorsque nos troupes eurent pris possession de Tissa et de Msoun, tous les efforts furent orientés en vue de leur jonction à Taza ; on entreprit notamment une active préparation politique. Les Riata étaient, en général, mal disposés pour nous, mais des divergences de vues se manifestèrent dans la tribu ; des notables des fractions des Beni bou Iahmed, Beni Oujjane et Beni bou Guitoun vinrent se présenter à Msoun, tandis que les Metarkat gardaient une attitude agressive. Ces derniers interdirent la route de l'Est aux gens de Taza suspects de favoriser la pénétration française. Au mois de mars 1914, la garnison de Msoun effectua des reconnaissances autour du poste ; le 16, elle s'approcha à environ 17 kilomètres de Taza. Cette pointe causa une vive effervescence parmi les Metarkat, qui n'osèrent néanmoins pas attaquer la petite colonne. De son côté, la région de Fez fit occuper Zerarka, à 18 kilomètres à l'est de Tissa. Les 24, 25, 26 et 27 mars, des contingents

Tsoul, Branes, Senhadja et Riata assaillirent la garnison de Zerarka ; le colonel Bulleux dut intervenir avec des renforts pour disperser les agresseurs. On allait d'ailleurs réaliser sous peu la liaison du Maroc occidental avec le Maroc oriental. Afin de faciliter le ravitaillement, on avait aménagé les pistes et construit une voie ferrée de 0 m. 60 ; le 25 mars, le rail atteignait Msoun.

A la fin d'avril, on avait réuni dans les régions de Msoun et de Tissa les moyens nécessaires pour l'opération projetée. Partant de ce dernier point, le général Gouraud mit d'abord hors de cause le Rogui des Fichtala et son allié El Hadj Thami, le 1er mai. Le général Lyautey vint ensuite à Zerarka, le 8 du même mois ; après examen de la situation, il donna l'ordre d'entreprendre la marche sur Taza.

Les troupes du Maroc oriental, commandées par le général Baumgarten, étaient prêtes depuis plusieurs jours. Le groupe de Msoun, sous les ordres du colonel Boyer, comprenait 3 bataillons, 2 escadrons, une batterie de montagne, un makhzen et le goum des Haouara. Le colonel Pierron était à la tête du groupe de Guercif, fort de 4 bataillons, 3 escadrons et 2 batteries de campagne. Ces deux colonnes se portèrent en avant dans la nuit du 9 au 10 mai ; le commandant Mougin, avec un escadron marocain, le makhzen et le goum, précédait le gros du groupe de Msoun ; le groupe de Guercif escortait le convoi. Au jour, la colonne de manœuvre arriva devant Taza sans avoir brûlé une seule cartouche. Les Metarkat cherchèrent alors à l'arrêter et on dut les chasser de Djebla à coups de canon. La cavalerie enleva ensuite une crête défendue par les Beni Oujjane et les dispersa. Les résistances étant brisées, le général Baumgarten fit son entrée à Taza, dont il prit possession au nom du Sultan Mouley Youcef ; on hissa le pavillon tricolore sur la ville à 11 h. 50. Les Riata n'avaient pas eu le temps de piller et la plupart des habitants ne cachaient pas leur satisfaction ; l'occupation les libérait du joug de ces dangereux voisins. Nous perdions 4 tués et 13 blessés.

Le général Gouraud disposait de 30 compagnies d'infanterie, 1 compagnie montée, 9 sections de mitrailleuses, 15 pelotons de cavalerie, 9 sections

d'artillerie et 3 sections du génie, au total environ 6.000 hommes répartis en trois colonnes commandées respectivement par le colonel Bulleux et les lieutenants-colonels Girodon et Delavau. Ces colonnes quittèrent Zerarka de manière à être réunies, le 9 mai, en face du massif de Tafezza fortement tenu par les Tsoul. Dans la matinée du 10, les troupes emportèrent d'assaut deux positions successives ; elles allèrent camper à l'oued Amlil après avoir refoulé l'ennemi. Nous avions 1 officier et 6 hommes tués, 1 officier et 29 hommes blessés. Le lendemain, la cavalerie délogea sans combat un fort parti de Riata massé vers le Sud. Le 12, le général attaqua les Tsoul et les Branes rassemblés par El Hadj Thami sur les hauteurs à quelques kilomètres au Nord ; il leur tua plus de 200 hommes et les culbuta à la suite d'un violent combat. Cette affaire nous coûtait 1 officier et 8 hommes tués, 5 officiers et 25 hommes blessés ; elle amena la soumission de la plus grande partie des Tsoul.

Le 12 mai, dans la soirée, le général Lyautey rejoignit les troupes de l'ouest au camp d'Amlil. Les colonnes des généraux Baumgarten et Gouraud marchèrent ensuite au devant l'une de l'autre ; la rencontre eut lieu, le 16 mai, à Bab Hammama, un peu à l'ouest de Meknassa Tahtania. Le 17, les deux colonnes se rendirent à Taza ; le résident général les passa en revue, puis il fit une entrée solennelle dans la ville survolée par les avions ; les notables, adressèrent des protestations de fidélité. En repassant à Taza, le 20 mai, à son retour d'Oudjda, le général Lyautey procéda à l'organisation administrative du territoire, qui comprit le cercle de Taza et l'annexe de Guercif ; le cercle eut dans sa zone d'influence les Riata et les Branes.

Au lendemain de l'occupation de Taza, quelques fractions des Riata se soumirent. Le 19 mai, le colonel Pierron alla saccager Djebla pour châtier les Metarkat. Des attaques du Chenguetti et des Beni bou Yahi sur nos communications obligèrent peu après la colonne de Taza à opérer sur le Haut oued Msoun, dans les premiers jours de juin. Le général Gouraud, qui était revenu à Amlil, remonta la vallée de l'Innaouen avec sa colonne, le 12 juin. Le même jour, le

général Baumgarten partit de Taza en descendant la vallée de l'oued El Hadar ; le 13, il enleva le village d'El Hadda, appartenant aux Metarkat, et réalisa sa jonction avec le général Gouraud, en face de la Kasba des Beni Mgara, que les deux colonnes détruisirent le lendemain. Les 15 et 16 juin, celles-ci parcoururent la vallée de l'Innaouen en dispersant les rassemblements hostiles ; elles furent violemment attaquées à Touahar. Le 20, au passage d'un convoi rentrant de Taza, il y eut encore un engagement assez sérieux au col de Touahar. Après la séparation des colonnes, le général Gouraud installa un camp sur l'Innaouen, à Koudiat El Byad, afin de tenir en respect les Ahel Tahar, auxquels il dut livrer un très dur combat sur les pentes de la montagne, le 28 juin. Quant au général Baumgarten, il séjourna quelque temps à Bab Merzouka et y fonda un poste ; comme la majorité des Riata ne se décidait pas à traiter, il rallia Taza le 5 juillet.

Malgré l'hostilité persistante des Riata, les opérations du printemps de 1914 marquaient une étape importante de la pacification du Maroc. Cette turbulente tribu était entamée et la ville de Taza échappait définitivement à son oppression. La main mise des Français sur le couloir de l'Innaouen permettait d'ailleurs d'envisager l'utilisation normale, dans un avenir prochain, de cette grande voie de communication. La soudure des deux parties du Maroc ébauchait en outre la reconstitution de l'unité du pays ; depuis le règne de Mouley Ismaïl, les souverains de la dynastie hassanide n'avaient pas réussi à refaire cette unité.

Commandant L. VOINOT.

NOTA. — L'usage ayant prévalu d'écrire Riata, au lieu de Ghiata comme le voudrait le mode habituel de transcription, d'ailleurs peu conforme à la prononciation, on s'en est tenu à la première orthographe.

DOCUMENTS UTILISÉS

ABD EL WAHID MERRAKECHI. —Histoire des Almohades. Traduction Fagnan. Alger, 1893.

ABOULQACEM BEN AHMED EZZIANI. — Ettordjmann el Moarib an Douel elmachriq ou lmagrib. Le Maroc de 1631 à 1812. Traduction O. Houdas. Paris, 1886.

AZ ZYANI ABOU L'QACEM BEN AHMED. — Traduction analytique de la Rihla par Coufourier. *Archives marocaines*, T. VI. Paris, 1906.

ABOU MOHAMMED SALAH BEN ABD EL HALIM. — (Roudh el Kartas). Histoire des souverains du Magreb et annales de la ville de Fez. Traduction Beaumier. Paris, 1860.

L'AFRIQUE FRANÇAISE. — *Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française*. Paris, 1902 à 1914.

AHMED EN NACIRI ES SLAOUI. — Chronique de la dynastie alaouite au Maroc. (Kitab el Istiqsa). Traduction Fumey. *Archives marocaines*, t. IX et X. Paris, 1906 et 1907.

ALI BEY EL ABBASSI. — Voyages en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807, t. I. Paris, 1814.

AUBIN (Eugène). — Le Maroc d'aujourd'hui. Paris, 1905.

CAMPARDOU (Lieutenant). — La grotte de Kifan bel Ghomari à Taza (Maroc). *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1er trimestre 1917.

— La nécropole de Taza (Maroc). (*Loc. cit.*). Septembre-décembre 1917.

CAMPARDOU (Lieutenant) et ANDRÉ (Sous-Lieutenant). — Notes historiques sur Taza (*Supplément Afrique française*). Paris, septembre 1915.

— Notes sur quelques monuments anciens de Taza. (*Loc. cit.*). Paris, septembre 1915.

— Un grand marabout de Taza. Si El Hadj Ali Ibn Bari. *Archives berbères*, vol. 2, fasc. 2. Paris, 1917.

COUR (A.). — L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger. 1509-1830. Paris, 1904.

DELBREL (G.). — Voyage à Taza. (*Bull. Comité Afrique française*). Paris, mars 1914.

DOUTTÉ (E.). — En tribu. Paris, 1914.

EL BEKRI. — Description de l'Afrique septentrionale. Traduction de Slane. Alger, 1913.

ERCKMANN (Jules). — Le Maroc moderne. Paris, 1885.

FAGNAN. — L'Afrique septentrionale au XIIe siècle de notre ère d'après le Kitab el Istibçar. Alger, 1900.

DE FOUCAULD. — Reconnaissances au Maroc, 1883-1884. Paris, 1888.

FRÉJUS (Roland). — Relation d'un voyage fait en 1666 aux royaumes du Maroc et de Fez. Paris, 1682.

GAILLARD (H.). — Une ville de l'Islam, Fez. Paris, 1905.

GODARD (abbé Léon). — Description et histoire du Maroc. Paris, 1860.

IBN KHALDOUN. — Histoire des Berbères. Traduction de Slane. Alger, 1852.

LAFAYE (Lieutenant). — La trouée de Taza. (*Bull. Comité Afrique française*), 1914; supplément de février.

DE LA MARTINIÈRE. — Voyage à Taza en 1891. (*Loc. cit.*). Février 1914.

LÉON L'AFRICAIN (Jean-Léon African). — Description de l'Afrique tierce partie du monde. Edition Scheffer, Paris, 1896, t. II.

LIVRE JAUNE. — Documents diplomatiques. Affaires du Maroc, 1901-1905. Paris, 1905.

MAITROT (Capitaine). — Fortification berbéro-marocaine. *Archives berbères*, vol. 2, fascic. 3. Paris, 1917.

MARÇAIS (G.). — L'art en Algérie. Alger, 1906.

— Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle. Constantine, Paris, 1913.

MARÇAIS (W.) et MARÇAIS (G.). — Les monuments arabes de Tlemcen. Paris, 1903.

MARMOL. — L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perret, sieur d'Ablancourt. Paris, 1667.

MERCIER (E.). — Histoire de l'Afrique Septentrionale. Paris, 1888.

MOUHAMMED AL-QADIRI. — Nachr al mathani. Traduction A. Graulle et Michaux-Bellaire. *Archives marocaines*, t. XXI et XXIV. Paris, 1913 et 1917.

MOHAMMED ESSEGHIR BEN ELHADJ BEN ABDALLAH ELOUFRANI. — (Nohzet elhadi). Histoire de la dynastie sâadienne au Maroc, 1511-1670. Traduction O. Houdas. Paris, 1889.

NAHUM SLOUSCHZ. — Hébræo-phéniciens et judéo-berbères. Introduction à l'histoire des juifs et du judaïsme en Afrique. *Archives marocaines*, t. XIV. Paris, 1908.

— Les Juifs de Debdou. Paris, 1913. (Extrait de la *Revue du Monde musulman.*)

PETIT (M.). — De la frontière oranaise à Taza (Maroc). *Bull. Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, mars 1915.

POIRMEUR (Commandant). — La porte du Maroc vers l'Algérie ; *Bull. Comité Afrique française*, supplément de décembre 1917.

QUEDENFELDT. — Division et répartition de la population berbère au Maroc. Traduction du cap. Simon. Alger, 1904.

RENOU. — Description géographique de l'empire du Maroc. *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. VIII. Paris, 1846.

ROHLFS. — Voyage de Rohlfs à Taza. (*Bull. Comité Afrique française*), janvier 1914.

De Segonzac. — Voyages au Maroc, 1899-1901. Paris, 1903.

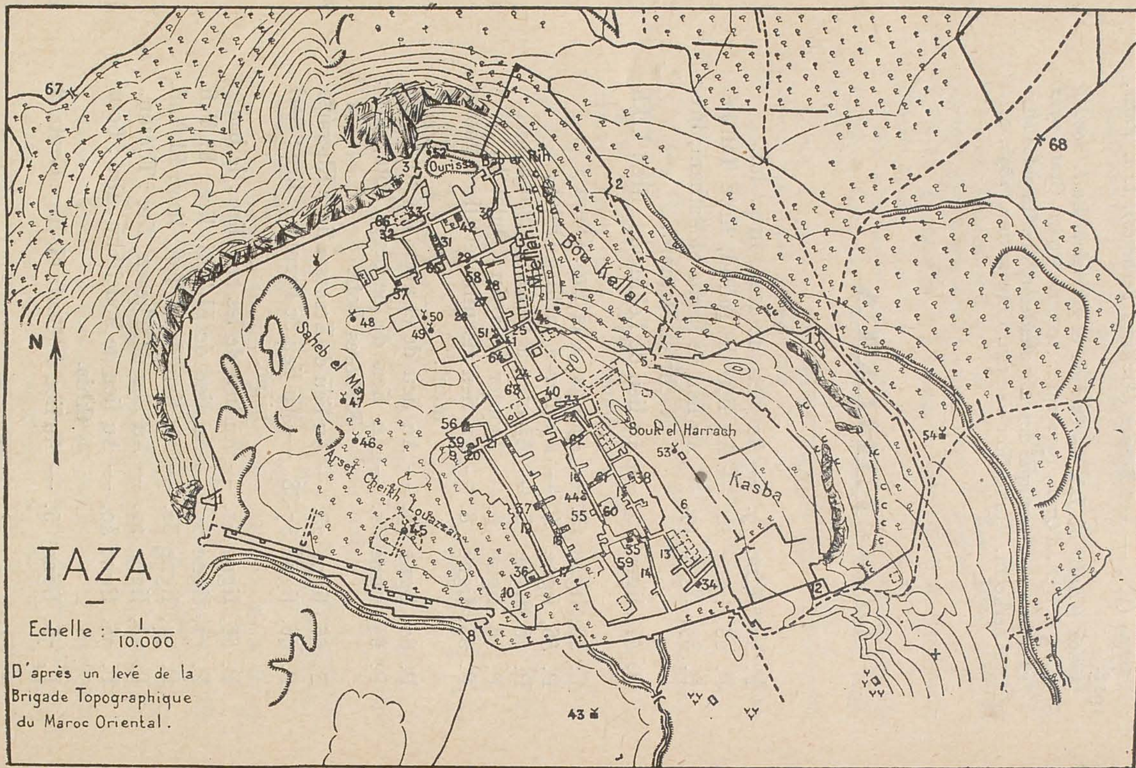
Trenga (V.). — Les Branes (*Archives berbères*), t. I. Paris, 1916.

Voinot (Capitaine L.). — Oudjda et l'Amalat, *Bull. Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, 1911-1912. Volume à part. Oran, 1912.

Zerkechi. — Chronique des Almohades et des Hafçides attribuée à Zerkechi. Traduction Fagnan. Constantine, 1895.

ERRATA

P. 21, ligne 9. — Au lieu de leur, lire : lui.
P. 26, ligne 10. — Au lieu de Tahtid, lire : Tahtia.
P. 37, ligne 17. — Au lieu de Nacha el Mathani, lire : Nachr el Mathani.
P. 41, ligne 5. — Au lieu de Lekhboud, lire : Lekhloua.
P. 46, ligne 3. — Ajouter à la fin : Outat ?
P. 46, ligne 4. — Ajouter à la fin : Outat ?
P. 46, ligne 5. — Ajouter à la fin : Outat ?
P. 46, ligne 6. — Ajouter à la fin : Outat ?
P. 55, ligne 8. — Au lieu de minaret, lire : monument.
P. 62, ligne 22. — Au lieu de el aval, lire : en aval.
P. 64, ligne 1. — Au lieu de Berbères Bota, lire : Berbères Botr.
P. 66, ligne 23. — Au lieu de Kerarsa, lire : Kherarsa.
P. 66, ligne 37-38. — Au lieu de Berniine, lire : Berihiine.
P. 66, ligne 41. — Au lieu de les bas, lire : le bas.
P. 71, ligne 27. — Au lieu de El Tafi, lire : El Yafi.
P. 71, ligne 32. — Au lieu de El Tafi, lire : El Yafi.
P. 73, ligne 21. — Au lieu de Thesau, lire : Thézan.
P. 74, ligne 40. — Au lieu de Bousitkhis, lire : Bourtkhis.
P. 75, ligne 5. — Au lieu de Ceuta el, lire : Ceuta et.


Ourissa
Bab er Rih
Mellah
Bou Kellal
Saheb el Ma
Arset Cheikh Louarzani
Souk el Harrach
Kasba
N
TAZA
Echelle : 1/10.000
D'après un levé de la
Brigade Topographique
du Maroc Oriental.

LÉGENDE DU PLAN DE TAZA

Portes

1 Bab Djemâa Tahtia
2 Bab Miâara
3 Bab er Rih
4 Bab el Mellah
5 Bab Djemâa Foukia
6 Bab Chaoui
7 Bab el Quebour
8 Bab Titi
9 Bab Zitouna
10 Bab Sidi Mosbah

Bastions

11 Bordj el Melouloub dit Tour Sarrasine
12 El Bastioun

Rues ou Quartiers

13 Zekak Bab Cheria
14 Derb Guenana
15 Zekak Mimoun
16 Zekak Sidi Ali Derrar
17 Zekak el Berchine
18 Zekak Zaouïa
19 Zekak el Ouali
20 Derb Zitouna
21 Zekak Moukhef
22 Djebab Dia
23 Attarine el Kebira
24 Quoubet es Souk
25 Derb Sidi Azouz
26 Zekak Lekloua
27 Zekak el Kettanine
28 Derb Moulay Abdesselam
29 Derb el Hadjoui
30 Derb Acherkine
31 Zekak ben Abdeldjebar
32 Ras el Msid
33 Zekak Dar Soltane

Mosquées

34 Djamâa Sidi ben Attia
35 Djamâa el Makhzen ou El Andalous
36 Djamâa Sidi Mosbah
37 Djamâa Sidi Mohammed bel Guebch
38 Djamâa Lalla Aadra
39 Djamâa Sidi bel Leftouh
40 Djamâa es Souk
41 Djamâa Sidi Azouz
42 Djamâa el Kebir

Mausolées

43 Sidi Mohammed bel Hadj
44 Sidi Ali Derrar
45 Sidi Ouadah
46 Sidi Abdallah ben Derbala
47 Sidi Ali Djiar
48 Sidi Bou Quenadel
49 Sidi Ali
50 Sidi Mohammed
51 Sidi Azouz
52 Sidi Abdalláh
53 Sidi Abdallah bou Mehrez
54 Sidi Aïssa

Zaouïas et Medersas

55 Medersa Sidi Ali Derrar
56 Zaouïa Moulay Tayeb
57 Zaouïa Derkaoua
58 Medersa Djamâa el Kebir

Divers

59 Dar el Makhzen
60 Bir Djeboub
61 Fondouk el Kâa
62 Kessaria
63 Fondouk
64 Souk Ettouat
65 Bir Sbir
66 Dar es Soltane

Ponts

67 Kantret Meziane
68 Kantret Anemli

⊠ Passages voutés
∩ Habitations de troglodytes

Croquis du Territoire des RIATA

Echelle : $\frac{1}{300.000}$

■ Postes Militaires en 1918

L'Aïn Nekrouf et les Ruines Berbères

La source. — Ce que l'on désigne communément sous le nom de « Source de l'Aïn Nekrouf » se trouve dans la tribu des Chetouane, commune mixte de la Mékerra, à 3 kilom. 500 au sud de la gare de Tafaman et à 2 kilomètres environ au nord du col de Besbessa. (Feuille Etat-Major 1/50.000, Pl. III).

C'est à tort que les Chetouani l'appellent « source intermittente » ; ce n'est là qu'une rivière souterraine et si, par intermittence, elle sourd au-dessus du sol, ce n'est que pour déverser son trop plein, dont le volume d'eau est en raison directe de la quantité de pluie tombée sur le Djebel Tassa. Actuellement, par les années pluvieuses, elle peut donner un débit important pendant cinq à sept mois de l'année, mais par les années de forte sécheresse elle ne coule point du tout.

Les vieux Arabes disent qu'autrefois elle coulait presque toute l'année, mais qu'à la suite de travaux de déblaiement, exécutés dans le but d'en augmenter le débit, son apport d'eau diminua considérablement. Le résultat était à l'encontre des prévisions. Mais là n'était pas la seule cause du dépérissement en question : le déboisement de la chaîne du Tassa et surtout des plateaux qui lui font suite au Sud en était une autre, sans nul doute, plus sérieuse.

Enfin, j'ai parcouru cette chaîne et, à mi-hauteur, j'y ai trouvé des travertins, des traces de ruissellement sur d'énormes dalles de grès parsemées de marmites de géants : c'est là une preuve récente.

Actuellement la source de l'Aïn Nekrouf sort du sol par une excavation de quatre mètres de large environ encombrée d'énormes blocs provenant d'un travail de mine. Elle donne une eau excellente, très claire et très fraîche, puis forme un ruisseau coulant dans la direction E-NW. Les mauresques viennent y remplir outres et barillets ou vont en aval, et dans le lit même du ruisseau, laver la laine de leurs moutons.

Le Djin de la source. — Le vieux marabout de Chetouane m'ayant dit que cette source était hantée par les esprits malfaisants, je priai M. Safer, le sympathique instituteur indigène de l'endroit, de prendre quelques renseignements sur les légendes qui circulaient dans le douar.

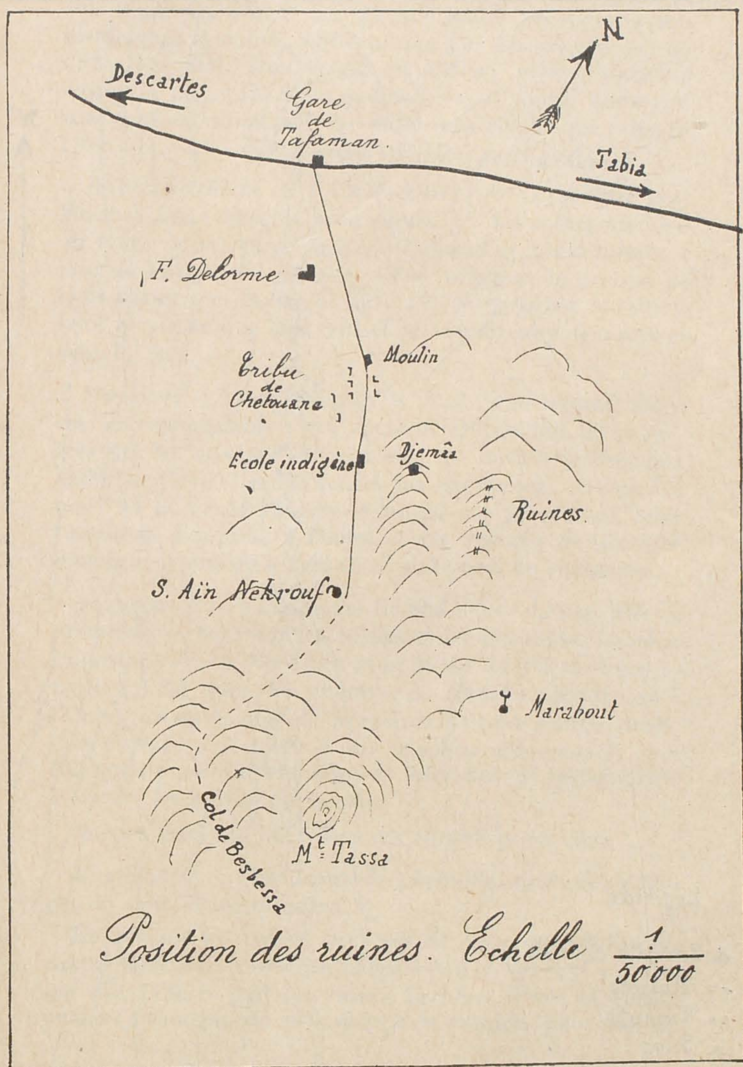
Voici ce qu'il a pû recueillir :

Lorsque les travaux de déblaiement furent abandonnés sans avoir donné de bons résultats, un vieil indigène eut la curiosité de pénétrer dans un bras souterrain qui venait aboutir aux travaux exécutés ; il pensait probablement y découvrir une de ces marmites remplies de douros et de pièces d'or, comme dans les contes des « Mille et une Nuits » ; autant de richesses qui ont excité d'anciens occupants de l'Afrique du Nord à dispérser le mobilier des tumuli parmi les ruines berbères qui parsèment l'Afrique du Nord ! Notre Arabe cheminait donc ou plutôt rampait, depuis quelque temps lorsque, arrivé à une assez grande distance il crut entendre des coassements de grenouilles et un bruit qui ressemblait à celui que ferait un torrent roulant sur des galets. Saisi de frayeur, l'Arabe rampa à reculons et ne commença à respirer qu'au moment où la voûte céleste lui apparut. Est-ce l'intoxication causée par l'acide carbonique dans ce souterrain ou, probablement, la frayeur qui le rendirent malade ? Le fait est qu'il s'alita, miné par la fièvre et frappé de cécité.

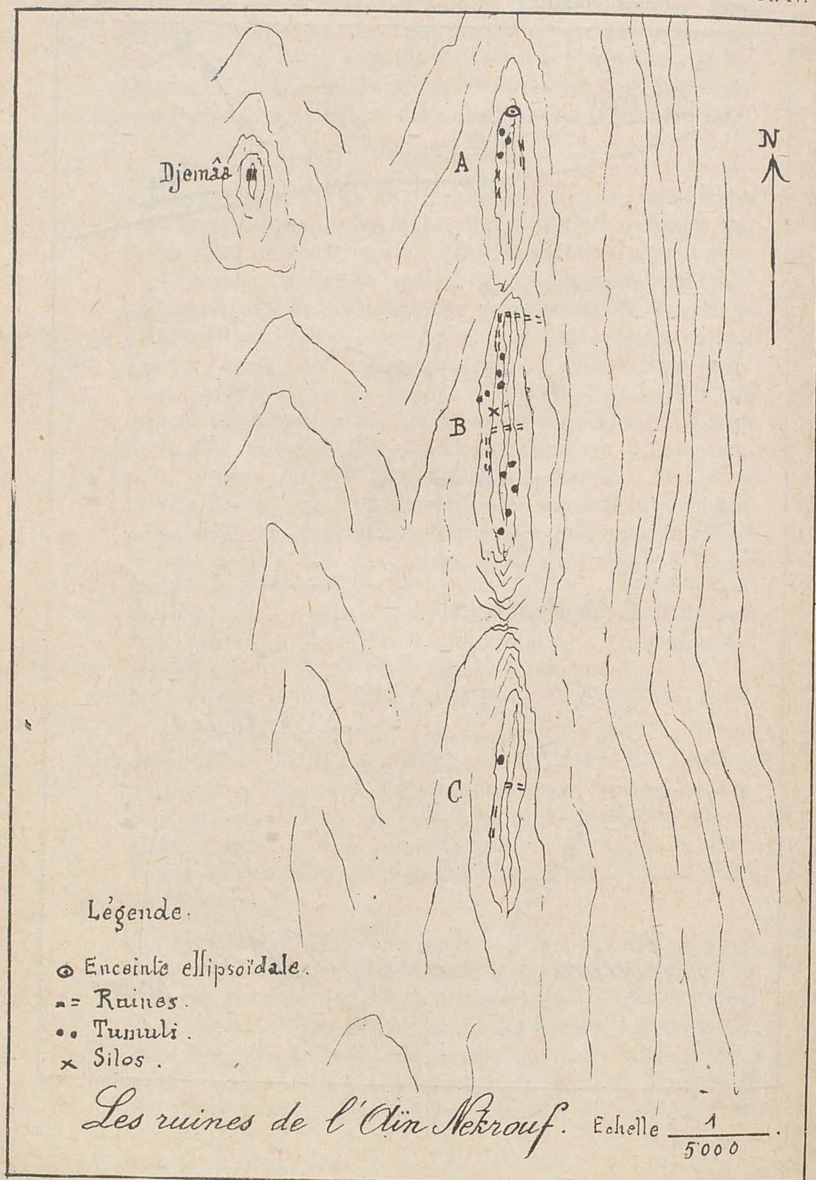
« Le curieux (1), dit un proverbe arabe, dans une assemblée éteint la chandelle ! » Le Djin avait-il voulu le punir de sa curiosité ?... Heureusement que ce curieux était un croyant et que, dans la région, se trouvait un saint marabout, très influent, qui fit recouvrer la vue à ce fils du prophète par le sacrifice d'un mouton au génie de la source !

Objets trouvés au fond de la source. — Les Espagnols qui travaillaient au déblaiement ont découvert à une certaine profondeur des débris de poteries ainsi que des blocs de rochers usés par le frottement des cordes. Les Berbères, puis les Arabes, enfin les vieux Chetouani vinrent donc s'alimenter à cette rivière souterraine quand les sources du Tassa étaient à sec et que la nappe d'eau de l'Aïn Nek-

(1) « El Fedhouli fi ouahad el Djamâa immejh'ez el Kandil. »


N
Descartes
Gare
de
Tafaman.
Tabia
F. Delorme
Moulin
Tribu
de
Chetouane
Ecole indigène
Djemâa
Ruines.
S. Aïn Nekrouf
Marabout
Col de Besbessa
Mt Tassa
Position des ruines. Echelle 1/50 000

Blanché. — Ruines berbères. Pl. IV.



Les ruines de l'Aïn Nekrouf.

rouf n'était pas assez élevée pour atteindre le niveau du sol. D'ailleurs c'est là un fait que toutes les stations préhistoriques et ruines berbères que j'ai découvertes (1) ou citées par MM. Doumergue et Pallary étaient toujours situées à proximité d'un point d'eau. D'abord, comment une agglomération berbère aussi importante que celle de l'Aïn Nekrouf aurait-elle pu subsister sans eau ?

Ruines berbères de l'Aïn Nekrouf. — Les ruines berbères de l'Aïn Nekrouf sont situées à 1 kilomètre environ au N.-E. de la source de l'Aïn Nekrouf et à 500 mètres à l'est de la Djamâa actuelle. Elles occupent la croupe de trois mamelons A. B. C. (Pl. IV). Ces ruines surplombent la plaine à la côte 710 et se terminent à 600 mètres vers le Sud.

Mamelon A. — Longueur N.-Sud : 100 mètres. Offre ceci de remarquable : Une enceinte ellipsoïdale de 40 mètres sur 30, aux murs épais de 0 m. 80 à 1 mètre, aux dalles verticales, mais brisées au ras du sol, domine au nord de la pente abrupte donnant sur la plaine. Trois tumuli la flanquent à l'ouest et des vestiges de murs se distinguent encore à l'est et au sud-ouest du mamelon.

Mamelon B. — Longueur N.-Sud : 300 mètres. Sur ce mamelon se trouvent les ruines et les pierrailles les plus importantes : Au Nord, un mur de 40 mètres de long se perd à l'Est dans les champs de céréales, tandis qu'à l'Ouest, un autre mur de 30 mètres le coupe à angle droit. Cent mètres plus loin, et sur le même alignement, une fraction de mur de 50 mètres de long émerge par endroits à travers les touffes de palmier.

Sur les versants j'ai relevé dix tumuli et un silos.

Mamelon C. — Beaucoup de pierraille, quelques vestiges de mur et un tumulus.

En résumé les ruines berbères de l'Aïn Nekrouf sont moins bien conservées que celles d'Aïn el Turck il y a dix ans (2). D'autre part les ruines berbères d'Aïn el Turck avaient beaucoup de silos et peu de tumuli. L'inverse se

(1) Ferdinand Blanché. — Ruines berbères des environs d'Aïn-el-Turck (In Bull. Sté Géog. et Archéol., février 1913). — Monographie d'Aïn-el-Turck : Stations préhistoriques et ruines berbères. (Mai 1915.)

(2) Ruines berbères d'Aïn-el-Turck. (Bull. Sté Géogr. et d'Arch. d'Oran. 1913.)

produit ici et cette grande enceinte ellipsoïdale que je voyais pour la première fois dans les ruines berbères n'a pas été sans m'intriguer ainsi que le nombre de tumuli qui tous ou presque tous paraissent avoir été violés. Quant aux murs, ils ont été pillés par les constructeurs du village indigène et des centres environnants qui, en gens pratiques, ont trouvé toute extraite la pierre nécessaire à élever gourbis et maisons.

Comme on peut le voir les Berbères étaient un peuple actif. Les races qui les ont suivis leur doivent beaucoup en ce qui concerne la transformation du sol, l'organisation des agglomérations d'individus et des travaux de défense.

Il est regrettable que les vestiges de ce peuple autochtone aient été la proie de pilleurs inconscients et qu'on n'ait pu, à cause de cela, jeter plus de lumière sur la vie des Berbères dont la période d'Histoire sert de transition aux temps futurs et marque un grand pas sur les temps primitifs. Ils laissent loin derrière eux leur aïeul : l'homme des cavernes.

Sidi-Bel-Abbès, juin 1920.

Ferdinand BLANCHÉ.

LES GISEMENTS DE SOUFRE DU CHOTT-EL-GHARBI

DANS LE SUD ORANAIS

La présence du soufre natif, dans les atterrissements quaternaires du Haut-Pays de l'Oranie, avait déjà été signalée par G. Rolland dès 1890 (1) ; après lui, par G.-M.-B. Flamand en 1911 (2), et des échantillons qui m'en avaient été fournis plus récemment avaient retenu mon attention.

Je fus donc tenté de me rendre sur les lieux et je consacrai à leur exploration les journées des 6, 7 et 8 juillet 1918.

Dans la partie orientale de la dépression du Chott-El-Gharbi (3), à 80 kilomètres au Sud d'El-Aricha, presqu'à la frontière marocaine, La Soufrière (El Kebritia, en langue arabe) est formée par une vaste cuvette d'au moins 500 hectares de superficie, *une Sebkra*, où viennent s'accumuler les eaux pluviales. Le fond en est essentiellement constitué par des dépôts gypseux et gypso-salins.

Du soufre s'y rencontre, effectivement, un peu partout, non d'une manière générale, continue, mais de place en place seulement, et, de préférence, dans les parties un peu surélevées, telles que les plages des rives et des hauts-fonds, plus soumises aux alternances d'immersion et d'émersion, plus fréquentées aussi des animaux, chameaux, gazelles, ou autres, dont les déjections sont indubitablement l'agent réducteur qui, sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, a transformé et transforme chaque jour encore, le sulfate de chaux du gypse.

Il suffit, en effet, de repérer ces traces spéciales et de lever délicatement à la pelle, sur une épaisseur de quelques centimètres, la faible couche alluvionnaire sur

---

(1) Géologie et Hydrologie du Sahara Algérien et Aperçu Géologique sur le Sahara, de l'Atlantique à la mer Rouge, par G. Rolland, 1890, page 173.

(2) Recherches géologiques et géographiques sur le Haut-Pays de l'Oranie et sur le Sahara, par G. M. B. Flamand, 1911, page 743.

(3) Consulter carte Etat-major du Sud Oranais au 1/400.000.

laquelle elles ont été déposées pour découvrir, immédiatement au-dessous, à moins toutefois que ces dépôts ne soient encore trop récents, sous forme de nodules ou de rognons, de petites quantités d'un soufre natif assez pur, rarement cristallisé, plus communément amorphe, que l'on ne trouve qu'en ces points bien déterminés.

Exceptionnellement, le soufre se rencontre aussi sous forme de légers placages interstratifiés entre les feuillets d'allure schistoïde des zones plus remaniées des plages, là où il a été entraîné mécaniquement sous l'influence combinée des vents et des eaux. Mais, ici encore, les couches sont peu étendues et leur épaisseur ne dépasse pas quelques millimètres : ce sont de petits sédiments ayant les minuscules amas précédents pour origine, et qui, si nombreux qu'ils puissent être, ne parviendraient guère à constituer un ensemble intéressant.

Je me suis laissé dire que, le matin, l'on pouvait voir, à la surface des parties asséchées, se former de petites extumescences, points de départ de dépôts floconneux qui entraînent à la surface des particules de soufre.

Durant les trois jours que j'ai passés dans le Chott, il ne m'a pas été donné d'observer directement ce phénomène ; mais il peut très bien exister cependant, car j'en ai retrouvé certains indices. Son explication s'accommode, d'ailleurs, parfaitement avec l'allure générale de ces petites formations, sans avoir le moindre besoin de faire intervenir aucune explication d'ordre volcanique pouvant autoriser l'hypothèse d'un enrichissement quelconque en profondeur. Un peu de gaz, acide carbonique ou autre s'accumule entre les feuillets schisteux où adhère le soufre ; aux premiers rayons solaires la croûte se boursoufle, se désèche, crève ou se fendille, mettant au jour quelques fragments de minerai, tout en laissant absolument intacts les feuillets sous-jacents. Cette altération toute superficielle et toute mécanique n'affecte qu'une épaisseur de quelques centimètres à peine. Elle n'a aucun rapport avec les fumerolles ou toutes autres manifestations analogues, à laquelle des intéressés trop peu expérimentés, ou bien trop avisés, pourraient vouloir l'assimiler dans un but tendancieux.

Qu'il y ait du soufre dans *La Soufrière*, cela ne supporte donc aucun doute, mais quelle quantité y en a-t-il ? Il est plus difficile de le préciser, car l'irrégularité de sa

répartition et les variations constantes quoditiennes, qui se produisent dans sa masse défient toute évaluation. En tout état de cause cette quantité doit être relativement minime, surtout si on la compare à l'étendue considérable sur laquelle elle se trouve disséminée, et j'ai tout lieu de croire qu'elle n'excéderait pas une centaine de tonnes.

Aucun espoir, bien entendu, de trouver en profondeur des réserves plus importantes ; aucun espoir, non plus, de voir les réserves se reconstituer au fur et à mesure avec une rapidité suffisante pour permettre une exploitation.

De toutes manières d'ailleurs, à moins de gisements réels, d'une richesse, d'une étendue et d'une puissance considérables, les difficultés de l'exploitation et le coût des transports constitueraient des obstacles que je considérerais comme à peu près insurmontables.

Le climat du Chott est pénible à supporter, surtout durant l'été ; le pays n'offre absolument aucune ressource ; les points d'eau y sont rares et éloignés. (Le puits d'Olgat Moussa, le plus rapproché de la Sebkra, en est encore distant d'au moins cinq kilomètres et n'a qu'une eau saumâtre, peu abondante, peu propre à la cuisson des aliments, guère potable) ; la végétation est nulle, limitée à quelques pousses d'alfa et d'armoise. Le gibier, encore abondant, serait vite dispersé.

Une population nomade vient seule, durant l'hiver, chercher dans le Chott une température plus clémente que celle des Hauts-Plateaux du Sud ; sa présence concorde avec la période où la Sebkra doit être sous l'eau et par suite inabordable ; durant la période d' assèchement la région est déserte et inhabitable.

Les centres de ravitaillement sont très éloignés, les voies de communication sont de simples pistes et l'accès même du Chott est difficile, en raison des hautes dunes et des falaises abruptes qui le bordent.

Je crois donc peu probable que l'on puisse jamais tirer industriellement aucun parti des gisements de ce soufre qui ne peut guère servir qu'aux Arabes pour le traitement de la gâle de leurs chameaux.

A. de Saugy.

Note sur un DAUPHIN GLOBICÉPHALE capturé dans les eaux d'Aïn-el-Turck (près d'Oran)

Delphinus melas, de TRAILL

Le 17 mai 1920 un globicéphale a été tué à coups de fusil, aux abords d'Aïn-el-Turk, par MM. Salanon et Tournegros. L'animal fut aperçu faisant des allées et venues entre la haute mer et la côte. Atteint d'une balle au défaut de l'épaule il fut tué raide et amené à terre. Apporté et exhibé à Oran il a été monté en peau avec le crâne par la maison Cabrera.

On pourrait croire que la classification de ces grands mammifères marins que sont les cétacés est depuis longtemps arrêtée et qu'il est facile de donner à chaque individu le nom spécifique qui lui convient. Il n'en est rien car il est bien difficile de se reconnaître dans les multiples et trop brèves descriptions faites par divers auteurs. Cela tient à ce que les échouements de cétacés sont rares et que, lorsque le cas se produit, des spécialistes ne se trouvent pas sur les lieux pour étudier l'animal rejeté par la mer ou capturé par des pêcheurs.

Ayant pu examiner l'individu capturé à Aïn-el-Turck (une femelle), — et tout particulièrement son crâne, — j'ai essayé de l'identifier à quelque espèce décrite.

Parmi les rares ouvrages dont j'ai pu disposer ce n'est que dans l'étude magistrale de G. Cuvier (*Recherches sur les ossements fossiles*) (1) que j'ai trouvé des indications sérieuses, lesquelles, malheureusement, ne concernent que le crâne. Les figures 11, 12, 13, données par Cuvier, représentent, sous ses trois faces, le crâne du *Delphinus globiceps*, G. Cuvier. La mandibule inférieure n'est pas représentée.

Ce crâne est bien voisin de celui de l'animal d'Aïn-el-Turck. Certains détails, dont quelques-uns peuvent être imputés à l'imprécision partielle du dessin, ne m'autorisent pas à être affirmatif. Peut-être les différences que j'ai notées sont-elles particulières au sexe.

---

(1) Dauphins vivants. T. V, 1re partie p. 285-286, 290 à 302, Pl. XXI fig. 11, 12, 13.

G. Cuvier a admis que son espèce était le *D. melas* de Traill. Les auteurs récents ont donné à ce nom la priorité. Je me demande si les noms de *D. globiceps* et *D. melas* sont bien les synonymes d'une seule espèce.

Manquant d'éléments suffisants pour me prononcer je me bornerai à décrire l'animal que j'ai pu examiner.

GLOBICÉPHALE D'AIN-EL-TURCK

Delphinus melas de Traill

I. — Description générale

Corps cylindrique s'atténuant en arrière de la nageoire dorsale, puis s'aplatissant par les côtés, la section devenant étroitement elliptique (épaisseur 0,12, hauteur 0,33) sous la convexité qui précède la région caudale, laquelle est très courte, cylindrique, (diamètre 0,11).

Tête *tronconique* aplatie en dessus, très légèrement convexe sur la partie antérieure, arrondie à l'avant du museau ; *non globuleuse, non bombée en casque* en dessus ; face tombant presque verticalement en avant de la lèvre supérieure qui est nettement en retrait. *Bec nul.* Lèvre inférieure se logeant dans un sillon interne de la lèvre supérieure. Bouche assez grande.

Dentition encore représentée par 16 dents, les autres étant tombées : à la mâchoire supérieure, 2 à gauche, 1 à droite ; à l'inférieure, 9 à gauche, 3 à droite. Les os maxillaires présentant 10 alvéoles de chaque côté, en haut et en bas, la formule dentaire est donc de $\frac{10 + 10}{10 + 10}$

Le dessin de Cuvier montre 9 + 9 alvéoles à la mâchoire supérieure, les dents manquant. Il y a donc une dent de moins dans chaque série latérale. Ce détail est sans importance étant donné que le nombre de dents est très variable chez les dauphins ; en outre elles tombent facilement et les alvéoles sont, avec le temps, comblées par le tissu osseux des maxillaires.

Le globicéphale de la Macta dont je parlerai plus loin présentait $\frac{9 + 10}{9 + 9}$ dents à l'examen de la bouche. Je n'ai pu compter les alvéoles.

De ces deux cas il ressort que la formule de la dentition normale est bien de $\frac{10 + 10}{10 + 10}$ (1).

En général les dents sont irrégulièrement coniques, courtes, en forme de canines à pointe rendue plus ou moins obtuse par l'usure, épaisses de 7 à 8 millimètres à la base, saillantes de 12 à 15 millimètres, irrégulièrement distantes entre elles de 5 à 10 millimètres ; d'abord, un peu déjetées en dehors vers la base, puis, penchées en dedans vers le haut, pouvant être plus ou moins cachées ou même recouvertes par la gencive ; les extrêmes, antérieures et postérieures, plus petites que les intermédiaires, au moins dans les séries inférieures que j'ai examinées.

Il est à remarquer que Cuvier représente les alvéoles augmentant de grandeur de l'avant à l'arrière.

Orifice unique des évents situé *bien au milieu* du front, à croissant ouvert vers l'avant (0,07).

Yeux petits, situés sur la circonférence qui passe par les cornes de l'évent.

Ouverture de l'oreille à peu près invisible.

Nageoires pectorales (membres antérieurs), étroites, lancéolées, aiguës.

Dorsale peu élevée, à bord supérieur convexe, à extrémité postérieure atténuée arrondie, à échancrure presque aussi profonde que haute.

Caudale horizontale à lobes symétriques, à pointe aiguë, ayant chacun la forme d'un triangle rectangle à bord supérieur épais, droit, remontant sur la queue, l'inférieur mince, légèrement ondulé à angle interne arrondi.

Profil supérieur de la ligne du dos ne constituant pas une courbe régulière, mais plutôt formé d'une suite de lignes, les unes légèrement convexes, les autres droites.

Entre la tête et la dorsale le profil est d'abord droit puis, légèrement convexe, en arrière de la dorsale il s'infléchit pour devenir subhorizontal et aboutir à une courte convexité bien saillante qui, en arrière, s'abaisse brusquement vers la caudale.

Le profil dorsal n'est donc pas régulièrement convexe, de la queue à la tête, comme il est indiqué dans les gravures que j'ai pu examiner : Chenu, Brehm, etc.

---

(1) D'après certains observateurs G. Cuvier (*loc. cit.*) admet que le nombre de dents peut être de 22 à 28 à chaque mâchoire.

Ouvertures des mamelles très petites (0,03) situées non loin de l'anus.

Peau noire vernissée, de teinte uniforme en dessus et sur les flancs. *Pas de tache blanche sous la gorge et le ventre*, le dessous du corps étant seulement d'un noir mat. C'est à peine si on voyait une petite région d'un noir grisonnant vers le milieu du ventre. La tache et la bande ventrale blanchâtres caractérisant le *D. globiceps* et le *D. melas* des auteurs n'existait donc pas chez notre individu ; mais ce peut être un effet de l'âge ou une modification consécutive à la période postérieure à celle des amours.

Crâne. — Le crâne est caractérisé par la forme de la mâchoire supérieure, laquelle ressemble au limbe semi-elliptique d'un battoir, d'épaisseur à peu près égale partout (0,032). Dans son ensemble il a les plus grandes analogies avec celui représenté par Cuvier (*loc. cit.*). La face supérieure, constituée en majeure partie par les intermaxillaires, s'excave depuis le tiers antérieur jusqu'aux narines pour se relever jusqu'au gros mamelon des os du nez. La face inférieure est convexe vers la base, ce qui n'en augmente pas l'épaisseur. Si on pose une règle sur l'extrémité du bec et sur le mamelon des os du nez, la flèche mesurant la dépression est de 0,068. La partie du bec nettement saillante mesure environ 0,24 de longueur, presque la moitié de la longueur du crâne. Sa plus grande largeur, vers la base, est de 0,22. Les intermaxillaires sont très larges et remontent jusqu'au mamelon du nez (longueur 0,43, plus grande largeur des deux réunis, 0,146).

En arrière la partie qui recouvre l'arcade de l'orbite formée par une partie du frontal est moins épaisse que cette dernière, tandis que dans la figure 13 de Cuvier c'est le contraire qui a lieu.

Les bords du bec s'élargissent un peu brusquement vers la base pour se rétrécir légèrement à la rencontre du jugal. Leur base est séparée de l'apophyse du jugal par une échancrure étroite (0,016) et profonde de 0,057. Cette échancrure est de forme différente de celle représentée par Cuvier (fig. 12, *loc. cit.*) laquelle est semi-circulaire et presque deux fois aussi large.

L'apophyse du jugal est subpyramidale et non largement obtuse.

La série alvéolaire mesure 0,16, les 10es dents sont distantes entre elles de 0,135 et les 1res de 0,02.

La mâchoire inférieure, que je ne puis comparer à celle du *D. globiceps* de Cuvier puisqu'il ne l'a pas représentée,

est remarquable par ses branches très étroites dans le tiers antérieur, à section elliptique, puis s'élargissant régulièrement en hauteur en forme de spathe creuse, très largement ouverte en triangle sur la moitié postérieure de la face interne. Le bord postérieur mince porte le condyle à peu près sur son milieu. La symphise est courte (0,056), épaisse de 0,04, plane en dessus, assez bombée en menton en dessous. La région alvéolaire est aussi plane et porte les dents près du bord externe. L'extrémité de la mandibule ne dépasse pas celle de la mâchoire supérieure.

La série dentaire occupe une longueur égale au tiers de la longueur de la branche (0,15).

La cavité dans laquelle s'ouvrent les évents est d'une régularité parfaite (ce qui n'est pas le cas présenté par la figure 11 de Cuvier dans laquelle l'ouverture est un peu à gauche) ; elle est plutôt rectangulaire que largement circulaire comme l'indique la figure 11 ; elle est limitée par les bords parallèles internes des extrémités des intermaxillaires.

Le plancher des narines se relève à 45° vers les os du nez dont le gros mamelon forme le sommet du crâne, saillant de 0,04 au-dessus de la crête occipitale. Le diamètre transversal du mamelon est de 0,096, sa distance à la crête occipitale, de 0,079.

Les deux fosses nasales s'ouvrent en dessous et en arrière par les arrière-narines qui sont en forme de caisse et paraissent présenter, par rapport à la description de Cuvier, quelques différences importantes. D'abord le vomer est en retrait de 0,015 du bord des os ptérygoïdes ; son pied ne se continue pas en dehors par une carène saillante. Les apophyses des os ptérygoïdes sont allongées, aiguës, à pointes distantes de 0,098.

Par les arrière-narines on voit quelque peu la lumière qui frappe l'ouverture des narines, mais on ne voit pas les ouvertures, les fosses nasales étant obliques.

La région basilaire est profonde, presque unie, enserrée entre les crêtes latérales relevées, bien moins ouvertes que ne l'indique le dessin de Cuvier (0,095 en avant au lieu de 0,12 et 0,18 en arrière, entre les apophyses basilaires, au lieu de 0,205) (fig. 12).

La fosse temporale est grande, son ouverture a plutôt la forme d'une anse de panier renversée et oblique dont la corde (bord supérieur) est peu relevée vers l'arrière, tandis que dans la figure 12 l'ouverture est à peu près circulaire et la voute relevée à 45°. Cette ouverture mesure 0,115 de plus grande longueur médiane et son bord rectiligne supérieur, 0,070.

Voici maintenant les principales dimensions que j'ai notées :

1° Corps

Longueur totale	3,65
Plus grande circonférence à 0,10 en arrière des pectorales	1,67
Circonférence en avant des pectorales	1,58
Circonférence à 0,40 en arrière de la naissance de la dorsale	1,14
Hauteur de la tête, ligne passant par l'ouverture des évents	0,41
Hauteur du cou	0,42
Largeur de la tête entre les deux yeux	0,44
Circonférence passant par les cornes des évents	1,33
Hauteur entre l'angle de la bouche et les évents	0,24
Distance entre l'angle de la bouche et l'œil	0,085
Distance de l'arc de l'évent au plan de la face	0,36
Distance entre les pointes de l'arc	0,07
Distance entre l'arc et le pied de la dorsale	0,77
Distance entre une corne de l'évent et le milieu de l'œil	0,27
Largeur de la bouche, au fond	0,34
Longueur de la lèvre supérieure	0,275
Longueur de la lèvre inférieure	0,265
Longueur du pied de la dorsale	0,62
Distance de la naissance de la dorsale (arrière) au bord échancré de la caudale	1,94
Plus grande longueur médiane de la dorsale	0,63
Plus grande hauteur	0,18
Hauteur de l'ouverture de l'échancrure postérieure	0,14
Profondeur de l'ouverture de l'échancrure postérieure.	0,105
Plus grande épaisseur de la dorsale	0,09
Distance du bout de la lèvre inférieure à la pectorale	0,59
Longueur médiane de la pectorale	0,70
Longueur du bord antérieur	0,78
Longueur du bord postérieur	0,67
Plus grande largeur, vers la base	0,17
Largeur à l'articulation	0,14
Plus grande épaisseur	0,08
Largeur transversale de la caudale	0,85
Plus grande largeur longitudinale de chaque lobe	0,22
Distance de la naissance de chaque lobe au bord postérieur	0,275

2° Crane

A) Boite crânienne et mâchoire supérieure

Longueur de la tête, projection verticale entre l'extrémité du bec et la face externe des condyles	0,59
Distance entre l'extrémité du bec et la crête occipitale.	0,535
Plus grande hauteur du crâne, entre deux plans parallèles	0,29
Distance entre le sommet de la crête occipitale et le bord supérieur d'un condyle	0,15

Distance entre les crêtes temporale et occipitale......	0,27
Plus grande largeur de la tête, entre les bords extrêmes des apophyses postorbitaires du frontal............	0,40
Plus grande largeur entre les faces externes des apophyses des jugaux............................	0,345
Distance entre le sommet de l'apophyse du jugal et la crête de l'occipital latéral.........................	0,31
Longueur de chaque condyle occipital..............	0,10
Plus grande largeur..............................	0,058
Distance entre les bords internes limitant le trou occipital	0,049
Hauteur du trou occipital..........................	0,056
Longueur moyenne du bec..........................	0,24
Longueur du bord du bec depuis son extrémité jusqu'à la rencontre du jugal.............................	0,32
Plus grande largeur du bec, vers la base.............	0,22
Plus grande largeur du bec, derrière la 10e dent......	0,165
Longueur de la série alvéolaire......................	0,16
Longueur transversale des ouvertures des deux évents.	0,08
Diamètre d'un seul évent............................	0,032
Distance entre le bord antérieur des évents et la crête occipitale	0,145
Distance entre le bord antérieur des évents et l'extrémité du bec..	0,39
Distance de l'extrémité du bec à l'extrémité d'un ptérygoïde	0,40
Distance du pied du vomer à la face extrême des condyles	0,155
Distance entre les pointes des apophyses ptérygoïdes..	0,098
Longueur du bord interne jusqu'au fond de l'échancrure	0,087
Epaisseur des arrière-narines entre leurs parois externes	0,082
Largeur d'ouverture de chaque arrière-narine........	0,043

B) Mâchoire inférieure

Longueur de chaque branche de la mandibule........	0,46
Longueur de la flèche interne......................	0,39
Longueur de la flèche externe......................	0,44
Hauteur de la branche sous la 10e dent..............	0,095
Epaisseur	0,017
Hauteur de l'apophyse coronoïde....................	0,136
Longueur du condyle...............................	0,047
Epaisseur médiane.................................	0,032
Longueur de la symphise...........................	0,056
Plus grande épaisseur..............................	0.040
Distance entre les bords internes des condyles........	0,30
Distance entre les bords postérieurs des apophyses coronoïdes	0,25
Distance entre les branches à la hauteur de la 10e dent	0,085
Longueur de la série alvéolaire.....................	0,137

GLOBICÉPHALE DE LA MACTA

Delphinus globiceps, G. Cuvier

Le 8 décembre 1905 un globicéphale mâle fut capturé à la Macta et exhibé à Oran (1).

Plus grand que celui d'Aïn-el-Turck il mesurait 4 m. 50. Il se distinguait par sa tête nettement en casque en dessus, globuleuse dans son ensemble et par ses lèvres un peu saillantes. Les dents, non encore tombées, étaient au nombre de $\frac{9 + 10}{9 + 9}$. Cette inégalité dans les séries provenait sans doute de ce que quelques dents étaient déjà tombées. Les premières pouvaient aussi être cachées par les gencives.

La série dentaire supérieure mesurait 0,18 et l'inférieure 0,15. Les dents, très usées, étaient tronconiques, inégales, les extrêmes plus petites que les intermédiaires, les supérieures nettement plus longues que les inférieures et assez courbées en arrière.

Quoique plus âgé ce globicéphale avait sa dentition mieux conservée que celui d'Aïn-el-Turck.

L'ouverture externe des évents était située *nettement à gauche* de la ligne médiane de la tête, caractère présenté par la figure 11 du crâne donnée par G. Cuvier.

Les dimensions des diverses parties externes du corps ne m'ont offert rien de remarquable ; elles étaient en rapport avec la taille plus grande de l'animal.

Ce globicéphale me paraît bien devoir être rapporté à l'espèce de G. Cuvier.

CONCLUSIONS

De l'examen des deux individus que j'ai pu examiner il ressort que tous leurs caractères ne sont pas absolument identiques. Les deux sujets diffèrent surtout par la forme de la tête et par la situation de l'ouverture des évents. Celui de La Macta avait la tête renflée en casque en avant des évents et d'aspect globuleux, vue de profil ; celui d'Aïn-el-Turck avait la tête à peu près aplatie en dessus et l'ensemble, tronconique, n'avait aucune allure glo-

---

(1) Un individu plus petit, que je n'ai pas vu fut pris à la même date à Mostaganem.

buleuse. Cette différence marque-t-elle une particularité du sexe ? Je ne saurais le dire.

La place variable de l'ouverture des évents me paraît offrir un caractère plus spécifique dont il faut tenir un compte sérieux. Bien au milieu de la région frontale chez le sujet d'Aïn-el-Turck, elle était nettement à gauche chez celui de La Macta et ce dernier caractère se retrouve sur le crâne du *D. globiceps* figuré par G. Cuvier.

Chez l'individu de La Macta les lèvres étaient un peu saillantes tandis que chez celui d'Aïn-el-Turck elles étaient en retrait de la face.

Le profil dorsal des deux sujets ne m'a offert aucune distinction à noter, ce qui autoriserait à admettre que les différences relevées pourraient bien être réellement particulières au sexe, le mâle ayant la tête globuleuse, la femelle, tronconique. Les deux formes appartiendraient alors au *D. melas* de Traill.

Mais si les caractères différentiels n'étaient pas particuliers aux sexes le globicéphale de La Macta appartiendrait au véritable *D. globiceps* de G. Cuvier, celui d'Aïn-el-Turck au *D. melas* de Traill.

Puissent ces données insuffisantes servir à ceux qui auront l'occasion d'examiner d'autres cétacés du même groupe.

F. Doumergue.

Sur un cas d'EMPOISONNEMENT d'une famille indigène par l'*ADDAD*

Tout récemment on apprenait, par l' « Echo d'Oran », qu'une famille indigène composée de cinq personnes avait été empoisonnée, à Nédroma (département d'Oran) pour avoir consommé, au repas du soir, de la racine d'*addad*. La racine, réduite en poudre, avait été mélangée à du couscous. Les cinq personnes moururent dans la journée du lendemain après de longues souffrances.

Ce douloureux fait divers m'a incité à attirer tout particulièrement l'attention sur cette plante toxique qu'est l'addad et qui, déjà, a causé plus d'une fois des empoisonnements.

L'*addad* est une plante de la famille des composées, du groupe des chardons sans tige ; c'est l'*Atractylis gummifera L.* le Chamœleon blanc des anciens, le Chardon à glu.

Cette espèce est commune çà et là aux environs d'Oran, surtout aux Planteurs et dans tout le massif de Santa-Cruz et du Mourdjadjou. On la trouve aussi dans les plaines du Tell.

L'*Atractylis gummifera* est bien reconnaissable à sa rosette de grandes feuilles vertes, épineuses, toutes étalées en cercle sur le sol. Il est dépourvu de tige. Sa fleur acaule (c'est-à-dire sans tige) est un capitule à fortes bractées très épineuses, roses, plus gros qu'un œuf, qui fleurit en été. Sa racine, profondément pivotante, devient énorme dans les terres profondes, parfois presque aussi volumineuse qu'une grosse betterave.

Au point de vue de ses propriétés, je rappellerai que la racine de l'addad renferme un suc jaunâtre assez abondant qui est un toxique très violent dont le principe est l'atractyline. C'est ce suc qui a causé l'empoisonnement de la famille de Nédroma.

Je ne m'explique pas pourquoi Desfontaines dans le *Flora Atlantica*, t. II, p. 253, publié il y a plus de cent ans, dit « que le réceptacle des fleurs et les racines, cuits à l'eau bouillante et préparés avec du beurre et de l'huile, fournissent un aliment excellent. »

Le réceptacle du capitule est en effet consommé par les indigènes comme celui du *korchef* ou artichaut sauvage, (*Cynara cardunculus L.*) ou du *taf'ra* (*Rhaponticum acaule L.*) autre composée sans tige ; mais, pour ce qui concerne la racine, il y aurait lieu de se rendre compte s'il n'y a pas une part de vérité dans l'affirmation donnée par Desfontaines. N'y aurait-il pas une certaine analogie avec le fait que par la cuisson on peut faire varier les propriétés de certaines plantes vénéneuses,

C'est ainsi, par exemple, que la racine de manioc rouge qui, fraîche, est toxique, donne, par la torréfaction, le rouissage ou l'ébullition, un aliment de qualité supérieure qui remplace le pain en Afrique occidentale.

On sait aussi qu'on en retire du tapioca.

Il se peut que pour l'addad l'ébullition fasse disparaître le principe toxique de la racine (1).

Les capitules sont entourés de bractées fortement épineuses entre lesquelles suinte une sorte de gomme-résine qui sert à préparer de la glu. Les boulettes de résine sont inoffensives et les indigènes les sucent pour aseptiser la bouche.

Enfin, d'après le vétérinaire A. Julien, (Flore de Constantine, p. 153) auquel j'emprunte la plupart de ces renseignements, les Maures de Constantine placent les vieilles racines, presque ligneuses, dans leurs appartements pour les aromatiser et les purifier.

C'est le cas de dire que, dans l'addad, le bien et le mal sont associés. Il appartient à l'homme prudent de savoir les dissocier.

Dans le cas actuel une question hante mon esprit :

En général, les indigènes adultes connaissent les plantes vénéneuses et sont très réservés sur leur emploi. Les mégères arabes n'ignorent pas leur usage criminel. Seuls les enfants peuvent être victimes de leur inexpérience. Si ceux de Nédroma ont eux-mêmes récolté les racines, on ne s'explique pas l'ignorance de la ménagère qui a préparé le couscous avec de la racine fraîche d'addad dont les propriétés toxiques sont bien connues.

Des cas d'empoisonnement peuvent aussi se produire chez les animaux. En juillet 1881, par un été très sec, 7 bœufs furent empoisonnés à Assi-Ameur par des racines d'addad que la charrue avait déterrées et qui n'avaient pas été enlevées (2).

F. Doumergue.

(1) M. le Docteur Brégeat, Directeur du Service Sanitaire départemental, qui est allé enquêter sur place au sujet de cet empoisonnement a appris que, par ébullition, l'addad devenait inoffensif. *(Note ajoutée pendant l'impression).*

(2) Santrot (vétérinaire départemental) : *Bulletin Agricole de la Province d'Oran*, 15 Juillet 1881.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 1er Décembre 1920

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				NOMBRE de millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Juin 1920	730,1	19,6	26,0	22,8	13,9	63,0	532,7	6,0	2	E. N. E.	1,9	1,8	14,6	24
Juillet —	729,3	20,7	27,9	24,3	13,9	66,0	572,7	0	0	S. E.	2,0	1,4	14,2	25
Août —	728,7	22,2	29,2	25,7	14,7	63,0	668,1	0	0	S. E.	1,8	1,8	13,6	26
Septembre — .. .	729,5	19,3	25,9	22,6	12,8	64,0	633,0	1,0	1	S. E.	1,9	1,9	15,2	24
Octobre —	729,6	15,1	23,3	19,2	10,2	60,0	538,5	7,0	2	S. E.	2,3	2,3	14,6	22
Novembre —	729,9	10,7	17,8	14,2	6,9	64,0	332,5	95,0	11	E. N. E.	2,1	3,3	14,8	20
TOTAUX.....								109,0	16					141

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées*.

A. GUILLAUME.

STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

Étude des Vents du 1er Juin au 30 Novembre 1920

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1919	TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1920
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	24	6
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	30	0	0	31	1	1	29	2	1	30	3	1	29	3	2	28	2	1	254	194
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2	97	5
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	0	30	30	0	30	30	0	29	30	0	27	29	0	28	28	0	25	27	173	343
S. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
S.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
S. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

SÉANCE DU COMITÉ DU 4 JUILLET 1920

La séance est ouverte à 5 h. 1/2 du soir sous la présidence de M. FLAHAULT, Président.

Présents : MM. FLAHAULT, Général BASCHUNG, POCK, LEMOISSON, PELLECAT, TOURNIER, Capitaine NOËL, Chanoine FABRE, VEL, DANGLES et PELLET.

Absents excusés : MM. DOUMERGUE, ARAMBOURG, BARBIÉ, DELABY, DUPUY, FABRE LA MAURELLE, KRIÉGER et PÉREZ.

Absents : MM. le Dr ABADIE, FABRE Sylvain, de SAUGY et TOURNIÉ.

Le procès-verbal de la séance du 7 juin est lu et adopté.

Le Comité prononce l'admission de MM. GAZANIOL Louis, PARENT Sylvain et VALÉRO Jacques, présentés à la dernière séance.

La Société Hongroise de Géographie fait part du décès de son Président ; le Comité lui adressera ses sincères condoléances.

MM. les Présidents de l'Ecole de Commerce et des Cours Industriels remercient la Société pour l'envoi des volumes qui leur ont été adressés à titre de prix à décerner à leurs élèves.

Le Directeur du Service Météorologique d'Alger a bien voulu informer la Société qu'en raison du but qu'elle poursuit, il continuerait à lui assurer le service du Bulletin météorologique.

Les Secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences ont notifié au Président de la Société qu'il a été désigné pour faire partie du Comité français de Géographie organisé conformément au vœu de la Conférence interalliée de Bruxelles, Comité dont la première réunion aura lieu au siège de la Société de Géographie de Paris le 7 juillet 1920.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. PUVEREL, transitaire, 4, place de la République, présenté par MM. le Chanoine FABRE et FLAHAULT ;

M. THÉUS, négociant en vins, présenté par MM. le Général BASCHUNG et FLAHAULT.

En vertu des statuts ces deux candidats sont admis comme sociétaires.

Le Président communique une carte de M. Doumergue, qui de sa villégiature des Cèvennes, adresse ses meilleurs souvenirs à ses collègues du Bureau.

Le Président présente ensuite ses vœux de bonnes vacances aux membres du Comité, et leur rappelle que la bibliothèque de la Société restera ouverte pendant la durée des vacances, et que la prochaine réunion du Comité aura lieu le premier lundi d'octobre, dans le local et à l'heure ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : LEMOISSON. Signé : E. FLAHAULT.

Séance du Comité du 4 Octobre 1920

La séance est ouverte à 5 heures 1/2 sous la présidence de M. Flahault, Président.

Présents : MM. Flahault, Pock, Lemoisson, Pellecat, Tournier, Capitaine Noël, Chanoine Fabre, Barbié, Dangles, Delaby, Fabre la Maurelle, Fabre Sylvain et Pellet.

Absents excusés : MM. Le Général Baschung, Doumergue, Arambourg, Kriéger, Pérez et Vel.

Absents : MM. le Dr Abadie, Dupuy, de Saugy et Tourné.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est lu et adopté.

Le Président fait part des deuils qui ont affligé notre Société :

M. Monbrun, Président honoraire de la Société, a été tué le 15 août, à Vichy, par une automobile. Une visite a été faite par lui à Mme Monbrun pour lui exprimer ses condoléances personnelles en même temps que celles de la Société. Le portrait de Me Monbrun sera encadré et placé dans la salle des séances de la Société.

M. Emmanuel Bastos est décédé le 15 septembre. Le Président, dans une visite à la veuve de notre collègue, s'est fait l'interprête des vifs regrets de la Société.

M. Hadj Macène est mort lui aussi le 15 septembre. Le Président a exprimé à sa famille la part que la Société prend à sa douleur.

Le Président a encore été l'interprête de la Société auprès de M. Manquené, cruellement frappé coup sur coup par la mort de deux de ses enfants.

Le Président annonce au Comité les promotions de nos confrères M. Roux-Freissineng, nommé Officier de la Légion d'honneur, — de M. Pontet et du Capitaine Arambourg, nommés Chevalier de la Légion d'honneur, — de M. Auzas, promu Offi-

cier d'Académie. Des félicitations sont votées aux titulaires de ces distinctions.

Le Président rend compte au Comité des recherches laborieuses par lesquelles MM. le Général BASCHUNG et PELLECAT ont mis à jour la liste des membres de la Société, qui paraîtra au prochain Bulletin. Il les en remercie chaleureusement.

Le Président présente au Comité les candidatures comme membres titulaires de :

M. BAYLE, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. GUILLOT et LEMOISSON.

M. DESTREMX, président de la Société d'Agriculture d'Oran, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

M. le Commandant FISCHER, présenté par MM. le Général BASCHUNG et PELLECAT.

M. GOUPIL DE LA PICQUELIÈRE, présenté par MM. FABRE LA MAURELLE et FLAHAULT.

M. LOYE, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. GUILLOT et LEMOISSON.

M. MONTCHAUVET, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

M. TAUPENAS, répétiteur au Lycée d'Oran, présenté par MM. GUILLOT et LEMOISSON.

M. le Général SARTON DU JONCHET, membre titulaire a exprimé le désir de devenir membre à vie.

Le Président informe le Comité qu'il a recherché la marche à suivre et les formalités à remplir en vue de la déclaration d'utilité publique ; il a été très obligeamment secondé en cela par notre confrère M. VEL. Il sera nécessaire, pour obtenir la déclaration d'utilité publique, d'apporter quelques modifications aux statuts. Ces modifications seront proposées à la prochaine assemblée générale.

M. le Trésorier propose, dans un but de simplification du travail, de percevoir les cotisations en une seule perception annuelle. Il sera statué sur cette proposition à la séance prochaine du Comité, après examen des statuts et du règlement de la Société.

La Société Hongroise de Géographie a exprimé au Président les remerciements de cette Société pour les condoléances qui lui ont été adressées à l'occasion du décès de son Président.

La Société a reçu pour sa Bibliothèque les ouvrages suivants :

Les Baguettes des sourciers, par M. Henri MAGER, notre confrère.

La France en Tunisie à la fin du XVIe siècle, par M. P. GRANDCHAMP.

Maroc, tome II, par M. de CASTRIES.

Le citoyen Bézy, plaquette par M. DJIAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 1/2.

Le Secrétaire général, *Le Président.*

Signé : LEMOISSON. Signé : E. FLAHAULT.

Séance du Comité du 8 Novembre 1920

La séance est ouverte à 5 heures 1/2 sous la présidence de M. Flahault, Président.

Présents : MM. Flahault, Général Baschung, Pock, Lemoisson, Pellecat, Tournier, Capitaine Noël, Chanoine Fabre, Vel, Delaby, Doumergue, Fabre Sylvain, Fabre la Maurelle, Kriéger et Pérez.

Absents excusés : MM. Arambourg et Dangles.

Absents : MM. le Dr Abadie, Dupuy, Pellet, de Saugy et Tourné.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre est lu et adopté.

Le Président fait part du décès d'un de nos plus anciens sociétaires M. Nicolaï ; il a adressé à sa famille les condoléances du Comité.

Des félicitations sont adressées à notre collègue M. Arambourg, nommé professeur à l'Ecole d'Agriculture de Maison-Carrée.

M. Auzas a remercié le Comité pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa promotion comme Officier d'Académie.

Sont prononcées les admissions comme membres titulaires de MM. Bayle, Destremx, le Commandant Fischer, Goupil de la Picquelière, Loye, Montchauvet et Taupenas, proposés à la dernière séance du Comité.

Sont proposées les candidatures comme membres titulaires, de :

M. Aurimond, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. Guillot et Lemoisson.

M. l'Abbé Banton, aumônier au Lycée d'Oran, présenté par MM. le Chanoine Fabre et Lemoisson.

M. Beylier, ingénieur de la Société des Chaux et Ciments d'Oran, présenté par MM. Flahault et Pellecat.

M. Bidorff, chef de cabinet adjoint de M. le Préfet, présenté par MM. Flahault et Pellecat.

M. le Dr Bijon, médecin à Oran, présenté par MM. Fabre la Maurelle et Vel.

M. Boulinier, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. Guillot et Lemoisson.

M. Campillo, avocat rue Irénée n° 10, à Oran, présenté par MM. Fabre Sylvain et Lemoisson.

M. Cuisin, Directeur de la Société Marseillaise de Crédit à Oran, présenté par MM. Coignard et Flahault.

M. DÉROS Paul, membre de la Chambre de Commerce d'Oran, présenté par MM. PELLECAT et POCK.

Mlle FERMOND, professeur au Lycée de jeunes filles d'Oran, présentée par MM. FLAHAULT et LEMOISSON.

M. l'Abbé FERRANDIZ, curé de la paroisse du Saint-Esprit à Oran, présenté par MM. le Chanoine FABRE et FLAHAULT.

M. le Colonel GINGEMBRE, en retraite, 8, rue de l'Eglise à Eckmuhl, présenté par MM. le Général BASCHUNG et FLAHAULT.

M. GOUDON, chef de District aux Chemins de fer P.-L.-M. à Oran, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

Le GRAND HÔTEL D'ORAN.

M. GUILHAUME, chef de Section aux Chemins de fer Algériens de l'Etat, à Oran, présenté par MM. FABRE LA MAURELLE et FLAHAULT.

M. GUIONIE, négociant en matériaux, 3, rue d'Igli, à Oran, présenté par MM. COIGNARD et FLAHAULT.

M. MAIGRON, professeur au Lycée d'Oran, présenté par MM. GUILLOT et LEMOISSON.

M. MONÉRY, Directeur du Crédit Lyonnais à Oran, présenté par MM. FLAHAULT et POCK.

Mlle PARDES, professeur au Lycée de jeunes filles d'Oran, présentée par MM. FLAHAULT et LEMOISSON.

M. RICHE, dessinateur au Service Topographique, présenté par MM. DANGLES et PÉREZ.

M. SAILLARD, propriétaire à Saint-Maur, présenté par MM. le Général BASCHUNG et PELLECAT.

M. SAINTON, pharmacien, place d'Armes à Oran, présenté par MM. le Général BASCHUNG et KRIÉGER.

M. le Colonel STRASSER, en retraite, rue d'Alsace-Lorraine, 37, à Oran, présenté par MM. le Général BASCHUNG et PELLECAT.

M. THIRION Georges, ingénieur électricien, rue Jacques, à Oran, présenté par MM. KRIÉGER et POCK.

Le Président fait part au Comité d'une lettre de M. Amédée GIRAUD, le remerciant des condoléances qui lui ont été exprimées à l'occasion de la mort de sa femme et lui remettant un don de 100 francs pour la Société. Des remerciements lui seront adressés par le Président.

Le Président rend compte au Comité de la demande de subvention qu'il a adressée par l'intermédiaire de M. le Préfet à M. le Gouverneur Général, en priant ce dernier de vouloir bien, si possible, augmenter celle-ci en raison des difficultés croissante que rencontre la Société pour la publication de son Bulletin. Des démarches analogues seront faites auprès du Consul de France à Oudjda et auprès de M. le Préfet du Département d'Oran.

Les héritiers du regretté M. DERRIEN ont bien voulu mettre à la disposition de la Société pour être distribués aux socié-

taires qui en exprimeraient le désir, une centaine d'exemplaires de l'ouvrage de M. DERRIEN : Les Français à Oran depuis 1830 jusqu'à nos jours. Le Comité s'associe aux remerciements que le Président a adressé à MM. DERRIEN et BRUNIE.

M. le Capitaine NOËL émet le vœu que le Comité de la Société s'occupe des questions régionales et constitue d'avance des dossiers qui pourraient servir de préparation à des études géographiques ou économiques. La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le Président annonce que le 54ᵉ Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Paris du 29 mars au 1ᵉʳ avril 1921.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : LEMOISSON. Signé : E. FLAHAULT.

SÉANCE DU COMITÉ DU 6 DÉCEMBRE 1920

La séance est ouverte à 5 heures 1/2 sous la présidence de M. FLAHAULT, Président.

Présents : MM. FLAHAULT, Général BASCHUNG, POCK, LEMOISSON, PELLECAT, TOURNIER, VEL, NOËL, DELABY, DUPUY, FABRE LA MAURELLE, FABRE Sylvain, PÉREZ et TOURNÉ.

Absents excusés : MM. le Dʳ ABADIE, ARAMBOURG, BARBIÉ, DANGLES, DOUMERGUE, KRIÉGER et PELLET.

Absents : MM. le Chanoine FABRE et de SAUGY.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre est lu et adopté.

Le Comité prononce l'admission comme membres titulaires de MM. AURIMOND, l'Abbé BANTON, BEYLIER, BIDORFF, BIJON, BOULINIER, CAMPILLO, CUISIN, DÉROS Paul, Mlle FERMOND, MM. l'Abbé FERRANDIZ, le Colonel GINGEMBRE, GOUDON, GUILHAUME, GUIONIE, MAIGRON, MONÉRY, Mlle PARDES, MM. RICHE, SAILLARD, SAINTON, le Colonel STRASSER et THIRION.

Le Président propose au Comité les candidatures de :

M. l'Abbé BOUAT, Directeur de l'Ecole de Théologie, à Eckmuhl, présenté par MM. l'Abbé FABRE et FLAHAULT.

M. BOUFFIER Albert, Inspecteur du Travail du Département d'Oran, présenté par MM. PÉREZ et POCK.

M. CHABERT, notaire à Oran, présenté par MM. FABRE LA MAURELLE et FLAHAULT.

M. CHALON Raoul, avocat, 29, rue El-Moungar, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

M. COSTANTINI Charles, contrôleur des Contributions Diverses, présenté par MM. PELLECAT et TOURNÉ.

M. DELAFON Jacques, ingénieur sanitaire, 5, rue de la Bastille, présenté par MM. COIGNARD et FLAHAULT.

M. HADJ HACÈNE Brahim, Khodja à la Préfecture d'Oran, 50, rue Dutertre, présenté par MM. DELABY et PELLECAT.

M. GROSRENAUD, préparateur de physique au Lycée d'Oran, présenté par MM. DOUMERGUE et LEMOISSON.

M. HEILBRONNER, sous-Directeur de la Société Marseillaise de Crédit, rue d'Alsace-Lorraine, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

M. LABADIÉ, juge de Paix d'Oran, présenté par MM. DOUMERGUE et FLAHAULT.

M. LAULAGNET, propriétaire, 3, rue d'Igli, à Oran, présenté par MM. COIGNARD et FLAHAULT.

M. LEBOURG Aurimond, Commissaire de Police en retraite, présenté par MM. LEMOISSON et POCK.

M. LOTT Victor, commis principal des Contributions Diverses, 40, avenue de Saint-Eugène, présenté par MM. FABRE Sylvain et PELLECAT.

M. PIROUTET, ingénieur chef du Service de la Voie aux Chemins de fer Algériens de l'Etat, présenté par MM. FABRE LA MAURELLE et FLAHAULT.

M. RÉALÉ Auguste, négociant, 7, rue Jalras, présenté par MM. FLAHAULT et PELLECAT.

M. SELLIÉ, ingénieur E. C. P., boulevard des Chasseurs, à Oran, présenté par MM. COIGNARD et FLAHAULT.

M. VIC, ingégnieur E. C. P., rue d'Igli, à Oran, présenté par MM. BRUNIE et FLAHAULT.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. DOUMERGUE, légèrement souffrant et s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, fournit des renseignements desquels il résulte que l'entrée de la grotte d'Aïdour a été maçonnée grâce à l'énergique intervention du Service des Forêts.

Par la même lettre M. DOUMERGUE propose de doubler la valeur assurée pour le mobilier et les ouvrages de la Bibliothèque ; il sera statué à ce sujet à la prochaine réunion du Comité.

Sur la proposition du Président, le Comité décide le tirage de 300 diplômes de sociétaires.

M. le Président fait circuler le portrait de notre regretté Président d'honneur M. MONBRUN, encadré et qui sera placé dans la salle des séances du Comité. La dépense de l'encadrement est approuvée.

M. le Président rappelle la question posée lors de la dernière réunion du Comité par M. Noël ; celui-ci expose qu'il y aurait peut-être intérêt à ce qu'en dehors des travaux publiés au Bulletin, les membres de la Société puissent échanger les renseignements qu'ils possèdent sur les questions de géographie et d'économie régionales, sur les charbons de Kenadsa, sur la question pétrolifère, sur les huiles de la région de Nédromah, par exemple. On réunirait ainsi des renseignements précieux qui pourraient être groupés en dossiers d'études.

Après discussion, cette idée est adoptée et le Comité décide que des réunions facultatives auront lieu à cet effet tous les lundis à 5 h. 30 à la Bibliothèque de la Société.

La Bibliothèque a reçu :

De M. le Général Baschung : Le Dictionnaire de la langue française par Littré, 5 volumes reliés.

De M. Méziat : Les Merveilles de la Science, par L. Figuier, 3 volumes reliés.

Des remerciements sont votés à ces donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h. 1/2.

Le Secrétaire général. *Le Président,*

Signé : LEMOISSON. Signé : E. FLAHAULT.

THÉOGÈNE MONBRUN

Le 15 août 1920, à midi, un lamentable accident emportait notre Président d'Honneur, M. Monbrun Théogène, en villégiature à Vichy. Il venait de mettre sa correspondance à la poste, quand il fut frappé par une automobile marchant à grande allure, traîné sur plus de vingt mètres et atteint de graves blessures auxquelles il succomba une heure après.

Né à Mers-el-Kébir le 3 novembre 1848, Monbrun faisait à Paris ses études de droit quand éclata la guerre de 1870 ; il n'hésita pas à s'engager comme volontaire, prit part à la défense de Paris et se conduisit bravement, notamment aux combats de Champigny et de Buzenval. Il portait avec fierté l'insigne des médaillés de 1870-71.

Ses études terminées, il fut inscrit le 31 juillet 1871 comme stagiaire à ce barreau d'Oran où sa courtoisie, sa loyauté et son talent devaient le mettre promptement en vedette ; dès 1880, l'estime de ses confrères le porta aux fonctions de bâtonnier, qu'il exerça à quatre reprises différentes. Jaloux des prérogatives de l'Ordre, il fut le délégué du Barreau d'Oran dans la délégation des avocats d'Algérie qui allèrent réclamer et obtenir en 1881, du gouvernement, le décret qui réservait aux avocats d'Algérie, comme à ceux de la Métropole, le monopole de la plaidoirie.

Les obligations professionnelles si absorbantes de sa longue et brillante carrière d'avocat ne l'empêchèrent pas, grâce à son étonnante puissance de travail, de se donner et de se dévouer ardemment à toutes les œuvres qu'il jugeait utiles au pays et surtout à sa chère ville d'Oran : Commission Administrative de l'Hôpital d'Oran, Conseil d'Administration du Lycée, Société de Secours Mutuels, dont il fut le Président et qui l'avait délégué au Congrès Mutualiste du Noïre en 1887. Il présida en 1891 le Congrès Mutualiste de la France et de l'Algérie à Philippeville.

Dans le domaine administratif et politique, il fut successivement Adjoint au Maire d'Oran, Membre du Conseil Supérieur de l'Algérie, Président du Conseil Général d'Oran. La croix de Chevalier de la Légion d'Honneur fut la consécration de ces services rendus au pays.

Monbrun avait été un des fondateurs de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, au sein de laquelle il joua un

rôle des plus actifs ; il en fut proclamé Président d'Honneur en 1894, et n'en continua pas moins à sa chère Société un concours fervent et des plus éclairés. Il laisse parmi ses collègues le souvenir ineffaçable d'une alerte et lucide vieillesse qui semblait défier l'âge, d'une franchise et d'une cordialité toujours bienveillante et profondément sympathique, d'une droiture scrupuleuse.

C'est un homme de bien, dans toute l'acception du terme, qui disparaît.

A Madame Monbrun et à ses enfants, la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* renouvelle l'expression de ses plus vifs regrets et de sa profonde sympathie.

E. F.

EMMANUEL BASTOS

Le 15 septembre 1920, s'éteignait à Oran, à l'âge de 82 ans, M. Emmanuel Bastos, manufacturier en tabacs.

Il était né en 1839 à Oran, où son père Jean Bastos avait dès 1837 commencé sur un pied très modeste sa fabrication de cigares et cigarettes ; celle-ci ne cessa de prospérer grâce à l'activité de Jean Bastos et de ses fils, qui purent, sous la direction paternelle, développer leurs rares qualités d'initiative commerciale. En 1912, Emmanuel Bastos, chef de la maison, était promu Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de l'Exposition Universelle de Londres.

La même année il couronna sa carrière, tout en assurant la pérennité de l'œuvre de sa famille, en la modernisant sous la forme de la Société Anonyme des Etablissements Jean Bastos, dont le rayon d'action s'étendait, dès cette époque, sur l'univers entier.

Emmanuel Bastos était, croyons-nous, le doyen d'âge des Oranais d'origine. L'industrie créée par Jean Bastos et à laquelle son fils Emmanuel a consacré toute sa vie a assuré l'existence de nombreuses familles et apporté un très important contingent à la prospérité et au développement d'Oran. Emmanuel Bastos a laissé à ses héritiers le renom qui s'attache à toute une vie de labeur intelligent et de haute probité commerciale.

Il était membre de notre Société depuis 1912 et nous renouvelons à la veuve, aux enfants et à la famille de notre regretté collègue, l'expression de nos regrets et de notre bien vive sympathie.

E. F.

PIERRE NICOLAÏ

Pierre Marie Nicolaï était né en 1831, à Mortiglia, canton de Corte (Corse), où son père était armateur.

Il prit part à la guerre de Crimée sur le « Catou », commandé par l'amiral Pothuau, où il occupa des postes de confiance et fut l'objet d'éloges et de récompenses.

Son service militaire terminé, et après avoir passé les examens de Capitaine au long cours, il prit du service à la maison Roncayol, de Marseille, dont les navires à voiles faisaient les voyages d'Amérique ; puis il passa à la Compagnie des Transports Maritimes, dont les vapeurs desservaient les Antilles, et de là à la Compagnie Valéry pour faire les courriers de Marseille à l'Italie et l'Algérie. C'est de cette compagnie qu'il passa, avec le bateau qu'il commandait, « le Mohamed es Sadok », à la Compagnie Générale Transatlantique.

Marin de toute son âme, autant qu'homme d'étude, Nicolaï était d'une rare érudition, notamment en toutes les sciences qui touchent de loin ou de près à la navigation, astronomie, météorologie, géographie. Dès qu'il fut fixé à Oran, il tint à honneur d'appartenir à notre Société comme membre titulaire. C'est donc un sociétaire de la première heure (1883) dont nous déplorons la perte. Sa droiture absolue, jointe à une exquise aménité faisaient de tous ceux qui l'approchaient des amis.

A Madame Casabianca, sa fille, la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, renouvelle ses condoléances émues.

E. F.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRIX ANNUELS AUX INVENTEURS

M. Jean Barés, ex-directeur du *Réformiste*, vient de doter la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions d'une rente annuelle de 12.500 francs « pour attribution de deux prix annuels aux inventeurs français, pères d'au moins trois enfants, qui auront fait les découvertes les plus utiles à l'industrie française ».

Voici le montant de ces deux prix Jean Barés :

Premier prix	10.000 francs
Deuxième prix	2.500 francs

On ne saurait trop louer M. Jean Barés de sa généreuse initiative, qui se traduit pour les inventeurs et les chercheurs français par un encouragement des plus féconds. La science française et notre industrie nationale lui seront certainement redevables de notables améliorations et perfectionnements. Il est donc à souhaiter que le beau geste de M. Jean Barés trouve des imitateurs.

Les demandes et dossiers concernant l'attribution de ces prix peuvent être envoyés dès maintenant à la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions, à Bellevue, près Paris.

On sait que cette Direction apporte son entier concours aux inventeurs dont les propositions sont reconnues intéressantes et utiles. Elle leur donne toutes les indications techniques et les moyens matériels de réaliser et d'essayer leurs inventions.

Elle réalise de plus une liaison indispensable entre la Science et l'Industrie, entre le Laboratoire et l'Usine, entre les Savants et les Industriels. Elle s'efforce de procurer à l'industrie française le précieux concours technique de nos laboratoires scientifiques ; aussi, les ressources formidables de savoir, de science, d'initiative, d'invention de nos Facultés et de nos Instituts scientifiques.

Nos inventeurs et nos industriels ne doivent par conséquent jamais oublier qu'il existe au Ministère de l'Instruction publique un organe officiel au concours duquel ils peuvent faire appel en toutes circonstances pour la mise au point de leurs inventions ou le perfectionnement de leurs procédés de fabrication et de leur technique industrielle.

TABLE DES MATIÈRES

DU

BULLETIN

TOME XL. — 1920

MÉMOIRES ET NOTICES

NÉCROLOGIE

